Rostocker Dokumentenserver
Dieses Werk wurde Ihnen durch die Universitätsbibliothek Rostock zum Download bereitgestellt.
Für Fragen und Hinweise wenden Sie sich bitte an: digibib.ub@uni-rostock.de

Jean Jacques Barthélemy

Voyage Du Jeune Anacharsis En Grèce

Tome Second

A Hambourg, Leipzig & Brunswick: Chez Pierre-François Fauche, MDCC.CXI.

https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432

Band (Druck) Freier Zugang PUBLIC DOMAIN

Landesbibliothek
Mecklenburg-Vorpommern
Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de
/rosdok/ppn1766516432/phys_0001
DFG

G c II
252.
Bd. 2

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0002
DFG

C. Kürschner
No. 638.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0003
DFG

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRECE.

TOME SECOND.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0005
DFG

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRECE,

DANS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE
AVANT L'ÈRE VULGAIRE.

TOME SECOND.

A HAMBOURG, LEIPZIG & BRUNSWICK,
Chez Pierre-François FAUCHE, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. CXI.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0007
DFG

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,
Dans le milieu du 4e. siècle avant J. C.

CHAPITRE PREMIER.

*Départ de Scythie. Chersonèse Taurique *. Le Pont-Euxin **. Etat de la Grèce, depuis la prise d'Athènes, en 404 avant J. C., jusqu'au moment du Voyage. Le Bosphore de Thrace. Arrivée à Byzance ***.*

ANACHARSIS, Scythe de nation, fils de Toxaris, est l'auteur de cet ouvrage qu'il adresse à ses amis. Il commence par leur exposer les motifs qui l'engagèrent à voyager.

* La Crimée.
** La mer Noire.
*** Constantinople.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0009
DFG

Vous savez que je descends du sage Anacharsis, si célèbre parmi les Grecs, & si indignement traité chez les Scythes. L'histoire de sa vie & de sa mort m'inspira, dès ma plus tendre enfance, de l'estime pour la nation qui avoit honoré ses vertus, & de l'éloignement pour celle qui les avoit méconnues.

Ce dégoût fut augmenté par l'arrivée d'un esclave Grec dont je fis l'acquisition. Il étoit d'une des principales familles de Thèbes en Béotie. Environ 36 ans * auparavant, il avoit suivi le jeune Cyrus dans l'expédition que ce prince entreprit contre son frère Artaxerxès, roi de Perse. Fait prisonnier dans un de ces combats que les Grecs furent obligés de livrer en se retirant, il changea souvent de maître, traîna ses fers chez différentes nations, & parvint aux lieux que j'habitois.

Plus je le connus, plus je sentis l'ascendant que les peuples éclairés ont sur les autres peuples. Timagène, c'étoit le nom du Thébain, m'attiroit & m'humilioit par les charmes de sa conversation, & par la supériorité de ses lumières. L'histoire des Grecs, leurs mœurs, leurs gouvernemens, leurs sciences, leurs arts, leurs fêtes, leurs spectacles, étoient le sujet intarissable de nos entretiens. Je l'interrogeois, je l'écoutois avec transport : je venois d'entrer dans ma dix-huitième année ; mon imagination ajoutoit les plus vives couleurs à ses

* L'an 400 avant J. C.

riches tableaux. Je n'avois vu jusqu'alors que des tentes, des troupeaux & des déserts. Incapable désormais de supporter la vie errante que j'avois menée, & l'ignorance profonde à laquelle j'étois condamné, je résolus d'abandonner un climat où la nature se prêtoit à peine aux besoins de l'homme, & une nation qui ne me paroissoit avoir d'autres vertus que de ne pas connoître tous les vices.

J'ai passé les plus belles années de ma vie en Grèce, en Égypte & en Perse; mais c'est dans le premier de ces pays que j'ai fait le plus long séjour. J'ai joui des derniers momens de sa gloire; & je ne l'ai quitté qu'après avoir vu sa liberté expirer dans la plaine de Chéronée. Pendant que je parcourois ses provinces, j'avois soin de recueillir tout ce qui méritoit quelque attention. C'est d'après ce journal, qu'à mon retour en Scythie, j'ai mis en ordre la relation de mon voyage. Peut-être seroit-elle plus exacte, si le vaisseau sur lequel j'avois fait embarquer mes livres, n'avoit pas péri dans le Pont-Euxin.

Vous, que j'eus l'avantage de connoître dans mon voyage de Perse, Arsame, Phédime, illustres époux, combien de fois vos noms ont été sur le point de se mêler à mes récits! De quel éclat ils brilloient à ma vue, lorsque j'avois à peindre quelque grande qualité du cœur & de l'esprit; lorsque j'avois à parler de bienfaits & de reconnoissance! Vous avez des droits sur cet ouvrage. Je le com-

posai en partie dans ce beau séjour dont vous faisiez le plus bel ornement ; je l'ai achevé loin de la Perse, & toujours sous vos yeux ; car le souvenir des momens passés auprès de vous ne s'efface jamais. Il fera le bonheur du reste de mes jours ; & tout ce que je desire après ma mort, c'est que sur la pierre qui couvrira ma cendre, on grave profondément ces mots : Il obtint les bontés d'Arsame & de Phédime.

Vers la fin de la première année de la 104e. olympiade *, je partis avec Timagène à qui je venois de rendre la liberté. Après avoir traversé de vastes solitudes, nous arrivâmes sur les bords du Tanaïs, près de l'endroit où il se jette dans une espèce de mer, connue sous le nom de lac ou de Palus Méotide. Là, nous étant embarqués, nous nous rendîmes à la ville de Panticapée, située sur une hauteur (*a*), vers l'entrée du détroit qu'on nomme le Bosphore Cimmérien, & qui joint le lac au Pont-Euxin.

Cette ville où les Grecs établirent autrefois une colonie (*b*), est devenue la capitale d'un petit empire qui s'étend sur la côte orientale de la Chersonèse Taurique. Leucon y régnoit depuis environ 30 ans (*c*). C'étoit un prince magnifique & géné-

* Au mois d'avril de l'an 363 avant J. C.

(*a*) Strab. lib. 7, p. 309. — (*b*) Id. ibid. p. 310. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 218. — (*c*) Diod. Sic. lib. 16, p. 432.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0012
DFG

reux (*d*), qui plus d'une fois avoit dissipé des conjurations, & remporté des victoires par son courage & son habileté (*e*). Nous ne le vîmes point : il étoit à la tête de son armée. Quelque temps auparavant, ceux d'Héraclée en Bithynie s'étoient présentés avec une puissante flotte, pour tenter une descente dans ses états. Leucon s'appercevant que ses troupes s'opposoient foiblement au projet de l'ennemi, plaça derrière elles un corps de Scythes, avec ordre de les charger, si elles avoient la lâcheté de reculer (*f*).

On citoit de lui un mot dont je frissonne encore. Ses favoris, par de fausses accusations, avoient écarté plusieurs de ses amis, & s'étoient emparés de leurs biens. Il s'en apperçut enfin ; & l'un d'eux ayant hasardé une nouvelle délation : « Malheureux, » lui dit-il, je te ferois mourir, si des scélérats » tels que toi n'étoient nécessaires aux despo» tes (*g*). »

La Chersonèse Taurique produit du blé en abondance : la terre, à peine effleurée par le soc de la charrue, y rend trente pour un (*h*). Les Grecs y font un si grand commerce, que le roi s'étoit vu forcé d'ouvrir à Théodosie *, autre ville du Bosphore, un port capable de contenir 100

(*d*) Chrysip. ap. Plut. de Stoicor. repugn. t. 2, p. 1043. (*e*) Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 9. — (*f*) Id. ibid. (*g*) Athen. lib. 6, cap. 16, p. 257. — (*h*) Strab. lib. 7, p. 311.

* Aujourd'hui Caffa.

vaisseaux (*i*). Les marchands Athéniens abordoient en foule, soit dans cette place, soit à Panticapée. Ils n'y payoient aucun droit, ni d'entrée, ni de sortie; & la république, par reconnoissance, avoit mis ce prince & ses enfans au nombre de ses citoyens (*k*) *.

Nous trouvâmes un vaisseau de Lesbos près de mettre à la voile. Cléomède, qui le commandoit, consentit à nous prendre sur son bord. En attendant le jour du départ, j'allois, je venois: je ne pouvois me rassasier de revoir la citadelle, l'arsenal, le port, les vaisseaux, leurs agrès, leurs manœuvres; j'entrois au hasard dans les maisons des particuliers, dans les manufactures, dans les moindres boutiques; je sortois de la ville, & mes yeux restoient fixés sur des vergers couverts de fruits, sur des campagnes enrichies de moissons. Mes sensations étoient vives, mes récits animés. Je ne pouvois me plaindre de n'avoir pas de témoins de mon bonheur; j'en parlois à tout le monde: tout ce qui me frappoit, je courois l'annoncer à Timagène, comme une découverte pour lui, ainsi que pour moi; je lui demandois si le lac Méotide n'étoit pas la plus grande des mers; si Panticapée n'étoit pas la plus belle ville de l'univers.

Dans le cours de mes voyages, & sur-tout au

(*i*) Demosth. in Leptin. p. 546. Strab. lib. 7, p. 309.
(*k*) Demosth. ibid. p. 545.
* Voyez la note à la fin du volume.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0014
DFG

commencement, j'éprouvois de pareilles émotions, toutes les fois que la nature ou l'induſtrie m'offroit des objets nouveaux ; & lorſqu'ils étoient faits pour élever l'ame, mon admiration avoit beſoin de ſe ſoulager par des larmes que je ne pouvois retenir, ou par des excès de joie que Timagène ne pouvoit modérer. Dans la ſuite, ma ſurpriſe, en s'affoibliſſant, a fait évanouïr les plaiſirs dont elle étoit la ſource; & j'ai vu avec peine, que nous perdons du côté des ſenſations, ce que nous gagnons du côté de l'expérience.

Je ne décrirai point les mouvemens dont je fus agité, lorſqu'à la ſortie du Boſphore Cimmérien, la mer qu'on nomme Pont-Euxin, ſe développa inſenſiblement à mes regards *. C'eſt un immenſe baſſin, preſque par-tout entouré de montagnes plus ou moins éloignées du rivage, & dans lequel près de 40 fleuves verſent les eaux d'une partie de l'Aſie & de l'Europe (*l*). Sa longueur, dit-on (*m*), eſt de 11100 ſtades **; ſa plus grande largeur, de 3300 ***. Sur ſes bords, habitent des nations qui diffèrent entre elles d'origine, de mœurs & de langage (*n*). On y trouve, par intervalles, & principalement ſur les côtes méridionales, des

---

* Voyez la carte du Pont-Euxin.
(*l*) Strab. lib. 7, p. 298. — (*m*) Herodot. lib. 4, cap. 85.
** Environ 419 lieues et demie.
*** Environ 124 lieues trois quarts.
(*n*) Amm. Marcell. lib. 22, cap. 8.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0015
DFG

villes Grecques, fondées par ceux de Milet, de Mégare & d'Athènes; la plupart conſtruites dans des lieux fertiles & propres au commerce. A l'eſt, eſt la Colchide, célèbre par le voyage des Argonautes, que les fables ont embelli, & qui fit mieux connoître aux Grecs ces pays éloignés.

Les fleuves qui ſe jettent dans le Pont, le couvrent de glaçons dans les grands froids (*o*), adouciſſent l'amertume de ſes eaux, y portent une énorme quantité de limon & de ſubſtances végétales, qui attirent & engraiſſent les poiſſons (*p*). Les thons, les turbots & preſque toutes les eſpèces, y vont dépoſer leur frai, & s'y multiplient d'autant plus, que cette mer ne nourrit point de poiſſons voraces & deſtructeurs (*q*). Elle eſt ſouvent enveloppée de vapeurs ſombres, & agitée par des tempêtes violentes (*r*). On choiſit, pour y voyager, la ſaiſon où les naufrages ſont moins fréquens (*s*). Elle n'eſt pas profonde (*t*), excepté vers ſa partie orientale, où la nature a creuſé des abîmes dont la ſonde ne peut trouver le fond (*u*).

(*o*) Herodot. ap. Macrob. lib. 7, c. 12. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 32, p. 640. — (*p*) Arist. hist. anim. lib. 8, cap. 19, t. 1, p. 913. Voy. de Chard. t. 1, p. 107.
(*q*) Aristot. ibid. lib. 6, cap. 17, t. 1, p. 874. Strab. lib. 7, p. 320. Plin. l. 9, cap. 15, t. 1, p. 507. Amm. Marcell. lib. 22, cap. 8, p. 318. — (*r*) Mém. de l'acad. t. 32, p. 639. Voy. de Chard. t. 1, p. 92. — (*s*) Voy. de Tournef. t. 2, lettr. 16. — (*t*) Strab. lib. 1, p. 50.
(*u*) Arist. Meteor. lib. 1, cap. 13, t. 1, p. 545 et 546.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0016
DFG

Pendant que Cléomède nous instruisoit de ces détails, il traçoit sur ses tablettes le circuit du Pont-Euxin. Quand il l'eut terminé : Vous avez, lui dis-je, figuré sans vous en appercevoir, l'arc dont nous nous servons en Scythie; telle est précisément sa forme (*x*); mais je ne vois point d'issue à cette mer. Elle ne communique aux autres, répondit-il, que par un canal à peu près semblable à celui d'où nous venons de sortir.

Au lieu de nous y rendre en droiture, Cléomède, craignant de s'éloigner des côtes, dirigea sa route vers l'oueſt, & ensuite vers le sud. Nous nous entretenions, en les suivant, des nations qui les habitent; nous vîmes quelquefois les troupeaux s'approcher du rivage de la mer, parce qu'elle leur présente une boisson aussi agréable que salutaire (*y*). On nous dit qu'en hiver, quand la mer est prise (*z*), les pêcheurs de ces cantons dressent leurs tentes sur sa surface, & jettent leurs lignes à travers des ouvertures pratiquées dans la glace (*a*). On nous montra de loin l'embouchure du Borysthène *, celle de l'Ister ** & de quelques autres fleuves. Nous passions souvent la nuit à terre, & quelquefois à l'ancre (*b*).

(*x*) Strab. lib. 2, p. 125. Dionys. perieg. v. 157. Schol. ibid. — (*y*) Arrian. Peripl. ap. Geogr. min. t. 1, p. 8.
(*z*) Voy. de Tournef. t. 2, pag 130. — (*a*) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 12, t. 1, p. 543.
* Aujourd'hui le Dnieper.
** Le Danube.
(*b*) Demosth. in Polycl. p. 1087.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0017
DFG

Un jour Cléomède nous dit qu'il avoit lu autrefois l'hiſtoire de l'expédition du jeune Cyrus. La Grèce s'eſt donc occupée de nos malheurs, dit Timagène : ils ſont moins amers pour ceux qui ont eu la fatalité d'y ſurvivre. Et quelle eſt la main qui en traça le tableau ? Ce fut, répondit Cléomède, l'un des généraux qui ramenèrent les Grecs dans leur patrie, Xénophon d'Athènes. Hélas ! reprit Timagène, depuis environ 37 ans que le ſort me ſépara de lui, voici la première nouvelle que j'ai de ſon retour. Ah ! qu'il m'eût été doux de le revoir, après une ſi longue abſence ! mais je crains bien que la mort....

Raſſurez-vous, dit Cléomède ; il vit encore. Que les dieux ſoient bénis, reprit Timagène ! Il vit, il recevra les embraſſemens d'un ſoldat, d'un ami dont il ſauva plus d'une fois les jours. Sans doute que les Athéniens l'ont comblé d'honneurs ? Ils l'ont exilé, répondit Cléomède, parce qu'il paroiſſoit trop attaché aux Lacédémoniens (*c*). — Mais du moins dans ſa retraite, il attire les regards de toute la Grèce ? — Non ; ils ſont tous fixés ſur Epaminondas de Thèbes. — Epaminondas ! Son âge ? le nom de ſon père ? — Il a près de 50 ans ; il eſt fils de Polymnis, & frère de Caphiſias (*d*). C'eſt lui, reprit Timagène avec émotion ; c'eſt

(*c*) Diog. Laert. in. Xenoph. lib. 2, §. 51. — (*d*) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 576, 579. Nep. in Epam. cap. 1.

lui-même. Je l'ai connu dès son enfance. Ses traits sont encore présens à mes yeux : les liens du sang nous unirent de bonne heure. Je n'avois que quelques années de plus que lui : il fut élevé dans l'amour de la pauvreté, dans l'amour de la vertu. Jamais des progrès plus rapides dans les exercices du corps, dans ceux de l'esprit. Ses maîtres ne suffisoient pas au besoin qu'il avoit de s'instruire. Je m'en souviens : nous ne pouvions l'arracher de la compagnie d'un Pythagoricien triste & sévère, nommé Lysis (*e*). Epaminondas n'avoit que 12 à 13 ans, quand je me rendis à l'armée de Cyrus il laissoit quelquefois échapper les traits d'un grand caractère. On prévoyoit l'ascendant qu'il auroit un jour sur les autres hommes (*f*). Excusez mon importunité. Comment a-t-il rempli de si belles espérances ?

Cléomède répondit : Il a élevé sa nation ; & par ses exploits, elle est devenue la première puissance de la Grèce. O Thèbes ! s'écria Timagène ; ô ma patrie ! heureux séjour de mon enfance ! plus heureux Épaminondas ! .... Un saisissement involontaire l'empêcha d'achever. Je m'écriai à mon tour : Oh ! que l'on mérite d'être aimé, quand on est si sensible ! Et me jetant à son cou : Mon cher Timagène, lui dis-je, puisque vous prenez

(*e*) Nep. ibid. cap. 2. Plut ibid. p. 585. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 17. — (*f*) Nep. in Epam. cap. 2.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0019
DFG

tant d'intérêt aux lieux où le hasard vous a fait naître, quels doivent être vos sentimens pour les amis que vous choisissez vous-même ! Il me répondit, en me serrant la main : Je vous ai souvent parlé de cet amour inaltérable que les Grecs conservent pour leur patrie. Vous aviez de la peine à le concevoir. Vous voyez à mes pleurs s'il est profond & sincère. Il pleuroit en effet.

Après quelques momens de silence, il demanda comment s'étoit opérée une révolution si glorieuse aux Thébains. Vous n'attendez pas de moi, dit Cléomède, le détail circonstancié de tout ce qui s'est passé depuis votre départ. Je m'attacherai aux principaux évènemens : ils suffiront pour vous instruire de l'état actuel de la Grèce.

Vous aurez su que par la prise d'Athènes *, toutes nos républiques se trouvèrent, en quelque manière, asservies aux Lacédémoniens ; que les unes furent forcées de solliciter leur alliance, & les autres de l'accepter. Les qualités brillantes & les exploits éclatans d'Agésilas, roi de Lacédémone, sembloient les menacer d'un long esclavage. Appelé en Asie au secours des Ioniens, qui, s'étant déclarés pour le jeune Cyrus, avoient à redouter la vengeance d'Artaxerxès, il battit plusieurs fois les généraux de ce prince ; & ses vues s'étendant avec ses succès, il rouloit déja dans sa tête le projet de porter ses

* L'an 404 avant J. C.

armes en Perse, & d'attaquer le grand roi jusques sur son trône (*g*).

Artaxerxès détourna l'orage. Des sommes d'argent distribuées dans plusieurs villes de la Grèce, les détachèrent des Lacédémoniens (*h*). Thèbes, Corinthe, Argos, & d'autres peuples formèrent une ligue puissante, & rassemblèrent leurs troupes dans les champs de Coronée en Béotie *; elles en vinrent bientôt aux mains avec celles d'Agésilas, qu'un ordre de Lacédémone avoit obligé d'interrompre le cours de ses exploits. Xénophon qui combattit auprès de ce prince, disoit qu'il n'avoit jamais vu une bataille si meurtrière (*i*). Les Lacédémoniens eurent l'honneur de la victoire; les Thébains, celui de s'être retirés sans prendre la fuite (*k*).

Cette victoire, en affermissant la puissance de Sparte, fit éclore de nouveaux troubles, de nouvelles ligues. Parmi les vainqueurs mêmes, les uns étoient fatigués de leurs succès; les autres, de la gloire d'Agésilas. Ces derniers ayant à leur tête le Spartiate Antalcidas, proposèrent au roi Artaxerxès de donner la paix aux nations de la Grèce.

(*g*) Plut. in Ages. t. 1, p. 603. Nep. in Ages. cap. 4.
(*h*) Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 513. Plut. in Ages. t. 1, p. 604. Id. Iacon. apopht. t. 2, p. 211.
* L'an 398 avant J. C.
(*i*) Plut. in Ages. t. 1, pag. 605. Xenoph. in Ages. pag. 659. — (*k*) Xenoph. hist. Græc. l. 4, p. 519. Plut. ibid. Diod. Sic. l. 14, p. 302.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0021
DFG

Leurs députés s'assemblèrent ; & Téribaze, satrape d'Ionie, leur déclara les volontés de son maître, conçues en ces termes * :

» Le roi Artaxerxès croit qu'il est de la justice, » 1°. que les villes Grecques d'Asie, ainsi que les » îles de Clazomène & de Chypre, demeurent » réunies à son empire ; 2°. que les autres villes » Grecques soient libres, à l'exception des îles de » Lemnos, d'Imbros & de Scyros, qui appartien- » dront aux Athéniens. Il joindra ses forces à celles » des peuples qui accepteront ces conditions, & » les emploiera contre ceux qui refuseront d'y » souscrire (*l*). »

L'exécution d'un traité qui changeoit le système politique de la Grèce, fut confiée aux Lacédémoniens, qui en avoient conçu l'idée, & réglé les articles. Par le premier, ils ramenoient sous le joug des Perses, les Grecs de l'Asie, dont la liberté avoit fait répandre tant de sang depuis près d'un siècle ; par le second, en obligeant les Thébains à reconnoître l'indépendance des villes de la Béotie, ils affoiblissoient la seule puissance qui fût peut-être en état de s'opposer à leurs projets (*m*) : aussi les Thébains, ainsi que les Argiens, n'accédèrent-

* L'an 387 avant J. C.

(*l*) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 550 ; lib. 6, p. 602. Isocr. de pac. t. 1, p. 369. Plut. apopht. lacon. t. 2, p. 213.

(*m*) Xenoph. ibid. p. 551. Plut. in Ages. t. 1, p. 608. Nep. in Pelopid. cap. 1.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0022
DFG

ils au traité, que lorsqu'ils y furent contraints par la force. Les autres républiques le reçurent sans opposition, & quelques-unes même avec empressement.

Peu d'années après *, le Spartiate Phébidas passant dans la Béotie avec un corps de troupes, les fit camper auprès de Thèbes (*n*). La ville étoit divisée en deux factions, ayant chacune un des principaux magistrats à sa tête. Léontiadès, chef du parti dévoué aux Lacédémoniens, engagea Phébidas à s'emparer de la citadelle, & lui en facilita les moyens. C'étoit en pleine paix, & dans un moment où, sans crainte, sans soupçons, les Thébains célébroient la fête de Cérès (*o*). Une si étrange perfidie devint plus odieuse par les cruautés exercées sur les citoyens fortement attachés à leur patrie : quatre cents d'entre eux cherchèrent un asyle auprès des Athéniens; Isménias, chef de ce parti, avoit été chargé de fers, & mis à mort sous de vains prétextes.

Un cri général s'éleva dans la Grèce. Les Lacédémoniens frémissoient d'indignation; ils demandoient avec fureur si Phébidas avoit reçu des ordres pour commettre un pareil attentat (*p*). Agésilas

* L'an 382 avant J. C.

(*n*) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, t. 1, p. 556. Plut. in Ages. t. 1, p. 608. Nep. in. Pelopid. cap. 1. — (*o*) Xenoph. ibid. p. 557. Plut. in Pelopid. t. 1, p. 280. — (*p*) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 557 et 558. Plut. in Agesil. t. 1, pag. 608.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0023
DFG

répond qu'il eſt permis à un général d'outrepaſſer ſes pouvoirs, quand le bien de l'état l'exige, & qu'on ne doit juger de l'action de Phébidas que d'après ce principe. Léontiadès ſe trouvoit alors à Lacédémone : il calma les eſprits, en les aigriſſant contre les Thébains. Il fut décidé qu'on garderoit la citadelle de Thèbes, & que Phébidas ſeroit condamné à une amende de 100,000 drachmes (*q*)*.

Ainſi, dit Timagène en interrompant Cléomède, Lacédémone profita du crime, & punit le coupable (*r*). Et quelle fut alors la conduite d'Agéſilas ? On l'accuſa, répondit Cléomède, d'avoir été l'auteur ſecret de l'entrepriſe, & du décret qui en avoit conſommé l'iniquité (*s*). Vous m'aviez inſpiré de l'eſtime pour ce prince, reprit Timagène ; mais après une pareille infamie....

Arrêtez, lui dit Cléomède ; apprenez que le vertueux Xénophon n'a ceſſé d'admirer, d'eſtimer & d'aimer Agéſilas (*t*). J'ai moi-même fait pluſieurs campagnes ſous ce prince. Je ne vous parle pas de ſes talens militaires : vous verrez ſes trophées élevés dans pluſieurs provinces de la Grèce & de l'Aſie (*u*). Mais je puis vous proteſter qu'il étoit

---

(*q*) Plut. in Pelopid. t. 1, p. 280. Nep. in Pelopid. cap. 1.

* 90,000 livres.

(*r*) Polyb. hiſt. lib. 4, p. 296. — (*s*) Plut. in Ages. t. 1, p. 609. — (*t*) Xenoph. hiſt. Græc. lib. 5. Id. in Ages. (*u*) Iſocr. Archid. t. 2, p. 38.

adoré

adoré des soldats (*x*) dont il partageoit les travaux & les dangers; que dans son expédition d'Asie, il étonnoit les barbares par la simplicité de son extérieur, & par l'élévation de ses sentimens; que dans tous les temps il nous étonnoit par de nouveaux traits de désintéressement, de frugalité, de modération & de bonté; que sans se souvenir de sa grandeur, sans craindre que les autres l'oubliassent, il étoit d'un accès facile, d'une familiarité touchante, sans fiel, sans jalousie (*y*), toujours prêt à écouter nos plaintes: enfin le Spartiate le plus rigide n'avoit pas de mœurs plus austères; l'Athénien le plus aimable n'eut jamais plus d'agrément dans l'esprit (*z*). Je n'ajoute qu'un trait à cet éloge: dans ces conquêtes brillantes qu'il fit en Asie, son premier soin fut toujours d'adoucir le sort des prisonniers, & de rendre la liberté aux esclaves (*a*).

Eh! qu'importent toutes ces qualités, répliqua Timagène, s'il les a ternies en souscrivant à l'injustice exercée contre les Thébains? Cependant, répondit Cléomède, il regardoit la justice comme la première des vertus (*b*). J'avoue qu'il la violoit quelquefois; & sans prétendre l'excuser, j'observe que ce n'étoit qu'en faveur de ses amis, jamais contre ses ennemis (*c*). Il changea de conduite

(*x*) Xenoph. in Ages. pag. 667. — (*y*) Plut. in Ages. t. 1, p. 599. — (*z*) Xenoph. in Ages. p. 619. Plut. in Ages. p. 596. — (*a*) Xenoph. ibid. p. 654. — (*b*) Plut. lacon. apopht. t. 2, p. 213. — (*c*) Plut. in Ages. t. 1, p. 598. Id. lacon. apopht. p. 209.

à l'égard des Thébains, soit que toutes les voies lui parussent légitimes pour abattre une puissance rivale de Sparte, soit qu'il crût devoir saisir l'occasion de venger ses injures personnelles. Il s'étoit rendu maître de toutes les passions, à l'exception d'une seule qui le maîtrisoit, & qui, enrichie de la dépouille des autres, étoit devenue tyrannique, injuste, incapable de pardonner une offense : c'étoit un amour excessif de la gloire; & ce sentiment, les Thébains l'avoient blessé plus d'une fois (*d*), sur-tout lorsqu'ils déconcertèrent le projet qu'il avoit conçu de détrôner le roi de Perse.

Le décret des Lacédémoniens fut l'époque de leur décadence. La plupart de leurs alliés les abandonnèrent; & trois ou quatre ans après *, les Thébains brisèrent un joug odieux (*e*). Quelques citoyens intrépides détruisirent dans une nuit, dans un instant, les partisans de la tyrannie; & le peuple ayant secondé leurs premiers efforts, les Spartiates évacuèrent la citadelle. L'un des bannis, le jeune Pélopidas, fut un des premiers auteurs de cette conjuration (*f*). Il étoit distingué par sa naissance & par ses richesses; il le fut bientôt par des actions dont l'éclat réjaillit sur sa patrie.

(*d*) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 621. Plut. in Ages. p. 599.

* L'an 379 ou 378 avant J. C.

(*e*) Xenoph hist. Græc. lib. 5, p. 566. — (*f*) Plut. in Pelop. p. 281. Nep. in Pelop. cap. 2.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0026
DFG

Toute voie de conciliation se trouvoit désormais interdite aux deux nations. La haine des Thébains s'étoit prodigieusement accrue, parce qu'ils avoient essuyé un outrage sanglant ; celle des Lacédémoniens, parce qu'ils l'avoient commis. Quoique ces derniers eussent plusieurs guerres à soutenir, ils firent quelques irruptions en Béotie. Agésilas y conduisit deux fois (*g*) ses soldats accoutumés à vaincre sous ses ordres : il fut blessé dans une action peu décisive ; & le Spartiate Antalcidas lui dit en lui montrant le sang qui couloit de la plaie : « Voilà » le fruit des leçons que vous avez données aux » Thébains (*h*). » En effet, ces derniers, après avoir d'abord laissé ravager leurs campagnes, essayèrent leurs forces dans de petits combats, qui bientôt se multiplièrent. Pélopidas les menoit chaque jour à l'ennemi ; & malgré l'impétuosité de son caractère, il les arrêtoit dans leurs succès, les encourageoit dans leurs défaites, & leur apprenoit lentement à braver ces Spartiates, dont ils redoutoient la valeur & encore plus la réputation. Lui-même, instruit par ses fautes & par les exemples d'Agésilas, s'approprioit l'expérience du plus habile général de la Grèce : il recueillit dans une des campagnes suivantes, le fruit de ses travaux & de ses réflexions.

(*g*) Xenoph. hist. Græc. l. 5, p. 572 et 575. Dodwell. annal. Xenoph. ad. ann. 378. — (*h*) Plut. in Pelopid. p. 285.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0027
DFG

Il étoit dans la Béotie (*i*); il s'avançoit vers Thèbes * : un corps de Lacédémoniens, beaucoup plus nombreux que le ſien, retournoit par le même chemin; un cavalier Thébain qui s'étoit avancé, & qui les apperçut ſortant d'un défilé, court à Pélopidas : « Nous ſommes tombés, s'écria-t-il, » entre les mains de l'ennemi. Et pourquoi ne » ſeroient-ils pas tombés entre les nôtres ? répon- » dit le général. » Juſqu'à ce moment aucune nation n'avoit oſé attaquer les Lacédémoniens avec des forces égales, encore moins avec des forces inférieures. La mêlée fut ſanglante, la victoire long-temps indéciſe. Les Lacédémoniens ayant perdu leurs deux généraux & l'élite de leurs guerriers, s'ouvrent, ſans perdre leurs rangs, pour laiſſer paſſer l'ennemi : mais Pélopidas, qui veut reſter maître du champ de bataille, fond de nouveau ſur eux, & goûte enfin le plaiſir de les diſperſer dans la plaine.

Ce ſuccès inattendu étonna Lacédémone, Athènes & toutes les républiques de la Grèce. Fatiguées des malheurs de la guerre, elles réſolurent de terminer leurs différends à l'amiable. La diète fut convoquée à Lacédémone (*k*) : Épaminondas y parut avec les autres députés de Thèbes.

Il étoit alors dans ſa 40e. année. Juſqu'à ce

(*i*) Id. ibid.
* L'an 375 avant J. C.
(*k*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 590.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0028
DFG

moment il avoit, suivant le conseil des sages, caché sa vie (*l*) : il avoit mieux fait encore ; il s'étoit mis en état de la rendre utile aux autres. Au sortir de l'enfance, il se chargea d'achever lui-même son éducation. Malgré la médiocrité de sa fortune, il retira chez lui le philosophe Lysis (*m*) ; & dans leurs fréquens entretiens, il acheva de se pénétrer des idées sublimes que les Pythagoriciens ont conçues de la vertu ; & cette vertu qui brilloit dans ses moindres actions, le rendit inaccessible à toutes les craintes. En même temps qu'il fortifioit sa santé par la course, la lutte (*n*), encore plus par la tempérance, il étudioit les hommes ; il consultoit les plus éclairés (*o*), & méditoit sur les devoirs du général & du magistrat. Dans les discours prononcés en public, il ne dédaignoit pas les ornemens de l'art (*p*), mais on y démêloit toujours l'éloquence des grandes ames. Ses talens, qui l'ont placé au rang des orateurs célèbres, éclatèrent pour la première fois, à la diète de Lacédémone, dont Agésilas dirigea les opérations.

Les députés des différentes républiques y discutèrent leurs droits & leurs intérêts. J'ai vu par hasard les harangues des trois ambassadeurs d'A-

---

(*l*) Plut. de occult. vivend. t. 2, p. 1129 — (*m*) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 585. Ælian. var. hist. l. 3, c. 17. Diod. Sic. lib. 15, p. 356. Id. in excerpt. Vales. p. 246. Cicer. de offic. lib. 1, cap. 44, t. 3, p. 223. — (*n*) Nep. in Epam. cap. 2. — (*o*) Id. cap. 3. — (*p*) Id. cap. 5.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0029
DFG

thènes. Le premier étoit un prêtre de Cérès, entêté de sa naissance, fier des éloges qu'il recevoit ou qu'il se donnoit lui-même (q). Il rappela les commissions importantes que les Athéniens avoient confiées à ceux de sa maison; parla des bienfaits que les peuples du Péloponèse avoient reçus des divinités dont il étoit le ministre; & conclut, en observant que la guerre ne pouvoit commencer trop tard, ni finir trop tôt. Callistrate, orateur renommé, au lieu de défendre l'intérêt général de la Grèce, eut l'indiscrétion d'insinuer, en présence de tous les alliés, que l'union particulière d'Athènes & de Lacédémone assureroit à ces deux puissances l'empire de la terre & de la mer. Enfin, Autoclès, troisième député, s'étendit avec courage sur les injustices des Lacédémoniens, qui appeloient sans cesse les peuples à la liberté, & les tenoient réellement dans l'esclavage, sous le vain prétexte de leur garantie accordée au traité d'Antalcidas.

Je vous ai dit que, suivant ce traité, toutes les villes de la Grèce devoient être libres : or les Lacédémoniens, en tenant dans leur dépendance les villes de la Laconie, exigeoient avec hauteur, que celles de la Béotie ne fussent plus asservies aux Thébains (r). Comme ils se répandoient en plain-

(q) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 590. — (r) Diod. Sic. lib. 15, 366.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0030
DFG

tes amères contre ces derniers, & ne s'exprimoient plus avec la même préciſion qu'auparavant, Épaminondas, ennuyé de leurs prolixes invectives, leur dit un jour : « Vous conviendrez du moins » que nous vous avons forcés d'alonger vos mono- » ſyllabes (*s*). » Le diſcours qu'il prononça enſuite, fit une ſi forte impreſſion ſur les députés, qu'Agéſilas en fut alarmé. Le Thébain inſiſtant avec force ſur la néceſſité d'un traité uniquement fondé ſur la juſtice & ſur la raiſon : « Et vous » paroît-il juſte & raiſonnable, dit Agéſilas, » d'accorder l'indépendance aux villes de la Béotie ? » Et vous, répondit Epaminondas, croyez-vous » raiſonnable & juſte de reconnoître celle de la » Laconie ? Expliquez-vous nettement, reprit » Agéſilas enflammé de colère : je vous demande » ſi les villes de la Béotie ſeront libres ? Et moi, » répondit fièrement Epaminondas, je vous de- » mande ſi celles de Laconie le ſeront ? » A ces mots, Agéſilas effaça du traité le nom des Thébains, & l'aſſemblée ſe ſépara (*t*).

Telle fut, à ce qu'on prétend, l'iſſue de cette fameuſe conférence. Quelques-uns la racontent diverſement, & plus à l'avantage d'Agéſilas (*u*). Quoi qu'il en ſoit, les principaux articles du décret de la diète, portoient qu'on licencieroit les troupes;

(*s*) Plut. de sui laude, t. 2, p. 545. Id. apopht. t. 2, pag 193. — (*t*) Id. in Ages. t. 1, p. 611. — (*u*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 593.

que tous les peuples jouïroient de la liberté, & qu'il seroit permis à chacune des puissances confédérées de secourir les villes opprimées (*x*).

On auroit encore pu recourir à la négociation ; mais les Lacédémoniens, entraînés vers leur ruine par un esprit de vertige (*y*), donnèrent ordre au roi Cléombrote, qui commandoit en Phocide l'armée des alliés, de la conduire en Béotie. Elle étoit forte de 10000 hommes de pied, & de 1000 chevaux (*z*). Les Thébains ne pouvoient leur opposer que 6000 hommes d'infanterie (*a*), & un petit nombre de chevaux : mais Épaminondas étoit à leur tête, & il avoit Pélopidas sous lui.

On citoit des augures finistres : il répondit que le meilleur des présages étoit de défendre sa patrie (*b*). On rapportoit des oracles favorables : il les accrédita tellement, qu'on le soupçonnoit d'en être l'auteur (*c*) Ses troupes étoient aguerries & pleines de son esprit. La cavalerie de l'ennemi, ramassée presque au hasard, n'avoit ni expérience, ni émulation (*d*). Les villes alliées n'avoient consenti à cette expédition, qu'avec une extrême répugnance, & leurs soldats n'y marchoient qu'à regret. Le roi de Lacédémone s'apperçut de ce

(*x*) Xenoph hist. Græc. l. 6, p. 593. Diod, Sic. l. 15. p. 355. — (*y*) Xenoph. ibid. pag. 594. — (*z*) Plut. in Pelop. t. 1, pag. 288. — (*a*) Diod. Sic. ibid. pag 367. (*b*) Id. ibid. — (*c*) Xenoph. ibid. p. 595. Diod. ibid. Polyæn. strat. lib. 2, c. 3, §. 8. — (*d*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 596.

découragement ;

découragement; mais il avoit des ennemis, & risqua tout, plutôt que de fournir de nouveaux prétextes à leur haîne (*e*).

Les deux armées étoient dans un endroit de la Béotie, nommé Leuctres. La veille de la bataille, pendant qu'Épaminondas faisoit ses dispositions, inquiet d'un évènement qui alloit décider du sort de sa patrie, il apprit qu'un officier de distinction venoit d'expirer tranquillement dans sa tente: » Eh ! bons dieux ! s'écria-t-il, comment a-t-on » le temps de mourir dans une pareille circonf- » tance (*f*) ! »

Le lendemain * se donna cette bataille que les talens du général Thébain rendront à jamais mémorable. Cléombrote s'étoit placé à la droite de son armée, avec la phalange Lacédémonienne (*g*), protégée par la cavalerie qui formoit une première ligne. Épaminondas, assuré de la victoire s'il peut enfoncer cette aîle si redoutable, prend le parti de refuser sa droite à l'ennemi, & d'attaquer par sa gauche. Il y fait passer ses meilleures troupes, les range sur 50 de hauteur, & met aussi sa cavalerie

(*e*) Cicer. de offi. lib. 1, cap. 24, t. 3, pag. 201.
(*f*) Plut. de san. tuend. t. 2, p. 136.
* Le 8 juillet de l'année julienne proleptique, 371 avant J. C.
(*g*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, pag. 596. Diod. Sic. lib. 15. p. 370. Plut. in Pelopid. p. 289. Arrian. tactic. p. 32. Folard, trait. de la colon. chap. 10, dans le premier vol. de la trad. de Polybe, p. 57.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0033
DFG

en première ligne. A cet aſpect, Cléombrote change ſa première diſpoſition; mais au lieu de donner plus de profondeur à ſon aîle, il la prolonge pour déborder Épaminondas. Pendant ce mouvement, la cavalerie des Thébains fondit ſur celle des Lacédémoniens, & la renverſa ſur leur phalange, qui n'étoit plus qu'à 12 de hauteur. Pélopidas qui commandoit le bataillon ſacré *, la prit en flanc : Épaminondas tomba ſur elle avec tout le poids de ſa colonne. Elle en ſoutint le choc avec un courage digne d'une meilleure cauſe & d'un plus heureux ſuccès. Des prodiges de valeur ne purent ſauver Cléombrote. Les guerriers qui l'entouroient, ſacrifièrent leurs jours, ou pour ſauver les ſiens, ou pour retirer ſon corps, que les Thébains n'eurent pas la gloire d'enlever.

Après ſa mort, l'armée du Péloponèſe ſe retira dans ſon camp placé ſur une hauteur voiſine. Quelques Lacédémoniens propoſoient de retourner au combat (*h*); mais leurs généraux effrayés de la perte que Sparte venoit d'eſſuyer, & ne pouvant compter ſur des alliés plus ſatisfaits qu'affligés de ſon humiliation, laiſſèrent les Thébains élever paiſiblement un trophée ſur le champ de bataille. La perte de ces derniers fut très-légère; celle de l'ennemi ſe montoit à 4000 hommes, par-

* C'étoit un corps de 300 jeunes Thébains renommés pour leur valeur.

(*h*) Xenoph. hiſt. Græc. lib. 6, p. 597.

mi lesquels on comptoit 1000 Lacédémoniens. De 700 Spartiates, 400 perdirent la vie (*i*).

Le premier bruit de cette victoire n'excita dans Athènes qu'une jalousie indécente contre les Thébains (*k*). A Sparte il réveilla ces sentimens extraordinaires que les lois de Lycurgue impriment dans tous les cœurs. Le peuple assistoit à des jeux solennels où les hommes de tout âge disputoient le prix de la lutte & des autres exercices du gymnase. A l'arrivée du courrier, les magistrats prévirent que c'en étoit fait de Lacédémone; & sans interrompre le spectacle, ils firent instruire chaque famille de la perte qu'elle venoit d'essuyer, en exhortant les mères & les épouses à contenir leur douleur dans le silence. Le lendemain on vit ces familles, la joie peinte sur le visage, courir aux temples, à la place publique, remercier les dieux, & se féliciter mutuellement d'avoir donné à l'état des citoyens si courageux. Les autres n'osoient s'exposer aux regards du public, ou ne se montroient qu'avec l'appareil de la tristesse & du deuil. La douleur de la honte & l'amour de la patrie prévalurent tellement dans la plupart d'entre elles, que les époux ne pouvoient soutenir les regards de leurs épouses, & que les mères craignoient le retour de leurs fils (*l*).

(*i*) Id. ibid. Diod. Sic. lib. 15, p. 371. — (*k*) Xenoph. ibid. p. 598. — (*l*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 597. Plut. in Agesil. t. 1, p. 612.

Les Thébains furent si enorgueillis de ce succès, que le philosophe Antisthène disoit : « Je crois » voir des écoliers tout fiers d'avoir battu leur » maître (*m*). » D'un autre côté, les Lacédémoniens ne voulant pas avouer leur défaite, demandèrent que les deux nations s'en rapportassent au jugement des Achéens (*n*).

Deux ans après (*o*), Épaminondas & Pélopidas furent nommés Béotarques, ou chefs de la ligue Béotienne *. Le concours des circonstances, l'estime, l'amitié, l'uniformité des vues & des sentimens, formoient entre eux une union indissolube. L'un avoit sans doute plus de vertus & de talens; mais l'autre, en reconnoissant cette supériorité, la faisoit presque disparoître. Ce fut avec ce fidèle compagnon de ses travaux & de sa gloire, qu'Épaminondas entra dans le Péloponèse, portant la terreur & la désolation chez les peuples attachés à Lacédémone (*p*); hâtant la défection des autres; brisant le joug sous lequel les Messéniens gémissoient depuis plusieurs siècles. Soixante & dix mille hommes de différentes nations marchoient sous ses ordres avec une égale confiance (*q*). Il les conduisit à Lacédémone, résolu d'attaquer ses habitans

(*m*) Plut. in Lyc. t. 1, p. 59. — (*n*) Polyb. hist. lib. 2, pag. 127. — (*o*) Dodwell. annal. Xenoph. pag. 279.

* L'an 369 avant J. C.

(*p*) Xenoph. hist. Græc. l. 6, p. 607. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 8. — (*q*) Plut. in Pelop. p. 290; in Ages. p. 613. Diod. Sic. lib. 15, p. 375 et 390.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0036
DFG

jusques dans leurs foyers, & d'élever un trophée au milieu de la ville.

Sparte n'a point de murs, point de citadelle (r). On y trouve plusieurs éminences qu'Agésilas eut soin de garnir de troupes. Il plaça son armée sur le penchant de la plus haute de ces éminences. C'est de là qu'il vit Épaminondas s'approcher à la tête de son armée, & faire ses dispositions pour passer l'Eurotas grossi par la fonte des neiges. Après l'avoir long-temps suivi des yeux, il ne laissa échapper que ces mots : « Quel homme ! quel pro- » dige (s) ! »

Cependant ce prince étoit agité de mortelles inquiétudes. Au dehors, une armée formidable; au dedans, un petit nombre de soldats qui ne se croyoient plus invincibles, & un grand nombre de factieux qui se croyoient tout permis; les murmures & les plaintes des habitans qui voyoient leurs possessions dévastées, & leurs jours en danger; le cri général qui l'accusoit d'être l'auteur de tous les maux de la Grèce; le cruel souvenir d'un règne autrefois si brillant, & déshonoré, sur sa fin, par un spectacle aussi nouveau qu'effrayant : car, depuis plus de cinq à six siècles, les ennemis avoient à peine osé tenter quelques incursions passagères

(r) Xenoph. ibid. p. 608. Plut. in Ages. p. 662. Liv. lib. 34, c. 38, et lib. 39, cap. 37. Nep. in Ages. cap. 6. Justin. lib. 14, c. 5. — (s) Plut. in Ages. t. 1, p. 613.

sur les frontières de la Laconie (*t*). Jamais les femmes de Sparte n'avoient vu la fumée de leur camp (*u*).

Malgré de si justes sujets d'alarmes, Agésilas montroit un front serein, & mépriſoit les injures de l'ennemi, qui, pour le forcer à quitter son poste, tantôt lui reprochoit sa lâcheté, tantôt ravageoit sous ses yeux les campagnes voisines. Sur ces entrefaites, environ 200 conjurés s'étant emparés d'un poste avantageux & difficile à forcer, on proposoit de faire marcher contre eux un corps de troupes. Agésilas rejeta ce conseil. Il se présenta lui-même aux rebelles, suivi d'un seul domestique. « Vous » avez mal compris mes ordres, leur dit-il; ce » n'est pas ici que vous deviez vous rendre; c'est » dans tel & tel endroit. » Il leur montroit en même temps les lieux où il avoit dessein de les disperser. Ils y allèrent aussitôt (*x*).

Cependant Épaminondas désespéroit d'attirer les Lacédémoniens dans la plaine. L'hiver étoit fort avancé. Déja ceux d'Arcadie, d'Argos & d'Élée avoient abandonné le siége. Les Thébains perdoient journellement du monde, & commençoient à manquer de vivres. Les Athéniens & d'autres

(*t*) Thucyd. lib. 2, cap. 25; lib. 4, cap. 41; lib. 5, cap. 14. Plut. in Per. pag. 170. — (*u*) Isocr. in Archid. t. 2, p. 30. Dinarch. adv. Demosth. ap. orat. Græc. p. 99. Diod. Sic. lib. 15, p. 377. Ælian. var. hist. lib. 13, c. 42, Plut. in Ages. p. 613. — (*x*) Plut. in Ages. t. 1, p. 614.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0038
DFG

peuples faisoient des levées en faveur de Lacédémone. Ces raisons engagèrent Épaminondas à se retirer. Il fit le dégât dans le reste de la Laconie; & après avoir évité l'armée des Athéniens, commandée par Iphicrate, il ramena paisiblement la sienne en Béotie (*y*).

Les chefs de la ligue Béotienne ne sont en exercice que pendant une année, au bout de laquelle ils doivent remettre le commandement à leurs successeurs. Épaminondas & Pélopidas l'avoient conservé quatre mois entiers au-delà du terme prescrit par la loi (*z*). Ils furent accusés & traduits en justice. Le dernier se défendit sans dignité: il eut recours aux prières. Épaminondas parut devant ses juges, avec la même tranquillité qu'à la tête de son armée. « La loi me condamne, leur dit-il; » je mérite la mort (*a*); je demande seulement » qu'on grave cette inscription sur mon tombeau: » Les Thébains ont fait mourir Épaminondas, » parce qu'à Leuctres il les força d'attaquer & de » vaincre ces Lacédémoniens qu'ils n'osoient pas » auparavant regarder en face; parce que sa victoire sauva sa patrie, & rendit la liberté à la » Grèce; parce que, sous sa conduite, les Thébains assiégèrent Lacédémone, qui s'estima trop » heureuse d'échapper à sa ruine; parce qu'il réta-

(*y*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 612. — (*z*) Plut. in Pelop. t. 1, p. 290. Nep. in Epam. cap. 7. — (*a*) Plut. de sui laude, t. 2, p. 540.

» blit Meſsène, & l'entoura de fortes murailles » (*b*). » Les aſſiſtans applaudirent au diſcours d'Épaminondas, & les juges n'oſèrent pas le condamner.

L'envie qui s'accroît par ſes défaites, crut avoir trouvé l'occaſion de l'humilier. Dans la diſtribution des emplois, le vainqueur de Leuctres fut chargé de veiller à la propreté des rues, & à l'entretien des égoûts de la ville. Il releva cette commiſſion, & montra, comme il l'avoit dit lui-même, qu'il ne faut pas juger des hommes par les places, mais des places par ceux qui les rempliſſent (*c*).

Pendant les ſix années qui ſe ſont écoulées depuis, nous avons vu plus d'une fois Épaminondas faire reſpecter les armes Thébaines dans le Péloponèſe, & Pélopidas les faire triompher en Theſſalie (*d*). Nous avons vu ce dernier choiſi pour arbitre entre deux frères qui ſe diſputoient le trône de Macédoine, terminer leurs différends, & rétablir la paix dans ce royaume (*e*); paſſer enſuite à la cour de Suze (*f*), où ſa réputation, qui l'avoit devancé, lui attira des diſtinctions brillantes *; déconcerter les meſures des députés d'Athènes & de Lacédémone, qui demandoient la protection du roi de

(*b*) Nep. in Epam. cap. 8. Ælian. lib. 13, cap. 42.
(*c*) Plut. de præcept. reip. t. 2, p. 811. — (*d*) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 616 et 624. Plut. in Pelopid. p. 291. Dodwell. annal. Xenoph. p. 280, 283. — (*e*) Plut. ibid.
(*f*) Xenoph. lib. 7, p. 610. Plut. ibid. p. 294.
* L'an 367 avant J. C. Dodwell. annal.

Perse; obtenir pour sa patrie un traité qui l'unissoit étroitement avec ce prince.

Il marcha l'année dernière * contre un tyran de Thessalie, nommé Alexandre, & périt dans le combat, en poursuivant l'ennemi qu'il avoit réduit à une fuite honteuse (*g*). Thèbes & les puissances alliées pleurèrent sa mort : Thèbes a perdu l'un de ses soutiens, mais Épaminondas lui reste. Il se propose de porter les derniers coups à Lacédémone. Toutes les républiques de la Grèce se partagent, forment des ligues, font des préparatifs immenses. On prétend que les Athéniens se joindront aux Lacédémoniens, & que cette union n'arrêtera point Epaminondas. Le printemps prochain décidera cette grande querelle. Tel fut le récit de Cléomède.

Après plusieurs jours de navigation heureuse, nous arrivâmes au Bosphore de Thrace. C'est le nom que l'on donne au canal dont Cléomède nous avoit parlé. L'abord en est dangereux ; les vents contraires y précipitent souvent les vaisseaux sur les côtes voisines (*h*), & les navigateurs n'y trouvent que la mort ou l'esclavage : car les habitans de cette contrée sont de vrais barbares, puisqu'ils sont cruels.

---

* L'an 364 avant J. C.

(*g*) Plut. in Pelop. pag. 296. Nep. in Pelop. cap. 5. Dodw. annal. Xenoph. p. 286. — (*h*) Voy. de Chard. t. 1, p. 100.

En entrant dans le canal (i)*, l'équipage adreſſa mille actions de grâces à Jupiter ſurnommé Urius, dont nous avions le temple à gauche, ſur la côte d'Aſie, & qui nous avoit préſervés des dangers d'une mer ſi orageuſe (k). Cependant je diſois à Timagène : Le Pont-Euxin reçoit, à ce qu'on prétend, près de 40 fleuves dont quelques-uns ſont très conſidérables, & ne pourroient s'échapper par une ſi foible iſſue (l). Que devient donc le prodigieux volume d'eau qui tombe jour & nuit dans ce vaſte réſervoir ? Vous en voyez couler ici une partie, répondit Timagène. Le reſte, réduit en vapeurs, doit être attiré par les rayons du ſoleil : car les eaux de cette mer étant plus douces, & par conſéquent plus légères que celles des autres, s'évaporent plus facilement (m). Que ſavons-nous ? Peut-être que ces abîmes dont nous parloit tantôt Cléomède, abſorbent une partie des eaux du Pont, & les conduiſent à des mers éloignées par des ſouterrains prolongés ſous le continent.

Le Boſphore de Thrace ſépare l'Europe de l'Aſie. Sa longueur, depuis le temple de Jupiter, juſqu'à la ville de Byzance où il finit, eſt de 120

(i) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 380 et 412.
* Voyez la carte du Bosphore de Thrace.
(k) Chisull. antiq. Asiat. pag. 61. — (l) Voyag. de Tournef. t. 2, p. 123. — (m) Arist. meteor. lib. 2, cap. 2, t. 1, p. 552.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0042
DFG

ſtades (*n*) *; ſa largeur varie : à l'entrée, elle eſt de 4 ſtades (*o*) **; à l'extrémité oppoſée, de 14 ***: en certains endroits, les eaux forment de grands baſſins, & des baies profondes (*p*).

De chaque côté, le terrain s'élève en amphithéâtre, & préſente les aſpects les plus agréables & les plus diverſifiés : des collines couvertes de bois, & des vallons fertiles, y ſont par intervalles un contraſte frappant avec les rochers qui tout-à-coup changent la direction du canal (*q*). On voit ſur les hauteurs, des monumens de la piété des peuples; ſur le rivage, des maiſons riantes, des ports tranquilles, des villes & des bourgs enrichis par le commerce, des ruiſſeaux qui apportent le tribut de leurs eaux. En certaines ſaiſons, ces tableaux ſont animés par quantité de bateaux deſtinés à la pêche, & de vaiſſeaux qui vont au Pont-Euxin, ou qui en rapportent les dépouilles.

Vers le milieu du canal, on nous montra l'en-

(*n*) Herodot. lib. 4, cap. 85, Polyb. lib. 4, p. 307 et 311. Arrian. peripl. p. 12, ap. Geogr. min. t. 1.

* 4 lieues 1340 toises.

(*o*) Herodot. ibid. Strab. lib. 2, p. 125.

** 378 toises.

*** 1323 toises. Les anciens diffèrent entre eux, et encore plus des modernes, sur ces mesures, ainſi que sur celles du Pont-Euxin, de la Propontide et de l'Hellespont. J'ai dû m'en tenir en général à celles d'Hérodote, qui étoient les plus connues à l'époque de ce voyage.

(*p*) Voyag. de Tournef. t. 2, p. 156. — (*q*) Id. ibid. pag. 125.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0043
DFG

droit où Darius, roi de Perse, fit passer sur un pont de bateaux 700,000 hommes qu'il conduisoit contre les Scythes. Le détroit, qui n'a plus que cinq stades de large *, s'y trouve resserré par un promontoire sur lequel est un temple de Mercure (r). Là, deux hommes placés, l'un en Asie, l'autre en Europe, peuvent s'entendre facilement (s). Bientôt après, nous apperçûmes la citadelle & les murs de Byzance, & nous entrâmes dans son port, après avoir laissé à gauche la petite ville de Chrysopolis, & reconnu du même côté celle de Chalcédoine.

---

* 472 toises et demie.
(r) Polyb. lib. 4, p. 311. Plin. lib. 4, cap. 24.
(s) Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 32, p. 635.

Fin du Chapitre premier.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0044
DFG

CHAPITRE II.

Description de Byzance. Voyage de cette ville à Lesbos. Le détroit de l'Hellespont. Colonies Grecques.

BYZANCE, fondée autrefois par les Mégariens (*a*), successivement rétablie par les Miléſiens (*b*) & par d'autres peuples de la Grèce (*c*), eſt ſituée ſur un promontoire dont la forme eſt à peu près triangulaire. Jamais ſituation plus heureuſe & plus impoſante. La vue, en parcourant l'horizon, ſe repoſe à droite ſur cette mer qu'on appelle Propontide; en face, au-delà d'un canal étroit, ſur les villes de Chalcédoine & de Chryſopolis; enſuite ſur le détroit du Boſphore; enfin, ſur des côteaux fertiles, & ſur un golphe qui ſert de port, & qui s'enfonce dans les terres juſqu'à la profondeur de 60 ſtades (*d*) *.

La citadelle occupe la pointe du promontoire: les murs de la ville ſont faits de groſſes pierres

(*a*) Steph. in Βυζάν. Eustath. in Dionys. v. 804.
(*b*) Vell. Paterc. lib. 2, cap. 15. — (*c*) Amm. Marcell. lib. 22, cap. 8, pag. 308. Justin. lib. 9, cap. 1.
(*d*) Strab. lib. 7, p. 320.
* Deux lieues un quart.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0045
DFG

quarrées, tellement jointes qu'ils semblent ne former qu'un seul bloc (*e*) : ils sont très-élevés du côté de la terre, beaucoup moins des autres côtés, parce qu'ils sont naturellement défendus par la violence des flots, & en certains endroits par des rochers sur lesquels ils sont construits, & qui avancent dans la mer (*f*).

Outre un gymnase (*g*) & plusieurs espèces d'édifices publics, on trouve dans cette ville toutes les commodités qu'un peuple riche & nombreux (*h*) peut se procurer. Il s'assemble dans une place assez vaste pour y mettre une petite armée en bataille (*i*). Il y confirme ou rejette les décrets d'un sénat plus éclairé que lui (*k*). Cette inconséquence m'a frappé dans plusieurs villes de la Grèce; & je me suis souvent rappelé le mot d'Anacharsis à Solon : « Parmi vous, ce sont les sages qui discutent, » & les fous qui décident (*l*). »

Le territoire de Byzance produit une grande abondance de grains & de fruits (*m*), trop souvent exposés aux incursions des Thraces qui habitent les villages voisins (*n*). On pêche, jusques dans le

---

(*e*) Dio. hist. Rom. lib. 74, p. 1251. Herodian. lib. 3, in init. — (*f*) Dio. ibid. Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, pag. 395. — (*g*) Arist. de cur. rei famil. t. 2, p. 502. (*h*) Diod. Sic. lib. 13, p. 190. — (*i*) Xenoph. ibid. Zozim. lib. 2, p. 687. — (*k*) Demosth. de cor. p. 487. (*l*) Plut. in Solon. t. 1, p. 81. — (*m*) Polyb. lib. 4, p. 313. Herodian. lib. 3, in init. Tacit. annal lib. 12, cap. 63. — (*n*) Xenoph. exped. Cyr. p. 398. Polyb. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0046
DFG

port même (*o*), une quantité surprenante de poissons ; en automne, lorsqu'ils descendent du Pont-Euxin dans les mers inférieures ; au printemps, lorsqu'ils reviennent au Pont (*p*) : cette pêche & les salaisons grossissent les revenus de la ville (*q*), d'ailleurs remplie de négocians, & florissante par un commerce actif & soutenu. Son port inaccessible aux tempêtes, attire les vaisseaux de tous les peuples de la Grèce : sa position à la tête du détroit, la met à portée d'arrêter ou de soumettre à de gros droits ceux qui trafiquent au Pont-Euxin (*r*), & d'affamer les nations qui en tirent leur subsistance. Delà, les efforts qu'ont faits les Athéniens & les Lacédémoniens, pour l'engager dans leurs intérêts. Elle étoit alors alliée des premiers (*s*).

Cléomède avoit pris de la saline à Panticapée (*t*) ; mais comme celle de Byzance est plus estimée (*u*), il acheva de s'en approvisionner ; & après qu'il eut terminé ses affaires, nous sortîmes du port, & nous entrâmes dans la Propontide. La largeur de cette mer (*x*) est, à ce qu'on prétend,

---

(*o*) Strab. lib. 7, p. 320. Athen. lib. 3, cap. 25, p. 116. Pet. Gill. præf. ad. urb. descript. — (*p*) Arist. hist. anim. lib. 6, cap. 17, t. 1, p. 874 ; lib. 8, cap. 19, t. 1, p. 913. Plin. lib. 9, cap. 15, t. 1, p. 507. Tacit. annal. lib. 12, cap. 63. — (*q*) Arist. de cur. rei famil. t. 2, p. 502. — (*r*) Demosth. in Leptin. p. 549. Id. in Polycl. p. 1084. Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 542. — (*s*) Diod. Sic. lib. 16, p. 412. — (*t*) Demosth. in Lacr. p. 953.

(*u*) Athen. lib. 3, pag. 117 et 120. — (*x*) Herodot. lib. 4, cap. 86.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0047
DFG

de 500 stades *; sa longueur, de 1400 †. Sur ses bords, s'élèvent plusieurs villes célèbres, fondées ou conquises par les Grecs : d'un côté, Selymbrie, Périnthe, Byzanthe ; de l'autre, Astacus en Bithynie, Cyzique en Mysie.

Les mers que nous avions parcourues, offroient sur leurs rivages plusieurs établissemens formés par les peuples de la Grèce. J'en devois trouver d'autres dans l'Hellespont, & sans doute dans des mers plus éloignées. Quels furent les motifs de ces émigrations ? De quel côté furent-elles dirigées ? Les colonies ont-elles conservé des relations avec leurs métropoles ? Cléomède étendit quelques cartes sous mes yeux ; & Timagène s'empressa de répondre à mes questions.

La Grèce, me dit-il, est une presque-île bornée, à l'occident, par la mer Ionienne ; à l'orient, par la mer Égée. Elle comprend aujourd'hui le Péloponèse, l'Attique, la Phocide, la Béotie, la Thessalie, l'Étholie, l'Acarnanie, une partie de l'Épire, & quelques autres petites provinces. C'est là que parmi plusieurs villes florissantes, on distingue Lacédémone, Corinthe, Athènes & Thèbes.

Ce pays est d'une très-médiocre étendue ¶, en général stérile, & presque par-tout hérissé de mon-

* Près de 19 lieues.
† Près de 53 lieues.
¶ Environ 1900 lieues quarrées.

tagnes.

tagnes. Les sauvages qui l'habitoient autrefois, se réunirent par le besoin, & dans la suite des temps se répandirent en différentes contrées. Jetons un coup-d'œil rapide sur l'état actuel de nos possessions.

A l'occident nous occupons les îles voisines, telles que Zacynthe, Céphalénie, Corcyre; nous avons même quelques établissemens sur les côtes de l'Illyrie. Plus loin, nous avons formé des sociétés nombreuses & puissantes dans la partie méridionale de l'Italie, & dans presque toute la Sicile. Plus loin encore, au pays des Celtes, vous trouverez Marseille fondée par les Phocéens, mère de plusieurs colonies établies sur les côtes voisines; Marseille, qui doit s'enorgueillir de s'être donné des lois sages, d'avoir vaincu les Carthaginois (y), & de faire fleurir dans une région barbare les sciences & les arts de la Grèce.

En Afrique, l'opulente ville de Cyrène, capitale d'un royaume de même nom, & celle de Naucratis, située à l'une des embouchures du Nil, sont sous notre domination.

En revenant vers le nord, vous nous trouverez en possession de presque toute l'île de Chypre, de celles des Rhodes & de Crète, de celles de la mer Égée, d'une grande partie des bords de l'Asie opposés à ces îles, de ceux de l'Hellespont, de

(y) Thucyd. lib. 1, cap. 13.

plusieurs côtes de la Propontide & du Pont-Euxin.

Par une suite de leur position, les Athéniens portèrent leurs colonies à l'orient, & les peuples du Péloponèse, à l'occident de la Grèce (ז). Les habitans de l'Ionie & de plusieurs îles de la mer Égée, sont Athéniens d'origine. Plusieurs villes ont été fondées par les Corinthiens en Sicile, & par les Lacédémoniens dans la grande Grèce.

L'excès de population dans un canton, l'ambition dans les chefs (*a*), l'amour de la liberté dans les particuliers, des maladies contagieuses & fréquentes, des oracles imposteurs, des vœux indiscrets, donnèrent lieu à plusieurs émigrations; des vues de commerce & de politique occasionnèrent les plus récentes. Les unes & les autres ont ajouté de nouveaux pays à la Grèce, & introduit dans le droit public les lois de la nature & du sentiment (*b*).

Les liens qui unissent des enfans à ceux dont ils tiennent le jour, subsistent entre les colonies & les villes qui les ont fondées (*c*). Elles prennent, sous leurs différens rapports, les noms tendres & respectables de fille, de sœur, de mère, d'aïeule; &

(ז) Id. ibid. cap. 12. — (*a*) Herodot. lib. 5, cap. 42. (*b*) Bougainv. dissert. sur les métr. & les col. p. 18. Spanh. de præst num. p. 580. Ste. Croix, de l'Etat des Colonies des anciens peuples, p. 65. — (*c*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 754.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0050
DFG

de ces divers titres, naiſſent leurs engagemens réciproques (*d*).

La métropole doit naturellement protéger ſes colonies, qui, de leur côté, ſe font un devoir de voler à ſon ſecours, quand elle eſt attaquée. C'eſt de ſa main que ſouvent elles reçoivent leurs prêtres, leurs magiſtrats (*e*), leurs généraux; elles adoptent ou conſervent ſes lois, ſes uſages & le culte de ſes dieux; elles envoient tous les ans dans ſes temples, les prémices de leurs moiſſons. Ses citoyens ont chez elles la première part dans la diſtribution des victimes, & les places les plus diſtinguées dans les jeux & dans les aſſemblées du peuple (*f*).

Tant de prérogatives accordées à la métropole, ne rendent point ſon autorité odieuſe. Les colonies ſont libres dans leur dépendance, comme les enfans le ſont dans les hommages qu'ils rendent à des parens dignes de leur tendreſſe. Tel eſt du moins l'eſprit qui devroit animer la plupart des villes de la Grèce, & faire regarder Athènes, Lacédémone & Corinthe, comme les mères ou les tiges de trois nombreuſes familles diſperſées dans les trois parties du monde. Mais les mêmes cauſes qui, parmi les particuliers, éteignent les ſentimens de la nature, jettent tous les jours le trouble dans ces familles de

(*d*) Spanh. ibid. p. 575. — (*e*) Thucyd. lib. 1, cap. 56.
(*f*) Spanh. de præst. num. p. 580. Bougainv. dissert. sur les métr. et les col. p. 36.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0051
DFG

villes ; & la violation apparente ou réelle de leurs devoirs mutuels, n'eſt que trop ſouvent devenue le prétexte ou le motif des guerres qui ont déchiré la Grèce (*g*).

Les lois dont je viens de parler, n'obligent que les colonies qui ſe ſont expatriées par ordre ou de l'aveu de leur métropole : les autres, & ſur-tout celles qui ſont éloignées, ſe bornent à conſerver un tendre ſouvenir pour les lieux de leur origine. Les premières ne ſont, pour la plupart, que des entrepôts utiles ou néceſſaires au commerce de la mère patrie ; trop heureuſes, lorſque les peuples qu'elles ont repouſſés dans les terres, les laiſſent tranquilles, ou conſentent à l'échange de leurs marchandiſes. Ici, par exemple, les Grecs ſe ſont établis ſur les rivages de la mer : par-delà, nous avons à droite les campagnes fertiles de la Thrace ; à gauche, les limites du grand empire des Perſes, occupées par les Bithyniens & pas les Myſiens. Ces derniers s'étendent le long de l'Helleſpont où nous allons entrer *.

Ce détroit étoit le troiſième que je trouvois ſur ma route, depuis que j'avois quitté la Scythie. Sa longueur eſt de 400 ſtades (*h*) †. Nous le parcourûmes en peu de temps. Le vent étoit favorable,

(*g*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 754.
* Voyez la carte de l'Helleſpont.
(*h*) Herodot. lib. 4, cap. 85.
† 15 lieues 300 toiſes.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0052
DFG

le courant rapide : les bords de la rivière, car c'eſt le nom qu'on peut donner à ce bras de mer, ſont entrecoupés de collines, & couverts de villes & de hameaux. Nous apperçûmes, d'un, côté la ville de Lampſaque, dont le territoire eſt renommé pour ſes vignobles (*i*) ; de l'autre, l'embouchure d'une petite rivière nommée Ægos-Potamos, où Lyſander remporta cette célèbre victoire qui termina la guerre du Péloponèſe. Plus loin, ſont les villes de Seſtos & d'Abydos, preſque en face l'une de l'autre. Près de la première, eſt la tour de Héro (*k*). C'eſt là, me dit-on, qu'une jeune prêtreſſe de Vénus ſe précipita dans les flots. Ils venoient d'engloutir Léandre ſon amant, qui, pour ſe rendre auprès d'elle, étoit obligé de traverſer le canal à la nage (*l*).

Ici, diſoit-on encore, le détroit n'a plus que 7 ſtades de largeur (*m*). Xerxès, à la tête de la plus formidable des armées, y traverſa la mer ſur un double pont qu'il avoit fait conſtruire. Il y repaſſa peu de temps après, dans un bateau de pêcheur. De ce côté-ci, eſt le tombeau d'Hécube ; de l'autre, celui d'Ajax. Voici le port d'où la flotte d'Agamemnon ſe rendit en Aſie ; & voilà les côtes du royaume de Priam.

(*i*) Strab. lib. 13, p. 589. — (*k*) Id. ibid. p. 591.
(*l*) Mela, lib. 1, cap. 19; lib. 2, cap. 2. Virg. georg. lib. 3, v. 258. Ovid. amor. lib. 2, eleg. 16, v. 31.
(*m*) Herodot. lib. 4, cap. 85.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0053
DFG

Nous étions alors à l'extrémité du détroit: j'étois tout plein d'Homère & de ses passions: je demandai avec instance que l'on me mît à terre. Je m'élançai sur le rivage. Je vis Vulcain verser des torrens de flammes sur les vagues écumantes du Scamandre soulevé contre Achille. Je m'approchai des portes de la ville, & mon cœur fut déchiré des tendres adieux d'Andromaque & d'Hector. Je vis sur le mont Ida Pâris adjuger le prix de la beauté à la mère des amours. J'y vis arriver Junon: la terre fourioit en sa présence; les fleurs naissoient sous ses pas: elle avoit la ceinture de Vénus. Jamais elle ne mérita mieux d'être appelée la reine des dieux.

Mais une si douce illusion ne tarda pas à se dissiper, & je ne pus reconnoître les lieux immortalisés par les poèmes d'Homère. Il ne reste aucun vestige de la ville de Troie; ses ruines mêmes ont disparu (*n*). Des atterrissemens & des tremblemens de terre ont changé toute la face de cette contrée (*o*)

Je remontai sur le vaisseau, & je tressaillis de joie en apprenant que notre voyage alloit finir, que nous étions sur la mer Égée, & que le lendemain nous serions à Mytilène, une des principales villes de Lesbos.

(*n*) Lucan. pharsal. lib. 9, v. 969. — (*o*) Herodot. lib. 2, cap. 10. Strab. lib. 1, p. 58. Wood an ess. on the orig. etc. p. 308.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0054
DFG

Nous laissâmes à droite les îles d'Imbros, de Samothrace, de Thasos; la dernière célèbre par ses mines d'or (*p*), la seconde par la sainteté de ses mystères. Sur le soir, nous apperçûmes du côté de Lemnos que nous venions de reconnoître à l'ouest, des flammes qui s'élevoient par intervalles dans les airs. On me dit qu'elles s'échappoient du sommet d'une montagne (*q*), que l'île étoit pleine de feux souterrains, qu'on y trouvoit des sources d'eaux chaudes (*r*), & que les anciens Grecs n'avoient pas rapporté ces effets à des causes naturelles : Vulcain, disoient-ils, a établi un de ses ateliers à Lemnos; les Cyclopes y forgent les foudres de Jupiter. Au bruit sourd qui accompagne quelquefois l'éruption des flammes, le peuple croit entendre les coups de marteau.

Vers le milieu de la nuit, nous côtoyâmes l'île de Ténédos. Au point du jour nous entrâmes dans le canal qui sépare Lesbos du continent voisin (*s*). Bientôt après nous nous trouvâmes en face de Mytilène, & nous vîmes dans la campagne une procession qui s'avançoit lentement vers un temple que nous distinguions dans le lointain. C'étoit celui d'Apollon dont on célébroit la fête (*t*). Des voix éclatantes faisoient retentir les airs de leurs chants.

(*p*) Herodot. lib. 6, cap. 46. — (*q*) Boch. geog. sacr. lib. 1, cap. 12, p. 399. — (*r*) Eust. in iliad. lib. 1, p. 157. (*s*) Voy. de Tournef. t. 1, p. 392. — (*t*) Thucyd. lib. 3, cap. 3.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0055
DFG

Le jour étoit ſerein ; un doux zéphir ſe jouoit dans nos voiles. Ravi de ce ſpectacle, je ne m'apperçus pas que nous étions dans le port. Cléomède trouva ſur le rivage ſes parens & ſes amis, qui le reçurent avec des tranſports de joie. Avec eux s'étoit aſſemblé un peuple de matelots & d'ouvriers dont j'attirai les regards. On demandoit avec une curioſité turbulente qui j'étois, d'où je venois, où j'allois. Nous logeâmes chez Cléomède qui s'étoit chargé du ſoin de nous faire paſſer dans le continent de la Grèce.

Fin du Chapitre ſecond.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Description de Lesbos. Pittacus, Alcée, Sapho.

QUELQUE impatience qu'eût Timagène de revoir sa patrie, nous attendîmes pendant plus d'un mois le départ d'un vaisseau qui devoit nous transporter à Chalcis, capitale de l'Eubée. Je profitai de ce temps pour m'instruire de tout ce qui concerne le pays que j'habitois.

On donne à Lesbos 1100 stades (*a*) de tour *. L'intérieur de l'île, sur-tout dans les parties de l'est & de l'oueſt, est coupé par des chaines de montagnes & de collines; les unes couvertes de vignes; les autres, de hêtres, de cyprès & de pins (*b*); d'autres, qui fournissent un marbre commun & peu estimé (*c*). Les plaines qu'elles laissent dans leurs intervalles, produisent du blé en abondance (*d*). On trouve en plusieurs endroits des sources d'eaux chaudes (*e*), des agates, & différentes

(*a*) Strab. lib. 13. p. 617.
* 41 lieues 1450 toises.
(*b*) Bened. Bordone Isolario, lib. 2, p. 58. Porcacchi. Isole piu famos. lib. 2, p. 128. Rich. Pococ. descript. of the East, t. 2, part. 2, p. 16. — (*c*) Plin. lib. 36, cap. 6, t. 2, pag 731. — (*d*) Pococ. descript. of the East t. 2, p. 20. — (*e*) Id. ibid.

pierres précieuses (*f*); presque par-tout des myrtes, des oliviers, des figuiers; mais la principale richesse des habitans consiste dans leurs vins, qu'en différens pays on préfère à tous ceux de la Grèce (*g*).

Le long des côtes, la nature a creusé des baies, autour desquelles se sont élevées des villes que l'art a fortifiées, & que le commerce a rendues florissantes. Telles sont Mytilène, Pyrrha, Méthymne, Arisba, Eressus, Antissa (*h*). Leur histoire n'offre qu'une suite de révolutions. Après avoir pendant long-temps joui de la liberté, ou gémi dans la servitude, elles secouèrent le joug des Perses, du temps de Xerxès; & pendant la guerre du Péloponèse, elles se détachèrent plus d'une fois de l'alliance des Athéniens (*i*); mais elles furent toujours forcées d'y rentrer, & elles y sont encore aujourd'hui. Une de ces défections eut des suites aussi funestes que la cause en avoit été légère.

Un des principaux citoyens de Mytilène n'ayant pu obtenir pour ses fils, deux riches héritières, sema la division parmi les habitans de cette ville, les accusa de vouloir se joindre aux Lacédémoniens, & fit si bien par ses intrigues, qu'Athènes envoya

(*f*) Plin. lib. 37, cap. 10, t. 2, pag. 787 et 792.
(*g*) Clearch. ap. Athen. lib. 1, c. 22, p. 28. Archest. ap. eumd. lib. 1, cap. 23, p. 29. Id. lib. 3, p. 92. Plin. lib. 14, c. 7, t. 2, p. 717. Ælian. var. hist. lib. 12, c. 31.
(*h*) Herodot. lib. 1, cap. 151. Strab. lib. 13, p. 618.
(*i*) Thucyd. lib. 3, cap. 2.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0058
DFG

une flotte à Lesbos pour prévenir ou punir cet outrage (*k*). Les villes voisines, à l'exception de Méthymne, s'armèrent vainement en faveur de leur alliée. Les Athéniens les soumirent en peu de temps, prirent Mytilène, rasèrent ses murailles, s'emparèrent de ses vaisseaux, & mirent à mort les principaux habitans au nombre de mille (*l*). On ne respecta que le territoire de Méthymne; le reste de l'île fut divisé en 3000 portions : on en consacra 300 au culte des dieux; les autres furent tirées au sort, & distribuées à des Athéniens qui, ne pouvant les cultiver eux-mêmes, les affermèrent aux anciens propriétaires, à deux mines par portion : ce qui produisit tous les ans, pour les nouveaux possesseurs, une somme de 90 talens *.

Depuis cette époque fatale, Mytilène, après avoir réparé ses pertes, & relevé ses murailles (*m*), est parvenue au même degré de splendeur dont elle avoit joui pendant plusieurs siècles (*n*). La grandeur de son enceinte, la beauté de ses édifices, le nombre & l'opulence de ses habitans (*o*), la font regarder comme la capitale de Lesbos. L'ancienne ville, construite dans une petite île, est

(*k*) Arist. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, pag. 390.
(*l*) Thucyd. lib. 3, c. 50. Diod. Sic. lib. 12, t. 2, p. 108.
* 486,000 livres.
(*m*) Diod. Sic. lib. 17, t. 2, p. 509. — (*n*) Plin. lib. 5, t. 1, p. 288. — (*o*) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, pag. 445. Strab. lib. 13, p. 616 et 617. Cicer. de leg. agr. orat. 2, cap. 16, t. 5, p. 119.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0059
DFG

séparée de la nouvelle par un bras de mer (*p*). Cette dernière se prolonge le long du rivage, dans une plaine bornée par des collines couvertes de vignes & d'oliviers (*q*), au-delà desquelles s'étend un territoire très-fertile & très-peuplé. Mais, quelque heureuse que paroisse la position de Mytilène, il y règne des vents qui en rendent le séjour quelquefois insupportable. Ceux du midi & du nord-oueſt y produisent différentes maladies; & le vent du nord qui les guérit est si froid, qu'on a de la peine, quand il souffle, à se tenir dans les places & dans les rues (*r*). Son commerce attire beaucoup de vaisseaux étrangers dans ses ports, situés l'un au nord, l'autre au midi de la ville. Le premier, plus grand & plus profond que le second, est garanti de la fureur des vents & des flots par un môle ou une jetée de gros rochers (*s*).

Lesbos est le séjour des plaisirs, ou plutôt de la licence la plus effrénée (*t*). Les habitans ont sur la morale des principes qui se courbent à volonté, & se prêtent aux circonstances avec la même facilité que certaines règles de plomb dont se servent leurs architectes (*u*) *. Rien peut-être ne m'a autant

(*p*) Diod. Sic. lib. 13, t. 2, pag. 201. — (*q*) Long. pastor. lib. 1, in init. Pococ. t. 2, part. 2, pag. 15.

(*r*) Vitruv. lib. 1, cap. 6. — (*s*) Diod. Sic. lib. 13, t. 2, p. 200. Strab. lib. 13, p. 617. Pococ. t. 2, part. 2, p. 15. — (*t*) Athen. lib. 10, p. 438. Lucian. dial. 5, t. 3, p. 289 — (*u*) Arist. de mor. lib. 5, cap. 14, t. 2, p. 72.

* Ces règles servoient à mesurer toutes les espèces de surfaces planes & courbes.

surpris dans le cours de mes voyages qu'une pareille dissolution, & les changemens passagers qu'elle opéra dans mon ame. J'avois reçu sans examen les impressions de l'enfance; & ma raison, formée sur la foi & sur l'exemple de celle des autres, se trouva tout-à-coup étrangère chez un peuple plus éclairé. Il régnoit dans ce nouveau monde une liberté d'idées & de sentimens qui m'affligea d'abord; mais insensiblement les hommes m'apprirent à rougir de ma sobriété, & les femmes de ma retenue. Mes progrès furent moins rapides dans la politesse des manières & du langage; j'étois comme un arbre qu'on transporteroit d'une forêt dans un jardin, & dont les branches ne pourroient qu'à la longue se plier au gré du jardinier.

Pendant le cours de cette éducation, je m'occupois des personnages célèbres que Lesbos a produits. Je placerai à la tête des noms les plus distingués, celui de Pittacus, que la Grèce a mis au nombre de ses sages (*x*).

Plus de deux siècles écoulés depuis sa mort, n'ont fait qu'ajouter un nouvel éclat à sa gloire. Par sa valeur & par sa prudence, il délivra Mytilène, sa patrie, des tyrans qui l'opprimoient, de la guerre qu'elle soutenoit contre les Athéniens, & des divisions intestines dont elle étoit déchirée (*y*). Quand le pouvoir qu'elle exerçoit sur elle-

(*x*) Plat. in Protag. t. 1, p. 343, et alii. — (*y*) Diod.

même, & sur toute l'île, fut déposé entre ses mains, il ne l'accepta que pour rétablir la paix dans son sein, & lui donner les lois dont elle avoit besoin (ζ). Il en est une qui a mérité l'attention des philosophes (*a*); c'est celle qui inflige une double peine aux fautes commises dans l'ivresse. Elle ne paroissoit pas proportionnée au délit; mais il étoit nécessaire d'ôter le prétexte de l'ignorance aux excès où l'amour du vin précipitoit les Lesbiens. L'ouvrage de sa législation étant achevé, il résolut de consacrer le reste de ses jours à l'étude de la sagesse (*b*), & abdiqua sans faste le pouvoir souverain. On lui en demanda la raison. Il répondit : J'ai été effrayé de voir Périandre de Corinthe devenir le tyran de ses sujets, après en avoir été le père (*c*). Il est trop difficile d'être toujours vertueux (*d*).

La musique & la poésie ont fait de si grands progrès à Lesbos, que bien qu'on y parle une langue moins pure qu'à Athènes (*e*), les Grecs disent encore tous les jours qu'aux funérailles des

---

excerpt. p. 234, in excerpt. Vales. Strab. l. 13, pag. 600. Plut. de malign. Herod. t. 2, p. 858. Polyæn. strat. l. 1, cap. 25. — (ζ) Arist. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 357. Laert. lib. 1, §. 75. — (*a*) Arist. ibid. l. 2, c. 12, t. 2, p. 337. Id. de mor. lib. 3, c. 7, t. 2, p. 34. Id. rhetor. lib. 2, cap. 25, t. 2, pag. 582. Diog. Laert. ibid. §. 76, t. 1. — (*b*) Plat. Hipp. maj. t. 2, p. 281. Diog. Laert. ibid. §. 75. — (*c*) Zenob. cent. 6, prov. 38.

(*d*) Plat. in Protag. t. 1, pag. 339. — (*e*) Plat. in Protag. t. 1, p. 341.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0062
DFG

Lesbiens, les Muſes en deuil font retentir les airs de leurs gémiſſemens (*f*). Cette île poſſède une école de muſique qui remonteroit aux ſiècles les plus reculés, s'il en falloit croire une tradition dont je fus inſtruit à Méthymne. J'ai quelque honte de la rapporter. Cependant, pour connoître parfaitement les Grecs, il eſt bon d'enviſager quelquefois les fictions dont leurs annales ſont embellies ou défigurées. On retrouve en effet dans l'hiſtoire de ce peuple le caractère de ſes paſſions, & dans ſes fables celui de ſon eſprit.

Orphée, dont les chants opéroient tant de prodiges, ayant été mis en pièces par les bacchantes, ſa tête & ſa lyre furent jetées dans l'Hèbre, fleuve de Thrace, & tranſportées par les flots de la mer, juſqu'aux rivages de Méthymne (*g*). Pendant le trajet, la voix d'Orphée faiſoit entendre des ſons touchans, & ſoutenus par ceux de la lyre, dont le vent agitoit doucement les cordes (*h*). Les habitans de Méthymne enſevelirent cette tête dans un endroit qu'on me montra, & ſuſpendirent la lyre au temple d'Apollon. Le Dieu, pour les récompenſer, leur inſpira le goût de la muſique, & fit éclore parmi eux une foule de talens (*i*). Pendant

(*f*) Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 7, pag. 338.
(*g*) Ovid. métam. lib. 11, v. 55. Phylarg. in georg. Virg. lib. 4, v. 523. Euſtat. in Dionys. v. 536.
(*h*) Lucian. adv. indoct. t. 3, pag. 109. — (*i*) Hygin. aſtron. poet. lib. 2, cap. 7.

que le prêtre d'Apollon nous faisoit ce récit, un citoyen de Méthymne observa que les muses avoient enterré le corps d'Orphée dans un canton de la Thrace (*k*), & qu'aux environs de son tombeau, les rossignols avoient une voix plus mélodieuse que par-tout ailleurs (*l*).

Lesbos a produit une succession d'hommes à talens, qui se sont transmis l'honneur de surpasser les autres musiciens de la Grèce dans l'art de jouer de la cythare (*m*). Les noms d'Arion de Méthymne & de Terpandre d'Antissa, décorent cette liste nombreuse.

Le premier, qui vivoit il y a environ 300 ans (*n*), a laissé un recueil de poésies (*o*) qu'il chantoit au son de sa lyre, comme faisoient alors tous les poètes. Après avoir inventé, ou du moins perfectionné les dithyrambes (*p*), espèce de poésie dont je parlerai dans la suite, il les accompagna de danses en rond (*q*), usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Périandre, tyran de Corinthe, l'arrêta long-temps dans cette ville. Il en partit pour se rendre en Sicile, où il remporta le prix dans un combat de musique (*r*).

(*k*) Id. ibid. — (*l*) Pausan. lib. 9, pag. 769.
(*m*) Plut. de mus. t. 2, p. 1133. — (*n*) Solin. cap. 7.
(*o*) Suid. in Ἀρίων. — (*p*) Herodot. lib. 1, cap. 23. Schol. Pind. in olymp. 13, v. 25. — (*q*) Hellan. et Dicæar. ap. schol. Aristoph. in av. v. 1403. — (*r*) Solin. cap. 7.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0064
DFG

S'étant ensuite embarqué à Tarente sur un vaisseau Corinthien, les matelots résolurent de le jeter à la mer, pour profiter de ses dépouilles. Il s'y précipita lui-même après avoir vainement tenté de les fléchir par la beauté de sa voix (*s*). Un dauphin plus sensible le transporta, dit-on, au promontoire de Ténare : espèce de prodige dont on a voulu me prouver la possibilité par des raisons & par des exemples. Le fait attesté par Arion, dans une de ses hymnes (*t*), conservé dans la tradition des Lesbiens, me fut confirmé à Corinthe, où l'on dit que Périandre avoit fait mettre à mort les matelots (*u*). J'ai vu moi-même à Ténare (*x*), sur l'Hélicon (*y*), & en d'autres endroits, la statue de ce poète toujours représenté sur un dauphin. Ajoutons que non-seulement les dauphins paroissent être sensibles à la musique (*z*), capables de reconnoissance, amis de l'homme (*a*), mais qu'ils ont encore renouvelé plus d'une fois la scène touchante dont je viens de parler (*b*). Ils garantirent du naufrage Taras fondateur de Tarente;

(*s*) Herodot. ibid. cap. 24. Oppian. Halieut. lib. 5, v. 450. Plin. lib. 9, cap. 8, t. 1, p. 502. Solin. cap. 12. (*t*) Ælian. hist. anim. lib. 12, cap. 45. — (*u*) Herodot. lib. 1, cap 24. — (*x*) Id. ibid. Dion. Chrysost. orat. 37, p. 455. Gell. lib. 16, cap. 19. — (*y*) Pausan. lib. 9, cap. 30, pag. 767. — (*z*) Arion. ap. Ælian. ibid. Plin. lib. 9, cap. 8, t. 1, p. 502. — (*a*) Arist. hist. anim. lib. 9, cap. 48, t. 1, p. 954. Ælian. ibid. lib. 6, cap. 15. (*b*) Plin. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 13, pag. 831.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0065
DFG

& Aristote (c) me fit remarquer un jour que les habitans de cette ville avoient consigné ce fait sur leur monnoie *.

Terpandre (d) vivoit à-peu-près dans le même temps qu'Arion. Il remporta plus d'une fois le prix dans les jeux publics de la Grèce (e); mais ses véritables victoires furent ses découvertes. Il ajouta trois cordes à la lyre, qui auparavant n'en avoit que quatre (f); composa pour divers instrumens des airs qui servirent de modèles (g); introduisit de nouveaux rhythmes dans la poésie (h), & mit une action, & par conséquent un intérêt, dans les hymnes qui concouroient aux combats de musique (i). On lui doit savoir gré d'avoir fixé par des notes le chant qui convenoit aux poésies d'Homère (k). Les Lacédémoniens l'appellent par excellence le Chantre de Lesbos (l), & les autres Grecs conservent pour lui l'estime profonde dont ils honorenr les talens qui contribuent à leurs plaisirs..

(c) Arist. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, §. 80.

* Les médailles de Tarente représentent en effet un homme sur un dauphin, tenant une lyre dans ses mains.

(d) Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 234. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 10, p. 213. — (e) Plut. de mus t. 2, p. 1132. Athen. lib. 14, cap. 4, p. 635. — (f) Terp. ap. Eucl. introd. harm. p. 19; in autor. antiq. mus. t. 1, Strab. lib. 13, p. 618. — (g) Plut. ibid. Marm. Oxon. epoch. 35. — (h) Plut. ibid. p. 1135. — (i) Poll. lib. 4, cap. 9, §. 66. — (k) Plut. ibid. p. 1132. — (l) Id. de ser. num. vind. t. 2, p. 558.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0066
DFG

Environ 50 ans après Terpandre, floriſſoient à Mytilène Alcée & Sapho, tous deux placés au premier rang des poètes lyriques. Alcée (*m*) étoit né avec un eſprit inquiet & turbulent. Il parut d'abord ſe deſtiner à la profeſſion des armes qu'il préféroit à toutes les autres. Sa maiſon étoit remplie d'épées, de caſques, de boucliers, de cuiraſſes (*n*); mais à la première occaſion, il prit honteuſement la fuite; & les Athéniens, après leur victoire, le couvrirent d'opprobre, en ſuſpendant ſes armes au temple de Minerve à Sigée (*o*). Il profeſſoit hautement l'amour de la liberté, & fut ſoupçonné de nourrir en ſecret le deſir de la détruire (*p*). Il ſe joignit, avec ſes frères, à Pittacus, pour chaſſer Mélanchrus, tyran de Mytilène (*q*); & aux mécontens, pour s'élever contre l'adminiſtration de Pittacus. L'excès & la groſſièreté des injures qu'il vomit contre ce prince (*r*), n'atteſtèrent que ſa jalouſie. Il fut banni de Mytilène; il revint quelque temps après à la tête des exilés (*s*), & tomba entre les mains de ſon rival, qui ſe vengea d'une manière éclatante, en lui pardonnant (*t*).

La poéſie, l'amour & le vin le conſolèrent de

(*m*) Fabric. bibl. Græc. t. 1, pag. 503. — (*n*) Alcm. ap Athen. lib. 14, p. 627. — (*o*) Herodot. lib. 5, c. 95. (*p*) Strab. lib. 13, p. 617. — (*q*) Diog. Laert lib. 1, §. 74. — (*r*) Id. ibid. §. 81. Menag. not. in Diog. Laert. (*s*) Arist. de rep. lib. 3, cap. 14. — (*t*) Diog. Laert. ibid. §. 76.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0067
DFG

ſes diſgraces. Il avoit dans ſes premiers écrits exhalé ſa haîne contre la tyrannie. Il chanta depuis les dieux (*u*), & ſur-tout ceux qui préſident aux plaiſirs (*x*); il chanta ſes amours, ſes travaux guerriers, ſes voyages & les malheurs de l'exil (*y*). Son génie avoit beſoin d'être excité par l'intempérance (*z*); & c'étoit dans une ſorte d'ivreſſe qu'il compoſoit ces ouvrages qui ont fait l'admiration de la poſtérité (*a*). Son ſtyle, toujours aſſorti aux matières qu'il traite, n'a d'autres défauts que ceux de la langue qu'on parle à Lesbos. Il réunit la douceur à la force, la richeſſe à la préciſion & à la clarté; il s'élève preſque à la hauteur d'Homère, lorſqu'il s'agit de décrire des combats, & d'épouvanter un tyran (*b*).

Alcée avoit conçu de l'amour pour Sapho. Il lui écrivit un jour: Je voudrois m'expliquer, mais la honte me retient. Votre front n'auroit pas à rougir, lui répondit-elle, ſi votre cœur n'étoit pas coupable (*c*).

Sapho diſoit: J'ai reçu en partage l'amour des plaiſirs & de la vertu (*d*). Sans elle, rien de ſi dangereux que la richeſſe; & le bonheur conſiſte

---

(*u*) Fabric. bibl. Græc. t. 1, pag. 563. — (*x*) Horat. lib. 1, od. 32. — (*y*) Alcæi carm. Horat. lib. 2, od. 13.
(*z*) Athen. lib. 10, cap. 7, p. 429. — (*a*) Dion. Halic. de struct. orat. t. 5, pag. 187. — (*b*) Id. de cens. ver. script. t. 5, pag. 421. Quintil. lib. 10, c. 1, pag. 631.
(*c*) Arist. rhetor. lib. 1, cap. 9, t. 2, pag. 531.
(*d*) Sapph. ap. Athen. lib. 15, p. 687.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0068
DFG

dans la réunion de l'une & de l'autre. (*e*) Elle disoit encore : Cette personne est distinguée par sa figure ; celle-ci par ses vertus. L'une paroît belle au premier coup-d'œil ; l'autre ne le paroît pas moins au second (*f*).

Je rapportois un jour ces expressions, & beaucoup d'autres semblables, à un citoyen de Mytilène ; & j'ajoutois : L'image de Sapho est empreinte sur vos monnoies (*g*) : vous êtes remplis de vénération pour sa mémoire (*h*). Comment concilier les sentimens qu'elle a déposés dans ses écrits, & les honneurs que vous lui décernez en public, avec les mœurs infâmes qu'on lui attribue sourdement ? Il me répondit : Nous ne connoissons pas assez les détails de sa vie, pour en juger *. A parler exactement, on ne pourroit rien conclure en sa faveur, de la justice qu'elle rend à la vertu, & de celle que nous rendons à ses talens. Quand je lis quelques-uns de ses ouvrages, je n'ose pas l'absoudre ; mais elle eut du mérite & des ennemis, je n'ose pas la condamner.

Après la mort de son époux, elle consacra son loisir aux lettres, dont elle entreprit d'inspirer le

(*e*) Ead. apud. schol. Pindar. olympiad. 2, v. 96 ; et pyth. 5, v. 1. — (*f*) Ead. in fragm. Christ. Wolf. p. 72.
(*g*) Poll. onom. lib. lib. 9, cap. 6, §. 84.
(*h*) Arist. rhetor. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 576.
* Il faut observer que tout ce qu'on raconte des mœurs dissolues de Sapho, ne se trouve que dans des écrivains fort postérieurs au temps où elle vivoit.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0069
DFG

goût aux femmes de Lesbos (*i*). Plusieurs d'entre elles se mirent sous sa conduite; des étrangères grossirent le nombre de ses disciples. Elles les aima avec excès, parce qu'elle ne pouvoit rien aimer autrement; elle leur exprimoit sa tendresse avec la violence de la passion. Vous n'en serez pas surpris, quand vous connoîtrez l'extrême sensibilité des Grecs; quand vous saurez que parmi eux les liaisons les plus innocentes empruntent souvent le langage de l'amour. Lisez les dialogues de Platon. Voyez en quels termes Socrate y parle de la beauté de ses élèves (*k*). Cependant Platon sait mieux que personne combien les intentions de son maître étoient pures. Celles de Sapho ne l'étoient pas moins peut-être. Mais une certaine facilité de mœurs, & la chaleur de ses expressions, n'étoient que trop propres à servir la haîne de quelques femmes puissantes, qui étoient humiliées de sa supériorité, & de quelques-unes de ses disciples qui n'étoient pas l'objet de ses préférences. Cette haîne éclata. Elle y répondit par des vérités & des ironies (*l*) qui achevèrent de les irriter. Elle se plaignit ensuite de leurs persécutions (*m*), & ce fut un nouveau crime. Contrainte de prendre la

(*i*) Suid. in Σάπφω. — (*k*) Plat. in Phœdr. Max. Tyr. dissert. 24, §. 9; p. 297. — (*l*) Athen. lib. 1, pag. 21. Sapph. ap. Plut. conjug. præcep. t. 2, p. 146; apud. Stob. de imprud. serm. 4, pag. 52. — (*m*) Horat. lib. 2, od. 13.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0070
DFG

fuite *, elle alla chercher un asyle en Sicile (n), où l'on projette (o), à ce que j'entends dire, de lui élever une statue †. Si les bruits dont vous me parliez ne sont pas fondés, comme je le pense, son exemple a prouvé que de grandes indiscrétions suffisent pour flétrir la réputation d'une personne exposée aux regards du public & de la postérité.

Sapho étoit extrêmement sensible. Elle étoit donc extrêmement malheureuse, lui dis-je. Elle le fut sans doute, reprit-il. Elle aima Phaon dont elle fut abandonnée (p) : elle fit de vains efforts pour le ramener ; & désespérant d'être désormais heureuse avec lui & sans lui, elle tenta le saut de Leucade, & périt dans les flots (q). La mort n'a pas encore effacé la tache imprimée sur sa conduite : & peut-être, ajouta-t-il, en finissant, ne sera-t-elle jamais effacée : car l'envie qui s'attache aux noms illustres, meurt à la vérité, mais elle laisse après elle la calomnie qui ne meurt jamais.

Sapho a fait des hymnes, des odes, des élégies & quantité d'autres pièces, la plupart sur des rhythmes qu'elle avoit introduits elle-même (r), toutes

---

* Voyez la note à la fin du volume.

(n) Marm. Oxon. epoch. 37. — (o) Cicer. in Verr. lib. 4, cap. 57, t. 4, p. 402.

† Cette statue fut élevée quelques années après. Elle fut faite par Silanion, un des plus foibles sculpteurs de son temps. Cicer. ibid. Tatian. ad Græc. cap. 52, p. 113.

(p) Athen. lib. 13, p. 596. Plin. lib. 22, cap. 8, t. 2, p. 269. Ovid. heroid. ep. 15, t. 1, p. 195. — (q) Men. ap. Strab. lib. 10, p. 452. — (r) Fabr. bibl. Græc. t. 1,

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0071
DFG

brillantes d'heureuses expressions dont elle enrichit la langue (*s*).

Plusieurs femmes de la Grèce ont cultivé la poésie avec succès; aucune n'a pu jusqu'à présent égaler Sapho (*t*); & parmi les autres poètes, il en est très-peu qui méritent de lui être préférés. Quelle attention dans le choix des sujets & des mots! Elle a peint tout ce que la nature offre de plus riant (*u*). Elle l'a peint avec les couleurs les mieux assorties; & ces couleurs, elle sait au besoin tellement les nuancer, qu'il en résulte toujours un heureux mélange d'ombres & de lumières (*x*). Son gout brille jusque dans le mécanisme de son style. Là, par un artifice qui ne sent jamais le travail, point de heurtemens pénibles, point de chocs violens entre les élémens du langage; & l'oreille la plus délicate, trouveroit à peine dans une pièce entière, quelques sons qu'elle voulût supprimer (*y*). Cette harmonie ravissante fait que, dans la plupart de ses ouvrages, ses vers coulent avec plus de grâce & de molleſſe que ceux d'Anacréon & de Simonide.

Mais avec quelle force de génie nous entraîne-t-elle, lorsquelle décrit les charmes, les transports

p. 590. Johan. Christoph. Wolf. vit. Sapph. p. 16 et 18. (*s*) Demetr. Phal. de elocut. §. 167. — (*t*) Strab. lib. 13, p. 617. — (*u*) Demetr. Phal. de elocut. §. 132. (*x*) Dion. Halic. de compos. verb. sect. 23, p. 171. (*y*) Id. ibid. p. 180. Demetr. Phal. §. 132. Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 397.

&

& l'ivresse de l'amour ! Quels tableaux ! quelle chaleur ! Dominée, comme la Pythie, par le dieu qui l'agite, elle jette sur le papier des expressions enflammées (z). Ses sentimens y tombent comme une grêle de traits, comme une pluie de feu qui va tout consumer. Tous les symptômes de cette passion s'animent & se personnifient pour exciter les plus fortes émotions dans nos ames (a).

C'étoit à Mytilène que d'après le jugement de plusieurs personnes éclairées, je traçois cette foible esquisse des talens de Sapho ; c'étoit dans le silence de la réflexion, dans une de ces brillantes nuits si communes dans la Grèce, lorsque j'entendis, sous mes fenêtres, une voix touchante qui s'accompagnoit de la lyre, & chantoit une ode où cette illustre Lesbienne s'abandonne sans réserve à l'impression que faisoit la beauté sur son cœur trop sensible. Je la voyois foible, tremblante, frappée comme d'un coup de tonnerre, qui la privoit de l'usage de son esprit & des sens, rougir, pâlir, respirer à peine, & céder tour-à-tour aux mouvemens divers & tumultueux de sa passion, ou plutôt de toutes les passions qui s'entrechoquoient dans son ame.

Telle est l'éloquence du sentiment. Jamais elle ne produit des tableaux si sublimes & d'un si grand

(z) Plut. amat. t. 2, p. 763. Horat. lib. 4, od. 9, v. 11.
(a) Longin. de subl. §. 10.

effet, que lorsqu'elle choisit & lie ensemble les principales circonstances d'une situation intéressante (*b*); & voilà ce qu'elle opère dans ce petit poème, dont je me contente de rapporter les premières strophes.

Heureux celui qui près de toi soupire,
Qui sur lui seul attire ces beaux yeux,
Ce doux accent et ce tendre sourire!
Il est égal aux Dieux.

De veine en veine une subtile flâme
Court dans mon sein, sitôt que je te vois;
Et dans le trouble où s'égare mon âme,
Je demeure sans voix.

Je n'entends plus, un voile est sur ma vue:
Je rêve, et tombe en de douces langueurs;
Et sans haleine, interdite, éperdue,
Je tremble, je me meurs *.

(*b*) Longin. de subl. §. 10.
* Voyez la note à la fin du volume.

Fin du Chapitre troisième.

CHAPITRE IV.

Départ de Mytilène. Description de l'Eubée. Arrivée à Thèbes.

LE lendemain, on nous pressa de nous embarquer. On venoit d'attacher la chaloupe au vaisseau (*a*), & les deux gouvernails aux deux côtés de la poupe (*b*). On avoit élevé le mât, hissé la vergue, disposé la voile : tout étoit prêt. Vingt rameurs, dix de chaque côté (*c*), tenoient déja leurs bras appliqués sur les rames. Nous quittâmes Mytilène avec regret. En sortant du port, l'équipage chantoit des hymnes en l'honneur des dieux, & leur adressoit à grands cris des vœux pour en obtenir un vent favorable (*d*).

Quand nous eûmes doublé le cap Malée, situé à l'extrémité méridionale de l'île, on déploya la voile. Les rameurs firent de nouveaux efforts; nous volions sur la surface des eaux : notre navire, presque tout construit en bois de sapin (*e*), étoit de

(*a*) Demosth. in Zenoth. p. 959. Achill. Tat. de Clitoph. et Leucipp. amor. lib. 3, cap. 3, p. 240. — (*b*) Scheff. de milit. nav. lib. 2, cap. 5, p. 146. — (*c*) Demosth. in Lacrit. p. 949. — (*d*) Achill. Tat. lib. 2, cap. 32, p. 200. (*e*) Theoph. hist. plant. lib. 5, cap. 8, p. 533.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0075
DFG

l'espèce de ceux qui font 70,000 orgyes * dans un jour d'été, & 60,000 † dans une nuit (*f*). On en a vu qui, dans l'espace de 24 jours, ont passé rapidement des régions les plus froides, aux climats les plus chauds, en se rendant du Palus-Méotide en Éthiopie (*g*).

Notre trajet fut heureux & sans évènemens. Nos tentes étoient dressées auprès de celle du capitaine (*h*), qui s'appeloit Phanès. Tantôt j'avois la complaisance d'écouter le récit de ses voyages; tantôt je reprenois Homère, & j'y trouvois de nouvelles beautés. Car c'est dans les lieux où il a écrit, qu'on peut juger de l'exactitude de ses descriptions & de la vérité de ses couleurs (*i*). Je me faisois un plaisir de rapprocher ses tableaux de ceux de la nature, sans que l'original fît tort à la copie.

Cependant nous commencions à découvrir le sommet d'une montagne qui se nomme Ocha, & qui domine sur toutes celles de l'Eubée (*k*). Plus nous avancions, plus l'île me paroissoit se prolonger du midi au nord. Elle s'étend, me dit Phanès, le long de l'Attique, de la Béotie, du pays des Locriens & d'une partie de la Thessalie (*l*); mais

---

* Environ 26 lieues et demie.

† Environ 22 lieues trois quarts.

(*f*) Herodot. lib. 4, cap. 86. — (*g*) Diod. Sic. lib. 3, p. 167. — (*h*) Scheff. de milit. nav. lib. 2, cap. 5, p. 137. (*i*) Wood, an essay on the orig. gen. of. Hom. (*k*) Strab. lib. 10, p. 445. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 280. — (*l*) Strab. ibid. p. 444.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0076
DFG

ſa largeur n'eſt pas proportionnée à ſa longueur. Le pays eſt fertile, & produit beaucoup de blé, de vin, d'huile & de fruits (*m*). Il produit auſſi du cuivre & du fer (*n*). Nos ouvriers ſont très habiles à mettre ces métaux en œuvre (*o*), & nous nous glorifions d'avoir découvert l'uſage du premier (*p*). Nous avons en pluſieurs endroits des eaux chaudes, propres à diverſes maladies (*q*). Ces avantages ſont balancés par des tremblemens de terre qui ont quelquefois englouti des villes entières, & fait refluer la mer ſur des côtes auparavant couvertes d'habitans (*r*).

Des ports excellens, des villes opulentes, des places fortes (*s*), de riches moiſſons, qui ſervent ſouvent à l'approviſionnement d'Athènes : tout cela, joint à la poſition de l'île, donne lieu de préſumer que ſi elle tomboit entre les mains d'un ſouverain, elle tiendroit aiſément dans ſes entraves les nations voiſines (*t*). Nos diviſions, en les garantiſſant de ce danger, leur ont ſouvent inſpiré le deſir, & procuré les moyens de nous ſoumettre (*u*) ; mais leur jalouſie nous a rendu la liberté

(*m*) Herodot. lib. 5, cap. 31. — (*n*) Strab. ibib. p. 447. (*o*) Steph. in Αἴδηψ. — (*p*) Id. in Χαλκ. Eust. in iliad. lib. 2, p. 180. — (*q*) Steph. ibid. Strab. ibid. Arist. meteor. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 567. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211. — (*r*) Arist. meteor. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 567. Thucyd. lib. 3, cap. 89. Strab. lib. 10, p. 447. — (*s*) Plut. in Phoc. t. 1, p. 747. — (*t*) Demosth. de cor. p. 483. Ulpian. in orat. ad Aristocr. p. 769. Polyb. lib. 17, p. 751. (*u*) Demosth. ibid. Thucyd. lib. 1, cap. 114. Diod. Sic.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0077
DFG

(*x*). Moins sujets qu'alliés des Athéniens, nous pouvons, à la faveur d'un tribut que nous leur payons (*y*), jouïr en paix de nos lois & des avantages de la démocratie. Nous pouvons convoquer des assemblées générales à Chalcis; & c'est là que se discutent les intérêts & les prétentions de nos villes (*z*).

Nous avions sur le vaisseau quelques habitans de l'Eubée, que des vues de commerce avoient conduits à Mytilène, & ramenoient dans leur patrie. L'un étoit d'Orée, l'autre de Caryste, le troisième d'Erétrie. Si le vent, me disoit le premier, nous permet d'entrer du côté du nord, dans le canal qui est entre l'île & le continent, nous pourrons nous arrêter à la première ville que nous trouverons à gauche (*a*). C'est celle d'Orée presque toute peuplée d'Athéniens. Vous verrez une place très forte par sa position & par les ouvrages qui la défendent (*b*). Vous verrez un territoire dont les vignobles étoient déja renommés du temps d'Homère (*c*). Si vous pénétrez dans le canal par le côté opposé, me disoit le second, je vous inviterai à descendre au port de Caryste que nous trouverons à droite. Votre vue s'étendra sur des

lib. 16, cap. 7, p. 411. — (*x*) Demosth. ibid. pag. 489. Id. in Androt. pag. 710. Æschin. in Ctes. pag. 441.
(*y*) Æschin. in Ctes. p. 442 et 443. — (*z*) Æschin. in Ctes. pag. 442 et 443. — (*a*) Liv. lib. 28, cap. 5.
(*b*) Diod. Sic. lib. 15, p. 349. Liv. lib. 31, cap. 46.
(*c*) Iliad. lib. 2, v. 537.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0078
DFG

campagnes couvertes de pâturages & de troupeaux (*d*). Je vous menerai aux carrières du mont Ocha. Le marbre qu'on en tire, eſt d'un verd griſâtre & entremêlé de teintes de différentes couleurs. Il eſt très propre à faire des colonnes (*e*). Vous verrez auſſi une eſpèce de pierre que l'on file, & dont on fait une toile qui, loin d'être conſumée par le feu, s'y dépouille de ſes taches (*f*).

Venez à Erétrie, diſoit le troiſième. Je vous montrerai des tableaux & des ſtatues ſans nombre (*g*) : vous verrez un monument plus reſpectable, les fondemens de nos anciennes murailles détruites par les Perſes, à qui nous avions oſé réſiſter (*h*). Une colonne placée dans un de nos temples, vous prouvera que dans une fête célébrée tous les ans en l'honneur de Diane (*i*), nous fîmes paroître autrefois 3,000 fantaſſins, 600 cavaliers & 60 chariots (*k*). Il releva enſuite avec tant de chaleur l'ancienne puiſſance de cette ville, & le rang qu'elle occupe encore dans la Grèce, que Phanès ſe hâta d'entamer l'éloge de Chalcis. La diſpute s'échauffa bientôt ſur la prééminence des deux villes.

(*d*) Eust. in iliad. lib. 2, 280. — (*e*) Strab. lib. 9, p. 437. Id. lib. 10, p. 446. Dion. Chrysost. orat. 80, p. 664. (*f*) Strab. lib. 10, p. 446. — (*g*) Liv. lib. 32, cap. 16. (*h*) Herodot. lib. 6, cap. 101. Strab. ibid. pag. 448. (*i*) Liv. lib. 35, cap. 38. — (*k*) Strab. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0079
DFG

Surpris de leur acharnement, je dis à Timagène : Ces gens-ci confondent leurs poſſeſſions avec leurs qualités perſonnelles. Avez-vous ailleurs beaucoup d'exemples d'une pareille rivalité ? Elle ſubſiſte, me répondit-il, entre les nations les plus puiſſantes, entre les plus petits hameaux. Elle eſt fondée ſur la nature, qui, pour mettre tout en mouvement ſur la terre, s'eſt contentée d'imprimer dans nos cœurs deux attraits, qui ſont la ſource de tous nos biens & de tous nos maux : l'un eſt l'amour des plaiſirs, qui tendent à la conſervation de notre eſpèce ; l'autre eſt l'amour de la ſupériorité, qui produit l'ambition & l'injuſtice, l'émulation & l'induſtrie, ſans lequel on n'auroit ni taillé les colonnes de Caryſte, ni peint les tableaux d'Erétrie, ni peut-être planté les vignes d'Orée.

Dans ce moment le Chalcidéen diſoit à ſon adverſaire : Souvenez-vous que vous êtes joués ſur le théâtre d'Athènes, & qu'on s'y moque de cette prononciation barbare que vous avez apportée de l'Elide (*l*). Et rappelez-vous, diſoit l'Erétrien, que ſur le même théâtre on ſe permet des plaiſanteries un peu plus ſanglantes ſur l'avarice des Chalcidéens, & ſur la dépravation de leurs mœurs (*m*). Mais enfin, diſoit le premier, Chalcis

(*l*) Strab. lib. 10, p. 448. Hesych. in Ἐρετρ. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 279. — (*m*) Hesych. et Suid. in Χαλκ. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 279.

eſt

eſt une des plus anciennes villes de la Grèce : Homère en a parlé. Il parle d'Erétrie (*n*) dans le même endroit, répliquoit le ſecond. — Nous nous énorgueilliſſons des colonies que nous avons autrefois envoyées en Thrace, en Italie & en Sicile. — Et nous, de celles que nous établîmes auprès du mont Athos (*o*). — Nos pères gémirent pendant quelque temps ſous la tyrannie des riches, & enſuite ſous celle d'un tyran nommé Phoxus ; mais ils eurent le courage de la ſecouer, & d'établir la démocratie (*p*). — Nos pères ont de même ſubſtitué le gouvernement populaire à l'ariſtocratique (*q*). — Vous ne devriez pas vous vanter de ce changement, dit le Caryſtien ; jamais vos villes ne furent ſi floriſſantes que ſous l'adminiſtration d'un petit nombre de citoyens ; ce fut alors en effet que vous fîtes partir ces nombreuſes colonies dont vous venez de parler. Ils ont d'autant plus de tort, reprit l'habitant d'Orée, qu'aujourd'hui même les Chalcidéens ont la lâcheté de ſupporter la tyrannie de Mneſarque, & les Erétriens celle de Thémiſon (*r*). Ce n'eſt pas le courage qui leur manque, dit Timagène ; les deux peuples ſont braves ; ils l'ont toujours été. Une fois, avant que d'en venir aux mains, ils réglèrent les conditions

(*n*) Iliad. lib. 2, v. 537. — (*o*) Strab. lib. 10, p. 447. Euſtath. ibid. — (*p*) Arist. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, pag. 391. — (*q*) Id. ibid. cap. 6, t. 2, pag. 395. (*r*) Æſchin. in Ctes. p. 441.

du combat, & convinrent de se battre corps à corps, & sans se servir de ces armes qui portent la mort au loin. Cette convention extraordinaire est gravée sur une colonne que j'ai vue autrefois dans le temple de Diane à Erétrie (*s*). Elle dut faire couler bien du sang; mais elle dut terminer la guerre.

Parmi les avantages dont vous vous parez, dis-je alors, il en est un que vous avez passé sous silence. L'Eubée n'auroit-elle produit aucun philosophe, aucun poète célèbre? Par quel hasard vos relations avec les Athéniens ne vous ont-elles pas inspiré le goût des lettres (*t*)? Ils restèrent immobiles. Le capitaine donna des ordres à l'équipage. Nous doublâmes le cap méridional de l'île, & nous entrâmes dans un détroit dont les rivages nous offroient de chaque côté des villes de différentes grandeurs: nous passâmes auprès des murs de Caryste & d'Erétrie, & nous arrivâmes à Chalcis.

Elle est située dans un endroit où, à la faveur de deux promontoires qui s'avancent de part & d'autre, les côtes de l'île touchent presque à celles de la Béotie (*u*). Ce léger intervalle qu'on appelle Euripe, est en partie comblé par une digue que Timagène se souvenoit d'avoir vu construire

(*s*) Strab. lib. 10, 448. — (*t*) Dicæarch. stat. Græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 20. — (*u*) Strab. lib. 10, p. 445.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0082
DFG

dans sa jeunesse. A chacune de ses extrémités, est une tour pour la défendre, & un pont-levis pour laisser passer un vaisseau (*x*). C'est là qu'on voit d'une manière plus sensible un phénomène dont on n'a pas encore pénétré la cause. Plusieurs fois, pendant le jour & pendant la nuit, les eaux de la mer se portent alternativement au nord & au midi, & emploient le même temps à monter & à descendre. Dans certains jours, le flux & le reflux paroît assujéti à des lois constantes, comme celles du grand océan. Bientôt il ne suit plus aucune règle (*y*); & vous voyez d'un moment à l'autre le courant changer de direction (*z*).

Chalcis est bâtie sur le penchant d'une montagne de même nom (*a*). Quelque considérable que soit son enceinte, on se propose de l'augmenter encore (*b*). De grands arbres qui s'élèvent dans les places & dans les jardins (*c*), garantissent les habitans des ardeurs du soleil; & une source abondante, nommée la fontaine d'Aréthuse, suffit à leurs besoins (*d*). La ville est embellie par un théâtre, par des gymnases, des portiques, des temples, des statues & des peintures (*e*).

(*x*) Diod. Sic. lib. 13, p. 173. — (*y*) Plat. in Phæd. t. 1, pag. 90. — (*z*) Voyag. de Spon. t. 2, pag. 162. (*a*) Dicæarch. stat. Græc ap. Geogr. min. t. 2, p. 19. Eust. in iliad. 2, p. 279. Steph. in Χαλκ. — (*b*) Strab. lib. 10, p. 447. — (*c*) Dicæarch. ibid. — (*d*) Eust. in iliad. ibid. — (*e*) Dicæarch. ibid.

Son heureuse situation, ses fabriques de cuivre (*f*), son territoire, arrosé par la rivière de Lélantus, & couvert d'oliviers, attirent dans son port les vaisseaux des nations commerçantes (*g*). Les habitans sont ignorans & curieux à l'excès : ils exercent l'hospitalité envers les étrangers ; &, quoique jaloux de la liberté, ils se plient aisément à la servitude (*h*).

Nous couchâmes à Chalcis, & le lendemain, à la pointe du jour, nous arrivâmes sur la côte opposée, à Aulis, petit bourg auprès duquel est une grande baie, où la flotte d'Agamemnon fut si long-temps retenue par les vents contraires (*i*).

D'Aulis nous passâmes par Salganée, & nous nous rendîmes à Anthédon, par un chemin assez doux, dirigé en partie sur le rivage de la mer, & en partie sur une colline couverte de bois, de laquelle jaillissent quantité de sources (*k*). Anthédon est une petite ville, avec une place ombragée par de beaux arbres, & entourée de portiques. La plupart des habitans s'occupent uniquement de la pêche. Quelques-uns cultivent des terres légères qui produisent beaucoup de vin, & très peu de blé (*l*).

(*f*) Steph. in Χαλκ. — (*g*) Dicæarch. ibid. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, pag. 211. — (*h*) Dicæarch. stat. Græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 19. — (*i*) Strab. lib. 9, pag. 403. (*k*) Dicæarch. ibid. — (*l*) Id. ibid. p. 18.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0084
DFG

Nous avions fait 70 ſtades *. Il n'en falloit plus que 160 ¶ pour nous rendre à Thèbes (*m*).

Comme nous étions ſur un chariot, nous prîmes le chemin de la plaine, quoiqu'il ſoit long & tortueux (*n*). Nous approchâmes bientôt de cette grande ville. A l'aſpect de la citadelle que nous apperçûmes de loin, Timagène ne pouvoit plus retenir ſes ſanglots. L'eſpérance & la crainte ſe peignoient tour-à-tour ſur ſon viſage. Voici ma patrie, diſoit-il; voilà où je laiſſai un père, une mère, qui m'aimoient ſi tendrement. Je ne puis pas me flatter de les retrouver. Mais j'avois un frère & une ſœur : la mort les aura-t-elle épargnés ? Ces réflexions auxquelles nous revenions ſans ceſſe, déchiroient ſon ame & la mienne. Ah ! combien il m'intéreſſoit dans ce moment ! combien il me parut à plaindre le moment d'après ! Nous arrivâmes à Thèbes, & les premiers éclairciſſemens plongèrent le poignard dans le ſein de mon ami. Les regrets de ſon abſence avoient précipité dans le tombeau les auteurs de ſes jours. Son frère avoit péri dans un combat; ſa ſœur avoit été mariée à Athènes : elle n'étoit plus, & n'avoit laiſſé qu'un fils & une fille. Sa douleur fut

* Deux lieues 1615 toises.
¶ Six lieues 120 toises.
(*m*) Id. ibid. p. 17 et 19. — (*n*) Dicæarch. ſtat. Græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 17.

amère ; mais les marques d'attention & de tendreſſe qu'il reçut des citoyens de tous les états, de quelques parens éloignés, & ſur-tout d'Épaminondas, adoucirent ſes peines, & le dédommagèrent, en quelque façon, de ſes pertes.

Fin du Chapitre quatrième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0086
DFG

CHAPITRE V.

Séjour à Thèbes. Epaminondas. Philippe de Macédoine.

DANS la relation d'un second voyage que je fis en Béotie, je parlerai de la ville de Thèbes, & des mœurs des Thébains. Dans mon premier voyage, je ne m'occupai que d'Épaminondas.

Je lui fus présenté par Timagène. Il connoissoit trop le sage Anacharsis pour ne pas être frappé de mon nom. Il fut touché du motif qui m'attiroit dans la Grèce. Il me fit quelques questions sur les Scythes. J'étois si saisi de respect & d'admiration, que j'hésitois à répondre. Il s'en aperçut, & détourna la conversation sur l'expédition du jeune Cyrus, & sur la retraite des Dix Mille.

Il nous pria de le voir souvent. Nous le vîmes tous les jours. Nous assistions aux entretiens qu'il avoit avec les Thébains les plus éclairés, avec les officiers les plus habiles. Quoiqu'il eût enrichi son esprit de toutes les connoissances, il aimoit mieux écouter que de parler. Ses réflexions étoient toujours justes & profondes. Dans les occasions d'éclat, lorsqu'il s'agissoit de se défendre, ses réponses étoient promptes, vigoureuses & précises.

La conversation l'intéressoit infiniment, lorsqu'elle rouloit sur des matières de philosophie & de politique (*a*).

Je me souviens, avec un plaisir mêlé d'orgueil, d'avoir vécu familièrement avec le plus grand homme peut-être que la Grèce ait produit (*b*). Et pourquoi ne pas accorder ce titre au général qui perfectionna l'art de la guerre, qui effaça la gloire des généraux les plus célèbres (*c*), & ne fut jamais vaincu que par la fortune (*d*); à l'homme d'état qui donna aux Thébains une supériorité qu'ils n'avoient jamais eue, & qu'ils perdirent à sa mort (*e*); au négociateur qui prit toujours dans les diètes l'ascendant sur les autres députés de la Grèce (*f*), & qui sut retenir dans l'alliance de Thèbes sa patrie les nations jalouses de l'accroissement de cette nouvelle puissance; à celui qui fut aussi éloquent que la plupart des orateurs d'Athènes (*g*), aussi dévoué à sa patrie que Léodinas (*h*), & plus juste peut-être qu'Aristide lui-même?

Le portrait fidèle de son esprit & de son cœur

(*a*) Nep. in Epam. cap. 3. — (*b*) Cicer. de orat. lib. 3, c. 34, t. 1, p. 313. Id. tuscul. lib. 1, cap 2, t. 2, p. 234. — (*c*) Diod. Sic. lib. 15, p. 356 et 396. Ælian. lib. 7, cap. 14. — (*d*) Polyb. lib. 9, p. 548. — (*e*) Id. lib. 6, p. 488. Diod. ibid. p. 388 et 397. Pausan. lib. 8, cap. 11, pag. 622. Nep. in Epam. cap. 10. — (*f*) Nep. ibid. cap. 6. — (*g*) Cicer. in Brut. cap. 13, t. 1, p. 346. (*h*) Id. de fin. lib. 2, cap. 19, t. 2, p. 123.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0088
DFG

feroit le seul éloge digne de lui; mais qui pourroit développer cette philosophie sublime qui éclairoit & dirigoit ses actions; ce génie si étincelant de lumière, si fécond en ressources; ces plans concertés avec tant de prudence, exécutés avec tant de promptitude? Comment représenter encore cette égalité d'ame, cette intégrité de mœurs *, cette dignité dans le maintien & dans les manières, son attention à respecter la vérité jusques dans les moindres choses, sa douceur, sa bonté, la patience avec laquelle il supportoit les injustices du peuple, & celles de quelques-uns de ses amis (*i*)?

Dans une vie où l'homme privé n'est pas moins admirable que l'homme public, il suffira de choisir au hasard quelques traits qui serviront à caractériser l'un & l'autre. J'ai déjà rapporté ses principaux exploits dans le premier chapitre de cet ouvrage.

Sa maison étoit moins l'asile que le sanctuaire de la pauvreté. Elle y régnoit avec la joie pure de l'innocence, avec la paix inaltérable du bonheur, au milieu des autres vertus auxquelles elle prêtoit de nouvelles forces, & qui la paroient de leur éclat. Elle y régnoit dans un dénuement si absolu, qu'on auroit de la peine à le croire (*k*).

* Voyez la note à la fin du volume.

(*i*) Nep. in Epam. cap. 3. Plut. in Pelop. p. 292. Pausan. lib. 8, cap. 49, p. 699. — (*k*) Front. strat. lib. 4, cap. 3.

Prêt à faire une irruption dans le Péloponèse, Epaminondas fut obligé de travailler à son équipage. Il emprunta 50 drachmes *; & c'étoit à peu-près dans le temps qu'il rejetoit avec indignation 50 pièces d'or qu'un prince de Thessalie avoit osé lui offrir (*l*). Quelques Thébains essayèrent vainement de partager leur fortune avec lui; mais il leur faisoit partager l'honneur de soulager les malheureux.

Nous le trouvâmes un jour avec plusieurs de ses amis qu'il avoit rassemblés. Il leur disoit : Sphondrias a une fille en âge d'être mariée. Il est trop pauvre pour lui constituer une dot. Je vous ai taxés chacun en particulier suivant vos facultés. Je suis obligé de rester quelques jours chez moi; mais à ma première sortie, je vous présenterai cet honnête citoyen. Il est juste qu'il reçoive de vous ce bienfait, & qu'il en connoisse les auteurs (*m*). Tous souscrivirent à cet arrangement, & le quittèrent en le remerciant de sa confiance. Timagène, inquiet de ce projet de retraite, lui en demanda le motif. Il répondit simplement : Je suis obligé de faire blanchir mon manteau (*n*). En effet, il n'en avoit qu'un.

Un moment après entra Micythus. C'étoit un jeune homme qu'il aimoit beaucoup. Diomédon

---

* Quarante-cinq livres.

(*l*) Ælian. lib. 11, cap. 9. Plut. in apopht. t. 2, p. 198.

(*m*) Nep. in Epam. cap. 3. — (*n*) Ælian. lib. 5, cap. 5.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0090
DFG

de Cyzique est arrivé, dit Micythus; il s'est adressé à moi pour l'introduire auprès de vous. Il a des propositions à vous faire de la part du roi de Perse, qui l'a chargé de vous remettre une somme considérable. Il m'a même forcé d'accepter cinq talens. Faites-le venir, répondit Epaminondas. » Ecoutez, Diomédon, lui dit-il; si les vues » d'Artaxerxès sont conformes aux intérêts de » ma patrie, je n'ai pas besoin de ses présens. Si » elles ne le sont pas, tout l'or de son empire » ne me feroit pas trahir mon devoir. Vous avez » jugé de mon cœur par le vôtre; je vous le » pardonne; mais sortez au plutôt de cette » ville, de peur que vous ne corrompiez les » habitans (*o*). Et vous, Micythus, si vous ne » rendez à l'instant même l'argent que vous avez » reçu, je vais vous livrer au magistrat. » Nous nous étions écartés pendant cette conversation, & Micythus nous en fit le récit le moment d'après.

La leçon qu'il venoit de recevoir, Epaminondas l'avoit donnée plus d'une fois à ceux qui l'entouroient. Pendant qu'il commandoit l'armée, il apprit que son écuyer avoit vendu la liberté d'un captif. Rendez-moi mon bouclier, lui dit-il. Depuis que l'argent a souillé vos mains, vous n'êtes plus fait pour me suivre dans les dangers (*p*).

(*o*) Nep. in Epam. cap. 4. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 5. — (*p*) Ælian. lib. 11, cap. 9. Plut. in apopht. t. 2, p. 194.

Zélé disciple de Pythagore, il en imitoit la frugalité. Il s'étoit interdit l'usage du vin, & prenoit souvent un peu de miel pour toute nourriture (*q*). La musique qu'il avoit appriſe sous les plus habiles maîtres, charmoit quelquefois ses loisirs. Il excelloit dans le jeu de la flûte; &, dans les repas où il étoit prié, il chantoit à son tour en s'accompagnant de la lyre (*r*).

Plus il étoit facile dans la société, plus il étoit sévère lorsqu'il falloit maintenir la décence de chaque état. Un homme de la lie du peuple, & perdu de débauche, étoit détenu en prison. Pourquoi, dit Pélopidas à son ami, m'avez-vous refusé sa grace pour l'accorder à une courtisane? » C'eſt, » répondit Epaminondas, qu'il ne convenoit pas » à un homme tel que vous, de vous intéreſſer » à un homme tel que lui (*s*). »

Jamais il ne brigua ni ne refusa les charges publiques. Plus d'une fois il servit comme simple soldat, sous des généraux sans expérience, que l'intrigue lui avoit fait préférer. Plus d'une fois les troupes assiégées dans leur camp, & réduites aux plus fâcheuses extrémités, implorèrent son secours. Alors il dirigeoit les opérations, repoussoit l'ennemi, & ramenoit tranquillement l'armée,

(*q*) Athen. lib. 10, p. 419. — (*r*) Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 234. Athen. lib. 4, p. 184. Nep. in Epam. cap. 2. — (*s*) Plut. de rei ger. præc. t. 2, p. 808.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0092
DFG

sans se souvenir de l'injustice de sa patrie, ni du service qu'il venoit de lui rendre (*t*).

Il ne négligeoit aucune circonstance pour relever le courage de sa nation, & la rendre redoutable aux autres peuples. Avant sa première campagne du Péloponèse, il engagea quelques Thébains à lutter contre des Lacédémoniens qui se trouvoient à Thèbes. Les premiers eurent l'avantage; &, dès ce moment, ses soldats commencèrent à ne plus craindre les Lacédémoniens (*u*). Il campoit en Arcadie; c'étoit en hiver. Les députés d'une ville voisine vinrent lui proposer d'y entrer, & d'y prendre des logemens. » Non, dit Epaminondas à ses officiers; s'ils » nous voyoient assis auprès du feu, ils nous » prendroient pour des hommes ordinaires. Nous » resterons ici malgré la rigueur de la saison. » Témoins de nos luttes & de nos exercices, ils » seront frappés d'étonnement (*x*). »

Daïphantus & Jollidas, deux officiers généraux qui avoient mérité son estime, disoient un jour à Timagène: Vous l'admireriez bien plus, si vous l'aviez suivi dans ses expéditions; si vous aviez étudié ses marches, ses campemens, ses dispositions avant la bataille, sa valeur brillante, & sa présence d'esprit dans la mêlée; si vous l'aviez vu

(*t*) Nep. in Epam. cap. 7. — (*u*) Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3, §. 6. — (*x*) Plut. an seni etc. p. 788.

toujours actif, toujours tranquille, pénétrer d'un coup-d'œil les projets de l'ennemi, lui inspirer une sécurité funeste, multiplier autour de lui des pièges presque inévitables (*y*), maintenir en même temps la plus exacte discipline dans son armée, réveiller par des moyens imprévus l'ardeur de ses soldats (*z*), s'occuper sans cesse de leur conservation, & sur-tout de leur honneur.

C'est par des attentions si touchantes, qu'il s'est attiré leur amour. Excédés de fatigue, tourmentés de la faim, ils sont toujours prêts à exécuter ses ordres, à se précipiter dans le danger (*a*). Ces terreurs paniques, si fréquentes dans les autres armées, sont inconnues dans la sienne. Quand elles sont près de s'y glisser, il sait d'un mot les dissiper ou les tourner à son avantage (*b*). Nous étions sur le point d'entrer dans le Péloponèse : l'armée ennemie vint se camper devant nous (*c*). Pendant qu'Epaminondas en examine la position, un coup de tonnerre répand l'alarme parmi ses soldats. Le devin ordonne de suspendre la marche. On demande avec effroi au général ce qu'annonce un pareil présage : Que l'ennemi a choisi un mauvais camp, s'écrie-t-il avec assurance. Le courage

---

(*y*) Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3. — (*z*) Id. ibid. (*a*) Xenoph. hist. lib. 7, pag. 645. — (*b*) Diod. Sic. lib. 15, pag. 367 et 368. Poliæn. ibid. §. 3 et 8. (*c*) Diod. ibid. p. 380.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0094
DFG

des troupes se ranima; & le lendemain elles forcèrent le passage (*d*).

Les deux officiers Thébains rapportèrent d'autres faits que je supprime. J'en omets plusieurs qui se sont passés sous mes yeux; & je n'ajoute qu'une réflexion. Epaminondas, sans ambition, sans vanité, sans intérêt, éleva en peu d'années sa nation, au point de grandeur où nous avons vu les Thébains. Il opéra ce prodige, d'abord par l'influence de ses vertus & de ses talens. En même temps qu'il dominoit sur les esprits par la supériorité de son génie & de ses lumières, il disposoit à son gré des passions des autres, parce qu'il étoit maître des siennes. Mais ce qui accéléra ses succès, ce fut la force de son caractère. Son ame indépendante & altière fut indignée de bonne heure de la domination que les Lacédémoniens & les Athéniens avoient exercée sur les Grecs en général, & sur les Thébains en particulier. Il leur voua une haine qu'il auroit renfermée en lui-même: mais dès que sa patrie lui eut confié le soin de sa vengeance, il brisa les fers des nations, & devint conquérant par devoir; il forma le projet aussi hardi que nouveau d'attaquer les Lacédémoniens jusques dans le centre de leur empire, & de les dépouiller de cette prééminence dont ils jouissoient depuis tant de siècles; il le suivit avec obstination,

(*d*) Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3, §. 3.

au mépris de leur puissance, de leur gloire, de leurs alliés, de leurs ennemis qui voyoient d'un œil inquiet ces progrès rapides des Thébains : il ne fut point arrêté non plus par l'opposition d'un parti qui s'étoit formé à Thèbes, & qui vouloit la paix, parce qu'Epaminondas vouloit la guerre (*e*). Ménéclidès étoit à la tête de cette faction. Son éloquence, ses dignités, & l'attrait que la plupart des hommes ont pour le repos, lui donnoient un grand crédit sur le peuple. Mais la fermeté d'Epaminondas détruisit à la fin ces obstacles ; & tout étoit disposé pour la campagne, quand nous le quittâmes. Si la mort n'avoit terminé ses jours au milieu d'un triomphe qui ne laissoit plus de ressource aux Lacédémoniens, il auroit demandé raison aux Athéniens des victoires qu'ils avoient remportées sur les Grecs, & enrichi, comme il le disoit lui-même, la citadelle de Thèbes, des monumens qui décorent celle d'Athènes (*f*).

Nous avions souvent occasion de voir Polymnis, père d'Epaminondas. Ce respectable vieillard étoit moins touché des hommages que l'on rendoit à ses vertus, que des honneurs que l'on décernoit à son fils. Il nous rappela plus d'une fois ce sentiment si tendre qu'au milieu des applaudissemens de l'armée, Epaminondas laissa éclater après la bataille de

(*e*) Nep. in Epam. cap. 5. — (*f*) Æschin. de fals. leg. pag. 411.

Leuctres :

Leuctres : « Ce qui me flatte le plus, c'eſt que les » auteurs de mes jours vivent encore, & qu'ils » jouïront de ma gloire (*g*). »

Les Thébains avoient chargé Polymnis de veiller ſur le jeune Philippe, frère de Perdicas, roi de Macédoine (*h*). Pélopidas ayant pacifié les troubles de ce royaume, avoit reçu pour ôtages ce prince & 30 jeunes ſeigneurs Macédoniens (*i*). Philippe, âgé d'environ 18 ans, réuniſſoit déja le talent au deſir de plaire. En le voyant, on étoit frappé de ſa beauté (*k*) ; en l'écoutant, de ſon eſprit, de ſa mémoire, de ſon éloquence & des grâces qui donnoient tant de charmes à ſes paroles (*l*). Sa gaieté laiſſoit quelquefois échapper des ſaillies qui n'avoient jamais rien d'offenſant. Doux, affable, généreux, prompt à diſcerner le mérite, perſonne ne connut mieux que lui l'art & la néceſſité de s'inſinuer dans les cœurs (*m*). Le Pythagoricien Nauſithoüs, ſon inſtituteur, lui avoit inſpiré le goût des lettres qu'il conſerva toute ſa vie, & donné des leçons de ſobriété qu'il oublia dans la ſuite (*n*). L'amour du plaiſir perçoit au milieu de tant d'excellentes qualités, mais il n'en troubloit

(*g*) Plut. in Coriol. t. 1, pag. 215. — (*h*) Diod. Sic. lib. 16, p. 407. — (*i*) Plut. in Pelop. t. 1, p. 291. Diod. l. 15, p. 379. Justin. l. 7, cap. 5. Oros. lib. 3, cap. 12, pag. 167. — (*k*) Æschin. de fals. leg. pag. 402 et 412. (*l*) Id. ibid. pag. 401. — (*m*) Diod. lib. 16, p. 482. Plut. an seni, etc. t. 2, pag. 796. — (*n*) Clem. Alex. pædagog. lib. 1, p. 130. Diod. ibid. p. 407. Athen. lib. 4, p. 167; lib. 6, p. 260.

pas l'exercice ; & l'on préſumoit d'avance que ſi ce jeune prince montoit un jour ſur le trône, il ne ſeroit gouverné ni par les affaires, ni par les plaiſirs.

Philippe étoit aſſidu auprès d'Epaminondas : il étudioit dans le génie d'un grand homme le ſecret de le devenir un jour (*o*) ; il recueilloit avec empreſſement ſes diſcours, ainſi que ſes exemples ; & ce fut dans cette excellente école, qu'il apprit à ſe modérer (*p*), à entendre la vérité, à revenir de ſes erreurs, à connoître les Grecs, & à les aſſervir.

(*o*) Plut. in Pelop. t. 1, p. 292. — (*p*) Plut. conjug. præc. t. 2, p. 143 ; in apoph. p. 177.

Fin du Chapitre cinquième.

CHAPITRE VI.

Départ de Thèbes. Arrivée à Athènes. Habitans de l'Attique.

J'AI dit plus haut qu'il ne restoit à Timagène qu'un neveu & une nièce établis à Athènes. Le neveu s'appeloit Philotas, & la nièce Epicharis. Elle avoit épousé un riche Athénien nommé Apollodore. Ils vinrent à Thèbes dès les premiers jours de notre arrivée. Timagène goûta dans leur société une douceur & une paix que son cœur ne connoissoit plus depuis long-temps. Philotas étoit de même âge que moi. Je commençai à me lier avec lui, & bientôt il devint mon guide, mon compagnon, mon ami, le plus tendre & le plus fidèle des amis.

Ils nous avoient fait promettre avant leur départ, que nous irions bientôt les rejoindre. Nous prîmes congé d'Epaminondas avec une douleur qu'il daigna partager, & nous nous rendîmes à Athènes le 16 du mois anthestérion, dans la 2e. année de la 104e. Olympiade *. Nous trouvâmes dans la maison d'Apollodore les agrémens & les secours que

* Le 13 mars de l'an 362 avant J. C.

nous devions attendre de ses richesses & de son crédit.

Le lendemain de mon arrivée, je courus à l'Académie; j'apperçus Platon. J'allai à l'atelier du peintre Euphranor. J'étois dans cette espèce d'ivresse que causent au premier moment la présence des hommes célèbres, & le plaisir de les approcher. Je fixai ensuite mes regards sur la ville; & pendant quelques jours j'en admirai les monumens, & j'en parcourus les dehors.

Athènes est comme divisée en trois parties, savoir, la citadelle construite sur un rocher; la ville située autour de ce rocher (*a*); les ports de Phalère, de Munychie & du Pirée *.

C'est sur le rocher de la citadelle (*b*) que s'établirent les premiers habitans d'Athènes. C'est là que se trouvoit l'ancienne ville : quoiqu'elle ne fût naturellement accessible que du côté du sud-ouest (*c*), elle étoit partout environnée de murs qui subsistent encore (*d*).

Le circuit de la nouvelle ville est de 60 stades † (*e*). Les murs, flanqués de tours (*f*), & élevés à

(*a*) Aristid. panathen. t. 1, p. 99.
* Voyez le plan des environs d'Athènes.
(*b*) Thucyd. lib. 2, cap. 15. — (*c*) Pausan. lib. 1, cap. 22, pag. 51. Whel. voyag. du Lev. t. 2, pag. 415.
(*d*) Herodot. lib. 6, cap. 137. Pausan. lib. 1, cap. 28, pag. 67.
† Deux lieues 670 toises.
(*e*) Thucyd. lib. 2, cap. 13. Schol. ibid. — (*f*) Id. ibid. cap. 17.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0100
DFG

la hâte du temps de Thémistocle, offrent de toutes parts des fragmens de colonnes, & des débris d'architecture, mêlés confusément avec les matériaux informes qu'on avoit employés à leur construction (*g*).

De la ville partent deux longues murailles, dont l'une, qui est de 45 stades *, aboutit au port de Phalère; & l'autre, qui est de 40 stades †, à celui du Pirée. Elles sont presque entièrement fermées à leur extrémité par une troisième, qui a 60 stades (*h*): & comme elles embrassent non-seulement ces deux ports, & celui de Munychie qui est au milieu, mais encore une foule de maisons, de temples & de monumens de toute espèce (*i*), on peut dire que l'enceinte totale de la ville est de près de 200 stades ¶ (*k*).

Au sud-ouest, & tout près de la citadelle, est le rocher de Muséum, séparé par une petite vallée, d'une colline où l'Aréopage tient ses séances. D'autres éminences concourent à rendre le sol de la ville extrêmement inégal. Elles donnent naissance à quelques foibles sources qui ne suffisent pas aux habitans (*l*). Ils suppléent à cette disette par

(*g*) Id. lib. 1, cap. 93.
* Une lieue 807 toises et demie.
† Une lieue 1280 toises.
(*h*) Id. lib. 2, cap. 13. — (*i*) Id. lib. 2, cap. 17. Pausan. lib. 1, cap. 1 et 2.
¶ Sept lieues 1400 toises.
(*k*) Dion. Chrysost. orat. 6, pag. 87. — (*l*) Plat. in

des puits & des citernes, où l'eau acquiert une fraîcheur qu'ils recherchent avec soin (*m*).

Les rues en général n'ont point d'alignement. La plupart des maisons sont petites & peu commodes (*n*). Quelques-unes plus magnifiques, laissent à peine entrevoir leurs ornemens à travers une cour, ou plutôt une avenue longue & étroite (*o*). Au dehors, tout respire la simplicité; & les étrangers, au premier aspect, cherchent dans Athènes, cette ville si célèbre dans l'univers (*p*); mais leur admiration s'accroît insensiblement, lorsqu'ils examinent à loisir ces temples, ces portiques, ces édifices publics que tous les arts se sont disputé la gloire d'embellir.

L'Ilius & le Céphise serpentent autour de la ville; & près de leurs bords on a ménagé des promenades publiques. Plus loin, & à diverses distances, des collines couvertes d'oliviers, de lauriers ou de vignes, & appuyées sur de hautes montagnes, forment comme une enceinte autour de la plaine qui s'étend vers le midi jusqu'à la mer.

L'Attique est une espèce de presqu'île de forme triangulaire. Le côté qui regarde l'Argolide peut avoir en droite ligne 357 stades *; celui qui borne

---

Lys. t. 2, p. 203. Strab. lib. 9, p. 397. — (*m*) Theophr. char. cap. 20. — (*n*) Dicæarch. p. 8. — (*o*) Eustath. in iliad. l. 8, v. 435. Didym. ibid. Hesych. in Ἔνοπ. Vitruv. lib. 6, cap. 10. — (*p*) Dicæarch. p. 8.

* Environ 13 lieues et demie.

la Béotie, 235 *; celui qui est à l'opposite de l'Eubée, 406 **; sa surface est de 53200 stades quarrés ***; je n'y comprends pas celle de l'île de Salamine, qui n'est que de 2925 stades quarrés †.

Ce petit pays, par-tout entrecoupé de montagnes & de rochers, est très-stérile de lui-même; & ce n'est qu'à force de culture qu'il rend au laboureur le fruit de ses peines; mais les lois, l'industrie, le commerce & l'extrême pureté de l'air y ont tellement favorisé la population, que l'Attique est aujourd'hui couverte de hameaux & de bourgs dont Athènes est la capitale ¶.

On divise les habitans de l'Attique en trois classes. Dans la première sont les citoyens; dans la seconde, les étrangers domiciliés; dans la troisième, les esclaves.

On distingue deux sortes d'esclaves; les uns Grecs d'origine; les autres étrangers: les premiers en général sont ceux que le sort des armes a fait tomber entre les mains d'un vainqueur irrité d'une trop longue résistance (*q*); les seconds viennent

---

* Près de 9 lieues.
** Quinze lieues 767 toises.
*** Soixante et seize lieues quarrées.
† Environ 4 lieues quarrées.
¶ Voyez la carte de l'Attique.
(*q*) Thucyd. lib. 3, cap. 68.

de Thrace, de Phrygie, de Carie * & des pays habités par les barbares (*r*).

Les eſclaves de tout âge, de tout ſexe & de toute nation, ſont un objet conſidérable de commerce dans toute la Grèce. Des négocians avides en tranſportent ſans ceſſe d'un lieu dans un autre, les entaſſent comme de viles marchandiſes dans les places publiques; & lorſqu'il ſe préſente un acquéreur, ils les obligent de danſer en rond, afin qu'on puiſſe juger de leurs forces & de leur agilité (*s*). Le prix qu'on en donne, varie ſuivant leurs talens. Les uns ſont eſtimés 300 drachmes **; les autres 600 † (*t*). Mais il en eſt qui coûtent bien davantage. Les Grecs qui tombent entre les mains des pirates, ſont mis en vente dans des villes grecques, & perdent leur liberté, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de payer une forte rançon (*u*). Platon & Diogène éprouvèrent ce malheur; les amis du premier donnèrent 3000 drachmes pour le racheter ¶ (*x*); le ſecond reſta dans les fers,

* Les eſclaves étrangers portoient, parmi les Grecs, le nom de leur nation. L'un s'appeloit Carien, l'autre Thrace, etc.

(*r*) Eurip. in Alceſt. v. 675. — (*s*) Menand. ap. Harpocrat. in Κύκλοι.

** 270 livres.

† 540 livres.

(*t*) Demoſth. in aphob. 1, p. 896. — (*u*) Andoc. de myſter. p. 18. Terent. eunuch. act. 1, ſcen. 2.

¶ 2700 livres.

(*x*) Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 20.

&

& apprit aux fils de ſon maître à être vertueux & libres (*y*).

Dans preſque toute la Grèce le nombre des eſclaves ſurpaſſe infiniment celui des citoyens (*z*). Preſque par-tout on s'épuiſe en efforts pour les tenir dans la dépendance (*a*). Lacédémone, qui croyoit par la rigueur les forcer à l'obéiſſance, les a ſouvent pouſſés à la révolte. Athènes, qui vouloit par des voies plus douces les rendre fidèles, les a rendus inſolens (*b*).

On en compte environ quatre cent mille dans l'Attique (*c*). Ce ſont eux qui cultivent les terres, font valoir les manufactures, exploitent les mines, travaillent aux carrières, & ſont chargés dans les maiſons de tous les détails du ſervice : car la loi défend de nourrir des eſclaves oiſifs; & ceux qui nés dans une condition ſervile, ne peuvent ſe livrer à des travaux pénibles, tâchent de ſe rendre utiles par l'adreſſe, les talens & la culture des arts (*d*). On voit des fabricans en employer plus de 50 (*e*), dont ils tirent un profit conſidérable. Dans telle manufacture, un eſclave rend de produit net

---

(*y*) Id. lib. 6, §. 29. — (*z*) Athen. lib. 6, p. 272. (*a*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 776. — (*b*) Xenoph. de rep. Athen. p. 693. — (*c*) Athen. lib. 6, p. 272. (*d*) Ulpian. in Mid. p. 683. — (*e*) Plat. de rep. lib. 9, t. 2, p. 578. Demosth. in aphob. 1, p. 896.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0105
DFG

100 drachmes par an * (*f*); dans telle autre, 120 drachmes † (*g*).

Il s'en est trouvé qui ont mérité leur liberté, en combattant pour la république (*h*), & d'autres fois en donnant à leurs maîtres des preuves d'un zèle & d'un attachement qu'on cite encore pour exemples (*i*). Lorsqu'ils ne peuvent l'obtenir par leurs services, ils l'achètent par un pécule qu'il leur est permis d'acquérir (*k*), & dont ils se servent pour faire des présens à leurs maîtres, dans des occasions d'éclat; par exemple, lorsqu'il naît un enfant dans la maison, ou lorsqu'il s'y fait un mariage (*l*).

Quand ils manquent essentiellement à leurs devoirs, leurs maîtres peuvent les charger de fers (*m*), les condamner à tourner la meule du moulin (*n*), leur interdire le mariage, ou les séparer de leurs femmes (*o*), mais on ne doit jamais attenter à leur vie: quand on les traite avec cruauté, on les force à déserter, ou du moins à chercher un asyle dans le temple de Thésée (*p*). Dans ce dernier

---

* 90 livres.

(*f*) Demosth. ibid.

† 108 livres.

(*g*) Æschin. in Tim. p. 275. — (*h*) Aristoph. in ran. v. 705. — (*i*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, pag. 776.

(*k*) Dion. Chrysost. orat. 15, p. 241. — (*l*) Terent. Phorm. act. 1, scen. 1. — (*m*) Athen. lib. 6, p. 272.

(*n*) Terent. And. act. 1, scen. 3. — (*o*) Xenoph. œcon. pag. 844. — (*p*) Poll. lib. 7, cap. 12, p. 694.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0106
DFG

cas, ils demandent à passer au service d'un maître moins rigoureux (*q*), & parviennent quelquefois à se soustraire au joug du tyran qui abusoit de leur foiblesse (*r*).

C'est ainsi que les lois ont pourvu à leur sûreté; mais quand ils sont intelligens, ou qu'ils ont des talens agréables, l'intérêt les sert mieux que les lois. Ils enrichissent leurs maîtres; ils s'enrichissent eux-mêmes en retenant une partie du salaire qu'ils reçoivent des uns & des autres. Ces profits multipliés les mettent en état de se procurer des protections, de vivre dans un luxe révoltant, & de joindre l'insolence des prétentions à la bassesse des sentimens (*s*).

Il est défendu sous de très grandes peines, d'infliger des coups à l'esclave d'un autre, parce que toute violence est un crime contre l'état (*t*), parce que les esclaves n'ayant presque rien qui les caractérise à l'extérieur *, l'outrage, sans cette loi, pourroit tomber sur le citoyen, dont la personne doit être sacrée (*u*).

(*q*) Plut. de superst. t. 2. p. 166. — (*r*) Demosth. in Mid. p. 611. Pet. leg. Attic. p. 178. — (*s*) Xenoph. de rep. Athen. pag. 693. — (*t*) Demosth. in Mid pag. 610. Athen. lib. 6, p. 266 et 267.

* Les esclaves étoient obligés de raser leur tête [Aristoph. in av. v. 912. Schol. ibid]; mais ils la couvroient d'un bonnet [Id. in vesp. v. 443]. Leurs habillemens devoient n'aller que jusqu'aux genoux [Id in Lysis. 1153. Schol. ibid.]; mais bien des citoyens en portoient de semblables.

(*u*) Xenoph. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0107
DFG

Quand un esclave est affranchi, il ne passe pas dans la classe des citoyens, mais dans celle des domiciliés, qui tient à cette dernière par la liberté, & à celle des esclaves par le peu de considération dont elle jouït.

Les domiciliés, au nombre d'environ dix mille (*x*), sont des étrangers établis avec leurs familles dans l'Attique (*y*), la plupart exerçant des métiers, ou servant dans la marine (*z*), protégés par le gouvernement, sans y participer, libres & dépendans, utiles à la république qui les redoute, parce qu'elle redoute la liberté séparée de l'amour de la patrie, méprisés du peuple fier & jaloux des distinctions attachées à l'état de citoyen (*a*).

Ils doivent se choisir parmi les citoyens un patron qui réponde de leur conduite (*b*), & payer au trésor public un tribut annuel de 12 drachmes * pour les chefs de famille, & de 6 drachmes † pour leurs enfans (*c*). Ils perdent leurs biens quand ils ne rempliſſent pas le premier de ces engagemens, & leur liberté quand ils violent le second

---

(*x*) Athen. lib. 6, p. 272. — (*y*) Harpocr. in Μέτοικ.
(*z*) Xenoph. de rep. Athen. pag. 693. — (*a*) Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1. — (*b*) Harpoc. et Suid. in Προστάτης. Hyper. ap. Harpoc. in Ἄπρος.
* 10 livres 16 sols.
† 5 livres 8 sols.
(*c*) Isæus apud. Harpocr. in Μέτοικ. Poll. lib. 3, cap. 4, §. 55.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0108
DFG

(*d*); mais s'ils rendent des services signalés à l'état, ils obtiennent l'exemption du tribut [*e*].

Dans les cérémonies religieuses, des fonctions particulières les distinguent des citoyens. Les hommes doivent porter une partie des offrandes, & leurs femmes étendre des parasols sur les femmes libres [*f*]; ils sont enfin exposés aux insultes du peuple & aux traits ignominieux qu'on lance contre eux sur la scène [*g*].

On a vu quelquefois la république en faire passer un très-grand nombre dans la classe des citoyens, épuisée par de longues guerres [*h*]. Mais si par des manœuvres sourdes, ils se glissent dans cet ordre respectable, il est permis de les poursuivre en justice, & quelquefois même de les vendre comme esclaves [*i*].

Les affranchis, inscrits dans la même classe, sont sujets au même tribut, à la même dépendance, au même avilissement. Ceux qui sont nés dans la servitude, ne sauroient devenir citoyens [*k*]; & tout patron qui peut, en justice réglée, convaincre d'ingratitude à son égard l'esclave qu'il avoit affranchi, est autorisé à le remettre sur le champ

---

(*d*) Sam. Pet. leg. Att. pag. 172. — (*e*) Id. pag. 169. (*f*) Ælian. var. hist. lib 6, cap. 1. Periz. ibid. Harpocr. in Μέτοικ. et in Σκάφ. Suid. et Hesych. in Σκάφ.
(*g*) Aristoph. in Acharn. v. 507. — (*h*) Diod. Sic. lib. 13, pag. 216. — (*i*) Sam. Pet. leg. Att. pag. 134.
(*k*) Dio. Chrysost. orat. 15, p. 239.

dans les fers, en lui disant : Sois esclave, puisque tu ne sais pas être libre [*l*].

La condition des domiciliés commence à s'adoucir [*m*]. Ils sont depuis quelque temps moins vexés, sans être plus satisfaits de leur sort ; parce qu'après avoir obtenu des égards, ils voudroient avoir des distinctions, & qu'il est difficile de n'être rien dans une ville où tant de gens sont quelque chose.

On est citoyen de naissance, lorsqu'on est issu d'un père & d'une mère qui le sont eux-mêmes (*n*) ; & l'enfant d'un Athénien qui épouse une étrangère, ne doit avoir d'autre état que celui de sa mère. Périclès fit cette loi dans un temps où il voyoit autour de lui des enfans propres à perpétuer sa maison. Il la fit exécuter avec tant de rigueur, que près de 5000 hommes exclus du rang de citoyens, furent vendus à l'encan. Il la viola, quand il ne lui resta plus qu'un fils, dont il avoit déclaré la naissance illégitime (*o*).

Les Athéniens par adoption, jouïssent presque des mêmes droits que les Athéniens d'origine. Lorsque dans les commencemens il fallut peupler l'Attique, on donna le titre de citoyens à tous ceux qui venoient s'y établir (*p*). Lorsqu'elle fut suffi-

---

(*l*) Val. Maxim. lib. 2, cap. 6. — (*m*) Xenoph. de rep. Athen. p. 693. — (*n*) Sam. Pet. leg. Att. p. 138. (*o*) Plut. in Pericl. pag. 172. Ælian. lib. 6, cap. 10 ; lib. 13, cap. 24. Suid. in Δημοπ. Schol. Aristoph. in vesp. v. 716. — (*p*) Thucyd. lib. 1, cap. 2. Schol. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0110
DFG

ſamment peuplée, Solon ne l'accorda qu'à ceux qui s'y tranſportoient avec leur famille, ou qui, pour toujours exilés de leur pays, cherchoient ici un aſyle aſſuré (*q*). Dans la ſuite on le promit à ceux qui rendroient des ſervices à l'état (*r*); & comme rien n'eſt ſi honorable que d'exciter la reconnoiſſance d'une nation éclairée, dès que ce titre fut devenu le prix du bienfait, il devint l'objet de l'ambition des ſouverains, qui lui donnèrent un nouveau luſtre en l'obtenant, & un plus grand encore lorſqu'ils ne l'obtenoient pas. Refuſé autrefois à Perdicas, roi de Macédoine, qui en étoit digne (*s*); accordé depuis avec plus de facilité (*t*) à Evagoras, roi de Chypre, à Denys, roi de Syracuſe, & à d'autres princes, il fut extrêmement recherché, tant que les Athéniens ſuivirent à la rigueur les lois faites pour empêcher qu'on ne le prodiguât: car il ne ſuffit pas qu'on ſoit adopté par un décret du peuple; il faut que ce décret ſoit confirmé par une aſſemblée où ſix mille citoyens donnent ſecrètement leurs ſuffrages; & cette double élection peut être attaquée par le moindre des Athéniens, devant un tribunal qui a le droit de réformer le jugement du peuple même (*u*).

(*q*) Plut. in Solon t. 1, pag. 91. — (*r*) Demosth. in Neær. p. 861. — (*s*) Id. de ord. rep. p. 126. Meurs. de fort. Athen. pag. 1702. — (*t*) Epist. Phil. ad Athen. in oper. Demosth pag. 115. Isocr. in Evag. t. 2, pag. 97.
(*u*) Demosth. in Neær. p. 875.

Ces précautions trop négligées dans ces derniers temps, ont placé dans le rang des citoyens, des hommes qui en ont dégradé le titre (*x*), & dont l'exemple autorisera dans la suite, des choix encore plus déshonorans.

On compte parmi les citoyens de l'Attique, 20,000 hommes en état de porter les armes (*y*).

Tous ceux qui se distinguent par leurs richesses, par leur naissance, par leurs vertus & par leur savoir (*z*), forment ici, comme presque par-tout ailleurs, la principale classe des citoyens, qu'on peut appeler la classe des notables.

On y comprend les gens riches, parce qu'ils supportent les charges de l'état; les hommes vertueux & éclairés, parce qu'ils contribuent le plus à son maintien & à sa gloire. A l'égard de la naissance, on la respecte, parce qu'il est à présumer qu'elle transmet de père en fils des sentimens plus nobles, & un plus grand amour de la patrie (*a*).

On considère donc les familles qui prétendent descendre ou des dieux, ou des rois d'Athènes, ou des premiers héros de la Grèce, & encore plus

---

(*x*) Id. de rep. ordin. pag. 126. — (*y*) Plat. in Crit. t. 3, p. 112. Demosth. in Aristog. p. 836. Plut. in Pericl. t. 1, pag. 172. Philochor. ap. Schol. Pind. olymp. 9, v. 67. Id. ap. Schol. Aristoph. in vesp. v. 716. Ctesicl. ap. Athen. lib. 6, cap. 20, p. 272. — (*z*) Arist. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 368. Herald. animadv. in Salm. observ. lib. 3, p. 252. — (*a*) Arist. de rep. lib. 3, c. 13, t. 2, p. 353. Id. rhetor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0112
DFG

celles dont les auteurs ont donné de grands exemples de vertus, rempli les premières places de la magistrature, gagné des batailles, & remporté des couronnes aux jeux publics (*b*).

Quelques-uns font remonter leur origine jusqu'aux siècles les plus reculés. Depuis plus de mille ans la maison des Eumolpides conserve le sacerdoce de Cérès Eleusine [*c*], & celle des Etéobutades le sacerdoce de Minerve [*d*]. D'autres n'ont pas de moindres prétentions; & pour les faire valoir, ils fabriquent des généalogies [*e*] qu'on n'a pas grand intérêt à détruire : car les notables ne font point un corps particulier. Ils ne jouïssent d'aucun privilége, d'aucune préséance. Mais leur éducation leur donne des droits aux premières places, & l'opinion publique des facilités pour y parvenir.

La ville d'Athènes contient, outre les esclaves, plus de 30,000 habitans [*f*].

(*b*) Plat. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 88. Arist. rhetor. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 522. — (*c*) Hesych. in Εὐμολπ. (*d*) Id. Harpocr. et Suid. in Ετεοβ. — (*e*) Schol. Aristoph. in av. v. 284. — (*f*) Aristoph. in Eccles. v. 1124.

Fin du Chapitre sixième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0113
DFG

CHAPITRE VII.

Séance de l'Académie.

J'ÉTOIS depuis quelques jours à Athènes; j'avois déja parcouru rapidement les singularités qu'elle renferme. Quand je fus plus tranquille, Apollodore, mon hôte, me proposa de retourner à l'Académie *.

Nous traversâmes un quartier de la ville, qu'on appele le Céramique ou les Tuileries; & de là sortant par la porte Dipyle, nous nous trouvâmes dans des champs qu'on appelle aussi Céramiques (*a*), & nous vîmes le long du chemin quantité de tombeaux (*b*); car il n'est permis d'enterrer personne dans la ville (*c*). La plupart des citoyens ont leur sépulture dans leurs maisons de campagne (*d*), ou dans des quartiers qui leur sont assignés hors des murs. Le Céramique est réservé pour ceux qui ont péri dans les combats (*e*). Parmi ces tombeaux, on remarque ceux de Périclès & de

* Voyez le plan de l'Académie.

(*a*) Meurs. Ceram. gem. cap. 19. — (*b*) Pausan. lib. 1, cap. 29, pag. 70. — (*c*) Cicer. epist. ad. fam. lib. 4; epist. 12, t. 7, p. 139 — (*d*) Demosth. in Macart. pag. 1040, et in Callicl. p. 1117. — (*e*) Thucyd. lib. 2, c. 34.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0114
DFG

quelques autres Athéniens qui ne sont pas morts les armes à la main, & à qui on a voulu décerner après leur trépas, les honneurs les plus distingués (*f*).

L'Académie n'est éloignée de la ville que de six stades* (*g*). C'est un grand emplacement qu'un citoyen d'Athènes, nommé Académus, avoit autrefois possédé (*h*). On y voit maintenant un gymnase, & un jardin entouré de murs (*i*), orné de promenades couvertes & charmantes (*k*), embelli par des eaux qui coulent à l'ombre des platanes & de plusieurs autres espèces d'arbres (*l*). A l'entrée est l'autel de l'amour, & la statue de ce dieu (*m*); dans l'intérieur, sont les autels de plusieurs autres divinités : non loin de là Platon a fixé sa résidence auprès d'un petit temple qu'il a consacré aux Muses, & dans une portion de terrain qui lui appartient (*n*). Il vient tous les jours à l'Académie. Nous l'y trouvâmes au milieu de ses disciples; & je me sentis pénétré du respect qu'inspire sa présence (*o*).

(*f*) Pausan. lib. 1, cap. 29, p. 71.
* Un quart de lieue.
(*g*) Cicer. de finib. lib. 5, cap. 1, t. 2, pag. 196.
(*h*) Hesych. et Suid. in Ἀκαδ. — (*i*) Suid. in τὸ Ἱππάρχ.
(*k*) Plut. in Cim. t. 1, p. 487. — (*l*) Schol. Aristoph. in nub. v. 1001. — (*m*) Pausan. lib. 1, cap. 30.
(*n*) Plut. de exil. t. 2, p. 603. Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 5 et 20. Id. in Speus. lib. 4, cap. 8, §. 1.
(*o*) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 10.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0115
DFG

Quoique âgé d'environ soixante-huit ans, il conservoit encore de la fraîcheur : il avoit reçu de la nature un corps robuste. Ses longs voyages altérèrent sa santé ; mais il l'avoit rétablie par un régime austère (*p*) ; & il ne lui restoit d'autre incommodité qu'une habitude de mélancolie : habitude qui lui fut commune avec Socrate, Empédocle & d'autres hommes illustres (*q*).

Il avoit les traits réguliers, l'air sérieux (*r*), les yeux pleins de douceur (*s*), le front ouvert & dépouillé de cheveux (*t*), la poitrine large, les épaules hautes (*u*), beaucoup de dignité dans le maintien, de gravité dans la démarche, & de modestie dans l'extérieur (*x*).

Il me reçut avec autant de politesse que de simplicité, & me fit un si bel éloge du philosophe Anacharsis dont je descends, que je rougissois de porter le même nom. Il s'exprimoit avec lenteur (*y*) ; mais les grâces & la persuasion sembloient couler de ses lèvres. Comme je le connus plus particulièrement dans la suite, son nom paroîtra souvent dans ma relation. Je vais seulement ajouter ici quelques détails que m'apprit alors Apollodore.

(*p*) Senec. epist. 58 — (*q*) Arist. probl. sec. 30, t. 2, p. 815. Plut. in Lysand. t. 1, p. 434. — (*r*) Diog. Laert. lib. 3, §. 28. — (*s*) Ælian. ibid. — (*t*) Neanth. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 4. — (*u*) Suid. in Πλάτ. Senec. epist. 58. — (*x*) Ælian. lib. 3, cap. 19. Schol. Aristoph. in nub. v. 361. — (*y*) Diog. Laert. lib. 3, §. 5.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0116
DFG

La mère de Platon, me dit-il, étoit de la même famille que Solon, notre législateur; & son pere rapportoit son origine à Codrus, le dernier de nos rois (ζ), mort il y a environ 700 ans. Dans sa jeunesse, la peinture, la musique, les différens exercices du gymnase remplirent tous ses momens (*a*). Comme il étoit né avec une imagination forte & brillante, il fit des dithyrambes, s'exerça dans le genre épique, compara ses vers à ceux d'Homère, & les brûla * (*b*). Il crut que le théâtre pourroit le dédommager de ce sacrifice : il composa quelques tragédies; & pendant que les acteurs se préparoient à les représenter, il connut Socrate, supprima ses pièces, & se dévoua tout entier à la philosophie (*c*).

Il sentit alors un violent besoin d'être utile aux hommes (*d*). La guerre du Péloponèse avoit détruit les bons principes, & corrompu les mœurs. La gloire de les rétablir excita son ambition. Tour-

---

(ζ) Id. ibid. §. 1. Suid. in Πλάτ. — (*a*) Diog. Laert. ibid. §. 4 et 5.

* En les jetant au feu, il parodia ce vers d'Homère :

A moi, Vulcain; Thétys a besoin de ton aide.

Platon dit à son tour :

A moi, Vulcain; Platon a besoin de ton aide.

Hom. iliad. 18, v. 392. Eustath. t. 2, p. 1149. Diog. Laert. lib. 3, §. 4 et 5. — (*b*) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 30. (*c*) Diog. Laert. lib. 3, §. 5. — (*d*) Plat. epist. 7, t. 3, p. 324.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0117
DFG

menté jour & nuit de cette grande idée, il attendoit avec impatience le moment où, revêtu des magistratures, il seroit en état de déployer son zèle & ses talens; mais les secousses qu'essuya la république dans les dernières années de la guerre, ces fréquentes révolutions qui en peu de temps présentèrent la tyrannie sous des formes toujours plus effrayantes; la mort de Socrate, son maître & son ami, les réflexions que tant d'événemens produisirent dans son esprit, le convainquirent bientôt que tous les gouvernemens sont attaqués par des maladies incurables, que les affaires des mortels sont, pour ainsi dire, désespérées, & qu'ils ne seront heureux, que lorsque la philosophie se chargera du soin de les conduire [*e*]. Ainsi, renonçant à son projet, il résolut d'augmenter ses connoissances, & de les consacrer à notre instruction. Dans cette vue il se rendit à Mégare, en Italie, à Cyrène, en Egypte, par-tout où l'esprit humain avoit fait des progrès [*f*].

Il avoit environ 40 ans [*g*] quand il fit le voyage de Sicile pour voir l'Etna [*h*]. Denys, tyran de Syracuse, desira de l'entretenir. La conversation roula sur le bonheur, sur la justice, sur la véritable

(*e*) Plat. epist. 7, t. 3, p. 326. — (*f*) Id. ibid. Cicer. de finib. lib. 5, cap 29, t. 2, p. 228. Diog. Laert. lib. 3, §. 6. Quintil. lib. 1, cap. 12, pag. 81. — (*g*) Plat. ibid. p. 324. — (*h*) Plut. in Dion. t. 1, p. 959. Diog. Laert. lib. 3, §. 18.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0118
DFG

grandeur. Platon ayant ſoutenu que rien n'eſt ſi lâche & ſi malheureux qu'un prince injuſte, Denys en colère lui dit : « Vous parlez comme un rado- » teur. Et vous comme un tyran, » répondit Platon. Cette réponſe penſa lui coûter la vie. Denys ne lui permit de s'embarquer ſur une galère qui retournoit en Grèce, qu'après avoir exigé du commandant qu'il le jetteroit à la mer, ou qu'il s'en déferoit comme d'un vil eſclave. Il fut vendu, racheté & ramené dans ſa patrie. Quelque temps après, le roi de Syracuſe, incapable de remords, mais jaloux de l'eſtime des Grecs, lui écrivit; & l'ayant prié de l'épargner dans ſes diſcours, il n'en reçut que cette réponſe mépriſante : « Je n'ai pas » aſſez de loiſir pour me ſouvenir de Denys [*i*]. »

A ſon retour Platon ſe fit un genre de vie dont il ne s'eſt plus écarté. Il a continué de s'abſtenir des affaires publiques, parce que, ſuivant lui, nous ne pouvons plus être conduits au bien, ni par la perſuaſion, ni par la force (*k*); mais il a recueilli les lumières éparſes dans les contrées qu'il avoit parcourues; & conciliant, autant qu'il eſt poſſible, les opinions des philoſophes qui l'avoient précédé, il en compoſa un ſyſtême qu'il développa dans ſes écrits & dans ſes conférences. Ses ouvrages ſont en forme de dialogue. Socrate

(*i*) Diog. Laert. lib. 3, §. 19 et 21. — (*k*) Cicer. epiſt. ad. famil. lib. 1, epiſt. 9, t. 7.

en est le principal interlocuteur; & l'on prétend qu'à la faveur de ce nom, il accrédite les idées qu'il a conçues ou adoptées (*l*).

Son mérite lui a fait des ennemis; il s'en est attiré lui-même en versant dans ses écrits une ironie piquante contre plusieurs auteurs célèbres (*m*). Il est vrai qu'il la met sur le compte de Socrate; mais l'adresse avec laquelle il la manie, & différens traits qu'on pourroit citer de lui, prouvent qu'il avoit, du moins dans sa jeunesse, assez de penchant à la satire (*n*). Cependant ses ennemis ne troublent point le repos qu'entretiennent dans son cœur ses succès ou ses vertus. Il a des vertus en effet; les unes, qu'il a reçues de la nature; d'autres, qu'il a eu la force d'acquérir. Il étoit né violent; il est à présent le plus doux & le plus patient des hommes (*o*). L'amour de la gloire ou de la célébrité me paroît être sa première, ou plutôt son unique passion. Je pense qu'il éprouve cette jalousie dont il est si souvent l'objet (*p*). Difficile & réservé pour ceux qui courent la même carrière que lui, ouvert & facile pour ceux qu'il y conduit lui-même, il a toujours vécu avec les autres disciples de Socrate, dans la contrainte ou l'inimitié (*q*);

(*l*) Senec. epist. 6. Diog. Laert. lib. 3, cap. 35.
(*m*) Athen. lib. 11, pag. 505. — (*n*) Id. ibid.
(*o*) Senec. de irâ, lib. 3, p. 114. Plut. t. 2, p. 10 et 551. Athen. lib. 2, p. 59. — (*p*) Athen. lib. 11, p. 506.
(*q*) Diog. Laert. lib. 3, cap. 34, etc.

avec

avec ses propres disciples, dans la confiance & la familiarité, sans cesse attentif à leurs progès ainsi qu'à leurs besoins, dirigeant sans foiblesse & sans rigidité leurs penchans vers des objets honnêtes (*r*), & les corrigeant par ses exemples plutôt que par ses leçons (*s*).

De leur côté ses disciples poussent le respect jusqu'à l'hommage, & l'admiration jusqu'au fanatisme. Vous en verrez même qui affectent de tenir les épaules hautes & arrondies, pour avoir quelque ressemblance avec lui (*t*). C'est ainsi qu'en Ethiopie, lorsque le souverain a quelque défaut de conformation, les courtisans prennent le parti de s'estropier, pour lui ressembler (*u*). Voilà les principaux traits de sa vie & de son caractère. Vous serez dans la suite en état de juger de sa doctrine, de son éloquence & de ses écarts.

Apollodore en finissant, s'apperçut que je regardois avec surprise une assez jolie femme qui s'étoit glissée parmi les disciples de Platon. Il me dit : Elle s'appelle Lasthénie ; c'est une courtisane de Mantinée en Arcadie (*x*). L'amour de la philosophie l'a conduite en ces lieux ; & l'on soupçonne qu'elle y est retenue par l'amour de Speusippe, neveu de Platon, qui est assis auprès d'elle (*y*). Il me fit

(*r*) Plut. de sanit. tuend. t. 2, p. 135. — (*s*) Id. de adulat. t. 2, p. 71. — (*t*) Id. de aud. poet. t. 2, p. 26, et de adulat. p. 53. — (*u*) Diod. Sic. lib. 3, p. 146. (*x*) Diog. Laert in Plat. lib. 3, §. 46; in Speusip. lib. 4, §. 2. — (*y*) Athen. lib. 7, p. 279; lib. 12, p. 546.

remarquer en même temps une jeune fille d'Arcadie, qui s'appeloit Axiothée, & qui, après avoir lu un dialogue de Platon, avoit tout quitté, jusqu'aux habillemens de son sexe, pour venir entendre les leçons de ce philosophe (ז). Il me cita d'autres femmes qui, à la faveur d'un pareil déguisement, avoient donné le même exemple (a).

Je lui demandai ensuite: Quel est ce jeune homme maigre & sec que je vois auprès de Platon; qui grasseye, & qui a les yeux petits & pleins de feu (b)? C'est, me dit-il, Aristote de Stagire, fils de Nicomaque, le médecin & l'ami d'Amyntas, roi de Macédoine (c). Nicomaque laissa une fortune assez considérable à son fils (d) qui vint, il y a environ cinq ans, s'établir parmi nous. Il pouvoit avoir alors 17 à 18 ans (e). Je ne connois personne qui ait autant d'esprit & d'application. Platon le distingue de ses autres disciples, & ne lui reproche que d'être trop recherché dans ses habits (f).

Celui que vous voyez auprès d'Aristote, continua Apollodore, est Xénocrate de Chalcédoine. C'est un esprit lent & sans aménité. Platon l'ex-

(ז) Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 46. Themist. orat. 23, pag. 295. — (a) Menag. in Diog. Laert. pag. 55.
(b) Diog. Laert. in Arist. lib. 5, §. 1. Plut. de aud. poet. t. 2. p. 26. — (c) Suid. in Νικόμ. — (d) Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 9. — (e) Apoll. ap. Laert. lib. 5, §. 9. Dionys. Halic. epist. ad Amm. t. 6, pag. 728.
(f) Diog. Laert. lib. 5, §. 1, Ælian. lib. 3, cap. 19.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0122
DFG

horte souvent à sacrifier aux Grâces. Il dit de lui & d'Aristote, que l'un a besoin de frein, & l'autre d'éperon (*g*). Un jour on vint dire à Platon que Xénocrate avoit mal parlé de lui. Je ne le crois pas, répondit-il. On insista; il ne céda point: on offrit des preuves. « Non, répliqua-t-il; il est impossible » que je ne sois pas aimé de quelqu'un que j'aime » si tendrement (*h*). »

Comment nommez-vous, dis-je alors, cet autre jeune homme qui paroît être d'une santé si délicate, & qui remue les épaules par intervalles (*i*)? C'est Démosthène, me dit Apollodore. Il est né dans une condition honnête. Son père qu'il perdit à l'âge de 7 ans, occupoit une assez grande quantité d'esclaves à forger des épées, & à faire des meubles de différentes sortes (*k*). Il vient de gagner un procès contre ses tuteurs qui vouloient le frustrer d'une partie de son bien: il a plaidé lui-même sa cause, quoiqu'il ait à peine 17 ans (*l*). Ses camarades, sans doute jaloux du succès, lui donnent aujourd'hui le nom de serpent (*m*), & lui prodiguent d'autres épithètes déshonorantes qu'il paroît s'attirer par la dureté qui perce dans son caractère (*n*).

(*g*) Diog. Laert. in Xenocr. lib. 4, §. 6. — (*h*) Val. Max. lib. 4, in extern. cap. 1. — (*i*) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 844. — (*k*) Demosth. in Aphob. 1, p. 896. (*l*) Id. ibid. p. 895, et in Onetor. p. 921. — (*m*) Suid. in Δημ. Æschin. in Tim. 280, et de fals. leg. p. 410. (*n*) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 847.

Il veut se consacrer au barreau ; & dans ce dessein, il fréquente l'école d'Isée, plutôt que celle d'Isocrate, parce que l'éloquence du premier lui paroît plus nerveuse que celle du second. La nature lui a donné une voix foible, une respiration embarrassée, une prononciation désagréable (*o*) ; mais elle l'a doué d'un de ces caractères fermes qui s'irritent par les obstacles. S'il vient dans ce lieu, c'est pour y puiser à la fois des principes de philosophie, & des leçons d'éloquence (*p*).

Le même motif attire les trois élèves que vous voyez auprès de Démosthène. L'un s'appelle Eschyne ; c'est ce jeune homme si brillant de santé (*q*) : né dans une condition obscure, il exerça dans son enfance des fonctions assez viles (*r*) ; & comme sa voix est belle & sonore, on le fit ensuite monter sur le théâtre, où cependant il ne joua que des rôles subalternes (*s*). Il a des grâces dans l'esprit, & cultive la poésie avec quelque succès (*t*). Le second s'appelle Hypéride (*u*), & le troisième Lycurgue. Ce dernier appartient à l'une des plus anciennes familles de la république (*x*).

Tous ceux qu'Apollodore venoit de nommer,

(*o*) Id. ibid. pag. 844. — (*p*) Cicer. de orat. lib. 1, cap. 20, t. 1, p. 149. Id. in Brut. cap. 31, t. 1, p. 363. Id. orat. cap. 4, p. 423. — (*q*) Plut. x orat. vit. 2, p. 840. (*r*) Demosth. de fals. legat. p. 323, etc. Id. de coronâ, pag. 515. et 516. — (*s*) Vit. Æschin. p. 41. Plut. ibid. (*t*) Æschin. in Timarch. pag. 281. — (*u*) Plut. ibid. p. 848. — (*x*) Id. ibid. p. 841.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0124
DFG

se sont distingués dans la suite, les uns par leur éloquence, les autres par leur conduite, presque tous par une haîne constante pour la servitude. J'y vis aussi plusieurs étrangers, qui s'empressoient d'écouter les maximes de Platon sur la justice & sur la liberté, mais qui, de retour chez eux, après avoir montré des vertus, voulurent asservir leur patrie, ou l'asservirent en effet (*y*) : tyrans d'autant plus dangereux, qu'on les avoit élevés dans la haîne de la tyrannie.

Quelquefois Platon lisoit ses ouvrages à ses disciples (*z*) ; d'autres fois il leur proposoit une question, leur donnoit le temps de la méditer, & les accoutumoit à définir avec exactitude les idées qu'ils attachoient aux mots (*a*). C'étoit communément dans les allées de l'Académie, qu'il donnoit ses leçons (*b*), car il regardoit la promenade comme plus utile à la santé, que les exercices violens du gymnase (*c*). Ses anciens disciples, ses amis, ses ennemis même venoient souvent l'entendre, & d'autres y venoient attirés par la beauté du lieu.

J'y vis arriver un homme âgé d'environ 45 ans (*d*). Il étoit sans souliers (*e*), sans tunique, avec

(*y*) Athen. lib. 11, cap. 15, p. 508. — (*z*) Diog. Laert. lib. 3, §. 37. — (*a*) Epicr. ap Athen. lib. 2, cap. 18, p. 59. — (*b*) Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 27. Ælian. lib. 3, cap 18. — (*c*) Plat. in Phæd. t. 3, p. 227.
(*d*) Diog. Laert. lib. 6, §. 76 et 79. — (*e*) Dion. Chrysost. orat. 6, p. 89.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0125
DFG

une longue barbe, un bâton à la main, une beface ſur l'épaule, & un manteau (*f*), ſous lequel il tenoit un coq en vie & ſans plumes. Il le jeta au milieu de l'aſſemblée, en diſant : « Voilà l'homme » de Platon (*g*). » Il diſparut auſſitôt. Platon ſourit (*h*). Ses diſciples murmurèrent. Apollodore me dit : Platon avoit défini l'homme, un animal à deux pieds ſans plumes ; Diogène a voulu montrer que ſa définition n'eſt pas exacte. J'avois pris cet inconnu, lui dis-je, pour un de ces mendians importuns qu'on ne trouve que parmi les nations riches & policées. Il mendie en effet quelquefois, me répondit-il ; mais ce n'eſt pas toujours par beſoin. Comme ma ſurpriſe augmentoit, il me dit : Allons nous aſſeoir ſous ce platane ; je vous raconterai ſon hiſtoire en peu de mots, & je vous ferai connoître quelques Athéniens célèbres que je vois dans les allées voiſines. Nous nous aſſîmes en face d'une tour qui porte le nom de Timon le miſanthrope (*i*), & d'une colline couverte de verdure & de maiſons, qui s'appelle Colone [*k*].

Vers le temps où Platon ouvroit ſon école à l'Académie, reprit Apollodore, Antiſthène, autre diſciple de Socrate, établiſſoit la ſienne ſur une colline placée de l'autre côté de la ville [*l*]. Ce

---

(*f*) Diog. Laert. ibid. §. 22 et 23. — (*g*) Id. ibid. §. 40. (*h*) Epicr. ap. Athen. lib. 2, pag. 59. — (*i*) Pausan. lib. 1, cap. 30. (*k*) Cicer. de fin. lib. 5, cap. 1, t. 2, p. 197. — (*l*) Diog. Laert. in Antist. lib. 6, §. 13.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0126
DFG

philosophe cherchoit, dans sa jeunesse, à se parer des dehors d'une vertu sévère ; & ses intentions n'échappèrent point à Socrate, qui lui dit un jour : Antisthène, j'apperçois votre vanité à travers les trous de votre manteau [*m*]. Instruit par son maître que le bonheur consiste dans la vertu, il fit consister la vertu dans le mépris des richesses & de la volupté [*n*] ; & pour accréditer ses maximes, il parut en public, un bâton à la main, une besace sur les épaules, comme un de ces infortunés qui exposent leur misère aux passans [*o*]. La singularité de ce spectacle lui attira des disciples, que son éloquence fixa pendant quelque temps auprès de lui [*p*]. Mais les austérités qu'il leur prescrivoit, les éloignèrent insensiblement ; & cette désertion lui donna tant de dégoût, qu'il ferma son école [*q*].

Diogène parut alors dans cette ville. Il avoit été banni de Sinope sa patrie, avec son père accusé d'avoir altéré la monnoie [*r*]. Après beaucoup de résistance [*s*], Antisthène lui communiqua ses principes, & Diogène ne tarda pas à les étendre. Antisthène cherchoit à corriger les passions, Diogène voulut les détruire. Le sage, pour être heureux, devoit, selon lui, se rendre indépen-

(*m*) Id. ibid. §. 8. — (*n*) Id. ibid. §. 3. — (*o*) Id. ibid. §. 13. — (*p*) Id. ibid. §. 14. — (*q*) Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 16. — [*r*] Diog. Laert. in Diog. lib. 6, §. 20. — [*s*] Id. ibid. §. 21, Ælian. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0127
DFG

dant de la fortune, des hommes, & de lui-même; de la fortune, en bravant ses faveurs & ses caprices; des hommes, en secouant les préjugés, les usages, & jusqu'aux lois, quand elles n'étoient pas conformes à ses lumières; de lui-même, en travaillant à endurcir son corps contre les rigueurs des saisons, & son ame contre l'attrait des plaisirs. Il dit quelquefois : « Je suis pauvre, errant, sans » patrie, sans asyle, obligé de vivre au jour la » journée; mais j'oppose le courage à la fortune, » la nature aux lois, la raison aux passions (*t*). »

De ces principes dont les différentes conséquences peuvent conduire à la plus haute perfection, ou aux plus grands désordres *, résulte le mépris des richesses, des honneurs, de la gloire, de la distinction des états, des bienséances de la société, des arts, des sciences, de tous les agrémens de la vie (*u*). L'homme dont Diogène s'est formé le modèle, & qu'il cherche quelquefois une lanterne à la main (*x*), cet homme étranger à tout ce qui l'environne, inaccessible à tout ce qui flatte les sens, qui se dit citoyen de l'univers, & qui ne le sauroit être de sa patrie; cet homme seroit aussi malheureux

---

[*t*] Diog. Laert. lib. 6, §. 38. Ælian. lib. 3, cap. 29.
* Antisthène et Diogène ont été les chefs de l'école des Cyniques, et de cette école est sortie celle des Stoïciens [Cicer. de orat. lib. 3, cap. 17, t. 1, pag. 295.]
[*u*] Diog. Laert. lib. 6, §. 28, 71, 72 et 73. — [*x*] Id. ibid. §. 41.

qu'inutile

qu'inutile dans les sociétés policées, & n'a pas même existé avant leur naissance. Diogène a cru en appercevoir une foible esquisse « parmi les Spar- » tiates. Je n'ai vu, dit-il, des hommes nulle part; » mais j'ai vu des enfans à Lacédémone (*y*). »

Pour retracer en lui-même l'homme dont il a conçu l'idée, il s'est soumis aux plus rudes épreuves, & s'est affranchi des plus légères contraintes. Vous le verrez lutter contre la faim, l'appaiser avec les alimens les plus grossiers, la contrarier dans les repas où règne l'abondance, tendre quelquefois la main aux passans (*z*), pendant la nuit s'enfermer dans un tonneau, s'exposer aux injures de l'air sous le portique d'un temple (*a*), se rouler en été sur le sable brûlant, marcher en hiver pieds nus dans la neige (*b*), satisfaire à tous ses besoins en public & dans les lieux fréquentés par la lie du peuple (*c*), affronter & supporter avec courage le ridicule, l'insulte & l'injustice, choquer les usages établis jusques dans les choses les plus indifférentes, & donner tous les jours des scènes, qui, en excitant le mépris des gens sensés, ne dévoilent que trop à leurs yeux les motifs secrets qui l'animent. Je le vis un jour pendant une forte gelée, embrasser à demi nu une statue de bronze. Un Lacé-

(*y*) Id. ibid. §. 27. — (*z*) Diog. Laert. lib. 6, §. 67.
(*a*) Id. ibid. §. 22 et 23. — (*b*) Id. ibid. §. 23 et 34.
(*c*) Id. ibid. §. 22 et 66. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 19.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0129
DFG

démonien lui demanda s'il souffroit. Non, dit le philosophe. Quel mérite avez-vous donc, répliqua le Lacédémonien (*d*)?

Diogène a de la profondeur dans l'esprit, de la fermeté dans l'ame, de la gaîté dans le caractère. Il expose ses principes avec tant de clarté, & les développe avec tant de force, qu'on a vu des étrangers l'écouter, & sur le champ abandonner tout pour le suivre (*e*). Comme il se croit appelé à réformer les hommes, il n'a pour eux aucune espèce de ménagement. Son système le porte à déclamer contre les vices & les abus; son caractère, à poursuivre sans pitié ceux qui les perpétuent. Il lance à tous momens sur eux les traits de la satire, & ceux de l'ironie mille fois plus redoutables. La liberté qui règne dans ses discours, le rend agréable au peuple (*f*). On l'admet dans la bonne compagnie dont il modère l'ennui par des réparties promptes (*g*), quelquefois heureuses, & toujours fréquentes, parce qu'il ne se refuse rien. Les jeunes gens le recherchent pour faire assaut de plaisanteries avec lui, & se vengent de sa supériorité par des outrages (*h*), qu'il supporte avec une tranquillité qui les humilie. Je l'ai vu souvent leur reprocher des expressions & des actions qui fai-

(*d*) Plut. in apopht. t. 2, p. 233. — (*e*) Diog. Laert. lib. 6, §. 75. — (*f*) Id. ibid. §. 43. — (*g*) Id. ibid. §. 74. (*h*) Id. ibid §. 33 et 41.

soient rougir la pudeur (*i*); & je ne crois pas que lui-même se soit livré aux excès dont ses ennemis l'accusent (*k*). Son indécence est dans les manières plutôt que dans les mœurs (*l*). De grands talens, de grandes vertus, de grands efforts n'en feront qu'un homme singulier; & je souscrirai toujours au jugement de Platon, qui a dit de lui : « C'est Socrate en délire (*m*). »

Dans ce moment nous vîmes passer un homme qui se promenoit lentement auprès de nous. Il paroissoit âgé d'environ 40 ans. Il avoit l'air triste & soucieux, la main dans son manteau (*n*). Quoique son extérieur fût très simple, Apollodore s'empressa de l'aborder avec un respect mêlé d'admiration & de sentiment; & revenant s'asseoir auprès de moi : C'est Phocion, me dit-il, & ce nom doit à jamais réveiller dans votre esprit l'idée de la probité même (*o*). Sa naissance est obscure (*p*); mais son ame est infiniment élevée. Il fréquenta de bonne heure l'Académie (*q*); il y puisa les principes sublimes qui depuis ont dirigé sa conduite, principes gravés dans son cœur, & aussi

(*i*) Diog. Laert. lib. 6, §. 46, 47, 65, 66, etc.
(*k*) Plut. de Stoic. p. 1044. Laert. ibid. §. 46, et 69.
(*l*) Bruk. hist philos. t. 1, p. 881. — (*m*) Ælian var. hist. lib. 14, cap. 33. — (*n*) Plut. in Phoc. t. 1, p. 743.
(*o*) Nep. in Phoc. cap. 1. Ælian. lib. 3, cap. 47; lib. 4, cap. 16. Plut. de mus. t. 2, p. 1131. — (*p*) Ælian. lib. 12, cap. 43. — (*q*) Plut. in Phoc. t. 1, p. 743.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0131
DFG

invariables que la justice & la vérité dont ils émanent.

Au sortir de l'Académie, il servit sous Chabrias, dont il modéroit l'impétuosité, & qui lui dut en grande partie la victoire de Naxos (*r*). D'autres occasions ont manifesté ses talens pour la guerre. Pendant la paix il cultive un petit champ (*s*), qui suffiroit à peine aux besoins de l'homme le plus modéré dans ses desirs, & qui procure à Phocion un superflu, dont il soulage les besoins des autres (*t*). Il y vit avec une épouse digne de son amour, parce qu'elle l'est de son estime; il y vit content de son sort, n'attachant à sa pauvreté ni honte, ni vanité; ne briguant point les emplois (*u*), les acceptant pour en remplir les devoirs.

Vous ne le verrez jamais ni rire ni pleurer (*x*), quoiqu'il soit heureux & sensible; c'est que son ame est plus forte que la joie & la douleur. Ne soyez point effrayé du nuage sombre dont ses yeux paroissent obscurcis. Phocion est facile, humain, indulgent pour nos foiblesses. Il n'est amer & sévère que pour ceux qui corrompent les mœurs par leurs exemples, ou qui perdent l'état par leurs conseils (*y*).

(*r*) Id. ibid. p. 744. — (*s*) Nep. in Phoc. cap. 1. (*t*) Suid. in Φωκ. — (*u*) Plut. ibid. p. 745. — (*x*) Id. ibid. p. 743. Id. apopht. t. 2, pag. 187. — (*y*) Plut. in Phoc. p. 743 et 746.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0132
DFG

Je suis bien aise que le hasard ait rapproché sous vos yeux Diogène & Phocion. En les comparant, vous trouverez que le premier ne fait pas un sacrifice à la philosophie, sans le pousser trop loin & sans en avertir le public, tandis que le second ne montre ni ne cache ses vertus. J'irai plus loin, & je dirai qu'on peut juger, au premier coup-d'œil, lequel de ces deux hommes est le vrai philosophe. Le manteau de Phocion est aussi grossier que celui de Diogène; mais le manteau de Diogène est déchiré, & celui de Phocion ne l'est pas.

Après Phocion venoient deux Athéniens, dont l'un se faisoit remarquer par une taille majestueuse & une figure imposante (z). Apollodore me dit: Il est fils d'un cordonnier (a), & gendre de Cotys, roi de Thrace (b). Il s'appelle Iphicrate. L'autre est fils de Conon, qui fut un des plus grands hommes de ce siècle, & s'appelle Timothée.

Tous deux placés à la tête de nos armées ont maintenu pendant une longue suite d'années la gloire de la république (c); tous deux ont su joindre les lumières aux talens, les réflexions à l'expérience, la ruse au courage (d). Iphicrate se distingua sur tout par l'exacte discipline qu'il intro-

(z) Nep. in Iphicr. cap. 3. — (a) Plut. apopht. t. 2, p. 186. — (b) Nep. in Iphicr. cap. 3. — (c) Id. in Timoth. cap. 4. — (d) Polyæn. Strateg. lib. 3, cap. 9 et 10. Xenoph. hist. Græc. p. 589.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0133
DFG

duisit parmi nos troupes, par la prudence qui dirigeoit ses entreprises, par une défiance scrupuleuse qui le tenoit toujours en garde contre l'ennemi (*e*). Il dut beaucoup à sa réputation; aussi disoit-il en marchant contre les barbares : « Je n'ai » qu'une crainte, c'est qu'ils n'aient pas entendu » parler d'Iphicrate (*f*). »

Timothée est plus actif (*g*), plus patient, moins habile peut-être à former des projets, mais plus constant & plus ferme quand il s'agit de l'exécution. Ses ennemis, pour ne pas reconnoître son mérite, l'accusèrent d'être heureux. Ils le firent représenter endormi sous une tente, la fortune planant au-dessus de sa tête, & rassemblant auprès de lui des villes prises dans un filet. Thimothée vit le tableau, & dit plaisamment : « Que ne ferois-je donc pas » si j'étois éveillé (*h*) ? »

Iphicrate a fait des changemens utiles dans les armes de l'infanterie (*i*); Timothée a souvent enrichi le trésor épuisé, des dépouilles enlevées à l'ennemi; il est vrai qu'en même temps il s'est enrichi lui-même (*k*). Le premier a rétabli des souverains sur leurs trônes (*l*); le second a forcé

(*e*) Nep. in Iphic. cap. 1. Plut. apopht. t. 2, p. 187.
(*f*) Plut. ibid. — (*g*) Nep. in Timoth. cap. 1.
(*h*) Plut. in Syll. t. 1, p. 454 Id. apoph. t. 2, p. 187. Ælian. lib. 13, cap. 43. — (*i*) Nep. in Iphicr. cap. 1, Diod. Sic. lib. 15, p. 360. — (*k*) Nep. in Timoth. cap. 1.
(*l*) Id. in Iphicr. cap. 3.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0134
DFG

les Lacédémoniens à nous céder l'empire de la mer (*m*). Ils ont tous deux le talent de la parole. L'éloquence d'Iphicrate eſt pompeuſe & vaine (*n*); celle de Timothée plus ſimple & plus perſuaſive (*o*). Nous leur avons élevé des ſtatues (*p*), & nous les bannirons peut-être un jour.

(*m*) Id. in Timoth. cap. 2. — (*n*) Plut. de rep. ger. t. 2, p. 813. — (*o*) Ælian. lib. 3, cap. 16. — (*p*) Nep. in Timoth. cap. 2. Pausan. lib. 1, cap. 24.

Fin du Chapitre ſeptième.

CHAPITRE VIII.

Lycée. Gymnaſes. Iſocrate. Paleſtres. Funérailles des Athéniens.

UN autre jour, au moment qu'Apollodore entroit chez moi pour me propoſer une promenade au Lycée, je courus à lui, en m'écriant : Le connoiſſez-vous? — Qui? — Iſocrate. Je viens de lire un de ſes diſcours; j'en ſuis tranſporté. Vit-il encore? où eſt-il? que fait-il? — Il eſt ici, répondit Apollodore. Il profeſſe l'éloquence. C'eſt un homme célèbre; je le connois. — Je veux le voir aujourd'hui, ce matin, dans l'inſtant même. — Nous irons chez lui en revenant du Lycée.

Nous paſsâmes par le quartier des marais; &, ſortant par la porte d'Egée, nous ſuivîmes un ſentier le long de l'Iliſſus, torrent impétueux, ou ruiſſeau paiſible, qui, ſuivant la différence des ſaiſons, ſe précipite ou ſe traîne au pied d'une colline par où finit le mont Hymette: ſes bords ſont agréables; ſes eaux, communément pures & limpides (*a*). Nous vîmes aux environs un autel

(*a*) Plat. in Phœd. t. 3, p. 229. Spon, voyag. t. 2, pag. 121.

dédié aux Muses (*b*), l'endroit où l'on prétend que Borée enleva la belle Orithye, fille du roi Erechthée (*c*); le temple de Cérès, où l'on célèbre les petits mystères (*d*), & celui de Diane, où l'on sacrifie tous les ans une grande quantité de chèvres en l'honneur de la Déesse. Avant le combat de Marathon, les Athéniens lui en promirent autant qu'ils trouveroient de Perses étendus sur le champ de bataille. Ils s'apperçurent, après la victoire, que l'exécution d'un vœu si indiscret épuiseroit bientôt les troupeaux de l'Attique; on borna le nombre des victimes à cinq cents (*e*), & la Déesse voulut bien s'en contenter.

Pendant qu'on me faisoit ces récits, nous vîmes sur la colline des payſans qui couroient en frappant sur des vases d'airain, pour attirer un essaim d'abeilles qui venoit de s'échapper d'une ruche (*f*).

Ces insectes se plaisent infiniment sur le mont Hymette, qu'ils ont rempli de leurs colonies, & qui est presque par-tout couvert de serpolet (*g*) & d'herbe odoriférantes. Mais c'est sur-tout dans le thym excellent qu'il produit (*h*), qu'ils puisent

---

(*b*) Pausan. lib. 1, cap. 19, pag 45. Dionys. Perieg. v. 425. — (*c*) Plat. ibid. Pausan. ibid. — (*d*) Steph. in Ἄγρα. — (*e*) Xenoph. de exped. Cyr. lib. 3, pag. 301. Plut. de Herodot. malign. t. 2, p. 862. — (*f*) Plat. de leg. lib. 8, t. 2, pag. 843. — (*g*) Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 7, p. 678. Plin. lib. 19, cap. 8, t. 2, p. 181.
(*h*) Antiph. apud Athen. lib. 1, cap. 22, p. 28. Alex. apud. eumd. lib. 14, p. 652.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0137
DFG

ces sucs précieux dont ils composent un miel estimé dans toute la Grèce (*i*). Il est d'un blanc tirant sur le jaune ; il noircit quand on le garde longtemps, & conserve toujours sa fluidité (*k*). Les Athéniens en font tous les ans une récolte abondante ; & l'on peut juger du prix qu'ils y attachent, par l'usage où sont les Grecs d'employer le miel dans la pâtisserie (*l*), ainsi que dans les ragoûts (*m*). On prétend qu'il prolonge la vie, & qu'il est principalement utile aux vieillards (*n*). J'ai vu même plusieurs disciples de Pythagore conserver leur santé, en prenant un peu de miel pour toute nourriture (*o*).

Après avoir repassé l'Ilissus, nous nous trouvâmes dans un chemin où l'on s'exerce à la course, & qui nous conduisit au Lycée (*p*).

Les Athéniens ont trois gymnases destinés à l'institution de la jeunesse (*q*) ; celui du Lycée, celui du Cynosarge (*r*), situé sur une colline de ce nom, & celui de l'Académie. Tous trois ont été construits hors des murs de la ville, aux frais

---

(*i*) Plin. lib. 11, cap. 13, t. 1, p. 596. Id. lib. 21, cap. 10, t. 2, p. 243. Varro de re rustic. lib. 3, cap. 16, p. 374. Colum. de re rustic. lib. 9, cap. 4. — (*k*) Geopon. lib. 15, cap. 7. — (*l*) Athen. lib. 3, cap. 25, pag. 109. Id. lib. 14, pag. 646. — (*m*) Hesych. in Ὑπόπτερ.

(*n*) Geopon. ibid. — (*o*) Athen. lib. 2, cap. 7, p. 46, lib. 10, etc. — (*p*) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 476.

(*q*) Ulpian. in Timocr. pag. 820. — (*r*) Demosth. in Leptin. p. 791. Liv. lib. 31, cap. 24. Diog. Laert. lib. 6, §. 13.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0138
DFG

du gouvernement. On ne recevoit autrefois dans le second que des enfans illégitimes (*s*).

Ce sont de vastes édifices entourés de jardins & d'un bois sacré. On entre d'abord dans une cour de forme quarrée, & dont le pourtour est de 2 stades * (*t*). Elle est environnée de portiques & de bâtimens. Sur trois de ses côtés sont des salles spacieuses, & garnies de siéges, où les philosophes, les rhéteurs & les sophistes rassemblent leurs disciples (*u*). Sur le quatrième, on trouve des pièces pour les bains & les autres usages du gymnase. Le portique exposé au midi est double, afin qu'en hiver la pluie agitée par le vent ne puisse pénétrer dans sa partie intérieure.

De cette cour on passe dans une enceinte également quarrée. Quelques platanes en ombragent le milieu. Sur trois des côtés règnent des portiques. Celui qui regardent le nord, est à double rang de colonnes, pour garantir du soleil ceux qui s'y promènent en été. Le portique opposé s'appelle Xyste (*x*). Dans la longueur du terrain qu'il occupe, on a ménagé au milieu une espèce de chemin creux d'environ 12 pieds de largeur, sur

(*s*) Demosth. in Aristocr. p. 760. Plut. in Themist. t. 1, pag. 112.

* 189 toises.

(*t*) Vitruv. lib. 5, cap. 11. — (*u*) Plat. Euthyp. t. 1, p. 2, Isocr. panath. t. 2, p. 191. Demet. de interp. cap. 111. Lucian. dial. mort. t. 1, p. 329. — (*x*) Xenoph. œcon. lib. 5, pag. 850.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0139
DFG

près de deux pieds de profondeur. C'eſt là qu'à l'abri des injures du temps, ſéparés des ſpectateurs qui ſe tiennent ſur les plate-bandes latérales, les jeunes élèves s'exercent à la lutte. Au-delà du Xyſte, eſt un Stade pour la courſe à pied (*y*).

Un magiſtrat, ſous le nom de gymnaſiarque, préſide aux différens gymnaſes d'Athènes. Sa charge eſt annuelle, & lui eſt conférée par l'aſſemblée générale de la nation (*z*). Il eſt obligé de fournir l'huile qu'emploient les athlètes pour donner plus de ſoupleſſe à leurs membres (*a*). Il a ſous lui, dans chaque gymnaſe, pluſieurs officiers, tels que le gymnaſte, le pædotribe, & d'autres encore, dont les uns entretiennent le bon ordre parmi les élèves, & les autres les dreſſent à différens exercices. On y diſtingue ſur-tout dix ſophroniſtes, nommés parmi les dix tribus, & chargés de veiller plus ſpécialement ſur les mœurs (*b*). Il faut que tous ces officiers ſoient approuvés par l'Aréopage (*c*).

Comme la confiance & la ſûreté doivent régner dans le gymnaſe, ainſi que dans tous les lieux où l'on s'aſſemble en grand nombre, les vols qui s'y commettent ſont punis de mort, lorſqu'ils excèdent la valeur de dix drachmes * (*d*).

(*y*) Vitruv. lib 5. cap. 11. — (*z*) Demosth. in Leptin. p. 544. — (*a*) Ulpian. in Leptin. orat. p. 575 — (*b*) Stob. serm. 5, p. 77. — (*c*) Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 367.
* 9 livres. (*d*) Demosth. in Timocr. p. 791.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0140
DFG

Les gymnaſes devant être l'aſyle de l'innocence & de la pudeur, Solon en avoit interdit l'entrée au public, pendant que les élèves, célébrant une fête en l'honneur de Mercure (*e*), étoient moins ſurveillés par leurs inſtituteurs; mais ce réglement n'eſt plus obſervé (*f*).

Les exercices qu'on y pratique ſont ordonnés par les lois, ſoumis à des règles, animés par les éloges des maîtres, & plus encore par l'émulation qui ſubſiſte entre les diſciples. Toute la Grèce les regarde comme la partie la plus eſſentielle de l'éducation, parce qu'ils rendent un homme agile, robuſte, capable de ſupporter les travaux de la guerre, & les loiſirs de la paix (*g*). Conſidérés par rapport à la ſanté, les médecins les ordonnent avec ſuccès (*h*). Relativement à l'art militaire, on ne peut en donner une plus haute idée, qu'en citant l'exemple des Lacédémoniens. Ils leur dûrent autrefois les victoires qui les firent redouter des autres peuples; &, dans ces derniers temps, il a fallu, pour les vaincre, les égaler dans la gymnaſtique (*i*).

Mais, ſi les avantages de cet art ſont extrêmes, les abus ne le ſont pas moins. La médecine & la

---

(*e*) Æſchin. in Tim. p. 262. — (*f*) Plat. in Lys. t. 2, p. 204 et 206. — (*g*) Lucian. de gymn. t. 2, p. 901.

(*h*) Hippocr. de diæt. lib. 2, t. 1, cap. 39, etc.; lib. 3, cap 25. — (*i*) Arist. de rep. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 452. Plut. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0141
DFG

philosophie condamnent de concert ces exercices, lorsqu'ils épuisent le corps, ou qu'ils donnent à l'ame plus de férocité que de courage (*k*).

On a successivement augmenté & décoré le gymnase du Lycée (*l*). Ses murs sont enrichis de peintures (*m*). Apollon est la divinité tutélaire du lieu; on voit à l'entrée sa statue (*n*). Les jardins, ornés de belles allées, furent renouvelés dans les dernières années de mon séjour en Grèce (*o*). Des siéges placés sous les arbres, invitent à s'y reposer (*p*).

Après avoir assisté aux exercices des jeunes gens, & passé quelques momens dans des salles où l'on agitoit des questions tout-à-tour importantes & frivoles, nous prîmes le chemin qui conduit du Lycée à l'Académie, le long des murs de la ville (*q*). Nous avions à peine fait quelques pas, que nous trouvâmes un vieillard vénérable, qu'Apollodore me parut bien aise de voir. Après les premiers complimens, il lui demanda où il alloit. Le vieillard répondit d'une voix grêle: Je vais dîner chez Platon avec Ephore & Théo-

---

(*k*) Hippocr. ibid. lib. 3, t. 1, cap. 28. Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 410. Arist. de rep. ibid. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 151. — (*l*) Theopomp. et Philoch. ap Suid. Λύκ. Happocr. in Λύκ. Pausan. lib. 1, cap. 29, pag. 75. — (*m*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, pag. 425. (*n*) Lucian. de gymn. t. 2, pag. 887. Pausan. lib. 1, cap. 19, p. 44. — (*o*) Plut. x orat. vit. t. 2, pag. 841. (*p*) Lucian. ibid. p. 895. — (*q*) Plat. in Lys. t. 2, p. 203.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0142
DFG

pompe, qui m'attendent à la porte Dipyle. — C'eſt juſtement notre chemin, reprit Apollodore; nous aurons le plaiſir de vous accompagner. Mais, dites-moi, vous aimez donc toujours Platon (*r*)? — Autant que je me flatte d'en être aimé. Notre liaiſon formée dès notre enfance, ne s'eſt point altérée depuis. Il s'en eſt ſouvenu dans un de ſes dialogues, où Socrate, qu'il introduit comme interlocuteur, parle de moi en termes très honorables (*s*). — Cet hommage vous étoit dû. On ſe ſouvient qu'à la mort de Socrate, pendant que ſes diſciples effrayés prenoient la fuite, vous osâtes paroître en habit de deuil dans les rues d'Athènes (*t*). Vous aviez donné, quelques années auparavant, un autre exemple de fermeté. Quand Théramène, proſcrit par les 30 tyrans, en plein ſénat, ſe réfugia auprès de l'autel, vous vous levâtes pour prendre ſa défenſe; & ne fallut-il pas que lui-même vous priât de lui épargner la douleur de vous voir mourir avec lui (*u*)? Le vieillard me parut ravi de cet éloge. J'étois impatient de ſavoir ſon nom. Apollodore ſe faiſoit un plaiſir de me le cacher.

Fils de Théodore, lui dit-il, n'êtes-vous pas de même âge que Platon? — J'ai ſix à ſept ans

(*r*) Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 8. — (*s*) Plat. in Phædr. t. 3, p. 278. — (*t*) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838. (*u*) Id. ibid. pag. 836.

de plus que lui (*x*); il ne doit être que dans sa 68e. année. — Vous paroissez vous bien porter. — A merveille; je suis sain de corps & d'esprit, autant qu'il est possible de l'être (*y*). — On dit que vous êtes fort riche (*z*)? — J'ai acquis par mes veilles de quoi satisfaire les desirs d'un homme sage (*a*). Mon père avoit une fabrique d'instrumens de musique (*b*). Il fut ruiné dans la guerre du Péloponèse; & ne m'ayant laissé pour héritage qu'une excellente éducation, je fus obligé de vivre de mon talent, & de mettre à profit les leçons que j'avois reçues de Gorgias, de Prodicus, & des plus habiles orateurs de la Grèce. Je fis des plaidoyers pour ceux qui n'étoient pas en état de défendre eux-mêmes leurs causes (*c*). Un discours que j'adressai à Nicoclès, roi de Chypre, m'attira de sa part une gratification de 20 talens * (*d*). J'ouvris des cours publics d'éloquence. Le nombre de mes disciples ayant augmenté de jour en jour, j'ai recueilli le fruit d'un travail qui a rempli tous les momens de ma vie. — Convenez pourtant que, malgré la sévérité de vos mœurs, vous en avez consacré quelques-uns aux plaisirs. Vous

---

(*x*) Laert. in Plat. lib. 3, §. 4. Plut. x orat. vit. t. 2, p. 836. — (*y*) Isoci. panat. t. 2, p. 184. — (*z*) Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, pag. 537. — (*a*) Isocr. ibid.

(*b*) Plut ibid. Dionys. Halic. ibid. p. 534. — (*c*) Cicer. in Brut. t. 1, p. 346.

* 108000 livres.

(*d*) Plut. ibid. p. 838.

eûtes

eûtes autrefois la belle Métanire; dans un âge plus avancé, vous retirâtes chez vous une courtisane non moins aimable (*e*). On disoit alors que vous saviez allier les maximes de la philosophie avec les raffinemens de la volupté, & l'on parloit de ce lit somptueux que vous aviez fait dresser, & de ces oreillers qui exhaloient une odeur si délicieuse (*f*). Le vieillard convenoit de ces faits en riant.

Apollodore continuoit : Vous avez une famille aimable, une bonne santé, une fortune aisée, des disciples sans nombre, un nom que vous avez rendu célèbre, & des vertus qui vous placent parmi les plus honnêtes citoyens de cette ville (*g*). Avec tant d'avantages vous devez être le plus heureux des Athéniens. — Hélas ! répondit le vieillard, je suis peut-être le plus malheureux des hommes. J'avois attaché mon bonheur à la considération ; mais, comme d'un côté l'on ne peut être considéré dans une démocratie, qu'en se mêlant des affaires publiques, & que, d'un autre côté, la nature ne m'a donné qu'une voix foible & une excessive timidité (*h*), il est arrivé que très capable de discerner les vrais intérêts de l'Etat,

(*e*) Lys. Hermip. et Strat. ap. Athen. lib. 13, p. 592.
(*f*) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 839. — (*g*) Isocr. panat. t. 2, p. 184. — (*h*) Isocr. epist. ad. Phil. t. 1, p. 270. Id. epist. ad Mityl. t. 1, p. 487. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 194.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0145
DFG

incapable de les défendre dans l'assemblée générale, j'ai toujours été violemment tourmenté de l'ambition & de l'impossibilité d'être utile, ou, si vous voulez d'obtenir du crédit (*i*). Les Athéniens reçoivent gratuitement chez moi des leçons d'éloquence ; les étrangers, pour le prix de mille drachmes *; j'en donnerois dix mille à celui qui me procureroit de la hardiesse avec un organe sonore (*k*). — Vous avez réparé les torts de la nature ; vous instruisez par vos écrits ce public à qui vous ne pouvez adresser la parole, & qui ne sauroit vous refuser son estime. — Eh ! que me fait l'estime des autres, si je ne puis pas y joindre la mienne ? Je pousse quelquefois jusqu'au mépris la foible idée que j'ai de mes talens (*l*). Quel fruit en ai-je retiré ? Ai-je jamais obtenu les emplois, les magistratures, les distinctions que je vois tous les jours accorder à ces vils orateurs qui trahissent l'Etat (*m*) ?

Quoique mon panégyrique d'Athènes ait fait rougir ceux qui précédemment avoient traité le même sujet, & découragé ceux qui voudroient le traiter aujourd'hui (*n*), j'ai toujours parlé de mes succès avec modestie, ou plutôt avec humilité (*o*).

(*i*) Isocr. panath. t. 2, p. 185.
* 900 livres.
(*k*) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838. — (*l*) Isocr. panath. t. 2, pag. 184. — (*m*) Id. ibid. pag. 189. — (*n*) Id. de antid. t. 2, p. 404. — [*o*] Id. panath. t. 2, p. 192.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0146
DFG

J'ai des intentions pures ; je n'ai jamais, par des écrits ou par des accusations, fait tort à personne, & j'ai des ennemis (*p*) ! — Eh ! ne devez-vous pas racheter votre mérite par quelques chagrins ? Vos ennemis sont plus à plaindre que vous. Une voix importune les avertit sans cesse que vous comptez parmi vos disciples, des rois, des généraux, des hommes d'état, des historiens, des écrivains dans tous les genres (*q*) ; que de temps en temps il sort de votre école des colonies d'hommes éclairés, qui vont au loin répandre votre doctrine ; que vous gouvernez la Grèce par vos élèves (*r*) ; &, pour me servir de votre expression, que vous êtes la pierre qui aiguise l'instrument. — Oui ; mais cette pierre ne coupe pas (*s*).

Du moins, ajoutoit Apollodore, l'envie ne sauroit se dissimuler que vous avez hâté les progrès de l'art oratoire (*t*) — Et c'est ce mérite qu'on veut aussi m'enlever. Tous les jours des sophistes audacieux, des instituteurs ingrats, puisant dans mes écrits les préceptes & les exemples, les distribuent à leurs écoliers, & n'en sont que plus ardens à me déchirer ; ils s'exercent sur les sujets

---

[*p*] Id. de antid. pag. 386, 390, etc. — [*q*] Id. ibid. pag. 388. — [*r*] Cicer. orat. cap. 13, t. 1, pag. 429. Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, pag. 536. — [*s*] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838. — [*t*] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 22, p. 214. Id. orat. cap. 13, pag. 429 ; cap. 52, pag. 464. Naucrat. ap. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 44, p. 321.

que j'ai traités ; ils assemblent leurs partisans autour d'eux, & comparent leurs discours aux miens, qu'ils ont eu la précaution d'altérer, & qu'ils ont la bassesse de défigurer en les lisant. Un tel acharnement me pénètre de douleur (*u*). Mais j'apperçois Ephore & Théopompe. Je vais les mener chez Platon, & je prends congé de vous.

Dès qu'il fut parti, je me tournai bien vîte vers Apollodore. Quel est donc, lui dis-je, ce vieillard si modeste, avec tant d'amour-propre, & si malheureux avec tant de bonheur ? C'est, me dit-il, Isocrate, chez qui nous devions passer à notre retour. Je l'ai engagé, par mes questions, à vous tracer les principaux traits de sa vie & de son caractère. Vous avez vu qu'il montra deux fois du courage dans sa jeunesse. Cet effort épuisa sans doute la vigueur de son ame ; car il a passé le reste de ses jours dans la crainte & dans le chagrin. L'aspect de la tribune qu'il s'est sagement interdite, l'afflige si fort, qu'il n'assiste plus à l'assemblée générale (*x*). Il se croit entouré d'ennemis et d'envieux, parce que des auteurs qu'il mépriſe, jugent de ses écrits moins favorablement que lui. Sa destinée est de courir sans cesse après la gloire, & de ne jamais trouver le repos (*y*).

[*u*] Isocr. panath. t. 2, pag. 190. Id. epist. ad Philip. t. 1, p. 277. — [*x*] Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838.
[*y*] Isocr. panath. t. 1, p. 184 et 187.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0148
DFG

Malheureusement pour lui, ses ouvrages, remplis d'ailleurs de grandes beautés, fournissent des armes puissantes à la critique; son style est pur & coulant, plein de douceur & d'harmonie, quelquefois pompeux & magnifique, mais quelquefois aussi traînant, diffus & surchargé d'ornemens qui le déparent (z).

Son éloquence n'étoit pas propre aux discussions de la tribune & du barreau (a); elle s'attache plus à flatter l'oreille qu'à émouvoir le cœur. On est souvent fâché de voir un auteur estimable s'abaisser à n'être qu'un écrivain sonore, réduire son art au seul mérite de l'élégance (b), asservir péniblement ses pensées aux mots (c), éviter le concours des voyelles avec une affectation puérile (d), n'avoir d'autre objet que d'arrondir des périodes, & d'autre ressource pour en symétriser les membres, que de les remplir d'expressions oiseuses & de figures déplacées (e). Comme il ne diversifie pas assez les formes de son élocution, il finit par refroidir & dégouter le lecteur. C'est un peintre qui donne à toutes ses figures les mêmes traits,

(z) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 7, t. 1, p. 286. Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 537. — (a) Dionys. Halic. ibid. t. 5, pag. 539. Cicer. orat. cap. 12, t. 1, pag. 429.
(b) Arist. ap. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 35, t. 1, p. 313. — (c) Dionys. Halic. ibid. p. 558. — (d) Quintil. lib. 9, cap. 4, p. 593. Dionys. Halic. ibid. p. 558. Demetr. Phaler de elocut. §. 68. — (e) Cic. orat. cap. 12, t. 1, p. 429. Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 350. Dion. Halic. ibid. p. 540. Hermog. de form. lib. 2, p. 388.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0149
DFG

le mêmes vêtemens & les mêmes attitudes (*f*).

La plupart de ses harangues roulent sur les articles les plus importans de la morale & de la politique (*g*). Il ne persuade ni n'entraîne, parce qu'il n'écrit point avec chaleur, & qu'il paroît plus occupé de son art que des vérités qu'il annonce (*h*). De là vient peut-être que les souverains dont il s'est, en quelque façon, constitué le législateur (*i*), ont répondu à ses avis par des récompenses. Il a composé sur les devoirs des rois, un petit ouvrage qu'il fait circuler de cour en cour. Denys, tyran de Syracuse, le reçut (*k*). Il admira l'auteur, & lui pardonna facilement des leçons qui ne portoient pas le remord dans son ame.

Isocrate a vieilli faisant, polissant, repolissant, refaisant un très-petit nombre d'ouvrages. Son panégyrique d'Athènes lui coûta, dit-on, dix années de travail (*l*). Pendant tout le temps que dura cette laborieuse construction, il ne s'apperçut pas qu'il élevoit son édifice sur des fondemens qui devoient en entraîner la ruine. Il pose pour principe, que le propre de l'éloquence est d'agrandir les petites choses, & d'apetisser les grandes; & il

(*f*) Philon. ap. Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 559. (*g*) Dionys. Halic. ibid. pag. 535. — (*h*) Hermog. de formis, lib. 1, p. 294, et lib. 2, p. 388. — (*i*) Isocr. ad. Nicocl. t. 1, p. 55. Aphton. progymn. p. 4. — (*k*) Isocr. orat. ad. Phil. t. 1, pag. 269. Socratic. epist. pag. 66. (*l*) Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 350. Quintil. lib. 10, cap. 4. Phot. biblioth. p. 1455.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0150
DFG

tâche de montrer ensuite que les Athéniens ont rendu plus de services à la Grèce que les Lacédémoniens (*m*).

Malgré ces défauts auxquels ses ennemis en ajoutent beaucoup d'autres, ses écrits présentent tant de tours heureux & de saines maximes, qu'ils serviront de modèles à ceux qui auront le talent de les étudier. C'est un rhéteur habile, destiné à former d'excellens écrivains; c'est un instituteur éclairé, toujours attentif aux progrès de ses disciples & au caractère de leur esprit. Ephore de Cume, & Théopompe de Chio, qui viennent de nous l'enlever, en ont fait l'heureuse épreuve. Après avoir donné l'essor au premier, & réprimé l'impétuosité du second (*n*), il les a destinés tous deux à écrire l'histoire (*o*). Leurs premier essais font honneur à la sagacité du maître, & aux talens des disciples.

Pendant qu'Apollodore m'instruisoit de ces détails, nous traversions la place publique. Il me conduisit ensuite par la rue des Hermès, & me fit entrer dans la Palestre de Tauréas, située en face du portique royal * (*p*).

(*m*) Longin. de subl. §. 38. — (*n*) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 9, t. 1, pag. 288. Id. de clar. orat. cap. 56, pag. 383. Quintil. lib. 2, cap. 8, p. 105. Suid. in Ἔφορ.

(*o*) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205.

* Voyez le plan de la Palestre.

(*p*) Plat. in Charmid. t. 2, p. 153.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0151
DFG

Comme Athènes posséde différens gymnases, elle renferme aussi plusieurs Palestres. On exerce les enfans dans les premières de ces écoles; les athlètes de profession, dans les secondes. Nous en vîmes un grand nombre qui avoient remporté des prix aux jeux établis en différentes villes de la Grèce, & d'autres qui aspiroient aux mêmes honneurs. Plusieurs Athéniens, & même des vieillards (q), s'y rendent assidument, pour continuer leurs exercices, ou pour être témoins des combats qu'on y livre.

Les Palestres sont à-peu-près de la même forme que les gymnases. Nous parcourûmes les pièces destinées à toutes les espèces de bains, celles où les athlètes déposent leurs habits; où on les frotte d'huile, pour donner de la souplesse à leurs membres; où ils se roulent sur le sable, pour que leurs adversaires ne puissent les saisir (r).

La lutte, le saut, la paume, tous les exercices du lycée, se retracèrent à nos yeux sous des formes plus variées, avec plus de force & d'adresse de la part des acteurs.

Parmi les différens groupes qu'ils composoient, on distinguoit des hommes de la plus grande beauté, & dignes de servir de modèles aux artistes; les uns avec des traits vigoureux & fièrement prononcés,

(q) Id. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452. — (r) Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 1, hist. p. 99.

comme

comme on représente Hercule; d'autres, d'une taille plus svelte & plus élégante, comme on peint Achille. Les premiers, se destinant aux combats de la lutte & du pugilat, n'avoient d'autre objet que d'augmenter leurs forces (*s*); les seconds, dressés pour des exercices moins violens, tels que la course, le saut, &c., que de se rendre légers.

Leur régime s'assortit à leur destination. Plusieurs s'abstiennent des femmes (*t*) & du vin. Il en est qui mènent une vie très frugale; mais ceux qui se soumettent à de laborieuses épreuves, ont besoin, pour se réparer, d'une grande quantité d'alimens substantiels, comme la chair rôtie de bœuf & de porc (*u*). S'ils n'en exigent que deux mines par jour, avec du pain à proportion, ils donnent une haute idée de leur sobriété (*x*). Mais on en cite plusieurs qui en faisoient une consommation effrayante. On dit, par exemple, que Théagène de Thasos mangea dans un jour un bœuf tout entier (*y*). On attribue le même exploit à Milon de Crotone, dont l'ordinaire étoit de 20 mines de viande, d'autant de mines de pain*, &

(*s*) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 410. — (*t*) Id. de leg. lib 8, t. 2, p 840. — (*u*) Hippocr. epid. lib. 5, t. 1, p. 788. Plat. de rep lib. 3, p, 411. Plut. in Arat. t. 1, p. 1028. Mém de l'acad. des bell. lettr. pag. 221.

(*x*) Galen. de dignot. puls. 2, cap. 2, Mém de l'acad. des bell. lettr. t. 1, pag. 221, etc. — (*y*) Poseid. ap. Athen. lib 10, cap. 2, p. 412.

* Environ 18 livres.

de trois conges de vin * (ζ). On ajoute enfin qu'Astydamas de Milet, se trouvant à la table du satrape Ariobarzane, dévora tout seul le souper qu'on avoit préparé pour 9 convives (a). Ces faits, exagérés sans doute, prouvent du moins l'idée qu'on se forme de la voracité de cette classe d'athlètes. Quand ils peuvent la satisfaire sans danger, ils acquièrent une vigueur extrême : leur taille devient quelquefois giganteſque; & leurs adversaires frappés de terreur, ou s'éloignent de la lice, ou succombent sous le poids de ces masses énormes.

L'excès de nourriture les fatigue tellement, qu'ils sont obligés de passer une partie de leur vie dans un sommeil profond (b). Bientôt un embonpoint excessif défigure tous leurs traits (c); il leur survient des maladies qui les rendent aussi malheureux, qu'ils ont toujours été inutiles à leur patrie (d): car, il ne faut pas le dissimuler, la lutte, le pugilat, & tous ces combats livrés avec tant de fureur dans les solennités publiques, ne sont plus que des spectacles d'ostentation, depuis que la tactique s'est perfectionnée. L'Egypte ne les a jamais adoptés, parce qu'ils ne donnent qu'une force passagère (e).

---

* Environ quinze pintes.

(ζ) Theodor. ap. Athen. ibid. — (a) Athen. ibid. p. 413. — (b) Plat. de rep. lib. 3, p. 404. — (c) Aristot. de gener. lib. 4, cap. 3, pag 1121. — (d) Euripid. ap. Athen. lib. 10, cap. 2, p. 413. — (e) Diod. Sic. lib. 1, pag. 73.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0154
DFG

Lacédémone en a corrigé les inconvéniens, par la sagesse de son institution. Dans le reste de la Grèce, on s'est apperçu qu'en y soumettant les enfans, on risque d'altérer leurs formes, & d'arrêter leur accroissement (*f*); & que dans un âge plus avancé, les lutteurs de profession sont de mauvais soldats, parce qu'ils sont hors d'état de supporter la faim, la soif, les veilles, le moindre besoin, & le plus petit dérangement (*g*).

En sortant de la Palestre, nous apprîmes que Télaïre, femme de Pyrrhus, parent & ami d'Apollodore, venoit d'être attaquée d'un accident qui menaçoit sa vie. On avoit vu à sa porte les branches de laurier & d'acanthe, que, suivant l'usage, on suspend à la maison d'un malade (*h*). Nous y courûmes aussitôt. Les parens, empressés autour du lit, adressoient des prières à Mercure, conducteur des ames (*i*); & le malheureux Pyrrhus recevoit les derniers adieux de sa tendre épouse (*k*). On parvint à l'arracher de ces lieux. Nous voulûmes lui rappeler les leçons qu'il avoit reçues à l'académie; leçons si belles quand on est heureux, si importunes quand on est dans le malheur. « O

(*f*) Aristot. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 452. — (*g*) Plut. in Philop. t. 1, p. 357. — (*h*) Diog. Laert. in Bion. lib. 4, §. 57. Etymol. magn. in Ἀνθῶν. Bod. in Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 17, p. 258. — (*i*) Homer. odyss. lib. 24, v. 9. Etymol. magn. in Ἕρμ. — (*k*) Eurip. in Alcest. v. 391.

» philosophie ! s'écria-t-il, hier tu m'ordonnois » d'aimer ma femme; aujourd'hui tu me défends de » la pleurer ! (*l*) » Mais enfin, lui disoit-on, vos larmes ne la rendront pas à la vie. « Eh ! c'est » ce qui les redouble encore (*m*), répondit-il. »

Quand elle eut rendu les derniers soupirs, toute la maison retentit de cris & de sanglots. Le corps fut lavé, parfumé d'essences, & revêtu d'une robe précieuse (*n*). On mit sur sa tête, couverte d'un voile, une couronne de fleurs (*o*); dans ses mains, un gâteau de farine & de miel, pour appaiser Cerbère (*p*); & dans sa bouche une pièce d'argent d'une ou deux oboles, qu'il faut payer à Caron (*q*) : en cet état elle fut exposée pendant tout un jour dans le vestibule. A la porte étoit un vase de cette eau lustrale destinée à purifier ceux qui ont touché un cadâvre (*r*). Cette exposition est nécessaire pour s'assurer que la personne est véritablement morte (*s*), & qu'elle l'est de mort naturelle

---

(*l*) Stob. serm. 97, p. 539. — (*m*) Stob. serm. 122, p. 613. — (*n*) Homer. iliad. lib. 24, v. 587. Id. in odyss. lib. 24, v. 44. Eurip. in Phœniss. v. 1320 et 1626. Id. in Alcest. v. 158. Sophocl. in Electr. v. 1145. Lucian. de luct. t. 2, pag. 926. — (*o*) Eurip. in Hippol. v. 1458.

(*p*) Aristoph. in Lysist. v. 601. Schol. ibid. Id. in Eccles. v. 534. — (*q*) Aristoph. in ran. v. 140. Schol. ibid. v. 272. Lucian. ibid. Epigr. Lucil. in Anthol. pag. 268.

(*r*) Eurip. in Alcest. v. 100. Aristoph. in Eccles. v. 1025. Poll. lib. 8, cap. 7, §. 65. Hesych. in Ἀφόδ. Casaub. in Theophr. cap. 16. — (*s*) Plat. de leg. lib. 12, p. 959.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0156
DFG

(*t*). Elle dure quelquefois jusqu'au troisième jour (*u*).

Le convoi fut indiqué. Il falloit s'y rendre avant le lever du soleil (*x*). Les lois défendent de choisir une autre heure; elles n'ont pas voulu qu'une cérémonie si triste dégénérât en un spectacle d'ostentation. Les parens & les amis furent invités (*y*). Nous trouvâmes auprès du corps, des femmes qui poussoient de longs gémissemens (*z*); quelques-unes coupoient des boucles de leurs cheveux, & les déposoient à côté de Télaïre, comme un gage de leur tendresse & de leur douleur (*a*). On la plaça sur un chariot, dans un cercueil de cyprès (*b*). Les hommes marchoient avant, les femmes après (*c*); quelques-uns la tête rasée, tous baissant les yeux, vêtus de noir (*d*), précédés d'un chœur de musiciens qui faisoient entendre des chants lugubres (*e*). Nous nous rendîmes à une maison

(*t*) Poll. lib. 8, cap. 7, §. 65. — (*u*) Jungerm. in Poll. lib. 8, cap. 14, §. 146. — (*x*) Demosth. in Macart. Callim. epigr. in Anthol. lib. 3, p. 377. — (*y*) Aristot. de morib. lib. 9, cap. 2, t. 2, p. 118. — (*z*) Eurip. in Alcest. v. 103. — (*a*) Id. v. 102. Sophocl. in Ajac. v. 1192. Kirchm. de funerib. lib. 2, cap. 13 et 15.

(*b*) Thucyd. lib. 2, cap. 34. — (*c*) Demosth. in Macart. pag. 1037. Lys. de cæde Eratost. pag. 5. Terent. in Andr. act. 1, scen. 1, v. 90. — (*d*) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 449, Eurip. Iphig. in Aul. v. 1438 et 1449.

(*e*) Homer. iliad. lib. 24, v. 721. Eustath. pag. 1372. Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 800. Athen. lib. 14, cap. 3, pag. 619.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0157
DFG

qu'avoit Pyrrhus auprès de Phalère. C'eſt là qu'étoient les tombeaux de ſes pères (*f*).

L'uſage d'inhumer les corps fut autrefois commun parmi les nations [*g*[; celui de les brûler prévalut dans la ſuite chez les Grecs [*h*] ; aujourd'hui il paroît indifférent de rendre à la terre ou de livrer aux flammes les reſtes de nous-mêmes [*i*]. Quand le corps de Télaïre eut été conſumé, les plus proches parens en recueillirent les cendres [*k*]; et l'urne qui les renfermoit, fut enſevelie dans la terre.

Pendant la cérémonie on fit des libations de vin; on jeta dans le feu quelques-unes des robes de Télaïre: on l'appeloit à haute voix [*l*]; & cet adieu éternel redoubloit les larmes qui n'avoient ceſſé de couler de tous les yeux.

De là nous fûmes appelés au repas funèbre, où la converſation ne roula que ſur les vertus de Télaïre (*m*). Le 9e. & le 30e. jour, ſes parens, habillés de blanc, & couronnés de fleurs, ſe réunirent encore pour rendre de nouveaux honneurs à

(*f*) Demosth. in Macart. p. 1040. Id. in Callicl. p. 1117.
(*g*) Cicer. de leg. lib. 2, cap. 22, t. 3, p. 155. Kirchm. de funer. lib. 1, cap. 2. — (*h*) Homer. passim. Thucyd. lib. 2, cap. 52. Terent. in Andr. act. 1, scen. 1. Lucian. de luct. cap. 21, t. 2, p. 932. — (*i*) Plat. in Phædon. t. 1, p. 115. — (*k*) Homer. iliad. lib. 23, v. 352. Id. lib. 24; v. 793. — (*l*) Homer. iliad. lib. 23, v. 221.
(*m*) Id. lib. 24. v. 802. Demosth. de cor. pag. 520. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 25, t. 3, p. 158.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0158
DFG

ſes mânes (*n*); & il fut réglé que, raſſemblés tous les ans le jour de ſa naiſſance, ils s'occuperoient de ſa perte, comme ſi elle étoit encore récente. Cet engagement ſi beau ſe perpétue ſouvent dans une famille, dans une ſociété d'amis, parmi les diſciples d'un philoſophe (*o*). Les regrets qu'ils laiſſent éclater dans ces circonſtances, ſe renouvellent dans la fête générale des morts qu'on célèbre au mois antheſtérion * (*p*). Enfin, j'ai vu plus d'une fois des particuliers s'approcher d'un tombeau, y dépoſer une partie de leurs cheveux, & faire tout autour des libations d'eau, de vin, de lait & de miel (*q*).

Moins attentif à l'origine de ces rits, qu'au ſentiment qui les maintient, j'admirois la ſageſſe des anciens légiſlateurs qui imprimèrent un caractère de ſainteté à la ſépulture & aux cérémonies qui l'accompagnent. Ils favoriſèrent cette ancienne opinion, que l'ame dépouillée du corps qui lui ſert d'enveloppe, eſt arrêtée ſur les rivages du Styx, tourmentée du deſir de ſe rendre à ſa deſtination, apparoiſſant en ſonge à ceux qui doivent s'intéreſſer à ſon ſort, juſqu'à ce qu'ils aient ſouf-

(*n*) Iſæus. de Cyron. hæred. p. 73. Poll. lib. 1, cap. 7, §. 66; id lib. 3, cap. 19, §. 102. Id. lib. 8, cap. 14, §. 146. Jungerm. ibid. — (*o*) Meurs. Græc. fer. in Γαῖς.

* Mois qui répondoit à nos mois de février et de mars.

(*p*) Id. in Νέκυς. — (*q*) Pott. Archæol. lib. 4, cap. 5 et 8.

trait ses dépouilles mortelles aux regards du soleil, & aux injures de l'air (*r*).

De là cet empressement à lui procurer le repos qu'elle desire; l'injonction faite au voyageur, de couvrir de terre un cadavre qu'il trouve sur son chemin (*s*); cette vénération profonde pour les tombeaux, & les lois sévères contre ceux qui les violent.

De là encore l'usage pratiqué à l'égard de ceux que les flots ont engloutis, ou qui meurent en pays étranger, sans qu'on ait pu retrouver leurs corps. Leurs compagnons, avant de partir, les appellent trois fois à haute voix; & à la faveur des sacrifices & des libations, ils se flattent de ramener leurs mânes (*t*), auxquels on élève quelquefois des cénotaphes, espèces de monumens funèbres, presque aussi respectés que les tombeaux.

Parmi les citoyens qui ont joui pendant leur vie d'une fortune aisée, les uns, conformément à l'ancien usage, n'ont au-dessus de leurs cendres qu'une petite colonne, où leur nom est inscrit; les autres, au mépris des lois qui condamnent le faste & les prétentions d'une douleur simulée, sont pressés sous des édifices élégans & magnifiques, ornés de statues, & embellis par les arts (*u*). J'ai vu un

(*r*) Homer. iliad. lib. 23, v. 83. Eustath. ibid.
(*s*) Sophocl. in Antig. v. 262. Schol. ibid. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 14. — (*t*) Homer. odyss. lib. 1, v. 64. Eustath. ibid. p. 1614. Pind. pyth. 4, v. 283. Schol. ibid.
(*u*) Pausan. lib. 1, cap. 18, p. 43.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0160
DFG

simple affranchi dépenser deux talens * pour le tombeau de sa femme (x).

Entre les routes dans lesquelles on s'égare par l'excès ou le défaut de sentiment, les lois ont tracé un sentier dont il n'est pas permis de s'écarter. Elles défendent d'élever aux premières magistratures le fils ingrat qui, à la mort des auteurs de ses jours, a négligé les devoirs de la nature & de la religion (y). Elles ordonnent à ceux qui assistent au convoi, de respecter la décence jusques dans leur désespoir. Qu'ils ne jettent point la terreur dans l'ame des spectateurs, par des cris perçans & des lamentations effrayantes; que les femmes sur-tout ne se déchirent pas le visage, comme elles faisoient autrefois (z). Qui croiroit qu'on eût jamais dû leur prescrire de veiller à la conservation de leur beauté?

---

* 10800. livres.

(x) Demosth. in Steph. 1, pag. 980. — (y) Xenoph. memor. pag. 743. — (z) Cicer. de leg. lib. 2, cap. 25, pag. 158.

Fin du Chapitre huitième.

CHAPITRE IX.

Voyage à Corinthe. Xénophon. Timoléon.

En arrivant dans la Grèce, nous apprîmes que les Eléens s'étant emparés d'un petit endroit du Péloponèse, nommé Scillonte, où Xénophon faisoit sa résidence, il étoit venu avec ses fils s'établir à Corinthe (*a*). Timagène étoit impatient de le voir. Nous partîmes, amenant avec nous Philotas, dont la famille avoit des liaisons d'hospitalité avec celle de Timodème, l'une des plus anciennes de Corinthe (*b*). Nous traversâmes Eleusis, Mégare, l'isthme; nous étions trop pressés pour nous occuper des objets qui s'offroient à nous sour la route.

Timodème nous conduisit lui-même chez Xénophon. Il étoit sorti; nous le trouvâmes dans un temple voisin, où il offroit un sacrifice. Tous les yeux étoient levés sur lui, & il ne les levoit sur personne; car il paroissoit devant les dieux avec le même respect qu'il inspiroit aux hommes. Je le considérois avec un vif intérêt. Il paroissoit âgé d'environ 72 ans; & son visage conservoit encore

(*a*) Diog. Laert. in Xenoph. lib. 2, §. 53.
(*b*) Plut. in Timol. t. 1, p. 237.

des restes de cette beauté qui l'avoit distingué dans sa jeunesse (c).

La cérémonie étoit à peine achevée, que Timagène se jette à son cou; & ne pouvant s'en arracher, l'appelle d'une voix entrecoupée, son général, son sauveur, son ami. Xénophon le regardoit avec étonnement, & cherchoit à démêler des traits qui ne lui étoient pas inconnus, qui ne lui étoient plus familiers. Il s'écrie à la fin : C'est Timagène, sans doute ? Eh ! quel autre que lui pourroit conserver des sentimens si vifs, après une si longue absence ? Vous me faites éprouver dans ce moment combien il est doux de voir renaître des amis dont on s'est cru séparé pour toujours. De tendres embrassemens suivirent de près cette reconnoissance; & pendant tout le temps que nous passâmes à Corinthe, des éclaircissemens mutuels firent le sujet de leurs fréquens entretiens.

Né dans un bourg de l'Attique, élevé dans l'école de Socrate, Xénophon porta d'abord les armes pour sa patrie; ensuite il entra comme volontaire dans l'armée qu'assembloit le jeune Cyrus, pour détrôner son frère Artaxerxès, roi de Perse (d). Après la mort de Cyrus, il fut chargé conjointement avec quatre autres officiers, du commandement des troupes grecques (e); & c'est

(c) Diog. Laert. lib. 2, §. 48. — (d) Xenoph. exped. Cyr. lib. 3, p. 294. — (e) Id. ibid. p. 299.

alors qu'ils firent cette belle retraite, auſſi admirée dans ſon genre, que l'eſt dans le ſien la relation qu'il nous en a donnée. A ſon retour, il paſſa au ſervice d'Agéſilas, roi de Lacédémone, dont il partagea la gloire, & mérita l'amitié (*f*). Quelque temps après, les Athéniens le condamnèrent à l'exil, jaloux ſans doute de la préférence qu'il accordoit aux Lacédémoniens (*g*). Mais ces derniers, pour le dédommager, lui donnèrent une habitation à Scillonte (*h*).

C'eſt dans cette heureuſe retraite qu'il avoit paſſé pluſieurs années, & qu'il comptoit retourner, dès que les troubles du Péloponèſe ſeroient calmés.

Pendant notre ſéjour à Corinthe, je me liai avec ſes deux fils, Cryllus & Diodore. Je contractai une liaiſon plus intime avec Timoléon, le ſecond des fils de Timodème, chez qui nous étions logés.

Si j'avois à tracer le portrait de Timoléon, je ne parlerois pas de cette valeur brillante qu'il montra dans les combats, parce que, parmi les nations guerrières, elle n'eſt une diſtinction, que lorſque, pouſſée trop loin, elle ceſſe d'être une vertu; mais pour faire connoître toutes les qualités de ſon ame, je me contenterois d'en citer les principales: cette prudence conſommée, qui en lui avoit devancé

(*f*) Diog. Laert. lib. 2, §. 51. Nep. in Ages. cap. 1.
(*g*) Diog. Laert. ibid. — (*h*) Dinarch. ap. Laert. lib. 2, §. 52.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0164
DFG

les années; son extrême douceur, qu'and il s'agissoit de ses intérêts; son extrême fermeté, quand il étoit question de ceux de sa patrie; sa haine vigoureuse pour la tyrannie de l'ambition, & pour celle des mauvais exemples (*i*); je mettrois le comble à son éloge, en ajoutant que personne n'eut autant que lui, des traits de ressemblance avec Epaminondas, que par un secret instinct il avoit pris pour son modèle (*k*).

Timoléon jouïssoit de l'estime publique & de la sienne, lorsque l'excès de sa vertu lui aliéna presque tous les esprits, & le rendit le plus malheureux des hommes. Son frère Timophanès, qui n'avoit ni ses lumières, ni ses principes, s'étoit fait une cour d'hommes corrompus, qui l'exhortoient sans cesse à s'emparer de l'autorité. Il crut enfin en avoir le droit. Un courage aveugle & présomptueux lui avoit attiré la confiance des Corinthiens, dont il commanda plus d'une fois les armées, & qui l'avoient mis à la tête de 400 hommes qu'ils entretenoient pour la sûreté de la police. Timophanès en fit ses satellites, s'attacha la populace par ses largesses; & secondé par un parti redoutable, il agit en maître, & fit traîner au supplice les citoyens qui lui étoient suspects (*l*).

(*i*) Plut. in Timol. t. 1, p 237. Diod. Sic. lib. 16, p. 459. — (*k*) Plut. ibid. p. 253. — (*l*) Plut. in Timol. t. 1, p. 237.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0165
DFG

Timoléon avoit jusqu'alors veillé sur sa conduite & sur ses projets. Dans l'espoir de le ramener, il tâchoit de jeter un voile sur ses fautes, & de relever l'éclat de quelques actions honnêtes qui lui échappoient par hasard. On l'avoit même vu dans une bataille se précipiter sans ménagement au milieu des ennemis, & soutenir seul leurs efforts pour sauver les jours d'un frère qu'il aimoit, & dont le corps, couvert de blessures, étoit sur le point de tomber entre leurs mains (*m*).

Indigné maintenant de voir la tyrannie s'établir de son vivant, & dans le sein même de sa famille, il peint vivement à Timophanès l'horreur des attentats qu'il a commis, & qu'il médite encore; le conjure d'abdiquer au plutôt un pouvoir odieux, & de satisfaire aux mânes des victimes immolées à sa folle ambition. Quelques jours après, il remonte chez lui, accompagné de deux de leurs amis, dont l'un étoit le beau-frère de Timophanès. Ils réitèrent de concert les mêmes prières; ils le pressent, au nom du sang, de l'amitié, de la patrie: Timophanès leur répond d'abord par une dérision amère, ensuite par des menaces & des fureurs. On étoit convenu qu'un refus positif de sa part seroit le signal de sa perte. Ses deux amis, fatigués de sa résistance, lui plongèrent un poignard dans le sein, pendant que Timoléon, la tête couverte

(*m*) Plut. in Timol. t. 1, p. 237.

d'un pan de son manteau, fondoit en larmes dans un coin de l'appartement où il s'étoit retiré (*n*).

Je ne puis sans frémir penser à ce moment fatal où nous entendîmes retentir dans la maison ces cris perçans, ces effrayantes paroles : Timophanès est mort; c'est son beau-frère qui l'a tué; c'est son frère. Nous étions par hasard avec Démariste, sa mère; son père étoit absent. Je jetai les yeux sur cette malheureuse femme. Je vis ses cheveux se dresser sur sa tête, & l'horreur se peindre sur son visage au milieu des ombres de la mort. Quand elle reprit l'usage de ses sens, elle vomit, sans verser une larme, les plus affreuses imprécations contre Timoléon, qui n'eut pas même la foible consolation de les entendre de sa bouche. Renfermée dans son appartement, elle protesta qu'elle ne reverroit jamais le meurtrier de son fils (*o*).

Parmi les Corinthiens, les uns regardoient le meurtre de Timophanès comme un acte héroïque, les autres comme un forfait. Les premiers ne se lassoient pas d'admirer ce courage extraordinaire, qui sacrifioit au bien public la nature & l'amitié. Le plus grand nombre, en approuvant la mort du tyran (*p*), ajoutoient que tous les citoyens étoient en droit de lui arracher la vie, excepté son frère. Il survint une émeute qui fut bientôt appaisée. On

(*n*) Id. ibid. Nep. in Timol. cap. 1. — (*o*) Plut. in Timol. t. 1, p. 238. — (*p*) Id. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0167
DFG

intenta contre Timoléon une accusation qui n'eut pas de suite (*q*).

Il se jugeoit lui-même avec encore plus de rigueur. Dès qu'il s'apperçut que son action étoit condamnée par une grande partie du public, il douta de son innocence, & résolut de renoncer à la vie. Ses amis, à force de prières & de soins, l'engagèrent à prendre quelque nourriture, mais ne purent jamais le déterminer à rester au milieu d'eux. Il sortit de Corinthe; & pendant plusieurs années, il erra dans des lieux solitaires, occupé de sa douleur, & déplorant avec amertume les égaremens de sa vertu, & quelquefois l'ingratitude des Corinthiens (*r*).

Nous le verrons un jour reparoître avec plus d'éclat, & faire le bonheur d'un grand empire qui lui devra sa liberté.

Les troubles occasionnés par le meurtre de son frère, accélérèrent notre départ. Nous quittâmes Xénophon avec beaucoup de regret. Je le revis quelques années après, à Scillonte; & je rendrai compte, quand il en sera temps, des entretiens que j'eus alors avec lui. Ses deux fils vinrent avec nous. Ils devoient servir dans le corps de troupes que les Athéniens envoyoient aux Lacédémoniens.

Nous trouvâmes sur la route quantité de voya-

(*q*) Diod. Sic. lib. 16, p. 459. — (*r*) Plut. in Timol. t. 1, p. 238. Nep. ibid. cap. 1.

geurs

geurs qui se rendoient à Athènes, pour assister aux grandes Dionysiaques, l'une des plus célèbres fêtes de cette ville. Outre la magnificence des autres spectacles, je desirois avec ardeur de voir un concours établi depuis long-temps entre les poètes qui présentent des tragédies ou des comédies nouvelles. Nous arrivâmes le 5 du mois élaphébolion *. Les fêtes devoient commencer huit jours après †.

* Le premier avril de l'an 362 avant J. C.
† Voyez la note à la fin du volume.

Fin du Chapitre neuvième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0169
DFG

CHAPITRE X.

Levées, Revue, Exercice des Troupes chez les Athéniens.

DEUX jours après notre retour à Athènes, nous nous rendîmes dans une place où se faisoit la levée des troupes qu'on se proposoit d'envoyer au Péloponèse. Elles devoient se joindre à celles des Lacédémoniens & de quelques autres peuples, pour s'opposer, conjointement avec elles, aux projets des Thébains & de leurs alliés (*a*). Hégélochus (*b*), stratège ou général, étoit assis sur un siége élevé (*c*). Auprès de lui, un taxiarque (*d*), officier général, tenoit le regiſtre où sont inscrits les noms des citoyens qui, étant en âge de porter les armes (*e*), doivent se présenter à ce tribunal. Il les appeloit à haute voix, & prenoit une note de ceux que le général avoit choisis (*f*).

Les Athéniens sont tenus de servir depuis l'âge

(*a*) Xenoph. hist. Græc lib. 7, p 642. Diod. Sic. lib. 15, p. 391. — (*b*) Diod. Sic. ibid. p 393. — (*c*) Plut. in Phoc. t. 1, p. 746. — (*d*) Aristoph. in pac. v 1172. (*e*) Id. in equit. v. 366. Schol. ibid. Suid. et Hesych. in Κατάλ. Argum. orat. Demosth. adv Olymp. p. 1064. (*f*) Lys. in Alcib. p. 275. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 115.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0170
DFG

de 18 ans, jusqu'à celui de 60 (*g*). On emploie rarement les citoyens d'un âge avancé (*h*); & quand on les prend au sortir de l'enfance, on a soin de les tenir éloignés des postes les plus exposés (*i*). Quelquefois le gouvernement fixe l'âge des nouvelles levées (*k*); quelquefois on les tire au sort (*l*).

Ceux qui tiennent à ferme les impositions publiques, ou qui figurent dans les chœurs aux fêtes de Bacchus, sont dispensés du service (*m*). Ce n'est que dans les besoins pressans, qu'on fait marcher les esclaves (*n*), les étrangers établis dans l'Attique, & les citoyens les plus pauvres (*o*). On les enrôle très rarement, parce qu'ils n'ont pas fait le serment de défendre la patrie, ou parce qu'ils n'ont aucun intérêt à la défendre. La loi n'en a confié le soin qu'aux citoyens qui possèdent quelque bien; & les plus riches servent comme simples soldats. Il arrive de là que la perte d'une bataille, en affoiblissant les premières classes des citoyens, suffit pour donner à la dernière une supériorité qui altère la forme du gouvernement (*p*).

(*g*) Aristot. ap. Suid. et Harpocr. in Στρατ. Poll. lib. 2, cap. 2, §. 11. Taylor in not. ad Lys. pag. 124.
(*h*) Plut. in Phoc. t. 1, p. 752. — (*i*) Æsch. de fals. leg. pag. 422. Suid. et Etymol. magn. in Τερπ.
(*k*) Demosth. philipp. 1, p. 50. — (*l*) Lys pro Mantit. p. 307. — (*m*) Pet. Leg. Att. p. 555. Ulpian. in 3 olynth. p. 43. — (*n*) Aristoph. in ran. v. 33 et 705. Schol. ibid. (*o*) Aristoph. ap. Harpocr. in Θητ. Sam. Pet. p. 546. (*p*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 389.

La république étoit convenue de fournir à l'armée des alliés 6000 hommes, tant de cavalerie que d'infanterie (*q*). Le lendemain de leur enrôlement, ils se répandirent en tumulte dans les rues & dans les places publiques, revêtus de leurs armes (*r*). Leurs noms furent appliqués sur les statues des dix héros qui ont donné les leurs aux tribus d'Athènes (*s*), de manière qu'on lisoit sur chaque statue les noms des soldats de chaque tribu.

Quelques jours après on fit la revue des troupes. Je m'y rendis avec Timagène, Apollodore & Philotas. Nous y trouvâmes Iphicrate, Timothée, Phocion, Chabrias, tous les anciens généraux & tous ceux de l'année courante. Ces derniers avoient été, suivant l'usage, tirés au sort dans l'assemblée du peuple. Ils étoient au nombre de dix, un de chaque tribu (*t*). Je me souviens à cette occasion, que Philippe de Macédoine disoit un jour : « J'envie » le bonheur des Athéniens; ils trouvent tous les » ans dix hommes en état de commander leurs » armées, tandis que je n'ai jamais trouvé que » Parménion (*u*) pour conduire les miennes. »

Autrefois le commandement rouloit entre les dix stratèges. Chaque jour l'armée changeoit de

---

(*q*) Diod. Sic. lib. 15, pag. 393. — (*r*) Aristoph. in Lysist. v. 556, etc. — (*s*) Id. in pac. v. 1183. Schol. ibid. — (*t*) Demosth. philipp. 1, p. 50. Aristot. et Hyper. ap. Harpocr. in Στρατηγ. Plut. in Cim. t. 1, p. 483; et alii. (*u*) Plut. apopht. t. 2, p. 177.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0172
DFG

général (*x*); & en cas de partage dans le conseil, le Polémarque, un des principaux magistrats de la république, avoit le droit de donner son suffrage (*y*). Aujourd'hui toute l'autorité est pour l'ordinaire entre les mains d'un seul, qui est obligé à son retour de rendre compte de ses opérations, à moins qu'on ne l'ait revêtu d'un pouvoir illimité (*z*). Les autres généraux restent à Athènes, & n'ont d'autres fonctions que de représenter dans les cérémonies publiques (*a*).

L'infanterie (*b*) étoit composée de trois ordres de soldats : les oplites, ou pesamment armés; les armés à la légère; les peltastes, dont les armes étoient moins pesantes que celles des premiers, moins légères que celles des seconds (*c*).

Les oplites avoient pour armes défensives le casque, la cuirasse, le bouclier, des espèces de bottines qui couvroient la partie antérieure de la jambe; pour armes offensives, la pique & l'épée (*d*).

Les armés à la légère étoient destinés à lancer des javelots ou des flèches; quelques-uns, des pierres, soit avec la fronde, soit avec la main.

(*x*) Herodot. lib. 6, cap. 110. Plut. in Arist. t. 1, p. 321. — (*y*) Herodot. ibid. cap. 109. — (*z*) Plut. in Alcib. t. 1, pag. 200. Suid in Αὐτοκρ. — (*a*) Demosth. Philip. 1, pag. 51. — (*b*) Plut. reip. ger. præcept. t. 2, pag. 810. — (*c*) Arrian. tact. p. 10. Ælian. tact. cap. 2. [*d*] Suid. in Ὅπλ.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0173
DFG

Les peltastes portoient un javelot, & un petit bouclier, nommé pelta.

Les boucliers, presque tous de bois de saule (*e*), où même d'osier, étoient ornés de couleurs, d'emblêmes & d'inscriptions (*f*). J'en vis où l'on avoit tracé en lettres d'or, ces mots : A LA BONNE FORTUNE (*g*); d'autres où divers officiers avoient fait peindre des symboles relatifs à leur caractère ou à leur goût. J'entendis, en passant, un vieillard qui disoit à son voisin : J'étois de cette malheureuse expédition de Sicile, il y a 53 ans. Je servois sous Nicias, Alcibiade & Lamachus. Vous avez ouï parler de l'opulence du premier, de la valeur & de la beauté du second; le troisième étoit d'un courage à inspirer la terreur. L'or & la pourpre décoroient le bouclier de Nicias (*h*); celui de Lamachus représentoit une tête de Gorgone (*i*); & celui d'Alcibiade, un amour lançant la foudre (*k*).

Je voulois suivre cette conversation; mais j'en fus détourné par l'arrivée d'Iphicrate, à qui Apollodore venoit de raconter l'histoire de Timagène & la mienne. Après les premiers complimens,

---

(*e*) Thucyd. lib. 4, cap. 9. Poll. lib. 1, cap. 10, §. 133. Theophr. hist. plant. lib. 5, cap. 4, pag. 518.
(*f*) Æschyl. sept. cont. Theb. v. 393, etc.
(*g*) Plut. in Demosth t. 1, p. 855. — (*h*) Plut. in Nic. t. 1, pag 542. Poll. lib 1, cap. 10, §. 134.
(*i*) Aristoph. in Acharn. v. 573. Schol. ibid.
(*k*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 198.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0174
DFG

Timagène le félicita sur les changemens qu'il avoit introduits dans les armes des oplites. Ils étoient nécessaires, répondit Iphicrate; la phalange, accablée sous le poids de ses armes, obéissoit avec peine aux mouvemens qu'on lui demandoit; & avoit plus de moyens pour parer les coups de l'ennemi, que pour lui en porter. Une cuirasse de toile a remplacé celle de métal; un bouclier petit & léger, ces énormes boucliers qui, à force de nous protéger, nous ravissoient notre liberté. La pique est devenue plus longue d'un tiers; & l'épée de moitié. Le soldat lie & délie sa chaussure avec plus de facilité (*l*). J'ai voulu rendre les oplites plus redoutables; ils sont dans une armée ce qu'est la poitrine dans le corps humain. Comme Iphicrate étaloit volontiers de l'éloquence, il suivit sa comparaison; il assimila le général à la tête, la cavalerie aux pieds, les troupes légères aux mains (*m*). Timagène lui demanda pourquoi il n'avoit pas adopté le casque Béotien qui couvre le cou, en se prolongeant jusques sur la cuirasse (*n*). Cette question en amena d'autres sur la tenue des troupes, ainsi que sur la tactique des Grecs & des Perses. De mon côté, j'interrogeois Apollodore sur plusieurs objets que ses réponses feront connoître.

(*l*) Diod. Sic. lib. 15, p. 360. Nep. in Iphicr. cap. 1. (*m*) Plut. in Pelop. t. 1, p. 278. — (*n*) Xenoph. de re equest. p. 952.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0175
DFG

Au-dessous des dix stratèges, disoit-il, sont les dix taxiarques, qui, de même que les premiers, sont tous les ans nommés par le sort, & tirés de chaque tribu dans l'assemblée générale (*o*). Ce sont eux qui, sous les ordres des généraux, doivent approvisionner l'armée, régler & entretenir l'ordre de ses marches, l'établir dans un camp (*p*), maintenir la discipline, examiner si les armes sont en bon état. Quelquefois ils commandent l'aîle droite (*q*); d'autres fois le général les envoie pour annoncer la nouvelle d'une victoire, & rendre compte de ce qui s'est passé dans la bataille (*r*).

Dans ce moment nous vîmes un homme revêtu d'une tunique (*s*) qui lui descendoit jusqu'aux genoux, & sur laquelle il auroit dû mettre sa cuirasse, qu'il tenoit dans ses bras avec ses autres armes. Il s'approcha du taxiarque de sa tribu, auprès de qui nous étions. Compagnon, lui dit cet officier, pourquoi n'endossez-vous pas votre cuirasse? Il répondit: Le temps de mon service est expiré; hier je labourois mon champ quand vous fîtes l'appel. J'ai été inscrit dans le rôle de la milice, sous l'archontat de Callias; consultez la liste des Archontes (*t*), vous verrez qu'il s'est écoulé depuis

(*o*) Demosth. phil. 1, p. 50. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 54.
(*p*) Sigon. de rep. Athen. lib. 4, cap. 5. Pott. Archæol. Græc. lib. 3, cap. 5. — (*r*) Aristoph. in av. v. 352.
(*s*) Æschin. de fals. leg. pag. 422. — (*t*) Xenoph. exped. lib. 5, p. 347. Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 37.
[*t*] Demosth. ap Harpocr. in Ἐπώνυμ.

ce

ce temps-là plus de 42 ans. Cependant si ma patrie a besoin de moi, j'ai apporté mes armes. L'officier vérifia le fait, & après en avoir conféré avec le général, il effaça le nom de cet honnête citoyen, & lui en substitua un autre (*u*).

Les places des dix taxiarques sont de ces charges d'état qu'on est plus jaloux de posséder que de remplir. La plupart d'entre eux se dispensent de suivre l'armée, & leurs fonctions sont partagées entre les chefs que le général met à la tête des divisions & des subdivisions (*x*). Ils sont en assez grand nombre. Les uns commandent 128 hommes, d'autres, 256, 512, 1024 (*y*), suivant une proportion qui n'a point de bornes en montant, mais qui en descendant aboutit à un terme qu'on peut regarder comme l'élément des différentes divisions de la phalange. Cet élément est la file, quelquefois composée de huit hommes, plus souvent de seize (*z*). J'interrompis Apollodore pour lui montrer un homme qui avoit une couronne sur sa tête, & un caducée dans sa main (*a*). J'en ai déjà vu passer plusieurs, lui dis-je. Ce sont des hérauts, me répondit-il. Leur personne est sacrée; ils exercent des fonctions importantes; ils dénoncent la

(*u*) Aristoph. in pac. v. 1181. Lys. pro Mil. p. 161.
(*x*) Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9, §. 10. — (*y*) Arrian. tact. p. 28. Ælian. tact. cap. 4. — (*z*) Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 515. Arrian. tact. p. 18. Ælian. tact. cap. 7.
(*a*) Thucyd. lib. 1, cap. 53.

guerre, proposent la trève ou la paix (*b*), publient les ordres du général [*c*], prononcent les commandemens, convoquent l'armée [*d*], annoncent le moment du départ, l'endroit où il faut marcher, pour combien de jours il faut prendre des vivres [*e*]. Si, dans le moment de l'attaque ou de la retraite, le bruit étouffe la voix du héraut, on élève des signaux [*g*]; si la poussière empêche de les voir, on fait sonner la trompette [*g*]; si aucun de ces moyens ne réussit, un aide de camp court de rang en rang signifier les intentions du général [*h*].

Dans ce moment, quelques jeunes gens qui passoient comme des éclairs auprès de nous, pensèrent renverser de graves personnages qui marchoient à pas comptés. Les premiers, me dit Apollodore, sont des coureurs (*i*); les seconds des devins : deux espèces d'hommes souvent employés dans nos armées; les uns, pour porter au loin les ordres du général; les autres, pour examiner dans les entrailles des victimes, s'ils sont conformes à la volonté des dieux (*k*).

(*b*) Xenoph. ibid. p. 533. Id. exped. Cyr. lib. 5, p. 366. (*c*) Id. ibid. pag. 317. Id. de rep. Laced. pag. 686. (*d*) Id. exped. lib. 3, p. 299. — (*e*) Id. ibid. p. 312. Schol. Aristoph. in av. v. 450. — (*f*) Thucyd. ibid. cap. 63. Suid. in Σημ. Ælian. tact. cap. 34. — (*g*) Xenoph. ibid. lib. 4, pag 319.; et alii. — (*h*) Suid. in Ἐκταχτ. Guisch. tact. d'Arrian. t. 2, p. 169. — (*i*) Suid. in Ἡμεροδρ. Harpocr. in Δρομοκ. — (*k*) Xenoph. de mag. equit. pag. 972. Id. exped. Cyr. et alii.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0178
DFG

Ainsi, repris-je, les opérations d'une campagne dépendent, chez les Grecs, de l'intérêt & de l'ignorance de ces prétendus interprètes du ciel? Trop souvent, me répondit-il. Cependant si la superstition les a établis parmi nous, il est peut-être de la politique de les maintenir. Nos soldats sont des hommes libres, courageux, mais impatiens & incapables de supporter la prudente lenteur d'un général, qui, ne pouvant faire entendre la raison, n'a souvent d'autre ressource que de faire parler les dieux.

Comme nous errions autour de la phalange, je m'apperçus que chaque officier général avoit auprès de lui un officier subalterne qui ne le quittoit point. C'est son écuyer (*l*), me dit Apollodore. Il est obligé de le suivre dans le fort de la mêlée, &, en certaines occasions, de garder son bouclier (*m*). Chaque oplite, ou pesamment armé, a de même un valet (*n*) qui, entre autres fonctions, remplit quelquefois celle de l'écuyer (*o*); mais, avant le combat, on a soin de le renvoyer au bagage (*p*). Le déshonneur, parmi nous, est attaché à la perte du bouclier (*q*), & non à celle de l'épée & des

(*l*) Ælian. var. hist. lib. 11, cap. 9. Plut. apopht. t. 2, pag. 194. — (*m*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 4, pag. 321. (*n*) Thucyd. lib. 3, cap. 17, p. 177. — (*o*) Polyæn. strat. lib. 2, cap 3, §. 10. — (*p*) Ælian. tact. cap. 53. Arrian. tact. p. 73. — (*q*) Æschin. in Tim. p. 264. Lys. in Theomn. p. 174. Andoc. de myst. p. 10.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0179
DFG

autres armes offensives. Pourquoi cette différence, lui dis-je? Pour nous donner une grande leçon, me répondit-il; pour nous apprendre que nous devons moins songer à verser le sang de l'ennemi, qu'à l'empêcher de répandre le nôtre (*r*); & qu'ainsi la guerre doit être plutôt un état de défense, que d'attaque.

Nous passâmes ensuite au Lycée, où se faisoit la revue de la cavalerie. Elle est commandée de droit par deux généraux nommés hipparques, & par dix chefs particuliers appelés phylarques; les uns & les autres tirés au sort tous les ans dans l'assemblée de la nation (*s*).

Quelques Athéniens sont inscrits de bonne heure dans ce corps, comme presque tous les autres le sont dans l'infanterie. Il n'est composé que de 1200 hommes (*t*). Chaque tribu en fournit 120, avec le chef qui doit les commander (*u*). Le nombre de ceux qu'on met sur pied, se règle pour l'ordinaire sur le nombre des soldats pesamment armés; & cette proportion, qui varie suivant les circonstances, est souvent d'un à dix; c'est-à-dire, qu'on joint 200 chevaux à 2000 oplites (*x*).

(*r*) Plut. in Pelop. t. 1, pag. 278. — (*s*) Demosth. philip. 1, p. 50. — (*t*) Andoc. orat. de pace, p. 24. Suid. in Ἱππ. — [*u*] Poll. lib. 8, cap. 9, §. 94. Harpocr. in Φύλ. — [*x*] Demosth. ibid. Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 440.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0180
DFG

Ce n'eſt guère que depuis un ſiecle, me diſoit Apollodore, qu'on voit de la cavalerie dans nos armées. Celle de la Theſſalie eſt nombreuſe, parce que le pays abonde en pâturages. Les autres cantons de la Grèce ſont ſi ſecs, ſi ſtériles, qu'il eſt très difficile d'y élever des chevaux : auſſi n'y a-t-il que les gens riches qui entrent dans la cavalerie (*y*) ; de là vient la conſidération qui eſt attachée à ce ſervice (*z*). On ne peut y être admis ſans obtenir l'agrément des généraux, des chefs particuliers, & ſur-tout du ſénat, qui veille ſpécialement à l'entretien & à l'éclat d'un corps ſi diſtingué (*a*). Il aſſiſte à l'inſpection des nouvelles levées.

Elles parurent en ſa préſence avec le caſque, la cuiraſſe, le bouclier, l'épée, la lance ou le javelot, un petit manteau, &c. Pendant qu'on procédoit à l'examen de leurs armes, Timagène, qui avoit fait une étude particulière de tout ce qui concerne l'art militaire, nous diſoit : Une cuiraſſe trop large ou trop étroite devient un poids ou un lien inſupportable [*b*] ; le caſque doit être fait de manière que le cavalier puiſſe dans le beſoin s'en couvrir juſqu'au milieu du viſage. Il faut appliquer ſur le bras gauche cette armure qu'on a récemment in-

---

[*y*] Xenoph. de re equest. p. 935. — (*z*) Aristot. de de rep lib. 4, cap. 3, t. 2, p. 365. — (*a*) Xenoph. de mag. equit. pag. 955. Lycurg. ap. Harpocr. in Δοκιμ.
(*b*) Xenoph. de re equest. p. 952.

ventée, & qui s'étendant & se repliant avec facilité, couvre entièrement cette partie du corps, depuis l'épaule jusqu'à la main; sur le bras droit, des brassards de cuir, des plaques d'airain; &, dans certains endroits, de la peau de veau, pourvu que ces moyens de défense ne contraignent pas les mouvemens : les jambes & les pieds seront garantis par des bottes de cuir [c] armées d'éperons [d]. On préfère, avec raison, pour les cavaliers, le sabre à l'épée. Au lieu de ces longues lances, fragiles & pesantes, que vous voyez dans les mains de la plupart d'entre eux, j'aimerois mieux deux petites piques de bois de cormier, l'une pour lancer, l'autre pour se défendre [e]. Le front & le poitrail du cheval seront protégés par des armures particulières; les flancs & le ventre, par les couvertures que l'on étend sur son dos, & sur lesquelles le cavalier est assis [f].

Quoique les cavaliers Athéniens n'eussent pas pris toutes les précautions que Timagène venoit d'indiquer, cependant il fut assez content de la manière dont ils étoient armés. Les sénateurs & les officiers généraux en congédièrent quelques-uns qui ne paroissoient pas assez robustes [g]; ils reprochèrent à d'autres de ne pas soigner leurs

(c) Xenoph. de re equest. pag. 953. — (d) Id. ibid. p. 944. — (e) Id. ibid. p. 953. — (f) Id. ibid. p. 952, et de magist. equit. pag. 968. — (g) Xenoph. de magist. equit. p. 955.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0182
DFG

armes. On examinoit ensuite si les chevaux étoient faciles au montoir [*h*], dociles au mors, capables de supporter la fatigue [*i*]; s'ils n'étoient pas ombrageux [*k*], trop ardens ou trop mous [*l*]. Plusieurs furent réformés; & pour exclure à jamais ceux qui étoient vieux ou infirmes, on leur appliquoit, avec un fer chaud, une marque sur la mâchoire [*m*].

Pendant le cours de cet examen, les cavaliers d'une tribu vinrent avec de grands cris, dénoncer au sénat un de leurs compagnons, qui, quelques années auparavant, avoit, au milieu d'un combat, passé de l'infanterie à la cavalerie, sans l'approbation des chefs. La faute étoit publique, la loi formelle [*n*]. Il fut condamné à cette espèce d'infamie qui prive un citoyen de la plupart de ses droits.

La même flétrissure est attachée à celui qui refuse de servir (*o*), & qu'on est obligé de contraindre par la voie des tribunaux (*p*). Elle l'est aussi contre le soldat qui fuit à l'aspect de l'ennemi, ou qui, pour éviter ses coups, se sauve dans un rang moins exposé (*q*). Dans tous ces cas,

(*h*) Id. de re equest. pag. 936. — (*i*) Id. de magist. equit. p. 954. — (*k*) Id. de re equest. p. 937. — (*l*) Id. ibid. p. 947. — (*m*) Hesych. et Etym. Τρυσιπ. Eustath. in odyss. lib. 4, p. 1517. — (*n*) Lys. in Alcib. 1, p. 276 et 282. Id. in Alcib. 2, p. 299. Lyc. apud. Harpocr. in Δοκιμ. Demosth. pro Rhod. libert. p. 148. — (*o*) Demosth. in Neær. p. 865. Id. in Timocr. p. 789. — (*p*) Xenoph. de magist. equit. p. 955. — (*q*) Æschin. in Ctes. p. 456.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0183
DFG

le coupable ne doit assister ni à l'assemblée générale, ni aux sacrifices publics ; & s'il y paroît, chaque citoyen a le droit de le traduire en justice. On décerne contre lui différentes peines ; & s'il est condamné à une amende, il est mis aux fers jusqu'à ce qu'il ait payé.

La trahison est punie de mort (*r*). La désertion l'est de même (*s*), parce que déserter, c'est trahir l'Etat (*t*). Le général a le pouvoir de reléguer dans un grade inférieur, & même d'assujétir aux plus viles fonctions, l'officier qui désobéit ou se déshonore (*u*).

Des lois si rigoureuses, dis-je alors, doivent entretenir l'honneur & la subordination dans vos armées. Apollodore me répondit : Un état qui ne protège plus ses lois n'en est plus protégé. La plus essentielle de toutes, celle qui oblige chaque citoyen à défendre sa patrie, est tous les jours indignement violée. Les plus riches se font inscrire dans la cavalerie, & se dispensent du service, soit par des contributions volontaires (*x*), soit en se substituant un homme à qui ils remettent leur cheval (*y*). Bientôt on ne trouvera plus d'Athé-

---

Lys. in Alcib. 1, p. 275 et 278. — (*r*) Lys. in Philon. p. 498. — (*s*) Pet. leg. Att. pag. 563. — (*t*) Suid. et Hesych. in Αὐτόμολ. — (*u*) Xenoph. ibid. pag. 957. Id. exped. Cyr. lib. 3, pag. 296. Pet. leg. Att. pag. 556.

(*x*) Demosth. in Mid. p. 629. Xenoph. de mag. equit. pag. 972. — (*y*) Potter. Archæol. græc. lib. 3, cap. 3.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0184
DFG

niens dans nos armées. Vous en vîtes bien enrôler un petit nombre. On vient de les associer à des mercenaires à qui nous ne rougissons pas de confier le salut de la république. Il s'est élevé depuis quelque temps, dans la Grèce, des chefs audacieux, qui, après avoir rassemblé des soldats de toutes les nations, courent de contrée en contrée, traînent à leur suite la désolation & la mort, prostituent leur valeur à la puissance qui les achète, prêts à combattre contre elle au moindre mécontentement (*z*). Voilà quelle est aujourd'hui la ressource & l'espérance d'Athènes. Dès que la guerre est déclarée, le peuple accoutumé aux douceurs de la paix, & redoutant les fatigues d'une campagne, s'écrie d'une commune voix: Qu'on fasse venir dix mille, vingt mille étrangers (*a*). Nos pères auroient frémi à ces cris indécens; mais l'abus est devenu un usage, & l'usage une loi.

Cependant, lui dis-je, si parmi ces troupes vénales, il s'en trouvoit qui fussent capables de discipline, en les incorporant avec les vôtres, vous les obligeriez à se surveiller mutuellement; & peut-être exciteriez-vous entre elles une émulation utile (*b*). Si nos vertus ont besoin de spec-

(*z*) Demosth. in Aristocr. p. 747. Id philip. 1, p. 50. Isocr. de pace, t. 1, pag. 384. Id. orat. ad Philip. t. 1, p. 278. Id. epist. 2 ad. Philip. ibid. p. 457. Id. epist. Archid. ap. Phot. biblioth. p. 334. Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 10, §. 9. — (*a*) Demosth. philipp. 1, pag. 50.
(*b*) Xenoph. de mag. equit. p. 971.

tateurs, me répondit-il, pourquoi en chercher ailleurs que dans le sein de la république? Par une institution admirable, ceux d'une tribu, d'un canton, sont enrôlés dans la même cohorte, dans le même escadron; ils marchent, ils combattent à côté de leurs parens, de leurs amis, de leurs voisins, de leurs rivaux. Quel soldat oseroit commettre une lâcheté en présence de témoins si redoutables? Comment, à son retour, soutiendroit-il des regards toujours prêts à le confondre?

Après qu'Apollodore m'eut entretenu du luxe révoltant que les officiers, & même les généraux, commençoient à introduire dans les armées (*c*), je voulus m'instruire de la solde des fantassins & des cavaliers. Elle a varié suivant les temps & les lieux, répondit Apollodore. J'ai ouï dire à des vieillards qui avoient servi au siége de Potidée, il y a 68 ans, qu'on y donnoit aux oplites, pour maître & valet (*d*), deux drachmes par jour *; mais c'étoit une paye extraordinaire qui épuisa le trésor public. Environ 20 ans après, on fut obligé de renvoyer un corps de troupes légères qu'on avoit fait venir de Thrace, parce qu'elles exigeoient la moitié de cette solde (*e*).

Aujourd'hui la paye ordinaire, pour l'oplite,

(*c*) Demosth. in Mid. p. 625. Theop. ap. Athen. lib. 12, p. 582. — (*d*) Thucyd. lib. 3, cap. 17.
* 1 livre 16 sols.
(*e*) Thucyd. lib. 7, cap. 27, p. 461.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0186
DFG

est de 4 oboles par jour, de 20 drachmes par mois * [f]. On donne communément le double au chef d'une cohorte, & le quadruple au général [g]. Certaines circonstances obligent quelquefois de réduire la somme à la moitié [h]. On suppose alors que cette légère rétribution suffit pour procurer des vivres au fantassin, & que le partage du butin complétera la solde.

Celle du cavalier, en temps de guerre, est, suivant les occasions, le double [i], le triple [k], & même le quadruple [l] de celle du fantassin. En temps de paix, où toute solde cesse, il reçoit, pour l'entretien d'un cheval, environ 16 drachmes par mois †; ce qui fait une dépense annuelle de près de 40 talens ¶ pour le trésor public [m].

Apollodore ne se lassoit point de satisfaire à mes questions. Avant que de partir, me disoit-il, on ordonne aux soldats de prendre des vivres pour quelques jours [n]. C'est ensuite aux généraux à pourvoir le marché des provisions nécessaires [o]. Pour porter le bagage, on a des

* Par jour, environ 12 sols; par mois, 18 livres.

(f) Theopomp. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, §. 64. Eustath. in iliad. p. 951. Id. in odyss. p. 1405. — (g) Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, p. 402 et 413. — (h) Demosth. philip. 1, p. 51. — (i) Thucyd. lib. 5, cap. 47. — (k) Demosth. ibid. — (l) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 556.

† Environ 14 livres 8 sols.

¶ Environ 216 mille livres.

(m) Xenoph. de mag. equit. p. 956. Pet. leg. Att. p. 552.

(n) Aristoph. Acharn. v. 196. Schol. ibid. Plut. in Phoc. p. 752. — (o) Xenoph. memor. lib. 3, p. 762.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0187
DFG

caissons, des bêtes de somme, & des esclaves. Quelquefois les soldats sont obligés de s'en charger [*p*].

Vous voulez savoir quel est l'usage des Grecs à l'égard des dépouilles de l'ennemi. Le droit d'en disposer ou d'en faire la répartition, a toujours été regardé comme une des prérogatives du général. Pendant la guerre de Troie, elles étoient mises à ses pieds : il s'en réservoit une partie, & distribuoit l'autre, soit aux chefs, soit aux soldats (*q*). Huit cents ans après, les généraux réglèrent la répartition des dépouilles enlevées aux Perses à la bataille de Platée. Elles furent partagées entre les soldats, après en avoir prélevé une partie pour décorer les temples de la Crèce, & décerner de justes récompenses à ceux qui s'étoient distingués dans le combat (*r*).

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, on a vu tour à tour les généraux de la Grèce remettre au trésor de la nation les sommes provenues de la vente du butin (*s*); les destiner à des ouvrages

---

(*p*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 3, pag. 303, etc.
(*q*) Homer. iliad. lib. 9, v. 330. Odyss. lib. 9, v 39; lib. 14, v. 232. — (*r*) Herodot. lib. 9, cap. 80 Diod. Sic. lib. 11, pag. 26. Plut. in Aristid. t. 1, pag. 331.
[*s*] Cest ce que firent quelquefois CIMON, Plut. p. 484 et 487; TIMOTHÉE, Nep. in Tim. cap. 1; LYSANDER, Xenoph. hist. Græc. lib. 2, pag. 462. Diod. Sic. lib. 13, p. 225. Plut. in Lys. p. 442.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0188
DFG

publics (*t*), ou à l'ornement des temples (*u*); en enrichir leurs amis ou leurs soldats (*x*); s'en enrichir eux-mêmes (*y*), ou du moins en recevoir le tiers, qui, dans certains pays, leur est assigné par un usage constant (*z*).

Parmi nous, aucune loi n'a restreint la prérogative du général. Il en use plus ou moins, suivant qu'il est plus ou moins désintéressé. Tout ce que l'état exige de lui, c'est que les troupes vivent, s'il est possible, aux dépens de l'ennemi, & qu'elles trouvent dans la répartition des dépouilles un supplément à la solde, lorsque des raisons d'économie obligent de la diminuer.

Les jours suivans furent destinés à exercer les troupes. Je me dispense de parler de toutes les manœuvres dont je fus témoin; je n'en donnerois qu'une description imparfaite, & inutile à ceux pour qui j'écris; voici seulement quelques observations générales.

Nous trouvâmes près du mont Anchesmus, un corps de 1600 hommes d'infanterie pesamment armés, rangés sur 16 de hauteur & sur 100 de front, chaque soldat occupant (*a*) un espace de 4

[*t*] CIMON, Plut. in Cim. p. 487. Nep. in Cim. cap. 2.
(*u*) Herodot. lib. 9, cap. 80. Thucyd. lib. 3, cap. 114.
(*x*) MYRONIDES, Diod. Sic. lib. 11, p. 63. AGESILAS, Nep. in Agesil. cap. 3, Plut. in Agesil. pag. 601. Xenoph. in Agesil. p. 654. IPHICRATE, Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9, §. 3. — (*y*) CIMON, Plut. Nep. ut supra.
(*z*) CLÉOMÈNE, Polyb. hist. lib. 2, pag. 147.
(*a*) Ælian. tact. cap. 11.

coudées *. A ce corps étoit joint un certain nombre d'armés à la légère.

On avoit placé les meilleurs soldats dans les premiers rangs & dans les derniers (*b*). Les chefs de files sur-tout, ainsi que les serrefiles, étoient tous gens distingués par leur bravoure & par leur expérience (*c*). Un des officiers ordonnoit les mouvemens. Prenez les armes, s'écrioit-il (*d*); valets, sortez de la phalange; haut la pique, bas la pique; serre-file, dressez les files, prenez vos distances; à droite, à gauche (*e*); la pique en dedans du bouclier (*f*); marche (*g*); halte; doublez vos files; remettez-vous; Lacédémonienne évolution; remettez-vous; &c.

A la voix de cet officier, on voyoit la phalange successivement ouvrir ses files & ses rangs, les serrer, les presser, de manière que le soldat, n'occupant que l'espace d'une coudée †, ne pouvoit tourner ni à droite ni à gauche (*h*). On la voyoit présenter une ligne tantôt pleine, tantôt divisée en des sections dont les intervalles étoient quelquefois remplis par des armés à la légère (*i*). On la voyoit

---

* 5 pieds. 8 pouces.

(*b*) Xenoph. memor. lib. 3, pag. 762. — (*c*) Arrian. tact. pag. 20 et 33. Ælian. tact. cap. 5. — (*d*) Arrian. ibid. p. 73. Ælian. tact. cap. 51 et 53. — (*e*) Theophr. charact. περὶ Ὀψιμαθ. — (*f*) Aristoph. in av. v. 388. Schol ibid. — (*g*) Arrian. Ælian. ut suprà.

† 17 pouces.

(*h*) Arrian. tact. pag. 32. Ælian. tact. cap. 11.

(*i*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, pag. 353.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0190
DFG

enfin, à la faveur des évolutions prescrites, prendre toutes les formes dont elle est susceptible, & marcher en avant disposée en colonne, en carré parfait, en carré long, soit à centre vide, soit à centre plein, &c. (*k*).

Pendant ces mouvemens, on infligeoit des coups aux soldats indociles ou négligens (*l*). J'en fus d'autant plus surpris, que chez les Athéniens il est défendu de frapper même un esclave (*m*). Je conclus de là que parmi les nations policées, le déshonneur dépend quelquefois plus de certaines circonstances, que de la nature des choses.

Ces manœuvres étoient à peine achevées, que nous vîmes au loin s'élever un nuage de poussière. Les postes avancés (*n*) annoncèrent l'approche de l'ennemi. C'étoit un second corps d'infanterie qu'on venoit d'exercer au Lycée (*o*), & qu'on avoit résolu de mettre aux mains avec le premier, pour offrir l'image d'un combat (*p*). Aussitôt on crie aux armes; les soldats courent prendre leurs rangs, & les troupes légères sont placées en arrière. C'est de là qu'elles lancent sur l'ennemi (*q*), des flèches,

---

(*k*) Id. ibid. lib. 3, p. 34. Trad. de de M. le C. de L. L. t. 1, p. 407. Arrian. tact. p. 69. — (*l*) Xenoph. ibid. lib. 5, p. 368. — (*m*) Id. de rep. Athen. p. 693. (*n*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 2, p. 278. — (*o*) Aristoph. in pac. v. 355. Schol. ibid. in v. 353. — (*p*) Onosand. inst. cap. 10, p. 34. — [*q*] Xenoph. Cyrop. lib. 6, p. 167. Arrian. tact. p. 20.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0191
DFG

des traits, des pierres, qui passent par dessus la phalange *.

Cependant les ennemis venoient au pas redoublé (r), ayant la pique sur l'épaule droite. Leurs troupes légères s'approchent (s) avec de grands cris, sont repoussées, mises en fuite, & remplacées par les Oplites, qui s'arrêtent à la portée du trait. Dans ce moment un silence profond règne dans les deux lignes (t). Bientôt la trompette donne le signal. Les soldats chantent en l'honneur de Mars, l'hymne du combat (u). Ils baissent leurs piques; quelques-uns frappent leurs boucliers (x). Tous courent alignés & en bon ordre. Le général, pour redoubler leur ardeur, pousse le cri du combat (y). Ils répètent mille fois, d'après lui, ELELEU, ELELELEU (z)! L'action parut très vive; les ennemis furent dispersés, & nous entendimes, dans notre petite armée, retentir de tous côtés ce mot, ALALÉ †! C'est le cri de victoire (a).

* Onosander [inst. cap. 10] dit que dans ces combats simulés, les Oplites avoient des bâtons et des courroies; les armés à la légère, des mottes de terre.

[r] Xenoph. exped. lib. 6, pag. 387. — (s) Ælian. tact. cap. 17. — (t) Homer. iliad. lib. 3, v. 8.

(u) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 474. Id exped. lib. 4, p. 324, 326, etc. — (x) Id. exped. lib. 1, p. 265. Poll. lib. 1, cap. 10, §. 163. — (y) Xenoph. ap. Demet. Phaler. cap. 98. — (z) Id. exped. lib. 1, p. 265. Aristoph. in av. v. 363. Schol. ibid. Hesych et Suid. Ἐλελεῦ.

† Dans les anciens temps, la dernière lettre du mot ALALÉ se prononçoit comme un i [Plat. in Cratyl. t. 1, p. 418]. On disoit en conséquence ALALI.

(a) Aristoph. in av. v. 954 et 1761. Schol. ibid. Hesych.

Nos

Nos troupes légères poursuivirent l'ennemi (*b*), & amenèrent plusieurs prisonniers. Les soldats victorieux dressèrent un trophée; & s'étant rangés en bataille à la tête d'un camp voisin, ils posèrent leurs armes à terre, mais tellement en ordre, qu'en les reprenant ils se trouvoient tout formés (*c*). Ils se retirèrent ensuite dans le camp, où, après avoir pris un léger repas, ils passèrent la nuit, couchés sur des lits de feuillages (*d*).

On ne négligea aucune des précautions que l'on prend en temps de guerre. Point de feu dans le camp (*e*); mais on en plaçoit en avant, pour éclairer les entreprises de l'ennemi (*f*). On posa les gardes du soir (*g*); on les releva dans les différentes veilles de la nuit (*h*). Un officier fit plusieurs fois la ronde, tenant une sonnette dans sa main (*i*). Au son de cet instrument, la sentinelle déclaroit l'ordre ou le mot dont on étoit convenu. Ce mot est un signe qu'on change souvent, & qui distingue ceux d'un même parti. Les officiers & les soldats le reçoivent avant le combat, pour se rallier dans la mêlée; avant la nuit, pour se

---

in Ἀλαλ. — (*b*) Xenoph. exped. lib. 6, pag. 387. (*c*) Trad. de l'exped. de Cyrus, par M. le C. de L. L. t. 1, p. 221. — [*d*] Polyæn. lib. 3, cap. 9, § 19. Eustath. in odyss. pag. 1678. Schol. Aristoph. in pac. v. 347. (*e*) Aristoph. in av. v. 842. — (*f*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 587. — (*g*) Id. exped. lib. 7, p. 406. — (*h*) Id. ibid. lib. 4, pag. 316. — (*i*) Aristoph. in av. v. 843 et 1160. Schol. ibid. Ulpian. in Demosth. de fals. leg. p. 377.

reconnoître dans l'obscurité (*k*). C'est au général à le donner ; & la plus grande distinction qu'il puisse accorder à quelqu'un, c'est de lui céder son droit (*l*). On emploie assez souvent ces formules : JUPITER SAUVEUR & HERCULE CONDUCTEUR (*m*) ; JUPITER SAUVEUR & LA VICTOIRE ; MINERVE-PALLAS ; LE SOLEIL & LA LUNE ; ÉPÉE & POIGNARD (*n*).

Iphicrate, qui ne nous avoit pas quittés, nous dit qu'il avoit supprimé la sonnette dans les rondes ; & que pour mieux dérober la connoissance de l'ordre à l'ennemi, il donnoit deux mots différens pour l'officier & pour la sentinelle, de manière que l'un, par exemple, répondoit, JUPITER SAUVEUR ; & l'autre, NEPTUNE (*o*).

Iphicrate auroit voulu qu'on eût entouré le camp d'une enceinte qui en défendît les approches. C'est une précaution, disoit-il, dont on doit se faire une habitude, & que je n'ai jamais négligée, lors même que je me suis trouvé dans un pays ami (*p*).

Vous voyez, ajoutoit-il, ces lits de feuillages. Quelquefois je n'en fais construire qu'un pour deux soldats ; d'autres fois chaque soldat en a deux. Je

---

(*k*) Xenoph. exped. lib. 6, pag. 386 ; lib. 7, pag. 406. (*l*) Xenoph. exped. lib. 7, pag. 407. — (*m*) Id. ibid. lib 6, p. 386. — (*n*) Id. ibid. lib. 1, pag. 164. Æneas comment. cap. 24. — (*o*) Æneas ibid. — (*p*) Polyæn. strat. lib. 3, cap. 9, §. 17.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0194
DFG

quitte ensuite mon camp : l'ennemi survient, compte les lits ; & me supposant plus ou moins de forces que je n'en ai effectivement, ou il n'ose m'attaquer, ou il m'attaque avec désavantage (*q*).

J'entretiens la vigilance de mes troupes, en excitant sous main des terreurs paniques, tantôt par des alertes fréquentes, tantôt par la fausse rumeur d'une trahison, d'une embuscade, d'un renfort survenu à l'ennemi (*r*).

Pour empêcher que le temps du repos ne soit pour elles un temps d'oisiveté, je leur fais creuser des fossés, couper des arbres, transporter le camp & les bagages d'un lieu dans un autre (*s*).

Je tâche sur-tout de les mener par la voie de l'honneur. Un jour, près de combattre, je vis des soldats pâlir ; je dis tout haut : Si quelqu'un d'entre vous a oublié quelque chose dans le camp, qu'il aille & revienne au plus vîte. Les plus lâches profitèrent de cette permission. Je m'écriai alors : Les esclaves ont disparu ; nous n'avons plus avec nous que de braves gens. Nous marchâmes, & l'ennemi prit la fuite (*t*).

Iphicrate nous raconta plusieurs autres stratagêmes qui lui avoient également bien réussi. Nous nous retirâmes vers le milieu de la nuit. Le lendemain, & pendant plusieurs jours de suite, nous

(*q*) Polyæn. strat. lib. 3, cap. 9, §. 19. — (*r*) Id. ibid. §. 32. — (*s*) Id. ibid. §. 35. — (*t*) Id. ibid. §. 1.

vîmes les cavaliers s'exercer au Lycée & auprès de l'Académie (*u*) : on les accoutumoit à sauter sans aide sur le cheval (*x*), à lancer des traits (*y*), à franchir des fossés, à grimper sur des hauteurs, à courir sur un terrain en pente (*z*), à s'attaquer, à se poursuivre (*a*), à faire toutes sortes d'évolutions, tantôt séparément de l'infanterie, tantôt conjointement avec elle.

Timagène me disoit : Quelque excellente que soit cette cavalerie, elle sera battue, si elle en vient aux mains avec celle des Thébains. Elle n'admet qu'un petit nombre de frondeurs & de gens de trait dans les intervalles de sa ligne ; les Thébains en ont trois fois autant, & ils n'emploient que des Thessaliens, supérieurs pour ce genre d'armes, à tous les peuples de la Grèce. L'évènement justifia la prédiction de Timagène (*b*).

L'armée se disposoit à partir. Plusieurs familles étoient consternées. Les sentimens de la nature & de l'amour se réveilloient avec plus de force dans le cœur des mères & des épouses. Pendant qu'elles se livroient à leurs craintes, des ambassadeurs récemment arrivés de Lacédémone, nous entretenoient du courage que les femmes Spartiates avoient

---

(*u*) Xenoph. de magist. equit. p. 959, etc. — (*x*) Id. ibid. p. 954. — (*y*) Id. ibid. p. 954. — (*z*) Id. ibid. p. 966 ; et de re equest p g. 936. — (*a*) Id. de re equest. pag. 951. — (*b*) Diod. Sic. lib. 15, p. 394.

fait paroître en cette occasion. Un jeune soldat disoit à sa mère, en lui montrant son épée : Elle est bien courte ! Eh bien, répondit-elle, vous ferez un pas de plus (*c*). Une autre Lacédémonienne, en donnant le bouclier à son fils (*d*), lui dit : Revenez avec cela ou sur cela *.

Les troupes assistèrent aux fêtes de Bacchus, dont le dernier jour amenoit une cérémonie que les circonstances rendirent très intéressante. Elle eut pour témoins le sénat, l'armée, un nombre infini de citoyens de tous états, d'étrangers de tous pays. Après la dernière tragédie, nous vîmes paroître sur le théâtre un héraut suivi de plusieurs jeunes orphelins, couverts d'armes étincelantes. Il s'avança pour les présenter à cette auguste assemblée ; & d'une voix ferme & sonore il prononça lentement ces mots : « Voici des jeunes gens dont » les pères sont morts à la guerre, après avoir » combattu avec courage. Le peuple qui les avoit » adoptés, les a fait élever jusqu'à l'âge de vingt » ans. Il leur donne aujourd'hui une armure com- » plette ; il les renvoie chez eux ; il leur assigne

(*c*) Plut. apopht. lacon. t. 2, pag. 241. — (*d*) Arist. ap. Stob. serm. 7, pag. 88. Plut. ibid. Sext. Emp. pyrr. hypot. lib. 3, cap. 24, p. 181.

* A Sparte, c'étoit un déshonneur de perdre son bouclier ; et c'étoit sur leurs boucliers qu'on rapportoit les soldats morts.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0197
DFG

» les premières places dans nos spectacles (e). » Tous les cœurs furent émus. Les troupes versèrent des larmes d'attendrissement, & partirent le lendemain.

(a) Thucydid. lib. 2, cap. 46. Plat. in Menex. t. 2, p. 248. Æschin. in Ctesiph. p. 452. Lesbon. in protrept. p. 172. Diog. Laert. in Solon. lib. 1, §. 55.

Fin du Chapitre dixième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0198
DFG

CHAPITRE XI.

Séance au Théâtre *.

JE viens de voir une tragédie; & dans le désordre de mes idées, je jette rapidement sur le papier les impressions que j'en ai reçues.

Le théâtre s'est ouvert à la pointe du jour (*a*). J'y suis arrivé avec Philotas. Rien de si imposant que le premier coup-d'œil: d'un côté, la scène ornée de décorations exécutées par d'habiles artistes; de l'autre, un vaste amphithéâtre couvert de gradins qui s'élèvent les uns au-dessus des autres jusqu'à une très grande hauteur; des paliers & des escaliers qui se prolongent & se croisent par intervalles, facilitent la communication, & divisent les gradins en plusieurs compartimens, dont quelques-uns sont réservés pour certains corps & certains états.

Le peuple abordoit en foule; il alloit, venoit,

* Dans la deuxième année de la 104e. olympiade, le premier jour des grandes Dionysiaques ou grandes fêtes de Bacchus, lequel concourant toujours, suivant Dodwel, avec le 12 d'élaphébolion, tomboit cette année au 8 avril de l'an 362 avant J. C.

(*a*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 825. Æschin. in Ctesiph. p. 440.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0199
DFG

montoit, descendoit, crioit, rioit, se pressoit, se poussoit, & bravoit les officiers qui couroient de tous côtés pour maintenir le bon ordre (*b*). Au milieu de ce tumulte, sont arrivés successivement les neuf Archontes ou premiers magistrats de la république, les cours de justice (*c*), le sénat des cinq cents, les officiers généraux de l'armée (*d*), les ministres des autels (*e*). Ces divers corps ont occupé les gradins inférieurs. Au-dessus on rassembloit tous les jeunes gens qui avoient atteint leur 18e. année (*f*). Les femmes se plaçoient dans un endroit qui les tenoit éloignées des hommes & des courtisanes (*g*). L'orchestre étoit vide. On le destinoit aux combats de poésie, de musique & de danse, qu'on donne après la représentation des pièces : car ici tous les arts se réunissent pour satisfaire tous les goûts.

J'ai vu des Athéniens faire étendre sous leurs pieds des tapis de pourpre, & s'asseoir mollement sur des coussins apportés par leurs esclaves (*h*); d'autres, qui, avant & pendant la représentation, faisoient venir du vin, des fruits & des gâteaux (*i*); d'autres, qui se précipitoient sur des gradins

(*b*) Demosth. in Mid. pag. 631. Ulpian. ibid. p. 688. Schol. Aristoph. in pac. v. 733. — (*c*) Poll. onom. lib. 4, cap. 19, §. 121. — (*d*) Theophr. charact. cap. 5, Casaub. ibid. p. 51. — (*e*) Hesych. in Νεμηα. — (*f*) Poll. ibid. §. 122. Schol. Aristoph. in av. v. 795. — (*g*) Aristoph. eccles. v. 22. Schol. ibid. — (*h*) Æschin. in Ctesiph. pag. 440. Theophr. charact. cap. 2. — (*i*) Philoch. et Pherecr. ap. Athen. lib. 11, p. 464.

pour

pour choisir une place commode, & l'ôter à celui qui l'occupoit (*k*). Ils en ont le droit, m'a dit Philotas. C'est une distinction qu'ils ont reçue de la république pour récompense de leurs services.

Comme j'étois étonné du nombre des spectateurs : Il peut se monter, m'a-t-il dit, à 30000 (*l*). La solennité de ces fêtes en attire de toutes les parties de la Grèce, & répand un esprit de vertige parmi les habitans de cette ville. Pendant plusieurs jours, vous les verrez abandonner leurs affaires, se refuser au sommeil, passer ici une partie de la journée sans pouvoir se rassasier des divers spectacles qu'on y donne. C'est un plaisir d'autant plus vif pour eux, qu'ils les goûtent rarement. Le concours des pièces dramatiques n'a lieu que dans deux autres fêtes. Mais les auteurs réservent tous leurs efforts pour celle-ci. On nous a promis sept à huit pièces nouvelles (*m*). N'en soyez pas surpris. Tous ceux qui dans la Grèce travaillent pour le théâtre, s'empressent à nous offrir l'hommage de leurs talens (*n*). D'ailleurs nous reprenons quelque-fois les pièces de nos anciens auteurs; & la lice va s'ouvrir par l'Antigone de Sophocle. Vous aurez le plaisir d'entendre deux excellens acteurs, Théodore & Aristodème (*o*).

(*k*) Aristoph. equit. v. 1572. Schol. ibid. Suid. in Προεδρ.
(*l*) Plat. in conv. t. 3, p. 173 et 175. — (*m*) Plut. an seni, etc. t. 2, p. 785. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 39, pag. 181. — (*n*) Plat. in Lach. t. 2, pag. 183.
(*o*) Demosth. de fals. leg. p. 331.

Philotas achevoit à peine, qu'un héraut, après avoir imposé silence (*p*), s'est écrié : Qu'on fasse avancer le chœur de Sophocle (*q*). C'étoit l'annonce de la pièce. Le théâtre représentoit le vestibule du palais de Créon, roi de Thèbes (*r*). Antigone & Ismène, filles d'Œdipe, ont ouvert la scène, couvertes d'un masque. Leur déclamation m'a paru naturelle ; mais leur voix m'a surpris. Comment nommez-vous ces actrices, ai-je dit ? Théodore & Aristodème, a répondu Philotas : car ici les femmes ne montent pas sur le théâtre (*s*). Un moment après, un chœur de 15 vieillards Thébains est entré, marchant à pas mesurés sur 3 de front & 5 de hauteur. Il a célébré, dans des chants mélodieux, la victoire que les Thébains venoient de remporter sur Polynice, frère d'Antigone.

L'action s'est insensiblement développée. Tout ce que je voyois, tout ce que j'entendois, m'étoit si nouveau, qu'à chaque instant mon intérêt croissoit avec ma surprise. Entraîné par les prestiges qui m'entouroient, je me suis trouvé au milieu de Thèbes. J'ai vu Antigone rendre les devoirs funèbres à Polynice, malgré la sévère défense de

---

(*p*) Ulpian. in Demosth. p. 687. — (*q*) Aristoph. in Acharn. v. 11. Schol. ibid. — (*r*) Soph. in Antig. v. 18. Argum. Aristoph. grammat. ibid — (*s*) Plut. in Phoc. t. 1, p. 750. Aul. Gell. lib. 7, cap. 5. Lucian. de salt. cap. 23, t. 2, p. 285.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0202
DFG

Créon. J'ai vu le tyran, ſourd aux prières du vertueux Hémon ſon fils, qu'elle étoit ſur le point d'épouſer, la faire traîner avec violence dans une grotte obſcure qui paroiſſoit au fond du théâtre (*t*), & qui devoit lui ſervir de tombeau. Bientôt, effrayé des menaces du ciel, il s'eſt avancé vers la caverne, d'où ſortoient des hurlemens effroyables. C'étoient ceux de ſon fils. Il ſerroit entre ſes bras la malheureuſe Antigone, dont un nœud fatal avoit terminé les jours. La préſence de Créon irrite ſa fureur; il tire l'épée contre ſon pere; il s'en perce lui-même, & va tomber aux pieds de ſon amante, qu'il tient embraſſés juſqu'à ce qu'il expire.

Ils ſe paſſoient preſque tous à ma vue, ces évènemens cruels; ou plutôt un heureux éloignement en adouciſſoit l'horreur. Quel eſt donc cet art qui me fait éprouver à la fois tant de douleur & de plaiſir, qui m'attache ſi vivement à des malheurs dont je ne pourrois pas ſoutenir l'aſpect? Quel merveilleux aſſortiment d'illuſions & de réalités! Je volois au ſecours des deux amans; je déteſtois l'impitoyable auteur de leurs maux. Les paſſions les plus fortes déchiroient mon ame ſans la tourmenter; & pour la première fois, je trouvois des charmes à la haîne.

Trente mille ſpectateurs fondant en larmes, re-

(*t*) Poll. lib. 4, cap. 19, §. 124.

doubloient mes émotions & mon ivreſſe. Combien la princeſſe eſt-elle devenue intéreſſante, lorſque de barbares ſatellites l'entraînant vers la caverne, ſon cœur fier & indomptable, cédant à la voix impérieuſe de la nature, a montré un inſtant de foibleſſe, & fait entendre ces accens douloureux :

» Je vais donc toute en vie deſcendre lente-
» ment dans le ſéjour des morts (*u*) ! je ne reverrai
» donc plus la lumière des cieux (*x*) ! O tombeau,
» ô lit funèbre, demeure éternelle (*y*) ! Il ne me
» reſte qu'un eſpoir : vous me ſervirez de paſſage
» pour me rejoindre à ma famille, à cette famille
» déſaſtreuſe dont je péris la dernière & la plus
» miſérable (*z*). Je reverrai les auteurs de mes
» jours ; ils me reverront avec plaiſir ; & toi,
» Polynice, ô mon frère, tu ſauras que pour te
» rendre des devoirs preſcrits par la nature & par
» la religion, j'ai ſacrifié ma jeuneſſe, ma vie,
» mon hymen, tout ce que j'avois de plus cher au
» monde. Hélas ! on m'abandonne en ce mo-
» ment funeſte. Les Thébains inſultent à mes mal-
» heurs (*a*). Je n'ai pas un ami dont je puiſſe ob-
» tenir une larme (*b*). J'entends la mort qui
» m'appelle, & les dieux ſe taiſent (*c*). Où ſont
» mes forfaits ? Si ma piété fut un crime, je dois

(*u*) Soph. in Antig. v. 932. — (*x*) Id. ibid. v. 891.
(*y*) Id. ibid. v. 903. — (*z*) Id. ibid. v. 907.
(*a*) Id. ibid. v. 850. — (*b*) Id. ibid. v. 894.
(*c*) Id. ibid. v. 945.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0204
DFG

» l'expier par mon trépas. Si mes ennemis ſont » coupables, je ne leur ſouhaite pas de plus affreux » ſupplices que le mien (*d*). »

Ce n'eſt qu'après la repréſentation de toutes les pièces qu'on doit adjuger le prix. Celle de Sophocle a été ſuivie de quelques autres que je n'ai pas eu la force d'écouter. Je n'avois plus de larmes à répandre, ni d'attention à donner.

J'ai copié dans ce chapitre les propres paroles de mon journal. Je décrirai ailleurs tout ce qui concerne l'art dramatique, & les autres ſpectacles qui relèvent l'éclat des fêtes Dionyſiaques.

(*d*) Soph. Antig. v. 940.

Fin du Chapitre onzième.

CHAPITRE XII.

Description d'Athènes.

Il n'y a point de ville dans la Grèce qui présente un si grand nombre de monumens, que celle d'Athènes. De toutes parts s'élèvent des édifices respectables par leur ancienneté, ou par leur élégance. Les chef-d'œuvres de la sculpture sont prodigués jusques dans les places publiques. Ils embellissent, de concert avec ceux de la peinture, les portiques & les temples. Ici tout s'anime, tout parle aux yeux du spectateur attentif. L'histoire des monumens de ce peuple seroit l'histoire de ses exploits, de sa reconnoissance & de son culte.

Je n'ai ni le projet de les décrire en particulier, ni la prétention de faire passer dans l'âme de mes lecteurs, l'impression que les beautés de l'art faisoient sur la mienne. C'est un bien pour un voyageur d'avoir acquis un fonds d'émotions douces & vives, dont le souvenir se renouvelle pendant toute sa vie; mais il ne sauroit les partager avec ceux qui, ne les ayant pas éprouvées, s'intéressent toujours plus au récit de ses peines, qu'à celui de ses plaisirs. J'imiterai ces interprètes qui montrent les singularités d'Olympie & de Delphes; je conduirai

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0206
DFG

mon lecteur dans les différens quartiers d'Athènes : nous nous placerons aux dernières années de mon séjour dans la Grèce, & nous commencerons par aborder au Pirée *.

Ce port qui en contient trois autres plus petits (*a*), est à l'ouest de ceux de Munychie & de Phalère, presque abandonnés aujourd'hui. On y rassemble quelquefois jusqu'à 300 galères (*b*); il pourroit en contenir 400 (*c*) †. Thémistocle en fit, pour ainsi dire, la découverte, quand il voulut donner une marine aux Athéniens (*d*). On y vit bientôt des marchés, des magasins, & un arsenal capable de fournir à l'armement d'un grand nombre de vaisseaux.

Avant que de mettre pied à terre, jetez les yeux sur le promontoire voisin. Une pierre quarrée, sans ornemens, & posée sur une simple base, est le tombeau de Thémistocle. Son corps fut apporté du lieu de son exil (*e*). Voyez ces vaisseaux qui arrivent, qui vont partir, qui partent; ces femmes, ces enfans qui accourent sur le rivage, pour recevoir les premiers embrassemens, ou les derniers

* Voyez le plan d'Athènes, et celui de ses environs, et la note à la fin du volume.

(*a*) Thucyd. lib. 1, cap. 93. Pausan. lib. 1, cap. 1, p. 3. Le Roi, ruines de la Grèce, part. première, p. 261.

(*b*) Thucyd. lib. 2, cap. 13. — (*c*) Strab. lib. 9, p. 395.

† Spon et Wheler observent que 40 ou 45 de nos vaisseaux auroient de la peine à tenir dans ce port.

(*d*) Plut. in Themist. t. 1, p. 121. Nep. in Them. cap. 6. Diod. Sic. lib. 11, p. 32. — (*e*) Pausan. lib. 1, p. 3.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0207
DFG

adieux de leurs époux & de leurs pères ; ces commis de la douane qui s'empressent d'ouvrir les ballots qu'on vient d'apporter, & d'y apposer leurs cachets, jusqu'à ce qu'on ait payé le droit de cinquantième (*f*) ; ces magistrats, ces inspecteurs qui courent de tous côtés ; les uns, pour fixer le prix du blé & de la farine (*g*) ; les autres, pour en faire transporter les deux tiers à Athènes (*h*) ; d'autres, pour empêcher la fraude, & maintenir l'ordre (*i*).

Entrons sous l'un de ces portiques qui entourent le port (*k*). Voilà des négocians qui, prêts à faire voile pour le Pont-Euxin ou pour la Sicile, empruntent à gros intérêts les sommes dont ils ont besoin, & rédigent l'acte qui comprend les conditions du marché (*l*). En voilà un qui déclare, en présence de témoins, que les effets qu'il vient d'embarquer, seront, en cas de naufrage, aux risques des prêteurs (*m*). Plus loin, sont exposées sur des tables différentes marchandises du Bosphore (*n*), & les montres des blés récemment apportés du Pont, de Thrace, de Syrie, d'Egypte, de Libye & de Sicile (*o*). Allons à la place d'Hippodamus,

---

(*f*) Demosth. in Lacrit. p. 952. Æneas. Poliorc. cap. 29.
(*g*) Harpocr. et Suid. in Σιτοφύλ. — (*h*) Dinarch. et Aristot. ap. Harpocr. in Ἐπιμελ. Etym. magn. ibid.
(*i*) Aristot. an. Harpocr. in Ἀγορανομ. — (*k*) Meurs. in Pir. cap. 4. — (*l*) Demosth. in Lacrit. p. 949. Theophr. charact. cap. 23. — (*m*) Demosth. adv. Phorm. p. 944.
(*n*) Harpocr. in Δείγμ. Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 2, §. 2. — (*o*) Theoph. hist. plant. lib. 8, cap. 4.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0208
DFG

ainsi nommée d'un architecte de Milet, qui l'a construite (*p*). Ici, les productions de tous les pays sont accumulées : ce n'est point le marché d'Athènes ; c'est celui de toute la Grèce (*q*).

Le Pirée est décoré d'un théâtre, de plusieurs temples, & de quantité de statues (*r*). Comme il devoit assurer la subsistance d'Athènes, Thémistocle le mit à l'abri d'un coup de main, en faisant construire cette belle muraille qui embrasse & le bourg du Pirée, & le port de Munychie. Sa longueur est de 60 stades (*s*) ; sa hauteur, de 40 coudées *. Thémistocle vouloit la porter jusqu'à 80 (*t*). Sa largeur est plus grande que la voie de deux chariots. Elle fut construite de grosses pierres équarries, & liées à l'extérieur par des tenons de fer & de plomb.

Prenons le chemin d'Athènes, & suivons cette longue muraille, qui du Pirée s'étend jusqu'à la porte de la ville, dans une longueur de 40 stades (*u*). Ce fut encore Thémistocle qui forma le dessein

---

(*p*) Meurs. in Pir. cap. 5. — (*q*) Thucyd. lib. 2, cap. 38. Isocr. paneg. t. 1, p. 139. Sopatr. de div. quæst. ap. rhet. græc. t. 1, pag. 305. — (*r*) Meurs ibid.

(*s*) Thucyd. lib. 2, cap. 13.

* La longueur étoit de 5670 toises, et par conséquent de deux de nos lieues de 2500 toises, avec un excédent de 670 toises, environ un quart de lieue. La hauteur étant de 40 coudées, ou 60 pieds Grecs, étoit de 56 $\frac{2}{3}$ pieds de roi.

(*t*) Thucyd. lib. 1, cap. 93. Appian. bell. Mithrid. cap. 190, p. 325. — (*u*) Thucyd. lib. 2, cap. 13. Strab. lib. 9, p. 395. Diog. Laert. in Antisth. lib. 6, §. 2.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0209
DFG

de l'élever (*x*); & son projet ne tarda pas à s'exécuter sous l'administration de Cimon & de Périclès (*y*). Quelques années après, ils en firent construire une semblable, quoiqu'un peu moins longue, depuis les murs de la ville, jusqu'au port de Phalère (*z*). Elle est à notre droite. Les fondemens de l'une & de l'autre furent établis dans un terrain marécageux, qu'on eut soin de combler avec de gros rochers (*a*). Par ces deux murs de communication, appelés aujourd'hui longues murailles, le Pirée se trouve renfermé dans l'enceinte d'Athènes, dont il est devenu le boulevard. Après la prise de cette ville, on fut obligé de démolir en tout ou en partie ces différentes fortifications (*b*); mais on les a presque entièrement rétablies de nos jours (*c*).

La route que nous suivons, est fréquentée dans tous les temps, à toutes les heures de la journée, par un grand nombre de personnes que la proximité du Pirée, ses fêtes & son commerce attirent dans ce lieu.

Nous voici en présence d'un cénotaphe. Les Athéniens l'ont élevé pour honorer la mémoire

(*x*) Plut. in Themist. t. 1, pag. 121. — (*y*) Thucyd. lib. 1, cap. 107 et 108. Andocid. de pac. p. 24. Plut. in Pericl. t. 1, p. 160. — (*z*) Andocid. ibid. — (*a*) Plut. in Cim. t. 1, p. 487. — (*b*) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 460. Diod. Sic. lib. 13, p. 226. Plut. in Lysand. t. 1, p. 441. — (*c*) Xenoph. ibid. lib. 4, p. 537. Diod. lib. 14, p. 303. Nepos in Timoth. cap. 4. Id. in Conon. cap. 4.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0210
DFG

d'Euripide mort en Macédoine (*d*). Lisez les premiers mots de l'inscription : LA GLOIRE D'EURIPIDE A POUR MONUMENT LA GRÈCE ENTIÈRE (*e*). Voyez-vous ce concours de spectateurs auprès de la porte de la ville, les litières qui s'arrêtent en cet endroit (*f*), & sur un échafaud cet homme entouré d'ouvriers ? C'est Praxitèle ; il va faire poser sur une base qui sert de tombeau, une superbe statue équestre qu'il vient de terminer (*g*).

Nous voilà dans la ville, & auprès d'un édifice qui se nomme Pompeïon (*h*). C'est de là que partent ces *pompes* ou processions de jeunes garçons & de jeunes filles, qui vont par intervalles figurer dans les fêtes que célèbrent les autres nations. Dans un temple voisin, consacré à Cérès, on admire la statue de la Déesse, celle de Proserpine, & celle du jeune Iacchus ; toutes trois de la main de Praxitèle (*i*).

Parcourons rapidement ces portiques qui se présentent le long de la rue, & qu'on a singulièrement multipliés dans la ville. Les uns sont isolés ; d'autres, appliqués à des bâtimens auxquels ils servent de vestibules. Les philosophes & les gens oisifs y passent une partie de la journée. On voit

---

[*d*] Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6. — (*e*) Anthol. lib. 3, pag. 273. Thom. Mag. in vit. Eurip. — (*f*) Dinarch. orat. adv. Demosth. in oper. Demosth. pag. 177.
(*g*) Pausan. lib. 1, cap. 2, pag. 6. — (*h*) Id. ibid.
(*i*) Id. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0211
DFG

dans presque tous, des peintures & des statues d'un travail excellent. Dans celui où l'on vend la farine (*k*), vous trouverez un tableau d'Hélène, peint par Zeuxis (*l*).

Prenons la rue que nous avons à gauche : elle nous conduira au quartier du Pnyx, & près de l'endroit où le peuple tient quelques-unes de ses assemblées (*m*). Ce quartier qui est très fréquenté, confine à celui du Céramique ou des Tuileries, ainsi nommé des ouvrages en terre cuite, qu'on y fabriquoit autrefois (*n*). Ce vaste emplacement est divisé en deux parties ; l'une au-delà des murs, où se trouve l'Académie ; l'autre en dedans, où est la grande place.

Arrêtons-nous un moment au portique royal, qui, sous plusieurs rapports, mérite notre attention. Le second des archontes, nommé l'archonte-roi, y tient son tribunal (*o*). Celui de l'Aréopage s'y assemble quelquefois (*p*). Les statues dont le toît est couronné, sont en terre cuite, & représentent Thésée qui précipite Sciron dans la mer, & l'Aurore qui enlève Céphale (*q*). La figure de bronze que vous voyez à la porte, est celle de

---

(*k*) Hesych. in Ἀλφίτ. Aristoph. in eccles. v. 682.
(*l*) Eustath, in iliad. lib. 11, pag. 868, lin. 37.
(*m*) Meurs. de popul. Athen. in voce Pnyx.
(*n*) Plin. lib. 35, cap. 12. pag. 710. Suid. in Κεραμ. Meurs. Ceram. — (*o*) Pausan. lib. 1, cap. 3, pag. 8.
(*p*) Demosth. in Aristog. p. 831. — (*q*) Pausan. lib. 1, cap. 3, pag. 8.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0212
DFG

Pindare couronné d'un diadême, ayant un livre sur ses genoux, & une lyre dans sa main (*r*). Thèbes, sa patrie, offensée de l'éloge qu'il avoit fait des Athéniens, eut la lâcheté de le condamner à une amende, & Athènes lui décerna ce monument, moins peut-être par estime pour ce grand poète, que par haîne contre les Thébains. Non loin de Pindare, sont les statues de Conon, de son fils Timothée, & d'Evagoras, roi de Chypre (*s*).

Près du portique royal, est celui de Jupiter Libérateur (*t*), où le peintre Euphranor vient de représenter dans une suite de tableaux, les douze dieux, Thésée, le peuple d'Athènes, & ce combat de cavalerie où Gryllus, fils de Xénophon, attaqua les Thébains commandés par Epaminondas (*u*). On les reconnoît aisément l'un & l'autre; & le peintre a rendu avec des traits de feu, l'ardeur dont ils étoient animés (*x*). L'Apollon du temple voisin est de la même main (*y*).

Du portique royal partent deux rues qui aboutissent à la place publique. Prenons celle de la droite. Elle est décorée, comme vous voyez, par quantité d'Hermès. C'est le nom qu'on donne à

(*r*) Æschin. epist. 4, p. 207. — (*s*) Isocrat. in Evagor. t. 2, pag. 98. Demosth. in Leptin. p. 551. Pausan. ibid.
(*t*) Meurs. in Ceram. cap. 4. — (*u*) Pausan. ibid. cap. 3, pag. 9. — (*x*) Plut. de glor. Athen. t. 2, pag. 346.
(*y*) Pausan. lib. 1, cap. 3, pag. 9.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0213
DFG

ces gaînes surmontées d'une tête de Mercure. Les uns ont été placés par de simples particuliers; les autres, par ordre des magistrats (z). Presque tous rappellent des faits glorieux; d'autres, des leçons de sagesse. On doit ces derniers à Hipparque, fils de Pisistrate. Il avoit mis en vers les plus beaux préceptes de la morale; il les fit graver sur autant d'Hermès élevés par ses ordres dans les places, dans les carrefours, dans plusieurs rues d'Athènes & dans les bourgs de l'Attique. Sur celui-ci, par exemple, est écrit: PRENEZ TOUJOURS LA JUSTICE POUR GUIDE; sur celui-là: NE VIOLEZ JAMAIS LES DROITS DE L'AMITIÉ (a). Ces maximes ont contribué sans doute à rendre sententieux le langage des habitans de la campagne (b).

Cette rue se termine par deux portiques qui donnent sur la place. L'un est celui des Hermès (c); l'autre, qui est le plus beau de tous, se nomme Pœcile. On voit dans le premier trois Hermès sur lesquels, après quelques avantages remportés sur les Mèdes, on inscrivit autrefois l'éloge que le peuple décernoit, non aux généraux, mais aux soldats qui avoient vaincu sous leurs ordres (d). A la porte du Pœcile est la statue de Solon (e). Les

(z) Harpocr. in Ἑρμ. — (a) Plat. in Hipp. t. 2, p. 229. Hesych. in Ἱππαρχ. Suid. in Ἑρμ. — (b) Aristot. de rhet. t. 2, pag. 572. — (c) Mnesim. ap. Athen. lib. 9, p. 402. — (d) Æschin. in Ctesiph. p. 458. — (e) Demosth. in Aristog. p. 847. Pausan. lib. 1, cap. 16, p. 38. Ælian.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0214
DFG

murs de l'intérieur, chargés de bo cliers enlevés aux Lacédémoniens & à d'autres peuples (*f*), ſont enrichis des ouvrages de Polygnote, de Micon, de Panœnus, & de pluſieurs autres peintres célèbres. Dans ces tableaux dont il eſt plus aiſé de ſentir les beautés que de les décrire, vous verrez la priſe de Troie, les ſecours que les Athéniens donnèrent aux Héraclides, la bataille qu'ils livrèrent aux Lacédémoniens à Œnoé, aux Perſes à Marathon, aux Amazones dans Athènes même (*g*).

Cette place, qui eſt très vaſte, eſt ornée d'édifices deſtinés au culte des dieux, ou au ſervice de l'état : d'autres qui ſervent d'aſyle quelquefois aux malheureux, trop ſouvent aux coupables; de ſtatues décernées à des rois & à des particuliers qui ont bien mérité de la république (*h*).

Suivez-moi, & à l'ombre des platanes qui embelliſſent ces lieux (*i*), parcourons un des côtés de la place. Cette grande enceinte renferme un temple en l'honneur de la mère des dieux, & le palais où s'aſſemble le ſénat (*k*). Dans ces édifices & tout autour ſont placés des cippes & des colonnes, où l'on a gravé pluſieurs des lois de Solon & des décrets du peuple (*l*). C'eſt dans cette rotonde entourée

---

var. hiſt. lib. 8, cap. 16. — (*f*) Pauſan. lib. 1, cap. 15. (*g*) Meurs. Athen. Att. lib. 1, cap. 5. — (*h*) Id. in Ceram. cap. 16. — (*i*) Plut. in Cim. t. 1, pag. 487. (*k*) Plut. in x rhetor. vit. t. 2, p. 842. Suid. in Μητρῳον. (*l*) Lycurg. orat. in Leocr. p. 165. Æſchin. in Ctesiph. p. 458. Harpocr. in ὁ Κάθωθεν.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0215
DFG

d'arbres (*m*), que les Prytanes en exercice vont tous les jours prendre leur repas, & quelquefois offrir des sacrifices pour la prospérité du peuple (*n*).

Au milieu de dix statues, qui donnèrent leurs noms aux tribus d'Athènes (*o*), le premier des archontes tient son tribunal (*p*). Ici les ouvrages du génie arrêtent à tous momens les regards. Dans le temple de la mère des dieux, vous avez vu une statue faite par Phidias (*q*); dans le temple de Mars que nous avons devant les yeux, vous trouverez celle du dieu exécutée par Alcamène, digne élève de Phidias (*r*). Tous les côtés de la place offrent de pareils monumens.

Dans son intérieur, voilà le camp des Scythes que la république entretient pour maintenir l'ordre (*s*). Voilà l'enceinte où le peuple s'assemble quelquefois, & qui est maintenant couverte de tentes, sous lesquelles on étale différentes marchandises (*t*). Plus loin vous voyez cette foule qu'il est difficile de percer. C'est là qu'on trouve les provisions nécessaires à la subsistance d'un si grand peuple. C'est

---

(*m*) Suid. et Hesych. in Σκιὰς. — (*n*) Demosth. de fals. leg. pag. 332. Ulp. ibid. p. 388. Paus. lib. 1, cap. 5, pag. 12. Meurs. Ceram. cap. 7. — (*o*) Pausan. ibid.

(*p*) Suid. in Ἄρχων. — (*q*) Pausan. ibid. cap. 3, p. 9.

(*r*) Id. ibid. cap. 8, pag. 20. — (*s*) Meurs. Ceram. cap. 16. — (*t*) Demosth. de cor. pag. 501. Id in Neær. pag. 875. Taylor. not. in Demosth. pag. 620. Harpocr. in Ἔρρα.

le

le marché général divisé en plusieurs marchés particuliers, fréquentés à toutes les heures du jour, & sur-tout depuis neuf heures jusqu'à midi. Des receveurs y viennent pour retirer les droits imposés sur tout ce qui s'y vend, & des magistrats pour veiller sur tout ce qui s'y fait. Je vous citerai deux lois très sages, concernant cette populace indocile & tumultueuse. L'une défend de reprocher au moindre citoyen le gain qu'il fait au marché (*u*). On n'a pas voulu qu'une profession utile pût devenir une profession méprisable. L'autre défend au même citoyen de surfaire, en employant le mensonge (*x*). La vanité maintient la première, & l'intérêt a fait tomber la seconde. Comme la place est l'endroit le plus fréquenté de la ville, les ouvriers cherchent à s'en rapprocher (*y*); & les maisons s'y louent à plus haut prix que par-tout ailleurs.

Je vais maintenant vous conduire au temple de Thésée, qui fut construit par Cimon, quelques années après la bataille de Salamine. Plus petit que celui de Minerve dont je vous parlerai bientôt, & auquel il paroît avoir servi de modèle (*z*), il est, comme ce dernier, d'ordre dorique, & d'une forme très élégante. Des peintres habiles l'ont enrichi de leurs ouvrages immortels (*a*).

(*u*) Demosth. in Eubul. p. 886. — (*x*) Demosth. in Lept. p. 542. Ulpian. ibid. p. 570. Hyperid. ap. Harpocr. in κατὰ τὴν, etc. — (*y*) Lys. adv. delat. pag. 413.
(*z*) Le Roi, ruines de la Grèce, t. 1, pag. 18.
(*a*) Pausan. lib. 1, cap. 17, pag. 40.

Après avoir passé devant le temple de Castor & de Pollux, devant la chapelle d'Agraule fille de Cécrops, devant le Prytanée, où la république entretient à ses dépens quelques citoyens qui lui ont rendu des services signalés (*b*), nous voilà dans la rue des trépieds (*c*), qu'il faudroit plutôt nommer la rue des triomphes. C'est ici, en effet, que tous les ans on dépose, pour ainsi dire, la gloire des vainqueurs aux combats qui embellissent nos fêtes. Ces combats se livrent entre des musiciens ou des danseurs de différens âges. Chaque tribu nomme les siens. Celle qui a remporté la victoire, consacre un trépied de bronze, tantôt dans un temple, quelquefois dans une maison qu'elle a fait construire dans cette rue (*d*). Vous voyez ces offrandes multipliées sur les sommets ou dans l'intérieur des édifices élégans que nous avons de chaque côté (*e*). Elles y sont accompagnées d'inscriptions qui, suivant les circonstances, contiennent le nom du premier des archontes, de la tribu qui a remporté la victoire, du citoyen qui, sous le titre de Chorège, s'est chargé de l'entretien de la troupe, du poète qui a fait les vers, du maître qui a exercé le chœur, & du musicien qui a dirigé les chants au son de sa flûte (*f*). Approchons; voilà

(*b*) Meurs. Athen. Att. lib. 1, cap. 7 et 8.
(*c*) Athen. lib. 12, pag. 542 et 543. Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46. — (*d*) Chandl. inscript. part. 2, p. 48.
(*e*) Pausan. lib. 1, cap. 20, pag. 46. — (*f*) Vandal.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0218
DFG

les vainqueurs des Perſes célébrés pour avoir paru à la tête des chœurs. Liſez ſous ce trépied : LA TRIBU ANTIOCHIDE A REMPORTÉ LE PRIX ; ARISTIDE ÉTOIT CHORÈGE ; ARCHESTRATE AVOIT COMPOSÉ LA PIÈCE (*g*). Sous cet autre : THEMISTOCLE ÉTOIT CHORÈGE ; PHRYNICUS AVOIT FAIT LA TRAGÉDIE ; ADIMANTE ÉTOIT ARCHONTE (*h*). *.

Les ouvrages d'architecture & de ſculpture dont nous ſommes entourés, étonnent autant par l'excellence du travail que par les motifs qui les ont produits ; mais toutes leurs beautés diſparoiſſent à l'aſpect du ſatyre que vous allez voir dans cet édifice (*i*), que Praxitèle met parmi ſes plus beaux ouvrages, & que le public place parmi les chef-d'œuvres de l'art.

La rue des trépieds conduit au théâtre de Bacchus. Il convenoit que les trophées fuſſent élevés auprès du champ de bataille ; car c'eſt au théâtre que les chœurs des tribus ſe diſputent communément la victoire (*k*). C'eſt là auſſi que le peuple s'aſſemble quelquefois, ſoit pour délibérer ſur les affaires de l'état, ſoit pour aſſiſter à la repréſenta-

---

diſſert. de gymnas. cap. 5, p. 672. Chandl. trav. in Greece, p. 99. — (*g*) Plut. in Ariſtid. t. 1, p. 318. — (*h*) Id. in Them. t. 1, p. 114.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*i*) Pauſan. lib. 1, cap. 20, p. 46. Plin. lib. 34, cap. 8, p. 653. Athen. lib. 13, p. 591. — (*k*) Demoſth. in Mid. pag. 606 et 612.

tion des tragédies & des comédies. A Marathon, à Salamine, à Platée, les Athéniens ne triomphèrent que des Perses. Ici ils ont triomphé de toutes les nations qui existent aujourd'hui, peut-être de celles qui existeront un jour; & les noms d'Eschyle, de Sophocle & d'Euripide, ne seront pas moins célèbres dans la suite des temps, que ceux de Miltiade, d'Aristide & de Thémistocle.

En face du théâtre est un des plus anciens temples d'Athènes (*l*), celui de Bacchus, surnommé le dieu des pressoirs. Il est situé dans le quartier des marais (*m*), & ne s'ouvre qu'une fois l'année (*n*). C'est dans cette vaste enceinte qui l'entoure, qu'en certaines fêtes on donnoit autrefois des spectacles, avant la construction du théâtre (*o*).

Nous arrivons enfin au pied de l'escalier qui conduit à la citadelle (*p*). Observez en montant comme la vue s'étend & s'embellit de tous côtés. Jetez les yeux à gauche sur l'antre creusé dans le rocher, & consacré à Pan, auprès de cette fontaine (*q*). Apollon y reçut les faveurs de Créuse, fille du roi Erechthée. Il y reçoit aujourd'hui l'hom-

---

(*l*) Demosth. in Neær. p. 873. Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46. — (*m*) Athen. lib. 11, cap. 3, p. 465. Isæus ap. Harpocr. in Ἐν λίμν. Hesych. in λίμν. — (*n*) Thucyd. lib. 2, cap. 15. — (*o*) Hesych. in Ἐπὶ λην. — (*p*) Médaille d'Athènes du cabinet du Roi. — (*q*) Eurip. in Ion. v. 17, 501, 936. Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 68. Lucian. in his accus. t. 2, p. 801.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0220
DFG

mage des Athéniens, toujours attentifs à consacrer les foiblesses de leurs dieux.

Arrêtons-nous devant ce superbe édifice, d'ordre dorique, qui se présente à nous. C'est ce qu'on appelle les Propylées ou vestibules de la citadelle. Périclès les fit construire en marbre, sur les dessins & sous la conduite de l'architecte Minésiclès (*r*). Commencés sous l'archontat d'Euthyménès *, ils ne furent achevés que cinq ans après; ils coûtèrent, dit-on, 2012 talens † (*s*), somme exorbitante, & qui excède le revenu annuel de la république.

Le temple que nous avons à gauche est consacré à la victoire. Entrons dans le bâtiment qui est à notre droite, pour admirer les peintures qui en décorent les murs, & dont la plupart sont de la main de Polygnote (*t*). Revenons au corps du milieu. Considérez les six belles colonnes qui soutiennent le fronton. Parcourez le vestibule divisé en trois pièces par deux rangs de colonnes ioniques, terminé à l'opposite par cinq portes, à travers desquelles nous distinguons les colonnes du péristyle qui regarde l'intérieur de la citadelle (*u*) ¶. Observez, en passant, ces grandes pièces

(*r*) Plut. in Pericl. t. 1, p. 160.
* L'an 437 avant J. C.
† 10,864,800 livres.
(*s*) Heliod. ap. Harpocr. et Suid. in Προπύλ.
[*t*] Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 51. — [*u*] Le Roi, ruines de la Grèce, part. 2e. p. 13 et 47. Pausan. ibid.
¶ Voyez le plan des Propylées.

de marbre qui compoſent le plafond, & ſoutiennent la couverture.

Nous voilà dans la citadelle (*x*). Voyez cette quantité de ſtatues que la religion & la reconnoiſſance ont élevées en ces lieux, & que le ciſeau des Myrons, des Phidias, des Alcamènes, & des plus célèbres artiſtes, ſemble avoir animées. Ici revivront à jamais Périclès, Phormion, Iphicrate, Timothée, & pluſieurs autres généraux Athéniens. Leurs nobles images ſont mêlées confuſément avec celles des dieux (*y*).

Ces ſortes d'apothéoſes me frappèrent vivement à mon arrivée dans la Grèce. Je croyois voir dans chaque ville deux eſpèces de citoyens; ceux que la mort deſtinoit à l'oubli, & ceux à qui les arts donnoient une exiſtence éternelle. Je regardois les uns comme les enfans des hommes, les ſeconds comme les enfans de la gloire. Dans la ſuite, à force de voir des ſtatues, j'ai confondu ces deux peuples.

Approchons de ces deux autels. Reſpectez le premier; c'eſt celui de la Pudeur: embraſſez tendrement le ſecond; c'eſt celui de l'Amitié (*z*). Liſez ſur cette colonne de bronze un décret qui proſcrit, avec des notes infamantes, un citoyen & ſa poſtérité, parce qu'il avoit reçu l'or des

(*x*) Meurs. in Cecrop. — (*y*) Pausan. lib. 1, passim.
(*z*) Hesych. in Αἰδώς.

Perſes pour corrompre les Grecs (*a*). Ainſi les mauvaiſes actions ſont immortaliſées pour en produire de bonnes, & les bonnes pour en produire de meilleures. Levez les yeux, admirez l'ouvrage de Phidias. Cette ſtatue coloſſale de bronze, eſt celle qu'après la bataille de Marathon les Athéniens conſacrèrent à Minerve (*b*).

Toutes les régions de l'Attique ſont ſous la protection de cette Déeſſe (*c*); mais on diroit qu'elle a établi ſa demeure dans la citadelle. Combien de ſtatues, d'autels & d'édifices en ſon honneur! Parmi ces ſtatues, il en eſt trois dont la matière & le travail atteſtent les progrès du luxe & des arts. La première eſt ſi ancienne, qu'on la dit être deſcendue du ciel (*d*); elle eſt informe, & de bois d'olivier. La ſeconde, que je viens de vous montrer, eſt d'un temps où de tous les métaux les Athéniens n'employoient que le fer pour obtenir les ſuccès, & le bronze pour les éterniſer. La troiſième, que nous verrons bientôt, fut ordonnée par Périclès : elle eſt d'or & d'ivoire (*e*).

Voici un temple compoſé de deux chapelles conſacrées, l'une à Minerve Poliade, l'autre à Neptune, ſurnommé Erechthée (*f*). Obſervons

(*a*) Demoſth. philipp. 4, p. 91. Id. de fals. leg. p. 336. Plut. in Themiſt. t. 1, p. 114. — (*b*) Demoſth. de fals. leg. p. 336. Pauſan. lib. 1, cap. 28, p. 67. — (*c*) Pauſan. ibid. cap. 26, pag. 63. — (*d*) Id. ibid. — (*e*) Schol. Demoſth. in Androt. p. 440. — (*f*) Meurs. Cecrop. c. 20.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0223
DFG

la manière dont les traditions fabuleuses se sont quelquefois conciliées avec les faits historiques. C'est ici que l'on montre, d'un côté l'olivier que la Déesse fit sortir de la terre, & qui s'est multiplié dans l'Attique; de l'autre, le puits d'où l'on prétend que Neptune fit jaillir l'eau de la mer (*g*). C'étoit par de pareils bienfaits que ces divinités aspiroient à donner leur nom à cette ville naissante. Les dieux décidèrent en faveur de Minerve; &, pendant long-temps, les Athéniens préférèrent l'agriculture au commerce (*h*). Depuis qu'ils ont réuni ces deux sources de richesses, ils partagent dans un même lieu leur hommage entre leurs bienfaiteurs; &, pour achever de les concilier, ils leur ont élevé un autel commun, qu'ils appellent l'autel de l'oubli (*i*).

Devant la statue de la Déesse est suspendue une lampe d'or, surmontée d'une palme de même métal, qui se prolonge jusqu'au plafond. Elle brûle jour & nuit (*k*); on n'y met de l'huile qu'une fois l'an. La mèche, qui est d'amiante (*l*), ne se consume jamais; & la fumée s'échappe par un tuyau caché sous la feuille de palmier. Cet ouvrage est de Callimaque. Le travail en est si achevé,

---

(*g*) Herodot. lib. 8, cap. 55. Pausan. lib. 1, cap. 26, pag. 62. Meurs. Cecr. cap. 19. — (*h*) Plut. in Themist. t. 1, p. 121. — (*i*) Plut. sympos. lib. 9, quæst. 6, t. 2, p. 741. — (*k*) Pausan. lib. 1, cap. 26, pag. 63. Strab. lib. 9, p. 606. — (*l*) Salmas. in Solin. t. 1, p. 178.

qu'on

qu'on y desire les graces de la négligence; mais c'étoit le défaut de cet artiste trop soigneux. Il s'éloignoit de la perfection pour y atteindre; & à force d'être mécontent de lui-même, il mécontentoit les connoisseurs (*m*).

On conservoit dans cette chapelle le riche cimeterre de Mardonius, qui commandoit l'armée des Perses à la bataille de Platée; & la cuirasse de Masistius, qui étoit à la tête de la cavalerie (*n*). On voyoit aussi, dans le vestibule du Parthénon, le trône aux pieds d'argent, sur lequel Xerxès se plaça pour être témoin du combat de Salamine (*o*); &, dans le trésor sacré, les restes du butin trouvé au camp des Perses (*p*). Ces dépouilles, la plupart enlevées de notre temps par des mains sacrilèges, étoient des trophées dont les Athéniens d'aujourd'hui s'énorgueillissoient, comme s'ils les devoient à leur valeur; semblables à ces familles qui ont autrefois produit de grands hommes, & qui tâchent de faire oublier ce qu'elles sont, par le souvenir de ce qu'elles ont été.

Cet autre édifice nommé opisthodome, est le trésor public (*q*). Il est entouré d'un double mur.

(*m*) Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 658. Pausan. ibid. (*n*) Demosth. in Timocr. p. 793. Ulpian. in olynth. 3, p. 45. Schol. Thucyd. lib. 2, cap. 13. Pausan. ibid. cap. 27, p. 64. — (*o*) Demosth. in Timocr. p. 793. Harpocr. in Ἀργυρώπ. — (*p*) Thucyd. lib. 2, cap. 13. — (*q*) Meurs. in Cecrop. cap. 26.

Des tréſoriers, tous les ans tirés au ſort, y dépoſent les ſommes que le ſénat remet entre leurs mains (*r*); & le chef des Prytanes, lequel change tous les jours, en garde la clef (*s*).

Vos yeux ſe tournent depuis long-temps vers ce fameux temple de Minerve, un des plus beaux ornemens d'Athènes. Il eſt connu ſous le nom de Parthénon. Avant que d'en approcher, permettez que je vous liſe une lettre que j'écrivis, à mon retour de Perſe, au mage Othanès, avec qui j'avois eu d'étroites liaiſons pendant mon ſéjour à Suze. Il connoiſſoit l'hiſtoire de la Grèce, & aimoit à s'inſtruire des uſages des nations. Il me demanda quelques éclairciſſemens ſur les temples des Grecs. Voici ma réponſe :

» Vous prétendez qu'on ne doit pas repréſenter » la divinité ſous une forme humaine; qu'on ne » doit pas circonſcrire ſa préſence dans l'enceinte » d'un édifice (*t*). Mais vous n'auriez pas con- » ſeillé à Cambyſe d'outrager en Egypte les » objets du culte public (*u*), ni à Xerxès de » détruire les temples & les ſtatues des Grecs (*x*). » Ces princes, ſuperſtitieux juſqu'à la folie, igno-

---

(*r*) Arist. ap. Harpocr. in Ταμ. Poll. lib. 8, cap. 9. §. 97. — (*s*) Argum. orat. Demosth. in Androt. p. 697. Suid in Ἐπιστάτ — (*t*) Herodot. lib. 1, cap. 131. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 10, t. 3, pag. 145. — (*u*) Herodot. lib. 3, cap. 25, 29, etc — (*x*) Æschyl. in pers. v. 811. Herodot. lib. 8, cap. 109. Diod. Sic. lib. 5, p. 332.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0226
DFG

» roient qu'une nation pardonne plus facilement » la violence que le mépris, & qu'elle se croit » avilie quand on avilit ce qu'elle respecte. La » Grèce a défendu de rétablir les monumens » sacrés, autrefois renversés par les Perses (*y*). » Ces ruines attendent le moment de la vengeance : » & si jamais les Grecs portent leurs armes vic- » torieuses dans les Etats du grand Roi, ils se » souviendront de Xerxès, & mettront vos villes » en cendre (*z*).

» Les Grecs ont emprunté des Egyptiens l'idée » (*a*) & la forme des temples (*b*); mais ils ont » donné à ces édifices des proportions plus agréa- » bles, ou du moins plus assorties à leur goût.

» Je n'entreprendrai pas de vous en décrire » les différentes parties; j'aime mieux vous envoyer » le plan de celui qui fut construit en l'honneur » de Thésée *. Quatre murs disposés en forme » de parallélograme ou de quarré long, consti- » tuent la nef ou le corps du temple. Ce qui le » décore, & fait son principal mérite, est exté- » rieur, & lui est aussi étranger que les vêtemens

(*y*) Isocr. paneg. t. 1, p. 203. Lycurg. cont. Leocr. part. 2, p. 158. Pausan. lib. 10, cap. 35, p. 887. Diod. Sic. lib. 11, p. 24. — (*z*) Diod. Sic. lib. 17, pag. 545. Strab. lib. 15, pag. 730. Quint. Curt. lib. 5, cap. 7.

(*a*) Herodot. lib. 2, cap. 4. — (*b*) Voyag. de Norden, pl. 132. Pococ. t. 1, pl. 44, 45, etc. Mosaïq. de Palest. dans les mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 30 p. 503.

* Voyez la planche relative à ce chapitre, n°. 10.

» qui distinguent les différentes classes des citoyens. » C'est un portique qui règne tout autour, & » dont les colonnes établies sur un soubassement » composé de quelques marches, soutiennent un » entablement surmonté d'un fronton dans les » parties antérieure & postérieure. Ce portique » ajoute autant de grâces que de majesté à l'édi- » fice; il contribue à la beauté des cérémonies, » par l'affluence des spectateurs qu'il peut conte- » nir, & qu'il met à l'abri de la pluie (*c*).

» Dans le vestibule sont des vases d'eau lus- » trale (*d*), & des autels sur lesquels on offre » ordinairement les sacrifices (*e*). De là on entre » dans le temple où se trouve la statue de la » divinité, & les offrandes consacrées par la piété » des peuples. Il ne tire du jour que de la porte * » (*f*).

» Le plan que vous avez sous les yeux, peu » se diversifier suivant les règles de l'art & le » goût de l'artiste. Variété dans les dimensions du » temple. Celui de Jupiter à Olympie a 230 pieds » de longueur, 95 de largeur, 68 de hauteur (*g*). » Celui de Jupiter à Agrigente en Sicile (*h*), a

---

(*c*) Vitruv. lib. 3, cap. 2, p. 42. — (*d*) Casaub. in Theophr. cap. 16, pag. 126. Duport. ibid. pag. 456.

(*e*) Euripid. Iphig. in Taur. v. 72. Poll. lib. 1, cap. 1, §. 6, etc.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*f*) Voyag. de Spon, t. 2, p. 89. — (*g*) Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 398. — (*h*) Diod. Sic. lib. 13, p. 203.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0228
DFG

» 340 pieds de long, 160 de large, 120 de » haut *.

» Variété dans le nombre des colonnes. Tantôt » on en voit 2, 4, 6, 8, & jusqu'à 10 aux deux » façades ; tantôt on n'en a placé qu'à la façade » antérieure. Quelquefois deux files de colonnes » forment tout autour un double portique.

» Variété dans les ornemens & les proportions » des colonnes & de l'entablement. C'est ici que » brille le génie des Grecs. Après différens essais, » ayant réuni leurs idées & leurs découvertes en » systêmes, ils composèrent deux genres ou deux » ordres d'architecture, qui ont chacun un carac- » tère distinctif, & des beautés particulières : l'un, » plus ancien, plus mâle & plus solide, nommé » dorique ; l'autre plus léger & plus élégant, » nommé ionique. Je ne parle pas du corinthien, » qui ne diffère pas essentiellement des deux » autres (*i*).

» Variété enfin dans l'intérieur des temples.

---

* Longueur du temple d'Olympie, 217 de nos pieds, 2 pouces 8 lignes; sa largeur, 89 pieds 8 pouces 8 lig.; sa hauteur, 64 pieds 2 pouces 8 lignes Longueur du temple d'Agrigente, 321 pieds 1 pouce 4 lignes; sa largeur, 151 pieds 1 pouce 4 lignes ; sa hauteur, 113 pieds 4 lignes. Winkelmann [Recueil de ses lettres, t. 1, p. 282] présume, avec raison, que la largeur de ce temple étoit de 160 pieds Grecs, au lieu de 60 que porte le texte de Diodore, tel qu'il est aujourd'hui.

(*i*) Le Roi, ruines de la Grèce, pag. 15 de l'essai sur l'histoire de l'archit.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0229
DFG

» Quelques-uns renferment un ſanctuaire interdit » aux profanes (*k*). D'autres ſont diviſés en plu- » ſieurs parties. Il en eſt dans leſquels, outre la » porte d'entrée, on en a pratiqué une à l'ex- » trémité oppoſée, ou dont le toît eſt ſoutenu » par un ou deux rangs de colonnes *.

» Pour vous mettre en état de mieux juger de » la forme des temples de cette nation, je joins » à ma lettre deux deſſins, où vous trouverez la » façade & la vue du Parthénon, qui eſt à la » citadelle d'Athènes †. J'y joins auſſi l'ouvrage » qu'Ictinus compoſa ſur ce beau monument (*l*). » Ictinus fut un des deux architectes que Périclès » chargea du ſoin de le conſtruire; l'autre s'ap- » peloit Callicrate (*m*).

» De quelque côté qu'on arrive, par mer, » par terre, on le voit de loin s'élever au-deſſus » de la ville & de la citadelle (*n*). Il eſt d'ordre » dorique, & de ce beau marbre blanc qu'on » tire des carrières du Pentélique, montagne de » l'Attique. Sa largeur eſt de cent pieds; ſa lon- » gueur, d'environ 227; ſa hauteur, d'environ

---

(*k*) Valer. Max. lib. 1, cap. 6, §. 12. Poll. lib. 1, cap. 1, §. 8. Cæs. de bell. civ. lib. 3, cap. 105.

* Voyez la note à la fin du volume.

† Voyez la planche déjà citée, numéro 10.

(*l*) Vitruv. præf. lib. 7, p. 125. — (*m*) Plut. in Per. t. 1, p. 150. Strab. lib 9, p. 395. Pausan. cap. 41, p. 685.

(*n*) Le Roi, ruines de la Grèce, part. 1, p. 8.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0230
DFG

» 69 *. Le portique est double aux deux façades, » simple aux deux côtés. Tout le long de la face » extérieure de la nef, règne une frise, où l'on a » représenté une procession en l'honneur de Mi- » nerve (*o*). Ces bas reliefs ont accru la gloire » de ceux qui les exécutèrent.

» Dans le temple est cette statue célèbre par » sa grandeur, par la richesse de la matière, & » la beauté du travail. A la majesté sublime qui » brille dans les traits & dans toute la figure de » Minerve, on reconnoît aisément la main de » Phidias. Les idées de cet artiste avoient un si » grand caractère, qu'il a encore mieux réussi à « représenter les dieux que les hommes (*p*). On » eût dit qu'il voyoit les seconds de trop haut, » & les premiers de fort près.

» La hauteur de la figure est de 26 coudées. » Elle est debout, couverte de l'égide & d'une » longue tunique (*q*). Elle tient d'une main la » lance, & de l'autre une victoire haute de près » de quatre coudées †. Son casque, surmonté d'un

---

* Voyez la note à la fin du volume.

(*o*) Chandl. trav. in Greece, pag. 51. — (*p*) Quintil. lib. 12, cap. 10. p. 744. — (*q*) Pausan. lib. 1, cap. 24, p. 57 et 58. Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726. Max. Tyr. diss. 14, pag. 156. Arrian. in Epict. lib. 2, cap. 8, pag. 208.

† La coudée parmi les Grecs étant d'un de leurs pieds, et d'un demi pied en sus, la hauteur de la figure étoit de 36 de nos pieds, et 10 pieds en sus; et celle de la victoire, de 5 de nos pieds et 8 pouces.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0231
DFG

» sphinx, est orné, dans les parties latérales, de » deux griffons. Sur la face extérieure du bou- » clier posé aux pieds de la Déesse, Phidias a » représenté le combat des Amazones; sur l'inté- « rieure, celui des dieux & des géans; sur la » chaussure, celui des Lapithes & des Centaures; » sur le piédestal, la naissance de Pandore, & » quantité d'autres sujets. Les parties apparentes » du corps sont en ivoire, excepté les yeux, où » l'iris est figuré par une pierre particulière (*r*). » Cet habile artiste mit dans l'exécution une re- » cherche infinie, & montra que son génie con- » servoit sa supériorité jusque dans les plus petits » détails (*s*).

» Avant que de commencer cet ouvrage, il » fut obligé de s'expliquer dans l'assemblée du » peuple, sur la matière qu'on emploieroit. Il » préféroit le marbre, parce que son éclat sub- » sisste plus long-temps. On l'écoutoit avec atten- » tion : mais quand il ajouta qu'il en coûteroit » moins, on lui ordonna de se taire : & il fut » décidé que la statue seroit en or & en ivoire (*t*).

» On choisit l'or le plus pur; il en fallut une » masse du poids de 40 talens * (*u*). Phidias,

(*r*) Plat. in Hipp. t. 3, p. 290. Plin. lib. 37, p. 787 et 788. — (*s*) Plin lib. 36, cap. 5, t. 2, pag. 726.
(*t*) Val. Max. lib. 1, cap 1, §. 7.
* La proportion de l'or à l'argent étoit alors de 1 à 13; ainsi 40 talens d'or faisoient 520 talens d'argent, c'est-à-

» suivant le conseil de Périclès, l'appliqua de » telle manière, qu'on pouvoit aisément le déta- » cher. Deux motifs engagèrent Périclès à donner » ce conseil. Il prévoyoit le moment où l'on » pourroit faire servir cet or aux besoins pres- » sans de l'Etat, & c'est en effet ce qu'il pro- » posa au commencement de la guerre du Pélo- » ponèse (*x*). Il prévoyoit encore qu'on pour- » roit l'accuser, ainsi que Phidias, d'en avoir » détourné une partie; et cette accusation eut » lieu (*y*): mais par la précaution qu'ils avoient » prise, elle ne tourna qu'à la honte de leurs » ennemis *.

» On reprochoit encore à Phidias d'avoir gravé » son portrait & celui de son protecteur, sur le » bouclier de Minerve. Il s'est représenté sous les » traits d'un vieillard prêt à lancer une grosse pierre; » & l'on prétend que par un ingénieux mécanisme, » cette figure tient tellement à l'ensemble, qu'on » ne peut l'enlever sans décomposer & détruire » toute la statue (*z*). Périclès combat contre une

---

dire, deux millions huit cent huit mille de nos livres. Voyez à la fin du volume, la note sur la quantité de l'or appliqué à la statue.

(*u*) Thucyd. lib. 2, cap. 13. — (*x*) Id. ibid.

(*y*) Plut. in Pericl. t. 1, p. 169.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*z*) De mund. ap. Aristot. t. 1, p. 613. Cicer. orat. cap. 71, t. 1, p. 481. Id. Tuscul. lib. 1, cap. 15, t. 2, pag. 245.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0233
DFG

» Amazone. Son bras étendu & armé d'un javelot, » dérobe aux yeux la moitié de son visage. L'ar- » tiste ne l'a caché en partie que pour inspirer le » desir de le reconnoître.

» A ce temple est attaché un trésor où les par- » ticuliers mettent en dépôt les sommes d'argent » qu'ils n'osent pas garder chez eux. On y conserve » aussi les offrandes que l'on a faites à la Déesse. » Ce sont des couronnes, des vases, de petites » figures de divinités, en or ou en argent. Les » Athéniennes y consacrent souvent leurs anneaux, » leurs bracelets, leurs colliers. Ces objets sont » confiés aux trésoriers de la Déesse, qui en ont » l'inspection pendant l'année de leur exercice. » En sortant de place, ils en remettent à leurs suc- » cesseurs un état, qui contient le poids de chaque » article, & le nom de la personne qui en a fait » présent. Cet état, gravé aussitôt sur le marbre » (*a*), atteste la fidélité des gardes, & excite la » générosité des particuliers.

» Ce temple, celui de Thésée, & quelques » autres encore, sont le triomphe de l'architecture » & de la sculpture. Je n'ajouterois rien à cet éloge, » quand je m'étendrois sur les beautés de l'ensemble, » & sur l'élégance des détails. Ne soyez pas étonné » de cette multitude d'édifices élevés en l'honneur

(*a*) Chandl. inscript. in notis, part. 2, pag. XV. Poll. lib. 10, cap. 28, §. 126.

» des dieux. A mesure que les mœurs se sont cor-
» rompues, on a multiplié les lois pour prévenir
» les crimes, & les autels pour les expier. Au sur-
» plus, de pareils monumens embellissent une ville,
» hâtent les progrès des arts, & sont la plupart
» construits aux dépens de l'ennemi. Car une partie
» du butin est toujours destinée à la magnificence
» du culte public. »

Telle fut la réponse que je fis au mage Othanès. Maintenant, sans sortir de la citadelle, nous allons prendre différentes stations, qui développeront successivement la ville à nos yeux.

Elle s'est prolongée, dans ces derniers temps, vers le sud-oueſt, parce que le commerce force, tous les jours, les habitans à se rapprocher du Pirée. C'est de ce côté-là, & du côté de l'oueſt, qu'aux environs de la citadelle s'élèvent par intervalles des rochers & des éminences (*b*) la plupart couvertes de maisons. Nous avons à droite la colline de l'Aréopage; à gauche, celle du Musée; vers le milieu, celle du Pnyx, où j'ai dit que se tient quelquefois l'assemblée générale. Voyez jusqu'à quel point se surveillent les deux partis qui divisent les Athéniens; comme du haut de cette colline on apperçoit distinctement le Pirée, il fut un temps où les orateurs, les yeux tournés vers ce port, n'oublioient rien pour engager le peuple à tout sacrifier à la marine.

(*b*) Whel. a journ. book 5, p. 338. Spon. Chandl. etc.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0235
DFG

Les partisans de l'aristocratie en étoient souverainement blessés. Ils disoient que les premiers législateurs n'avoient favorisé que l'agriculture, & que Thémistocle, en liant la ville au Pirée & la mer à la terre, avoit accru le nombre des matelots, & le pouvoir de la multitude. Aussi après la prise d'Athènes, les trente tyrans établis par Lysander, n'eurent rien de plus pressé que de tourner vers la campagne la tribune aux harangues, auparavant dirigée vers la mer (*c*).

Je n'ai pas fait mention de plusieurs édifices situés sur les flancs & aux environs de la citadelle. Tels sont, entr'autres, l'Odeum & le temple de Jupiter Olympien. Le premier est cette espèce de théâtre que Périclès fit élever pour donner des combats de musique (*d*), & dans lequel les six derniers Archontes tiennent quelquefois leurs séances (*e*). Le comble soutenu par des colonnes, est construit des débris de la flotte des Perses vaincus à Salamine (*f*). Le second fut commencé par Pisistrate, & seroit, dit-on, le plus magnifique des temples, s'il étoit achevé (*g*).

Vos pas étoient souvent arrêtés, & vos regards surpris, dans la route que nous avons suivie depuis

---

(*c*) Plut. in Themist. t. 1, p. 121. — (*d*) Meurs. in Ceram. cap. 11. — (*e*) Demosth. in Neær. pag. 869. (*f*) Theophr. charact. cap 3. Plut. in Pericl. t. 1, pag. 160. — (*g*) Dicæarch. stat. græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 8. Meurs. Athen. Attic. cap. 10.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0236
DFG

le port du Pirée jusqu'au lieu où nous sommes. Il est peu de rues, peu de places dans cette ville, qui n'offrent de semblables objets de curiosité. Mais ne vous en rapportez pas aux apparences. Tel édifice dont l'extérieur est négligé, renferme dans son sein un trésor précieux. Vers le nord, au quartier de Mélite, tâchez de démêler quelques arbres autour d'une maison qu'on apperçoit à peine, c'est la demeure de Phocion (*h*); de ce côté-ci, au milieu de ces maisons, un petit temple consacré à Vénus, c'est là que se trouve un tableau de Zeuxis, représentant l'Amour couronné de roses (*i*); là-bas, auprès de cette colline, un autre édifice où le rival de Zeuxis a fait un de ces essais qui décèlent le génie. Parrhasius, persuadé que, soit par l'expression du visage, soit par l'attitude & le mouvement des figures, son art pouvoit rendre sensibles aux yeux les qualités de l'esprit & du cœur (*k*), entreprit, en faisant le portrait du peuple d'Athènes, de tracer le caractère, ou plutôt les différens caractères de ce peuple violent, injuste, doux, compatissant, glorieux, rampant, fier & timide (*l*). Mais comment a-t-il exécuté cet ingénieux projet? Je ne veux pas vous ôter le plaisir de la surprise; vous en jugerez vous-même.

(*h*) Plut. in Phoc. t. 1, p. 750. — (*i*) Aristoph. in Acharn. v 991. Schol. ibid. Suid. in Ἀνθέμ. — (*k*) Xenoph. memor. lib. 3, p. 781. — (*l*) Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, pag. 693.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0237
DFG

Je vous ai fait courir à perte d'haleine dans l'intérieur de la ville ; vous allez d'un coup-d'œil en embrasser les dehors. Au levant est le mont Hymette, que les abeilles enrichissent de leur miel, que le thym remplit de ses parfums. L'Ilissus, qui coule à ses pieds, serpente autour de nos murailles. Au-dessus vous voyez les gymnases du Cynosarge & du Lycée. Au nord-oueſt, vous découvrez l'Académie ; & un peu plus loin, une colline nommée Colone, où Sophocle a établi la scène de l'Œdipe qui porte le même nom. Le Céphise, après avoir enrichi cette contrée du tribut de ses eaux, vient les mêler avec celles de l'Ilissus. Ces dernières tarissent quelquefois dans les grandes chaleurs. La vue est embellie par les jolies maisons de campagne qui s'offrent à nous de tous côtés.

Je finis, en vous rappelant ce que dit Lysippe dans une de ses comédies : « Qui ne desire pas de » voir Athènes, est stupide ; qui la voit sans s'y » plaire, est plus stupide encore ; mais le comble » de la stupidité, est de la voir, de s'y plaire & » de la quitter (*m*). »

(*m*) Dicæarch. stat. græc. t. 2, pag. 10. Henr. Steph. Incub. in Dicæar. cap. 3, in Thes. antiq. græc. t. 11.

Fin du Chapitre douzième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0238
DFG

CHAPITRE XIII.

*Bataille de Mantinée *. Mort d'Épaminondas.*

LA Grèce touchoit au moment d'une révolution : Epaminondas étoit à la tête d'une armée ; sa victoire ou sa défaite alloit enfin décider si c'étoit aux Thébains ou aux Lacédémoniens de donner des lois aux autres peuples. Il entrevit l'instant de hâter cette décision.

Il part un soir de Tégée en Arcadie pour surprendre Lacédémone (*a*). Cette ville est toute ouverte, & n'avoit alors pour défenseurs que des enfans & des vieillards. Une partie des troupes se trouvoit en Arcadie ; l'autre s'y rendoit sous la conduite d'Agésilas. Les Thébains arrivent à la pointe du jour (*b*), & voient bientôt Agésilas prêt à les recevoir. Instruit par un transfuge, de la marche d'Epaminondas, il étoit revenu sur ses pas avec une extrême diligence : & déja ses soldats occupoient les postes les plus importans. Le général

* Dans la 2e. année de la 104e. olympiade, le 12 du mois de scirophorion, c'est-à-dire, le 5 juillet de l'année julienne proleptique, 362 avant J. C.

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib 7, p. 643. Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3, §. 10. — (*b*) Diod. Sic. lib. 15, p. 392.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0239
DFG

Thébain, surpris sans être découragé, ordonne plusieurs attaques. Il avoit pénétré jusqu'à la place publique (*c*), & s'étoit rendu maître d'une partie de la ville. Agésilas n'écoute plus alors que son désespoir (*d*). Quoique âgé de près de 80 ans, il se précipite au milieu des dangers; & secondé par le brave Archidamus son fils, il repousse l'ennemi, & le force de se retirer.

Isadas donna, dans cette occasion, un exemple qui excita l'admiration & la sévérité des magistrats. Ce Spartiate, à peine sorti de l'enfance, aussi beau que l'Amour, aussi vaillant qu'Achille, n'ayant pour armes que la pique & l'épée, s'élance à travers les bataillons des Lacédémoniens, fond avec impétuosité sur les Thébains, & renverse à ses pieds tout ce qui s'oppose à sa fureur. Les Ephores lui décernèrent une couronne pour honorer ses exploits, & le condamnèrent à une amende, parce qu'il avoit combattu sans cuirasse & sans bouclier (*e*).

Epaminondas ne fut point inquiété dans sa retraite. Il falloit une victoire pour faire oublier le mauvais succès de son entreprise. Il marche en Arcadie, où s'étoient réunies les principales forces de la Grèce (*f*). Les deux armées furent bientôt en présence.

(*c*) Polyb. lib. 9, p. 547. — (*d*) Plut. in Ages. t. 1, pag. 615. — (*e*) Plut. in. Ages. t. 1, pag. 615.
(*f*) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 647.

Celle

Celle des Lacédémoniens & de leurs alliés, étoit de plus de 20000 hommes de pied, & de près de 2000 chevaux; celle de la ligue Thébaine, de 30000 hommes d'infanterie, & d'environ 3000 de cavalerie (*g*).

Jamais Epaminondas n'avoit déployé plus de talent que dans cette circonstance. Il suivit dans son ordre de bataille, les principes qui lui avoient procuré la victoire de Leuctres (*h*). Une de ses aîles formée en colonne, tomba sur la phalange Lacédémonienne, qu'elle n'auroit peut-être jamais enfoncée, s'il n'étoit venu lui-même fortifier ses troupes par son exemple, & par un corps d'élite dont il étoit suivi. Les ennemis, effrayés à son approche (*i*), s'ébranlent & prennent la fuite. Il les poursuit avec un courage dont il n'est plus le maître, & se trouve enveloppé par un corps de Spartiates, qui font tomber sur lui une grêle de traits. Après avoir long-temps écarté la mort, & fait mordre la poussière à une foule de guerriers, il tomba percé d'un javelot dont le fer lui resta dans la poitrine. L'honneur de l'enlever engagea une action aussi vive, aussi sanglante que la première. Ses compagnons ayant redoublé leurs efforts, eurent la triste consolation de l'emporter dans sa tente.

(*g*) Diod. Sic. lib. 15, p. 392. — (*h*) Folard, traité de la colon. cap. 10, dans le premier vol. de la trad. de Polybe, pag. LXI. — (*i*) Diod. Sic. lib. 15, pag. 395.

On combattit à l'autre aîle avec une alternative à peu près égale de succès & de revers. Par les sages dispositions d'Epaminondas, les Athéniens ne furent pas en état de seconder les Lacédémoniens (*k*). Leur cavalerie attaqua celle des Thébains, fut repoussée avec perte, se forma de nouveau, & détruisit un détachement que les ennemis avoient placé sur les hauteurs voisines. Leur infanterie étoit sur le point de prendre la fuite, lorsque les Eléens volèrent à son secours (*l*).

La blessure d'Epaminondas arrêta le carnage, & suspendit la fureur des soldats. Les troupes des deux partis, également étonnées, restèrent dans l'inaction (*m*). De part & d'autre, on sonna la retraite, & l'on dressa un trophée sur le champ de bataille (*n*).

Epaminondas respiroit encore. Ses amis, ses officiers fondoient en larmes autour de son lit. Le camp retentissoit des cris de la douleur & du désespoir. Les médecins avoient déclaré qu'il expireroit dès qu'on ôteroit le fer de la plaie (*o*). Il craignit que son bouclier ne fût tombé entre les mains de l'ennemi; on le lui montra, & il le baisa comme l'instrument de sa gloire (*p*). Il parut inquiet sur

(*k*) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 646. — (*l*) Diod. ibid. p. 394. — (*m*) Justin. lib. 6, cap. 7. — (*n*) Diod. Sic. lib. 15, p. 396. — (*o*) Id. ibid. — (*p*) Cicer. de finib. lib 2, cap. 30, t. 2, p. 135. Id. epist. famil. lib. 5, epist. 12, t. 7, p. 163. Justin. ibid. cap. 8.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0242
DFG

le sort de la bataille; on lui dit que les Thébains l'avoient gagnée. « Voilà qui est bien, répondit-il: » j'ai assez vécu (*q*). » Il demanda ensuite Daïphantus & Iollidas, deux généraux qu'il jugeoit dignes de le remplacer. On lui dit qu'ils étoient morts. « Persuadez donc aux Thébains, reprit-il, » de faire la paix (*r*). » Alors il ordonna d'arracher le fer; & l'un de ses amis s'étant écrié dans l'égarement de sa douleur : « Vous mourez, Epa- » minondas ! si du moins vous laissiez des enfans ! » Je laisse, répondit-il en expirant, deux filles » immortelles : la victoire de Leuctres & celle de » Mantinée (*s*). »

Sa mort avoit été précédée par celle de Timagène, de cet ami si tendre qui m'avoit amené dans la Grèce. Huit jours avant la bataille, il disparut tout-à-coup. Une lettre laissée sur la table d'Epicharis sa nièce, nous apprit qu'il alloit joindre Epaminondas, avec qui il avoit pris des engagemens pendant son séjour à Thèbes. Il devoit bientôt se réunir à nous, pour ne plus nous quitter. Si les dieux, ajoutoit-il, en ordonnent autrement, souvenez-vous de tout ce qu'Anacharsis a fait pour moi, de tout ce que vous m'avez promis de faire pour lui.

Mon cœur se déchiroit à la lecture de cette lettre.

[*q*] Diod. ibid Nep. in Epam. cap. 9 —(*r*) Plut. apopht. t. 2, p. 194. — (*s*) Diod. Sic. lib. 15, p. 396.

Je voulus partir à l'instant; je l'aurois dû : mais Timagéne n'avoit pris que de trop justes mesures pour m'en empêcher. Apollodore qui, à sa prière, venoit d'obtenir pour moi le droit de citoyen d'Athènes, me représenta que je ne pouvois porter les armes contre ma nouvelle patrie, sans le compromettre lui & sa famille. Cette considération me retint; & je ne suivis pas mon ami; & je ne fus pas témoin de ses exploits; & je ne mourus pas avec lui.

Son image est toujours présente à mes yeux. Il y a 30 ans; il n'y a qu'un moment que je l'ai perdu. J'ai deux fois entrepris de tracer son éloge; deux fois mes larmes l'ont effacé. Si j'avois eu la force de le finir, j'aurois eu celle de le supprimer. Les vertus d'un homme obscur n'intéressent que ses amis, & n'ont pas même le droit de servir d'exemple aux autres hommes.

La bataille de Mantinée augmenta dans la suite les troubles de la Grèce (*t*); mais dans le premier moment, elle termina la guerre (*u*). Les Athéniens eurent soin, avant leur départ, de retirer les corps de ceux qu'ils avoient perdus. On les fit consumer sur le bûcher : les ossemens furent transportés à Athènes, & l'on fixa le jour où se feroit la cérémonie des funérailles, à laquelle préside un des principaux magistrats (*x*).

[*t*] Xenoph. hist. Græc. lib. 7, cap. 647. — (*u*) Plut. in Ages. t. 1, p. 616. — (*x*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 91.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0244
DFG

On commença par exposer sous une grande tente les cercueils de cyprès, où les ossemens étoient renfermés. Ceux qui avoient des pertes à pleurer, hommes & femmes, y venoient par intervalles faire des libations, & s'acquitter des devoirs imposés par la tendresse & par la religion (*y*). Trois jours après, les cercueils placés sur autant de chars qu'il y a de tribus, traversèrent lentement la ville, & parvinrent au Céramique extérieur, où l'on donna des jeux funèbres; on déposa les morts dans le sein de la terre, après que leurs parens & leurs amis les eurent, pour la dernière fois, arrosés de leurs larmes; un orateur choisi par la république, s'étant levé, prononça l'oraison funèbre de ces braves guerriers (*z*). Chaque tribu distingua les tombeaux de ses soldats par des pierres sépulcrales, sur lesquelles on avoit eu soin d'inscrire leurs noms & ceux de leurs pères, le lieu de leur naissance & celui de leur mort.

Le chemin qui conduit de la ville à l'Académie, est entouré de pareilles inscriptions (*a*). On en voit d'autres semées confusément aux environs. Ici reposent ceux qui périrent dans la guerre d'Egine; là, ceux qui périrent en Chypre; plus loin, ceux qui périrent dans l'expédition de Sicile. On ne peut faire un pas, sans fouler la cendre

(*y*) Thucyd. lib. 2, cap. 34. — (*z*) Lys. orat. funeb. p. 26 et 67. — (*a*) Pausan. lib. 1, cap. 29.

d'un héros, ou d'une victime immolée à la patrie. Les soldats qui revenoient du Péloponèse, & qui avoient accompagné le convoi, erroient au milieu de ces monumens funèbres : ils se montroient les uns aux autres les noms de leurs aïeux, de leurs pères, & sembloient jouir d'avance des honneurs qu'on rendroit un jour à leur mémoire.

Fin du Chapitre treizième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0246
DFG

CHAPITRE XIV.

Du Gouvernement actuel d'Athènes.

Je passerai quelquefois d'un sujet à un autre sans en avertir. Je dois justifier ma marche.

Athènes étoit le lieu de ma résidence ordinaire; j'en partois souvent avec Philotas mon ami, & nous y revenions après avoir parcouru des pays éloignés ou voisins. A mon retour, je reprenois mes recherches. Je m'occupois, par préférence, de quelque objet particulier. Ainsi l'ordre de cet ouvrage n'est en général que celui d'un journal dont j'ai déjà parlé, & dans lequel j'ajoutois au récit de mes voyages, & à celui des événemens remarquables, les éclaircissemens que je prenois sur certaines matières. J'avois commencé par l'examen du gouvernement des Athéniens; dans mon introduction, je me suis contenté d'en développer les principes; j'entre ici dans de plus grands détails, & je les considère avec les changemens & les abus que de malheureuses circonstances ont successivement amenés.

Les villes & les bourgs de l'Attique sont divisés en 174 départemens ou districts (*a*), qui, par

(*a*) Strab. lib. 9, p. 396. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 84. Corsin. fast. Att. t. 1, dissert. 5.

leurs différentes réunions, forment dix tribus. Tous les citoyens, ceux même qui réſident à Athènes, appartiennent à l'un de ces diſtricts, ſont obligés de faire inſcrire leurs noms dans ſes regiſtres, & ſe trouvent par là naturellement claſſés dans une des tribus.

Tous les ans, vers les derniers jours de l'année (*b*), les tribus s'aſſemblent ſéparément pour former un Sénat compoſé de 500 députés, qui doivent être âgés au moins de 30 ans (*c*). Chacune d'entre elles en préſente 50, & leur en donne pour adjoints 50 autres, deſtinés à remplir les places que la mort ou l'irrégularité de conduite laiſſeront vacantes (*d*). Les uns & les autres ſont tirés au ſort (*e*).

Les nouveaux ſénateurs doivent ſubir un examen rigoureux (*f*) : car il faut des mœurs irréprochables à des hommes deſtinés à gouverner les autres. Ils font enſuite un ſerment, par lequel ils promettent, entre autres choſes, de ne donner que de bons conſeils à la république, de juger ſuivant les lois, de ne pas mettre aux fers un citoyen qui fournit des cautions, à moins qu'il ne fût accuſé d'avoir conſpiré contre l'Etat, ou retenu les deniers publics (*g*).

(*b*) Argum. in Androt. orat. p. 697. Pet. leg. Att. p. 186.
(*c*) Xenoph. memorab. lib. 1, p. 717. — (*d*) Harpocr. in Ἐπιλαχ. — (*e*) Id. ibid. Andocid. de myst. parr. 2, p. 13.
(*f*) Lys. adv. Philon. p 487. — (*g*) Petit. leg. Att. p. 102.

Le

Le Sénat, formé par les repréſentans des dix tribus, eſt naturellement diviſé en dix claſſes, dont chacune à ſon tour a la prééminence ſur les autres. Cette prééminence ſe décide par le ſort (*h*), & le temps en eſt borné à l'eſpace de 36 jours pour les quatre premières claſſes, de 35 pour les autres (*i*).

Celle qui eſt à la tête des autres, s'appelle la claſſe des Prytanes (*k*). Elle eſt entretenue aux dépens du public (*l*), dans un lieu nommé le Prytanée. Mais, comme elle eſt encore trop nombreuſe pour exercer en commun les fonctions dont elle eſt chargée, on la ſubdiviſe en cinq Décuries, compoſées chacune de dix Proèdres ou préſidens (*m*). Les ſept premiers d'entre eux occupent, pendant ſept jours, la première place chacun à ſon tour; les autres en ſont formellement exclus.

Celui qui la remplit, doit être regardé comme le chef du Sénat. Ses fonctions ſont ſi importantes, qu'on n'a cru devoir les lui confier que pour un jour. Il propoſe communément les ſujets des délibérations; il appelle les ſénateurs au ſcrutin; &

(*h*) Argum. in Androt. orat. p. 697. Suid. in Πρυτ.
(*i*) Suid. ibid. Pet. leg. Att. p. 189. Corsin. faſt. Att. diſs. 2, pag. 103. — (*k*) Harpocr. et Suid. in Πρυτ.
(*l*) Demoſth. de cor. pag. 501. Poll. lib. 8, cap. 15, §. 155. Ammon. ap. Harpocr. in Θόλ. — (*m*) Argum. in Androt. ut ſuprà.

garde, pendant le court intervalle de son exercice, le sceau de la république, les clefs de la citadelle, & celles du trésor de Minerve (*n*).

Ces arrangemens divers, toujours dirigés par le sort, ont pour objet de maintenir la plus parfaite égalité parmi les citoyens, & la plus grande sûreté dans l'Etat. Il n'y a point d'Athénien qui ne puisse devenir membre & chef du premier corps de la nation; il n'y en a point qui puisse, à force de mérite ou d'intrigues, abuser d'une autorité qu'on ne lui confie que pour quelques instans.

Les neuf autres classes, ou chambres du Sénat, ont de même à leur tête un président qui change à toutes les assemblées de cette compagnie, & qui est chaque fois tiré au sort par le chef des Prytanes (*o*). En certaines occasions, ces neuf présidens portent les décrets du Sénat à l'assemblée de la nation; & c'est le premier d'entre eux qui appelle le peuple aux suffrages (*p*). En d'autres, ce soin regarde le chef des Prytanes, ou l'un de ses assistans. (*q*) *.

Le Sénat se renouvelle tous les ans. Il doit

(*n*) Suid. in Ἐπις. Argum. orat. Demosth. in Androt. pag. 697. — (*o*) Harpocr. in Προέδ. et in Ἐπισάτ. Petit. leg. Att. p. 191. — (*p*) Corsin. fast. Att. t. 1, p. 276 et 286. (*q*) Aristoph. in Acharn. v. 60. Schol. ibid. Thucyd. lib. 6, cap. 14. Isocr. de pac. t. 1, p. 368; et alii.

* Voyez la note à la fin du volume.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0250
DFG

exclure, pendant le temps de son exercice, ceux de ses membres dont la conduite est répréhensible (*r*), & rendre ses comptes avant que de se séparer (*s*). Si l'on est content de ses services, il obtient une couronne que lui décerne le peuple. Il est privé de cette récompense, quand il a négligé de faire construire des galères (*t*). Ceux qui le composent, reçoivent, pour droit de présence, une drachme par jour (*u*) *. Il s'assemble tous les jours, excepté les jours de fêtes & les jours regardés comme funestes (*x*). C'est aux Prytanes qu'il appartient de le convoquer, & de préparer d'avance les sujets des délibérations. Comme il représente les tribus, il est représenté par les Prytanes, qui, toujours réunis en un même endroit, sont à portée de veiller sans cesse sur les dangers qui menacent la républiqne, & d'en instruire le Sénat.

Pendant les 35 ou 36 jours que la classe des Prytanes est en exercice, le peuple s'assemble quatre fois (*y*); & ces quatre assemblées, qui tombent le 11, le 20, le 30 & le 33 de la Prytanie, se nomment assemblées ordinaires.

[*r*] Æschin. in Timarch. p. 277. — (*s*) Id. in Cresiph. p. 430 et 431. — (*t*) Demosth. in Androt. p. 700. Arg. ejusd. orat. — (*u*) Hesych. in Βολ.

* Dix-huit sols.

(*x*) Pet. leg. Att. p. 193. — (*y*) Aristot. ap. Harpocr. in Κυρία. Sigon. de rep. Athen. lib. 2, cap 4. Pott. archæol. Græc. lib. 1, cap. 17. Pet. leg. Att. p. 196.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0251
DFG

Dans la première, on confirme ou on destitue les magistrats qui viennent d'entrer en place (z). On s'occupe des garnisons & des places qui font la sûreté de l'Etat (a), ainsi que de certaines dénonciations publiques, & l'on finit par publier les confiscations des biens ordonnées par les tribunaux (b). Dans la deuxième, tout citoyen qui a déposé sur l'autel un rameau d'olivier entouré de bandelettes sacrées, peut s'expliquer avec liberté sur les objets relatifs à l'administration & au gouvernement. La troisième est destinée à recevoir les hérauts & les ambassadeurs, qui ont auparavant rendu compte de leur mission (c), ou présenté leurs lettres de créance au Sénat (d). La quatrième enfin roule sur les matières de religion, telles que les fêtes, les sacrifices, &c.

Comme l'objet de ces assemblées est connu, & n'offre souvent rien de bien intéressant, il falloit, il n'y a pas long-temps, y traîner le peuple avec violence, ou le forcer par des amendes à s'y trouver (e). Mais il est plus assidu depuis qu'on a pris le parti d'accorder un droit de présence de 3 oboles * (f); & comme on ne décerne

(z) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 95. — (a) Arist. ap. Harpocr. ibid. — (b) Poll. ibid. — (c) Æschin. de fals. leg. pag. 397 et 402. Demosth. de fals. leg. p. 296 et 298.
(d) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 96.
(e) Aristoph. in Acharn. v. 22. Schol. ibid.
* Neuf sols
(f) Aristoph. in Plut. v. 330. Id. in eccles. v. 292 et 308.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0252
DFG

aucune peine contre ceux qui se dispensent d'y venir, il arrive que les pauvres y sont en plus grand nombre que les riches; ce qui entre mieux dans l'esprit des démocraties actuelles (*g*).

Outre ces assemblées, il s'en tient d'extraordinaires, lorsque l'Etat est menacé d'un prochain danger (*h*). Ce sont quelquefois les Prytanes (*i*), & plus souvent encore les chefs des troupes (*k*), qui les convoquent, au nom & avec la permission du Sénat. Lorsque les circonstances le permettent, on y appelle tous les habitans de l'Attique (*l*).

Les femmes ne peuvent pas assister à l'assemblée. Les hommes au-dessous de vingt ans n'en ont pas encore le droit. On cesse d'en jouir, quand on a une tache d'infamie; & un étranger qui l'usurperoit, seroit puni de mort, parce qu'il seroit censé usurper la puissance souveraine (*m*), ou pouvoir trahir le secret de l'Etat (*n*).

L'assemblée commence de très grand matin (*o*). Elle se tient au théâtre de Bacchus, ou dans le marché public, ou dans une grande enceinte voi-

---

Pet. leg. Att. p. 205. — (*g*) Xenoph. memorab. p. 775. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 13, t. 2, pag. 278.

(*h*) Æschin. de fals. leg. p. 406. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 116. — (*i*) Æschin. ibid. pag. 403 et 404.

(*k*) Demosth. de cor. p 478, 484 et 500 — (*l*) Hesych. in Καλαχλ. — (*m*) Esprit des lois, liv. 2, chap. 2.

(*n*) Liban. declam. 28, t. 1, p. 617. — (*o*) Aristoph. in eccles. v. 736.

sine de la citadelle, & nommée le Pnyx [p]. Il faut six mille suffrages pour donner force de loi à plusieurs de ses décrets [q]. Cependant on n'est pas toujours en état de les avoir; & tant qu'a duré la guerre du Péloponèse, on n'a jamais pu réunir plus de 5000 citoyens [r] dans l'assemblée générale.

Elle est présidée par les chefs du Sénat (s) qui, dans les occasions importantes, y assiste en corps. Les principaux officiers militaires y ont une place distinguée (t). La garde de la ville, composée de Scythes, est commandée pour y maintenir l'ordre (u).

Quand tout le monde est assis (x) dans l'enceinte purifiée par le sang des victimes (y), un héraut se lève & récite une formule de vœux, qu'on prononce aussi dans le Sénat toutes les fois qu'on y fait quelque délibération (z). A ces vœux adressés au ciel pour la prospérité de la nation, sont mêlées des imprécations effrayantes contre l'orateur qui auroit reçu des présens pour tromper le peuple, ou le Sénat, ou le tribunal des Hé-

(p) Sigon. de rep. Athen. lib. 2, cap. 4. — (q) Demosth. in Neær. p. 875. Id. in Timocr. p. 780. — (r) Thucyd. lib. 8, cap. 72. — (s) Aristoph. schol. in Acharn. v. 60. (t) Æschin. de fals. leg. p. 408. — [u] Aristoph. in Acharn. v. 54. Schol. ibid. — [x] Aristoph. in equit. v. 751 et 782. Id. in eccles. v. 165. — (y) Æschin. in Timarch. p. 263. Aristoph. in Acharn. v. 43. Schol. ad. v. 44. (z) Demosth. de fals. leg. p. 304.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0254
DFG

liastes (*a*). On propose ensuite le sujet de la délibération, ordinairement contenu dans un décret préliminaire du Sénat, qu'on lit à haute voix (*b*); & le héraut s'écrie : » Que les citoyens qui peu-» vent donner un avis utile à la patrie, montent » à la tribune, en commençant par ceux qui ont » plus de 50 ans. » Autrefois, en effet, il falloit avoir passé cet âge pour ouvrir le premier avis; mais on s'est relâché de cette règle (*c*), comme de tant d'autres.

Quoique dès ce moment il soit libre à chacun des assistans de monter à la tribune, cependant on n'y voit pour l'ordinaire que les orateurs de l'Etat. Ce sont dix citoyens distingués par leurs talens, & spécialement chargés de défendre les intérêts de la patrie dans les assemblées du Sénat et du peuple (*d*).

La question étant suffisamment éclaircie, les Proèdres ou présidens du Sénat demandent au peuple une décision sur le décret qu'on lui a proposé. Il donne quelquefois son suffrage par scrutin, mais plus souvent en tenant les mains élevées; ce qui est un signe d'approbation. Quand on s'est assuré de la pluralité des suffrages, & qu'on lui

(*a*) Demosth. in Aristocr. p. 741. Dinarch. in Aristog. pag. 107. — (*b*) Demosth. de fals. leg. pag. 299.
(*c*) Æschin. in Tim. pag. 264; in Ctesiph. pag. 428.
(*d*) Aristot. ap. schol. Aristoph. vesp. v. 689. Æsch. in Ctes. p. 428 Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 850.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0255
DFG

a relu une dernière fois le décret sans réclamation, les présidens congédient l'assemblée. Elle se dissout avec le même tumulte qui, dès le commencement (*e*), a régné dans ses délibérations.

Lorsqu'en certaines occasions, ceux qui conduisent le peuple craignent l'influence des hommes puissans, ils ont recours à un moyen quelquefois employé en d'autres villes de la Grèce (*f*). Ils proposent d'opiner par tribus (*g*); & le vœu de chaque tribu se forme au gré des pauvres, qui sont en plus grand nombre que les riches.

C'est de ces diverses manières que l'autorité suprême manifeste ses volontés; car c'est dans le peuple qu'elle réside essentiellement. C'est lui qui décide de la guerre & de la paix (*h*), qui reçoit les ambassadeurs, qui ôte ou donne la force aux lois, nomme à presque toutes les charges, établit les impôts, accorde le droit de citoyen aux étrangers, & décerne des récompenses à ceux qui ont servi la patrie, &c. (*i*).

Le Sénat est le conseil perpétuel du peuple. Ceux qui le composent, sont communément des gens éclairés. L'examen qu'ils ont subi avant que d'entrer en place, prouve du moins que leur

(*e*) Aristoph. in Acharn. v. 24. Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 492. — (*f*) Æneæ Poliorc. comment. cap. 11. (*g*) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 449. — (*h*) Thucyd. lib. 1, cap. 139. Demosth. de fals. leg. p. 296. Æschin. de fals. leg. pag. 404. — (*i*) Thucyd. Xenoph. Demosth. etc. Sigon. de rep. Athen. lib. 2, cap. 4.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0256
DFG

conduite paroît irréprochable, & fait présumer la droiture de leurs intentions.

Le peuple ne doit rien statuer qui n'ait été auparavant approuvé par le Sénat. C'est d'abord au Sénat que les décrets * relatifs à l'administration ou au gouvernement, doivent être présentés par le chef de la compagnie, ou par quelqu'un des présidens (*k*), discutés par les orateurs publics, modifiés, acceptés ou rejetés à la pluralité des suffrages, par un corps de 500 citoyens, dont la plupart ont rempli les charges de la république, & joignent les lumières à l'expérience.

Les décrets, en sortant de leurs mains, & avant le consentement du peuple, ont par eux-mêmes assez de force pour subsister pendant que ce Sénat est en exercice (*l*); mais il faut qu'ils soient ratifiés par le peuple, pour avoir une autorité durable.

Tel est le réglement de Solon, dont l'intention étoit que le peuple ne pût rien faire sans le Sénat, & que leurs démarches fussent tellement concertées, qu'on en vît naître les plus grands biens avec les moindres divisions possibles. Mais, pour produire & conserver cette heureuse harmonie,

---

* Voyez la note à la fin du volume.

(*k*) Demosth. in Leptin. p. 545; de cor. p. 500; in Androt. p. 699. Liban. argum. in eamd. orat. p. 696. Plut. in Solon. t. 1, p. 88. Harpocr. in Προβουλ. — (*l*) Demosth. in Aristocr. p. 740. Ulpian. p. 766.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0257
DFG

il faudroit que le Sénat pût encore imposer au peuple.

Or, comme il change tous les ans, & que ses officiers changent tous les jours, il n'a ni assez de temps, ni assez d'intérêt pour retenir une portion de l'autorité; & comme, après son année d'exercice, il a des honneurs & des graces à demander au peuple (*m*), il est forcé de le regarder comme son bienfaiteur, & par conséquent comme son maître. Il n'y a point à la vérité de sujet de divisions entre ces deux corps; mais le choc qui résulteroit de leur jalousie, seroit moins dangereux que cette union qui règne actuellement entre eux. Les décrets approuvés par le Sénat, sont non-seulement rejetés dans l'assemblée du peuple; mais on y voit tous les jours de simples particuliers leur en substituer d'autres dont elle n'avoit aucune connoissance, & qu'elle adopte sur le champ. Ceux qui présidents, opposent à cette licence le droit qu'ils ont d'écarter toutes les contestations. Tantôt ils ordonnent que le peuple n'opine que sur le décret du Sénat; tantôt ils cherchent à faire tomber les nouveaux décrets, en refusant de l'appeler aux suffrages, & en renvoyant l'affaire à une autre assemblée. Mais la multitude se révolte presque toujours contre l'exercice d'un droit qui l'empêche de délibérer ou de proposer ses vues.

(*m*) Demosth. in Androt. p. 700.

Elle force, par des cris tumultueux, les chefs qui contrarient ses volontés, à ceder leurs places à d'autres présidens, qui lui rendent tout de suite une liberté dont elle est si jalouse (*n*).

De simples particuliers ont, dans les délibérations publiques, l'influence que le Sénat devroit avoir (*o*). Les uns sont des factieux de la plus basse extraction, qui, par leur audace, entraînent la multitude; les autres, des citoyens riches, qui la corrompent par leurs largesses; les plus accrédités, des hommes éloquens qui, renonçant à toute autre occupation, consacrent tout leur temps à l'administration de l'Etat.

Ils commencent pour l'ordinaire à s'essayer dans les tribunaux de justice; & quand ils s'y distinguent par le talent de la parole, alors sous prétexte de servir leur patrie, mais le plus souvent pour servir leur ambition, ils entrent dans une plus noble carrière, & se chargent du soin pénible d'éclairer le Sénat, & de conduire le peuple. Leur profession, à laquelle ils se dévouent dans un âge très peu avancé (*p*), exige, avec le sacrifice de leur liberté, des lumières profondes & des talens sublimes; car c'est peu de connoître en détail l'histoire, les lois, les besoins & les forces de la république,

(*n*) Æschin. de fals. legat. pag. 408. Xenoph. histor. Græc. lib. 1, p. 449. — (*o*) Demosth. olynth. 3, p. 39. Id. de ord. rep. p. 126. Aristot. de rep. lib. 4, c. 4, p. 369.
(*p*) Æschin. epist. 12, p. 213.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0259
DFG

ainsi que des puissances voisines ou éloignées (q); c'est peu de suivre de l'œil ces efforts rapides ou lents que les états font sans cesse les uns contre les autres, ces mouvemens presque imperceptibles qui les détruisent intérieurement, de prévenir la jalousie des nations foibles & alliées, de déconcerter les mesures des nations puissantes & ennemies, de démêler enfin les vrais intérêts de la patrie à travers une foule de combinaisons & de rapports; il faut encore faire valoir en public les grandes vérités dont on s'est pénétré dans le particulier; n'être ému ni des menaces ni des applaudissemens du peuple; affronter la haine des riches en les soumettant à de fortes impositions, celle de la multitude en l'arrachant à ses plaisirs ou à son repos, celle des autres orateurs en dévoilant leurs intrigues; répondre des événemens qu'on n'a pu empêcher, & de ceux qu'on n'a pu prévoir (r); payer de sa disgrâce les projets qui n'ont pas réussi, & quelquefois même ceux que le succès a justifiés; paroître plein de confiance lorsqu'un danger imminent répand la terreur de tous côtés, & par des lumières subites relever les espérances abattues; courir chez les peuples voisins; former des ligues puissantes; allumer avec l'enthousiasme de la liberté la soif ardente des combats; &,

(q) Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 520; ibid. cap. 8. — (r) Demosth. de cor. p. 513.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0260
DFG

après avoir rempli les devoirs d'homme d'état, d'orateur & d'ambaſſadeur, aller ſur le champ de bataille, pour y ſceller de ſon ſang les avis qu'on donne au peuple du haut de la tribune.

Tel eſt le partage de ceux qui ſont à la tête du gouvernement. Les lois qui ont prévu l'empire que des hommes ſi utiles & ſi dangereux prendroient ſur les eſprits, ont voulu qu'on ne fît uſage de leurs talens qu'après s'être aſſuré de leur conduite. Elles éloignent de la tribune (*s*) celui qui auroit frappé les auteurs de ſes jours, ou qui leur refuſeroit les moyens de ſubſiſter; parce qu'en effet on ne connoît guères l'amour de la patrie, quand on ne connoît pas les ſentimens de la nature. Elles en éloignent celui qui diſſipe l'héritage de ſes peres, parce qu'il diſſiperoit avec plus de facilité les tréſors de l'état; celui qui n'auroit pas d'enfans légitimes (*t*), ou qui ne poſſéderoit pas de biens dans l'Attique, parce que ſans ces liens, il n'auroit pour la république qu'un intérêt général, toujours ſuſpect quand il n'eſt pas joint à l'intérêt particulier; celui qui refuſeroit de prendre les armes à la voix du général (*u*), qui abandonneroit ſon bouclier dans la mêlée, qui ſe livreroit à des plaiſirs honteux, parce que la lâcheté & la corruption, preſque toujours inſéparables, ouvriroient ſon ame à toutes les eſpèces

(*s*) Æſchin. in Timarch. pag. 264. — (*t*) Din. adv. Demosth. in oper. Demosth. pag. 182. — [*u*] Æſchin. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0261
DFG

de trahiſon, & que d'ailleurs tout homme qui ne peut ni défendre la patrie par ſa valeur, ni l'édifier par ſes exemples, eſt indigne de l'éclairer par ſes lumières.

Il faut donc que l'orateur monte à la tribune avec la ſécurité & l'autorité d'une vie irréprochable. Autrefois même ceux qui parloient en public, n'accompagnoient leurs diſcours que d'une action noble, tranquille & ſans art, comme les vertus qu'ils pratiquoient, comme les vérités qu'ils venoient annoncer; & l'on ſe ſouvient encore que Thémiſtocle, Ariſtide & Périclès, preſque immobiles ſur la tribune, & les mains dans leurs manteaux (*x*), impoſoient autant par la gravité de leur maintien que par la force de leur éloquence.

Loin de ſuivre ces modèles, la plupart des orateurs ne laiſſent voir dans leurs traits, dans leurs cris, dans leurs geſtes & dans leurs vêtemens (*y*), que l'aſſemblage effrayant de l'indécence & de la fureur.

Mais cet abus n'eſt qu'un léger ſymptôme de l'infamie de leur conduite. Les uns vendent leurs talens & leur honneur à des puiſſances ennemies d'Athènes; d'autres ont à leurs ordres des citoyens riches, qui par un aſſerviſſement paſſager, eſpèrent s'élever aux premières places; tous ſe faiſant

(*x*) Æſchin. in Timarch. p. 264. — (*y*) Plut. in Nic. t. 1, p. 528.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0262
DFG

une guerre de réputation & d'intérêt, ambitionnent la gloire & l'avantage de conduire le peuple le plus éclairé de la Grèce & de l'univers.

De là ces intrigues & ces divisions qui fermentent sans cesse dans le sein de la république, & qui se développent avec éclat dans ses assemblées tumultueuses. Car le peuple, si rampant quand il obéit, si terrible quand il commande, y porte avec la licence de ses mœurs, celle qu'il croit attachée à sa souveraineté. Toutes ses affections y sont extrêmes, tous ses excès impunis. Les orateurs, comme autant de chefs de parti, y viennent secondés, tantôt par des officiers militaires dont ils ont obtenu la protection, tantôt par des factieux subalternes dont ils gouvernent la fureur. A peine sont-ils en présence, qu'ils s'attaquent par des injures (ץ) qui animent la multitude, ou par des traits de plaisanterie qui la transportent hors d'elle-même. Bientôt les clameurs, les applaudissemens, les éclats de rire (*a*) étouffent la voix des sénateurs qui président à l'assemblée, des gardes dispersés de tous les côtés pour y maintenir l'ordre (*b*), de l'orateur enfin (*c*) qui voit tomber son décret par ces mêmes petits moyens qui font si souvent échouer une pièce au théâtre de Bacchus.

(ץ) Aristoph. in eccles. pag. 142. Æschin. in Ctesiph. pag. 428. — (*a*) Plat. de rep. lib. 6, t. 2, pag. 492. Demosth. de fals. legat. p. 297 et 310. — (*b*) Aristoph. in Acharn. v. 54. Schol. ibid. — (*c*) Aristoph. ibid. v. 37. Demosth. ibid. pag. 300 et 310.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0263
DFG

C'est en vain que depuis quelque temps une des six tribus, tirée au sort à chaque assemblée, se range auprès de la tribune pour empêcher la confusion, & venir au secours des lois violées (*d*); elle-même est entraînée par le torrent qu'elle voudroit arrêter; & sa vaine assistance ne sert qu'à prouver la grandeur d'un mal entretenu non seulement par la nature du gouvernement, mais encore par le caractère des Athéniens.

En effet, ce peuple qui a des sensations très vives & très passagères, réunit plus que tous les autres peuples, les qualités les plus opposées, & celles dont il est le plus facile d'abuser pour le séduire.

L'histoire nous le présente, tantôt comme un un vieillard qu'on peut tromper sans crainte (*e*), tantôt comme un enfant qu'il faut amuser sans cesse; quelquefois déployant les lumières & les sentimens des grandes ames; aimant à l'excès les plaisirs & la liberté, le repos & la gloire; s'enivrant des éloges qu'il reçoit; applaudissant aux reproches qu'il mérite (*f*); assez pénétrant pour saisir aux premiers mots les projets qu'on lui communique (*g*), trop impatient pour en écouter les détails & en prévoir les suites; faisant trembler ses magistrats dans l'instant même qu'il pardonne à ses plus

[*d*] Æschin. in Tim. pag. 265; in Ctes pag. 428. (*e*) Aristoph. equit v. 710, 749, etc — (*f*) Plut. præc. ger. reip. t. 2, p. 799. — (*g*) Thucyd. lib. 3, c. 38.

cruels

cruels ennemis; passant avec la rapidité d'un éclair, de la fureur à la pitié, du découragement à l'insolence, de l'injustice au repentir; mobile sur-tout, & frivole (*h*), au point que dans les affaires les plus graves & quelquefois les plus désespérées, une parole dite au hasard, une saillie heureuse, le moindre objet, le moindre accident, pourvu qu'il soit inopiné, suffit pour le distraire de ses craintes, ou le détourner de son intérêt.

C'est ainsi qu'on vit autrefois presque toute une assemblée se lever, & courir après un petit oiseau qu'Alcibiade, jeune encore, & parlant pour la première fois en public, avoit par mégarde laissé échapper de son sein (*i*).

C'est ainsi que, vers le même temps, l'orateur Cléon, dévenu l'idole des Athéniens qui ne l'estimoient guères, se jouoit impunément de la faveur qu'il avoit acquise. Ils étoient assemblés, & l'attendoient avec impatience; il vint enfin pour les prier de remettre la délibération à un autre jour, parce que devant donner à dîner à quelques étrangers de ses amis, il n'avoit pas le loisir de s'occuper des affaires de l'état. Le peuple se leva, battit des mains, & l'orateur n'en eut que plus de crédit (*k*).

Je l'ai vu moi-même un jour, très inquiet de

(*h*) Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, p. 693. Nep. in Timoth. cap. 3. — (*i*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 195. Id. præcept. ger. reip. t. 2, p. 799. — (*k*) Id. in Nic. t. 1, p. 527. Id. præcept. ger. reip. ibid.

quelques hostilités que Philippe venoit d'exercer, & qui sembloient annoncer une rupture prochaine. Dans le temps que les esprits étoient le plus agités, parut sur la tribune un homme très petit & tout contrefait. C'étoit Léon, ambassadeur de Byzance, qui joignoit aux désagrémens de la figure cette gaîté & cette présence d'esprit qui plaisent tant aux Athéniens. A cette vue ils firent de si grands éclats de rire, que Léon ne pouvoit obtenir nn moment de silence. « Eh que feriez-vous donc, leur dit-il en» fin, si vous voyiez ma femme? Elle vient à peine » à mes genoux. Cependant, tout petits que nous » sommes, quand la division se met entre nous, » la ville de Byzance ne peut pas nous contenir. » Cette plaisanterie eut tant de succès, que les Athéniens accordèrent sur le champ les secours qu'il étoit venu demander (*l*).

Enfin on les a vus faire lire en leur présence des lettres de Philippe, qu'on avoit interceptées, en être indignés, & néanmoins ordonner qu'on respectât celles que le prince écrivoit à son épouse, & qu'on les renvoyât sans les ouvrir (*m*).

Comme il est très aisé de connoître & d'enflammer les passions & les goûts d'un pareil peuple, il est très facile aussi de gagner sa confiance, & il ne l'est pas moins de la perdre; mais pendant qu'on

(*l*) Plut. præcept. ger. reip. t. 2, pag. 804.
(*m*) Id. ibid. p. 799.

en jouît, on peut tout dire, tout entreprendre, le pousser au bien ou au mal avec une égale ardeur de sa part. Quand il étoit guidé par des hommes fermes & vertueux, il n'accordoit les magistratures, les ambassades, les commandemens des armées, qu'aux talens réunis aux vertus. De nos jours il a fait des choix dont il auroit à rougir (*n*); mais c'est la faute des flatteurs qui le conduisent, flatteurs aussi dangereux que ceux des tyrans (*o*), & qui ne savent de même rougir que de leur disgrâce.

Le sénat étant dans la dépendance du peuple, & le peuple se livrant sans réserve (*p*) à des chefs qui l'égarent, si quelque chose peut maintenir la démocratie, ce sont les haines particulières (*q*), c'est la facilité qu'on a de poursuivre un orateur qui abuse de son crédit. On l'accuse d'avoir transgressé des lois; & comme cette accusation peut être relative à la personne ou à la nature de son décret (*r*), de là deux sortes d'accusations auxquelles il est sans cesse exposé.

La première a pour objet de le flétrir aux yeux de ses concitoyens. S'il a reçu des présens pour trahir sa patrie, si sa vie se trouve souillée de quel-

(*n*) Eupol. ap. Stob. p. 239. — (*o*) Aristot. de rep. lib. 4, c. 4, t. 2, p. 369. — (*p*) Demosth. olynt. 3, p. 39. Id. de ord. rep. p. 126. Id. in Lept. p. 541. — (*q*) Æschin. in Tim. p. 260. Melanth. ap. Plut. de aud. poet. t. 2, p. 20.
(*r*) Isæus, ap. Harpocr. in Ῥητορ. γραφ.

que tache d'infamie, & sur-tout de ces crimes dont nous avons parlé plus haut, & dont il doit être exempt pour remplir les fonctions de son ministère, alors il est permis à tout particulier d'intenter contre lui une action publique. Cette action, qui prend différens noms suivant la nature du délit (*s*), se porte devant le magistrat, qui connoît en première instance du crime dont il est question. Quand la faute est légère, il le condamne à une foible amende (*t*); quand elle est grave, il le renvoie à un tribunal supérieur; si elle est avérée, l'accusé convaincu subit, entr'autres peines, celle de ne plus monter à la tribune.

Les orateurs, qu'une conduite régulière met à l'abri de cette première espèce d'accusation, n'en ont pas moins à redouter la seconde, qu'on appelle accusation pour cause d'illégalité (*u*).

Parmi cette foule de décrets qu'on voit éclore de temps à autre avec la sanction du Sénat & du peuple, il s'en trouve qui sont manifestement contraires au bien de l'état, & qu'il est important de ne pas laisser subsister. Mais comme ils sont émanés de la puissance législative, il semble qu'aucun pouvoir, aucun tribunal n'est en droit de les annuller. Le peuple même ne doit pas l'entreprendre, parce que les orateurs, qui ont déja surpris sa religion

(*s*) Harpocr. et Suid. in Ῥητορ. γραφ. — (*t*) Poll. lib. 8, cap. 6, p. 885. — (*u*) Hume, discours polit. disc. 9, t. 2, p. 2.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0268
DFG

(x), la surprendroient encore. Quelle ressource aura donc la république ? Une loi étrange au premier aspect, mais admirable, & tellement essentielle qu'on ne sauroit la supprimer ou la négliger, sans détruire la démocratie (y); c'est celle qui autorise le moindre des citoyens à se pourvoir contre un jugement de la nation entière, lorsqu'il est en état de montrer que ce décret est contraire aux lois déja établies.

Dans ces circonstances, c'est le souverain invisible, ce sont les lois qui viennent protester hautement contre le jugement national qui les a violées; c'est au nom des lois, qu'on intente l'accusation; c'est devant le tribunal, principal dépositaire & vengeur des lois, qu'on le poursuit; & les juges, en cassant le décret, déclarent seulement que l'autorité du peuple s'est trouvée, malgré lui, en opposition avec celle des lois; ou plutôt ils maintiennent ses volontés anciennes & permanentes, contre ses volontés actuelles & passagères.

La réclamation des lois ayant suspendu la force & l'activité que le peuple avoit données au décret, & le peuple ne pouvant être cité en justice, on ne peut avoir d'action que contre l'orateur qui a proposé ce décret; & c'est contre lui, en effet, que

(x) Æschin. in Ctes. p. 448. Demosth. in Leptin. p. 541.
(y) Demosth. in Timocr. pag. 797. Æsch. in Ctes. pag. 428 et 459.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0269
DFG

se dirige l'accusation pour cause d'illégalité. On tient pour principe, que s'étant mêlé de l'administration sans y être contraint, il s'est exposé à l'alternative d'être honoré quand il réussit, d'être puni quand il ne réussit pas (*z*).

La cause s'agite d'abord devant le premier des Archontes, ou devant les six derniers (*a*). Après les informations préliminaires, elle est présentée au tribunal des Héliastes, composé pour l'ordinaire de 500 juges, & quelquefois de 1000, de 1500, de 2000. Ce sont les mêmes magistrats qui, suivant la nature du délit, décident du nombre, qu'ils ont en certaines occasions porté jusqu'à 6000 (*b*).

On peut attaquer le décret, lorsqu'il n'est encore approuvé que par le Sénat; on peut attendre que le peuple l'ait confirmé. Quelque parti que l'on choisisse, il faut intenter l'action dans l'année, pour que l'orateur soit puni : au-delà de ce terme, il ne répond plus de son décret.

Après que l'accusateur a produit les moyens de cassation, & l'accusé ceux de défense, on recueille les suffrages (*c*). Si le premier n'en obtient pas la 5e. partie, il est obligé de payer 500 drachmes au trésor public (*d*)*, & l'affaire est finie. Si le

(*z*) Demosth. de fals. leg. pag. 309. — (*a*) Demosth. de cor. p. 481. Id. in Leptin. p. 555. — (*b*) Andoc. de myst. pag. 3. — (*c*) Æschin. in Ctesisph. pag. 460.

(*d*) Demosth. de cor. pag. 489 et 490. Æsch. de fals. legat. pag. 397.

* 450 livres.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0270
DFG

fecond ſuccombe, il peut demander qu'on modère la peine; mais il n'évite guères ou l'exil, ou l'interdiction, ou de fortes amendes. Ici, comme dans quelques autres eſpèces de cauſes, le temps des plaidoiries & du jugement, eſt diviſé en trois parties; l'une, pour celui qui attaque; l'autre, pour celui qui ſe défend; la troiſième, quand elle a lieu, pour ſtatuer ſur la peine (*e*).

Il n'eſt point d'orateur qui ne frémiſſe à l'aſpect de cette accuſation, & point de reſſorts qu'il ne faſſe jouer pour en prévenir les ſuites. Les prières, les larmes, un extérieur négligé, la protection des officiers militaires (*f*), les détours de l'éloquence; tout eſt mis en uſage par l'accuſé, ou par ſes amis.

Ces moyens ne réuſſiſſent que trop; & nous avons vu l'orateur Ariſtophon ſe vanter d'avoir ſubi 75 accuſations de ce genre, & d'en avoir toujours triomphé (*g*). Cependant, comme chaque orateur fait paſſer pluſieurs décrets pendant ſon adminiſtration; comme il lui eſt eſſentiel de les multiplier pour maintenir ſon crédit; comme il eſt entouré d'ennemis que la jalouſie rend très clairvoyans; comme il eſt facile de trouver, par des conſéquences éloignées, ou des interprétations forcées, une oppoſition entre ſes avis, ſa conduite & les lois nombreuſes qui ſont en vigueur: il eſt

(*e*) Æſchin. de fals leg. ibid. — (*f*) Æſchin. in Ctesiph. p. 428. — (*g*) Id. ibid. p. 459.

presque impossible qu'il ne soit tôt ou tard la victime des accusations dont il est sans cesse menacé.

J'ai dit que les lois d'Athènes sont nombreuses. Outre celles de Dracon qui subsistent en partie (*h*), outre celles de Solon qui servent de base au droit civil, il s'en est glissé plusieurs autres, que les circonstances ont fait naître, ou que le crédit des orateurs a fait adopter (*i*).

Dans tout gouvernement, il devroit être difficile de supprimer une loi ancienne, & d'en établir une nouvelle; & cette difficulté devroit être plus grande chez un peuple qui, tout à-la-fois sujet & souverain, est toujours tenté d'adoucir ou de secouer le joug qu'il s'est imposé lui-même. Solon avoit tellement lié les mains à la puissance législative, qu'elle ne pouvoit toucher aux fondemens de sa législation, qu'avec des précautions extrêmes.

Un particulier qui propose d'abroger une ancienne loi, doit en même temps lui en substituer une autre (*k*). Il les présente toutes deux au sénat (*l*) qui, après les avoir balancées avec soin, ou désapprouve le changement projeté, ou ordonne que ses officiers en rendront compte au peuple dans l'assemblée générale, destinée entre autres choses, à l'examen & au récensement des lois qui sont en

(*h*) Demosth. in Everg. p. 1062. Andoc. de myst. part. 2, p. 11. — (*i*) Demosth. in Leptin. p. 554. — (*k*) Id. ibid. et in Timocr. p. 778. — (*l*) Id. in Timocr. p. 781.

vigueur

vigueur (*m*). C'eſt celle qui ſe tient le 11e. jour du premier mois de l'année (*n*). Si la loi paroît en effet devoir être révoquée, les Prytanes renvoient l'affaire à l'aſſemblée qui ſe tient ordinairement 19 jours après; & l'on nomme d'avance cinq orateurs qui doivent y prendre la défenſe de la loi qu'on veut proſcrire. En attendant, on affiche tous les jours cette loi, ainſi que celle qu'on veut mettre à ſa place, ſur des ſtatues expoſées à tous les yeux (*o*). Chaque particulier compare à loiſir les avantages & les inconvéniens de l'une & de l'autre. Elles ſont l'entretien des ſociétés : le vœu du public ſe forme par degrés, & ſe manifeſte ouvertement à l'aſſemblée indiquée.

Cependant elle ne peut rien décider encore. On nomme des commiſſaires, quelquefois au nombre de 1001, auxquels on donne le nom de légiſlateurs, & qui tous doivent avoir ſiégé parmi les Héliaſtes (*p*). Ils forment un tribunal, devant lequel comparoiſſent, & celui qui attaque la loi ancienne, & ceux qui la défendent. Les commiſſaires ont le pouvoir de l'abroger, ſans recourir de nouveau au peuple : ils examinent enſuite ſi la loi nouvelle eſt convenable aux circonſtances, relative à tous les citoyens, conforme aux autres lois; & après ces préliminaires, ils la confirment eux-mê-

(*m*) Demoſth. in Timocr. pag. 776. — (*n*) Ulpian in Tim. p. 811. — (*o*) Demoſth. ibid. — (*p*) Id. ibid. p. 776 et 777. Pet. leg. att. p. 101.

mes, ou la préſentent au peuple qui lui imprime par ſes ſuffrages le ſceau de l'autorité. L'orateur qui a occaſionné ce changement, peut être pourſuivi, non pour avoir fait ſupprimer une loi devenue inutile, mais pour en avoir introduit une qui peut être pernicieuſe.

Toutes les lois nouvelles doivent être propoſées & diſcutées de la même manière. Cependant, malgré les formalités dont je viens de parler, malgré l'obligation où ſont certains magiſtrats de faire tous les ans une réviſion exacte des lois, il s'en eſt inſenſiblement gliſſé dans le code un ſi grand nombre de contradictoires & d'obſcures, qu'on s'eſt vu forcé, dans ces derniers temps, d'établir une commiſſion particulière pour en faire un choix. Mais ſon travail n'a rien produit juſqu'à préſent (*q*).

C'eſt un grand bien que la nature de la démocratie ait rendu les délais & les examens néceſſaires, lorſqu'il s'agit de la légiſlation; mais c'eſt un grand mal qu'elle les exige ſouvent dans des occaſions qui demandent la plus grande célérité. Il ne faut dans une monarchie qu'un inſtant pour connoître & exécuter la volonté du ſouverain (*r*). Il faut ici d'abord conſulter le Sénat; il faut convoquer l'aſſemblée du peuple; il faut qu'il ſoit inſtruit, qu'il délibère, qu'il décide. L'exécution entraîne encore

(*q*) Æſchin. in Ctesiph. p. 433. Demosth. in Leptin. p. 554. — (*r*) Demosth. de fals. leg. p. 321.

plus de lenteurs. Toutes ces causes retardent si fort le mouvement des affaires, que le peuple est quelquefois obligé d'en renvoyer la décision au Sénat (*s*) : mais il ne fait ce sacrifice qu'à regret ; car il craint de ranimer une faction qui l'a autrefois dépouillé de son autorité. C'est celle des partisans de l'aristocratie (*t*). Ils sont abattus aujourd'hui ; mais ils n'en seroient que plus ardens à détruire un pouvoir qui les écrâse & les humilie. Le peuple les hait d'autant plus, qu'il les confond avec les tyrans.

Nous avons considéré jusqu'ici le Sénat & le peuple, comme uniquement occupés du grand objet du gouvernement : on doit les regarder comme deux espèces de cours de justice, où se portent les dénonciations de certains délits (*u*) ; & ce qui peut surprendre, c'est qu'à l'exception de quelques amendes légères que décerne le Sénat (*x*), les autres causes, après avoir subi le jugement, ou du Sénat, ou du peuple, ou de tous les deux, l'un après l'autre, sont ou doivent être renvoyées à un tribunal qui juge définitivement (*y*). J'ai vu un citoyen qu'on accusoit de retenir les deniers publics,

(*s*) Id. ibid. p. 317. — (*t*) Isocr. de pac. t. 1, p. 387 et 427. Theophr. charact. cap. 26. Casaub. ibid. Nep. in Phoc. cap. 3. — (*u*) Andoc. de myst. part. 1, pag. 2. (*x*) Demosth. in Everg. p. 1058. — (*y*) Aristoph. in vesp. 588. Demosth. ibid. Liban. Argum. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 601.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0275
DFG

condamné d'abord par le Sénat, ensuite par les suffrages du peuple balancés pendant toute une journée, enfin par deux tribunaux qui formoient ensemble le nombre de 1001 juges (*z*).

On a cru avec raison que la puissance exécutrice, distinguée de la législative, n'en devoit pas être le vil instrument. Mais je ne dois pas dissimuler que dans ces temps de trouble & de corruption, une loi si sage a été plus d'une fois violée, & que des orateurs ont engagé le peuple qu'ils gouvernoient, à retenir certaines causes, pour priver du recours aux tribunaux ordinaires des accusés qu'ils vouloient perdre (*a*) *.

(*z*) Demosth. in Timocr. p. 774. — (*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 449. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, p. 369.

* Pour appuyer ce fait, j'ai cité Aristote qui, par discrétion, ne nomme pas la république d'Athènes; mais il est visible qu'il la désigne en cet endroit.

Fin du Chapitre quatorzième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0276
DFG

CHAPITRE XV.

Des Magiſtrats d'Athènes.

DANS ce choc violent de paſſions & de devoirs, qui ſe fait ſentir par-tout où il y a des hommes, & encore plus lorſque ces hommes ſont libres & ſe croient indépendans, il faut que l'autorité, toujours armée pour repouſſer la licence, veille ſans ceſſe pour en éclairer les démarches; & comme elle ne peut pas toujours agir par elle-même, il faut que pluſieurs magiſtratures la rendent préſente & redoutable en même temps dans tous les lieux.

Le peuple s'aſſemble dans les quatre derniers jours de l'année, pour nommer aux magiſtratures (*a*); & quoique par la loi d'Ariſtide (*b*), il puiſſe les conférer au moindre des Athéniens, on le voit preſque toujours n'accorder qu'aux citoyens les plus diſtingués celles qui peuvent influer ſur le ſalut de l'état (*c*). Il déclare ſes volontés par la voie des ſuffrages ou par la voie du ſort (*d*).

(*a*) Æſchin. in Ctesiph. p. 429. Suid. in Ἀρχαί. Liban. in argum. orat. Demosth. adv. Androt. pag. 697.
(*b*) Thucyd. lib. 2, cap. 37. Plut. in Aristid. p. 332.
(*c*) Xenoph. de rep. Athen. pag. 691. Plut. in Phoc. t. 1, p. 745. — (*d*) Demosth. in Aristog. p. 832. Æschin

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0277
DFG

Les places qu'il confère alors sont en très grand nombre. Ceux qui les obtiennent, doivent subir un examen devant le tribunal des Héliastes (*e*); & comme si cette épreuve ne suffisoit pas, on demande au peuple, à la première assemblée de chaque mois, ou Prytanie, s'il a des plaintes à porter contre ses magistrats (*f*). Aux moindres accusations, les chefs de l'assemblée recueillent les suffrages; & s'ils sont contraires au magistrat accusé, il est destitué & traîné devant un tribunal de justice qui prononce définitivement (*g*).

La première & la plus importante des magistratures est celle des Archontes; ce sont neuf des principaux citoyens, chargés non-seulement d'exercer la police, mais encore de recevoir en première instance les dénonciations publiques, & les plaintes des citoyens opprimés.

Deux examens subis, l'un dans le Sénat, & l'autre dans le tribunal des Héliastes (*h*), doivent précéder ou suivre immédiatement leur nomination. On exige, entre autres conditions (*i*), qu'ils soient fils & petits-fils de citoyens, qu'ils aient toujours respecté les auteurs de leurs jours, & qu'ils

---

in Ctesiph. p. 432. Sigon. de rep. Athen. lib. 4, cap. 1. Potter. archæol lib. 1, cap. 11. — (*e*) Æschin. in Ctesiph. p. 429. Poll. lib. 8, cap. 6, §. 44. Harpocr. et Hesych. in Δοκιμ. — (*f*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 87. — (*g*) Harpocr. et Suid. in Καλάχειρ. — (*h*) Æschin. in Ctesiph. p. 432. Demosth. in Leptin. p. 554. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 86. Pet. leg. Att. p. 237. — (*i*) Poll. ibid. §. 85 et 86.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0278
DFG

aient porté les armes pour le service de la patrie. Ils jurent ensuite de maintenir les lois, & d'être inaccessibles aux présens (*k*). Ils le jurent sur les originaux mêmes des lois, que l'on conserve avec un respect religieux. Un nouveau motif devroit rendre ce serment plus inviolable. En sortant de place, ils ont l'espoir d'être, après un autre examen, reçus au Sénat de l'Aréopage (*l*); c'est le plus haut degré de fortune pour une ame vertueuse.

Leur personne, comme celle de tous les magistrats, doit être sacrée. Quiconque les insulteroit par des violences ou des injures, lorsqu'ils ont sur leur tête une couronne de myrte (*m*), symbole de leur dignité, seroit exclu de la plupart des privilèges des citoyens, ou condamné à payer une amende; mais il faut aussi qu'ils méritent par leur conduite, le respect qu'on accorde à leur place.

Les trois premiers Archontes ont chacun en particulier un tribunal, où ils siègent accompagnés de deux assesseurs qu'ils ont choisis eux-mêmes (*n*). Les six derniers, nommés Thesmothètes, ne forment qu'une seule & même jurisdiction. A ces divers tribunaux sont commises diverses causes (*o*).

(*k*) Id. ibid. Plut. in Solon. t. 1, p. 92. — (*l*) Plut. in Solon. t. 1, p. 88. Id. in Pericl. p. 157. Poll. lib. 8, cap. 10, §. 118. — (*m*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 86. Hesych. in Μυρρίν. Meurs. lect. Att. lib. 6, cap. 6.

(*n*) Æschin. in Tim. p. 284. Demosth. in Neær. p. 872 et 874. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 92. — (*o*) Demosth. in Lacrit. p. 956; in Pantæn. p. 992.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0279
DFG

Les Archontes ont le droit de tirer au sort les juges des cours supérieures (*p*). Ils ont des fonctions & des prérogatives qui leur sont communes. Ils en ont d'autres qui ne regardent qu'un Archonte en particulier. Par exemple, le premier, qui s'appelle Eponime, parce que son nom paroît à la tête des actes & des décrets qui se font pendant l'année de son exercice, doit spécialement étendre ses soins sur les veuves & sur les pupilles (*q*); le second ou le Roi, écarter des mystères & des cérémonies religieuses ceux qui sont coupables d'un meurtre (*r*); le troisième ou le Polémarque, exercer une sorte de jurisdiction sur les étrangers établis à Athènes (*s*). Tous trois président séparément à des fêtes & à des jeux solennels. Les six derniers fixent les jours où les cours supérieures doivent s'assembler (*t*); font leur ronde pendant la nuit pour maintenir dans la ville l'ordre & la tranquillité (*u*); & président à l'élection de plusieurs magistratures subalternes (*x*).

Après l'élection des Archontes, se fait celle des Stratèges ou généraux d'armées, des Hipparques ou généraux de la cavalerie (*y*), des officiers pré-

---

(*p*) Poll. ibid. §. 87. — (*q*) Demosth. in Macart. p. 1040. Id. in Lacrit. et in Pantæn. ibid. — (*r*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 90. — (*s*) Demosth in Zenoth. pag. 932. Pollux, ibid. — (*t*) Poll. ibid. §. 87. — (*u*) Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. pag. 650. — (*x*) Æschin. in Ctesiph. p. 429. — (*y*) Id. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0280
DFG

posés à la perception & à la garde des deniers publics (z), de ceux qui veillent à l'approvisionnement de la ville, de ceux qui doivent entretenir les chemins, & de quantité d'autres qui ont des fonctions moins importantes.

Quelquefois les tribus assemblées en vertu d'un décret du peuple, choisissent des inspecteurs & des trésoriers, pour réparer des ouvrages publics près de tomber en ruine (a).

Les magistrats de presque tous ces départemens sont au nombre de dix; & comme il est de la nature de ce gouvernement de tendre toujours à l'égalité, on en tire un de chaque tribu.

Un des plus utiles établissemens en ce genre, est une Chambre des Comptes que l'on renouvelle tous les ans dans l'assemblée générale du peuple, & qui est composée de dix officiers (b). Les Archontes, les membres du Sénat, les commandans des galères, les ambassadeurs (c), les aréopagites, les ministres même des autels, tous ceux en un mot qui ont eu quelque commission relative à l'administration, doivent s'y présenter, les uns en sortant de place, les autres en des temps marqués, ceux-ci pour rendre compte des sommes qu'ils

(z) Aristot. de rep. lib. 6, cap. 8, t. 2, p. 412. Poll. ibid. lib. 8, §. 97. Plut. in Lyc. t. 2, pag. 841.
(a) Æschin. in Ctesiph p. 432. — (b) Id ibid. p. 402. Harpocr. et Etymol. in Λογισ. — (c) Poll. lib. 8, cap. 6, §. 45.

ont reçues, ceux-là pour justifier leurs opérations; d'autres enfin pour montrer seulement qu'ils n'ont rien à redouter de la censure.

Ceux qui refusent de comparoître, ne peuvent ni tester, ni s'expatrier (*d*), ni remplir une seconde magistrature (*e*), ni recevoir de la part du public la couronne qu'il décerne à ceux qui le servent avec zèle (*f*); ils peuvent même être déférés au Sénat ou à d'autres tribunaux qui leur impriment des taches d'infamie encore plus redoutables (*g*).

Dès qu'ils sont sortis de place, il est permis à tous les citoyens de les poursuivre (*h*). Si l'accusation roule sur le péculat, la Chambre des Comptes en prend connoissance; si elle a pour objet d'autres crimes, la cause est renvoyée aux tribunaux ordinaires (*i*).

(*d*) Æschin. in Ctesiph. pag. 430. — (*e*) Demosth. in Timocr. pag. 796. — (*f*) Æschin. ibid. pag. 429, etc. (*g*) Demosth. in Mid. pag. 617. — (*h*) Æschin. ibid. pag. 431. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. pag. 663. (*i*) Poll. lib. 8, cap. 6, §. 45.

Fin du Chapitre quinzième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0282
DFG

CHAPITRE XVI.

Des Tribunaux de Justice à Athènes.

Le droit de protéger l'innocence ne s'acquiert point ici par la naissance ou par les richesses. C'est le privilège de chaque citoyen (*a*). Comme ils peuvent tous assister à l'assemblée de la nation, & décider des intérêts de l'état, ils peuvent tous donner leurs suffrages dans les cours de justice, & régler les intérêts des particuliers. La qualité de juge n'est donc ni une charge, ni une magistrature; c'est une commission passagère, respectable par son objet, mais avilie par les motifs qui déterminent la plupart des Athéniens à s'en acquitter. L'appât du gain les rend assidus aux tribunaux, ainsi qu'à l'assemblée générale. On leur donne à chacun 3 oboles * par séance (*b*); & cette légère rétribution forme pour l'état une charge annuelle d'environ 150 talens †; car le nombre des juges

(*a*) Plut. in Solon. pag. 88.

* 9 sols.

[*b*] Aristoph. in Plut. v. 329. Id. in ran. v. 140. Id. in equit. v. 51 et 255. Schol. ibid. Poll. lib. 8, cap. 5, §. 20.

† 810,000 livres. Voici le calcul du Scholiaste d'Aristophane (in vesp. v. 661). Deux mois étoient consacrés aux

est immense, & se monte à six mille environ (*c*).

Un Athénien qui a plus de trente ans, qui a mené une vie sans reproche, qui ne doit rien au trésor public, a les qualités requises pour exercer les fonctions de la justice (*d*). Le sort décide tous les ans du tribunal où il doit se placer (*e*).

C'est par cette voie que les tribunaux sont remplis. On en compte 10 principaux: 4 pour les meurtres, 6 pour les autres causes tant criminelles que civiles. Parmi les premiers, l'un connoît du meurtre involontaire; le second, du meurtre commis dans le cas d'nne juste défense; le troisième, du meurtre dont l'auteur, auparavant banni de sa patrie pour ce délit, n'auroit pas encore purgé le décret qui l'en éloignoit; le quatrième enfin, du meurtre occasionné par la chûte d'une pierre, d'un arbre & par d'autres accidens de même nature (*f*). On verra dans le chapitre suivant que l'Aréopage connoît de l'homicide prémédité.

Tant de jurisdictions pour un même crime ne prouvent pas qu'il soit à présent plus commun ici

---

fêtes Les tribunaux n'étoient donc ouverts que pendant 10 mois, ou 300 jours. Il en coûtoit chaque jour 18,000 oboles, c'est-à-dire, 3000 drachmes ou un demi-talent, et par conséquent, 15 talens par mois, 150 talens par an. Samuel Petit a attaqué ce calcul (pag. 325).

(*c*) Aristoph. in vesp. v. 660. Pet. leg. Att. pag. 324.
(*d*) Poll. lib. 8, cap. 10, §. 122. Pet. ibid. pag. 306.
(*e*) Demosth. in Aristog. pag. 832. Schol. Aristoph. in Plut. v. 277. — (*f*) Demosth. in Aristocr. p. 736. Poll. lib. 8, cap. 10, 122.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0284
DFG

qu'ailleurs, mais seulement qu'elles furent instituées dans des siècles où l'on ne connoissoit d'autre droit que celui de la force ; & en effet elles sont toutes des temps héroïques. On ignore l'origine des autres tribunaux ; mais ils ont dû s'établir à mesure que les sociétés se perfectionnant, la ruse a pris la place de la violence.

Ces dix cours souveraines, composées la plupart de 500 juges (*g*), & quelques-unes d'un plus grand nombre encore, n'ont aucune activité par elles-mêmes, & sont mises en mouvement par les neuf Archontes. Chacun de ces magistrats y porte les causes dont il a pris connoissance, & y préside pendant qu'elles y sont agitées (*h*).

Leurs assemblées ne pouvant concourir avec celles du peuple, puisque les unes & les autres sont composées à peu près des mêmes personnes (*i*), c'est aux Archontes à fixer le temps des premières ; c'est à eux aussi de tirer au sort les juges qui doivent remplir ces différens tribunaux.

Le plus célèbre de tous est celui des Héliastes (*k*), où se portent toutes les grandes causes qui intéressent l'état ou les particuliers. Nous avons dit plus haut qu'il est composé pour l'ordinaire de 500 juges ; & qu'en certaines occasions les magistrats

(*g*) Poll. ibid. §. 123. — (*h*) Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 641. Harpocr. in Ἡγεμ. δικας. — (*i*) Demosth. in Timocr. pag. 786. — (*k*) Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 69. Harpocr. et Steph. in Ἡλι.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0285
DFG

ordonnent à d'autres tribunaux de se réunir à celui des Héliastes, de manière que le nombre des juges va quelquefois jusqu'à 6000 (*l*).

Ils promettent, sous la foi du serment, de juger suivant les lois & suivant les décrets du Sénat & du peuple, de ne recevoir aucun présent, d'entendre également les deux parties, de s'opposer de toutes leurs forces à ceux qui feroient la moindre tentative contre la forme actuelle du gouvernement. Des imprécations terribles contre eux-mêmes & contre leurs familles, terminent ce serment qui contient plusieurs autres articles moins essentiels (*m*).

Si dans ce chapitre & dans les suivans, je voulois suivre les détails de la jurisprudence Athénienne, je m'égarerois dans des routes obscures & pénibles; mais je dois parler d'un établissement qui m'a paru favorable aux plaideurs de bonne foi. Tous les ans 40 officiers subalternes parcourent les bourgs de l'Attique (*n*), y tiennent leurs assises, statuent sur certains actes de violence (*o*), terminent les procès où il ne s'agit que d'une très légère somme, de dix drachmes tout au plus *, & renvoient aux arbitres les causes plus considérables (*p*).

(*l*) Poll. lib. 8, cap. 10, §. 123. Dinarch. adv. Demosth. p. 187. Lys. in Agorat. p. 244. Andoc. de myst. part. 2, p. 3. — (*m*) Demosth. in Timocr. pag. 796. — (*n*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 100. — (*o*) Demosth. in Pantæn. p. 992.

* 9 livres. (*p*) Poll. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0286
DFG

Ces arbitres sont tous gens bien famés, & âgés d'environ 60 ans : à la fin de chaque année on les tire au sort, de chaque tribu, au nombre de 44 (*q*).

Les parties qui ne veulent point s'exposer à essuyer les lenteurs de la justice ordinaire, ni à déposer une somme d'argent avant le jugement, ni à payer l'amende décernée contre l'accusateur qui succombe, peuvent remettre leurs intérêts entre les mains d'un ou de plusieurs arbitres qu'elles nomment elles-mêmes, ou que l'Archonte tire au sort en leur présence (*r*). Quand ils sont de leur choix, elles font serment de s'en rapporter à leur décision, & ne peuvent point en appeler; si elles les ont reçues par la voie du sort, il leur reste celle de l'appel (*s*); & les arbitres ayant mis les dépositions des témoins, & toutes les pièces du procès dans une boîte qu'ils ont soin de sceller, les font passer à l'Archonte, qui doit porter la cause à l'un des tribunaux supérieurs (*t*).

Si, à la sollicitation d'une seule partie, l'Archonte a renvoyé l'affaire à des arbitres tirés au sort, l'autre partie a le droit, ou de réclamer contre l'incompétence du tribunal, ou d'opposer d'autres fins de non-recevoir (*u*).

(*q*) Suid. et Hesych. in Διαιτ. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 663. — (*r*) Herald. animadvers. lib 5, cap. 14, p. 570. Pet. leg Attic. p. 344. — (*s*) Demosth. in Aphob. pag. 918. Poll. lib. 8, cap. 10, § 127. (*t*) Herald. animadv. pag. 372. — (*u*) Ulpian in orat. Demosth. adv. Mid. p. 662.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0287
DFG

Les arbitres, obligés de condamner des parens ou des amis, pourroient être tentés de prononcer un jugement inique : on leur a ménagé des moyens de renvoyer l'affaire à l'une des cours souveraines (*x*). Ils pourroient se laisser corrompre par des présens, ou céder à des préventions particulières : la partie lésée a le droit, à la fin de l'année, de les poursuivre devant un tribunal, & de les forcer à justifier leur sentence (*y*). La crainte de cet examen pourroit les engager à ne pas remplir leurs fonctions : la loi attache une flétrissure à tout arbitre qui, tiré au sort, refuse son ministère (*z*).

Quand j'ouïs parler pour la première fois du serment, je ne le crus nécessaire qu'à des nations grossières à qui le mensonge coûteroit moins que le parjure. J'ai vu cependant les Athéniens l'exiger des magistrats, des sénateurs, des juges, des orateurs, des témoins, de l'accusateur qui a tant d'intérêt à le violer, de l'accusé qu'on met dans la nécessité de manquer à sa religion, ou de se manquer à lui-même. Mais j'ai vu aussi que cette cérémonie auguste n'étoit plus qu'une formalité, outrageante pour les dieux, inutile à la société, & offensante pour ceux qu'on oblige à s'y soumettre. Un jour le philosophe Xénocrate, appelé en témoignage, fit sa déposition, & s'avança vers

(*x*) Demosth. adv. Phorm. p. 943. — (*y*) Id. in Mid. p. 617. Ulpian. p. 663. — (*z*) Poll. lib. 8, cap. 10, §. 126.

l'autel

l'autel pour la confirmer. Les juges en rougirent ; & s'opposant de concert à la prestation du serment, ils rendirent hommage à la probité d'un témoin si respectable (*a*). Quelle idée avoient-ils donc des autres ?

Les habitans des îles & des villes soumises à la république, sont obligés de porter leurs affaires aux tribunaux d'Athènes, pour qu'elles y soient jugées en dernier ressort (*b*). L'état profite des droits qu'ils payent en entrant dans le port, & de la dépense qu'ils font dans la ville. Un autre motif les prive de l'avantage de terminer leurs différends chez eux. S'ils avoient des jurisdictions souveraines, ils n'auroient à solliciter que la protection de leurs gouverneurs, & pourroient dans une infinité d'occasions opprimer les partisans de la démocratie ; au lieu qu'en les attirant ici, on les force de s'abaisser devant ce peuple qui les attend aux tribunaux, & qui n'est que trop porté à mesurer la justice qu'il leur rend, sur le degré d'affection qu'ils ont pour son autorité.

(*a*) Cicer. ad. Attic. lib. 1, epist. 16, t. 8, p. 69. Id. pro Balb. cap. 5, t. 6, p. 127. Val. Max lib. 2, extern. cap. 10. Diog. Laert. in Xenocr. §. 7. — (*b*) Xenoph. de rep. Athen. p. 694. Aristoph. in av. v. 1422 et 1455.

Fin du Chapitre seizième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0289
DFG

CHAPITRE XVII.

De l'Aréopage.

LE sénat de l'Aréopage est le plus ancien & néanmoins le plus intègre des tribunaux d'Athènes. Il s'assemble quelquefois dans le portique royal (*a*); pour l'ordinaire sur une colline peu éloignée de la citadelle (*b*), & dans une espèce de salle qui n'est garantie des injures de l'air que par un toît rustique (*c*).

Les places de Sénateurs sont à vie; le nombre en est illimité (*d*). Les Archontes, après leur année d'exercice, y sont admis (*e*); mais ils doivent montrer dans un examen solennel, qu'ils ont rempli leurs fonctions avec autant de zèle que de fidélité (*f*). Si dans cet examen il s'en est trouvé d'assez habiles ou d'assez puissans pour échapper ou se soustraire à la sévérité de leurs censeurs, ils ne peuvent, devenus Aréopagites, résister à l'autorité de l'exemple, & sont forcés de paroître vertueux

(*a*) Demosth. in Aristog. p. 831. — (*b*) Herodot. lib. 8, cap. 52. — (*c*) Poll. lib. 8, cap. 10. §. 118. Vitruv. lib. 2, cap. 1. — (*d*) Argum. orat. Demosth. adv. Androt. pag. 697. — (*e*) Plut. in Solon. p. 88. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Lept. p. 586. — (*f*) Plut. in Pericl. p. 157. Poll. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0290
DFG

(*g*), comme en certains corps de milice, on est forcé de montrer du courage.

La réputation dont jouït ce tribunal depuis tant de siècles, est fondée sur des titres qui la transmettront aux siècles suivans (*h*). L'innocence obligée d'y comparoître, s'en approche sans crainte; & les coupables convaincus & condamnés, se retirent sans oser se plaindre (*i*).

Il veille sur la conduite de ses membres, & les juge sans partialité, quelquefois même pour des fautes légères. Un sénateur fut puni pour avoir étouffé un petit oiseau qui, saisi de frayeur, s'étoit réfugié dans son sein (*k*). C'étoit l'avertir qu'un cœur fermé à la pitié ne doit pas disposer de la vie des citoyens. Aussi les décisions de cette cour sont-elles regardées comme des règles, non-seulement de sagesse, mais encore d'humanité. J'ai vu traîner en sa présence une femme accusée d'empoisonnement. Elle avoit voulu s'attacher un homme qu'elle adoroit, par un philtre dont il mourut. On la renvoya, parce qu'elle étoit plus malheureuse que coupable (*l*) *.

Des compagnies, pour prix de leurs services,

(*g*) Isocr. areopag. t. 1, p. 329 et 330. — (*h*) Cicer. epist. ad Attic. lib. 1, epist. 14. — (*i*) Demosth. in Aristocr. pag. 735. Lycurg. in Leocrat. part. 2, pag. 149. Aristid. in Panath. t. 1, p. 185. — (*k*) Hellad. ap. Phot. p. 1591. — (*l*) Aristot. in magn. moral. lib. 1, cap. 17, t. 2, p. 157.

* Voyez la note à la fin du volume.

obtiennent du peuple une couronne & d'autres marques d'honneur. Celle dont je parle, n'en demande point, & n'en doit pas solliciter (*m*). Rien ne la distingue tant, que de n'avoir pas besoin des distinctions. A la naissance de la comédie, il fut permis à tous les Athéniens de s'exercer dans ce genre de littérature : on n'excepta que les membres de l'Aréopage (*n*). Et comment des hommes si graves dans leur maintien, & si sévères dans leurs mœurs, pourroient-ils s'occuper des ridicules de la société ?

On rapporte sa première origine au temps de Cécrops (*o*) ; mais il en dut une plus brillante à Solon, qui le chargea du maintien des mœurs (*p*). Il connut alors de presque tous les crimes, tous les vices, tous les abus. L'homicide volontaire, l'empoisonnement, le vol, les incendies, le libertinage, les innovations, soit dans le système religieux, soit dans l'administration publique, excitèrent tour-à-tour sa vigilance. Il pouvoit, en pénétrant dans l'intérieur des maisons, condamner comme dangereux tout citoyen inutile, & comme criminelle toute dépense qui n'étoit pas proportionnée aux moyens (*q*). Comme il mettoit la plus grande fermeté à punir les crimes, & la plus grande

---

(*m*) Æschin. in Ctesiph. p. 430. — (*n*) Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 348. — (*o*) Marmor. Oxon. epoch. 3. (*p*) Plut. in Solon, p. 90. — (*q*) Meurs. areop. cap. 9.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0292
DFG

circonspection à réformer les mœurs; comme il n'employoit les châtimens qu'après les avis & les menaces (*r*), il se fit aimer en exerçant le pouvoir le plus absolu.

L'éducation de la jeunesse devint le premier objet de ses soins (*s*). Il montroit aux enfans des citoyens la carrière qu'ils devoient parcourir, & leur donnoit des guides pour les y conduire. On le vit souvent augmenter par ses libéralités l'émulation des troupes, & décerner des récompenses à des particuliers qui rempliſſoient dans l'obscurité les devoirs de leur état (*t*). Pendant la guerre des Perses, il mit tant de zèle & de constance à maintenir les lois, qu'il donna plus de ressort au gouvernement (*u*).

Cette institution, trop belle pour subsister longtemps, ne dura qu'environ un siècle. Périclès entreprit d'affoiblir une autorité qui contraignoit la sienne (*x*). Il eut le malheur de réussir; & dès ce moment il n'y eut plus de censeurs dans l'état, ou plutôt tous les citoyens le devinrent eux-mêmes. Les délations se multiplièrent, & les mœurs reçurent une atteinte fatale.

Il n'exerce à présent une jurisdiction proprement dite, qu'à l'égard des blessures & des homicides

---

(*r*) Isocr. areopag. t. 1, pag. 334. — (*s*) Id. ibid. p. 332. — [*t*] Meurs. areop. cap. 9. — (*u*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, pag 391. — (*x*) Id. ibid. lib. 2, cap. 12. Diod. Sic. lib. 11, p. 59. Plut. in Pericl. p. 157.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0293
DFG

prémédités, des incendies, de l'empoisonnement (*y*), & de quelques délits moins graves (*z*).

Quand il est question d'un meurtre, le second des Archontes fait les informations, les porte à l'Aréopage, se mêle parmi les juges (*a*), & prononce avec eux les peines que prescrivent des lois gravées sur une colonne (*b*).

Quand il s'agit d'un crime qui intéresse l'état ou la religion, son pouvoir se borne à instruire le procès. Tantôt c'est de lui-même qu'il fait les informations; tantôt c'est le peuple assemblé qui le charge de ce soin (*c*). La procédure finie, il en fait son rapport au peuple sans rien conclure. L'accusé peut alors produire de nouveaux moyens de défense, & le peuple nomme des orateurs qui poursuivent l'accusé devant une des cours supérieures.

Les jugemens de l'Aréopage sont précédés par des cérémonies effrayantes. Les deux parties, placées au milieu des débris sanglans des victimes, font un serment, & le confirment par des imprécations terribles contre elles-mêmes & contre leurs familles (*d*). Elles prennent à témoin les redou-

(*y*) Lys. in Simon. pag. 69. Demosth. adv. Bœot. 2, p. 1012. Id. in Lept. p. 564. Liban. in orat. adv. Androt. p. 696. Poll. lib. 8, cap. 10, §. 117. — (*z*) Lys. orat. areop. pag. 132. — (*a*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 90.
(*b*) Lys. in Eratost. pag. 17. — (*c*) Dinarch. adv. Demosth. p. 179, 180, etc. — (*d*) Demosth. in Aristocr. p. 736. Dinarch. adv. Demosth. p. 178.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0294
DFG

tables Euménides, qui d'un temple voisin où elles sont honorées (*e*), semblent entendre leurs voix, & se disposer à punir les parjures.

Après ces préliminaires, on discute la cause. Ici la vérité a seule le droit de se présenter aux juges. Ils redoutent l'éloquence autant que le mensonge. Les avocats doivent sévèrement bannir de leurs discours les exordes, les péroraisons, les écarts, les ornemens du style, le ton même du sentiment; ce ton qui enflamme si fort l'imagination des hommes, & qui a tant de pouvoir sur les ames compatissantes (*f*). La passion se peindroit vainement dans les yeux & dans les gestes de l'orateur, l'Aréopage tient presque toutes ses séances pendant la nuit.

La question étant suffisamment éclaircie, les juges déposent en silence leurs suffrages dans deux urnes, dont l'une s'appelle l'urne de la mort, l'autre celle de la miséricorde (*g*). En cas de partage, un officier subalterne ajoute, en faveur de l'accusé, le suffrage de Minerve (*h*). On le nomme ainsi, parce que, suivant une ancienne tradition, cette déesse, assistant dans le même tribunal, au jugement d'Oreste, donna son suffrage pour départager les juges.

(*e*) Meurs. in areop cap. 2. — (*f*) Lys. adv. Simon. p. 88. Lycurg. in Leocr part. 2, p. 149. Aristot. rhetor. lib. 1, t. 2, pag. 512. Lucian. in Anach. t. 2, pag. 899. Poll. lib. 8, cap. 10, §. 117. — (*g*) Meurs. areop. c. 8.
(*h*) Aristid. orat. in Min. t. 1, p. 24.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0295
DFG

Dans des occasions importantes, où le peuple animé par ses orateurs, est sur le point de prendre un parti contraire au bien de l'Etat, on voit quelquefois les Aréopagites se présenter à l'assemblee, et ramener les esprits, soit par leurs lumières, soit par leurs prières (*i*). Le peuple, qui n'a plus rien à craindre de leur autorité, mais qui respecte encore leur sagesse, leur laisse quelquefois la liberté de revoir ses propres jugemens. Les faits que je vais rapporter, se sont passés de mon temps.

Un citoyen, banni d'Athènes, osoit y reparoître. On l'accusa devant le peuple, qui crut devoir l'absoudre, à la persuasion d'un orateur accrédité. L'Aréopage ayant pris connoissance de cette affaire, ordonna de saisir le coupable, le traduisit de nouveau devant le peuple, & le fit condamner (*k*).

Il étoit question de nommer des députés à l'assemblée des amphictyons. Parmi ceux que le peuple avoit choisis, se trouvoit l'orateur Eschine, dont la conduite avoit laissé quelques nuages dans les esprits. L'Aréopage, sur qui les talens sans la probité ne font aucune impression, informa de la conduite d'Eschine, & prononça que l'orateur Hypéride lui paroissoit plus digne d'une si hono-

(*i*) Plut. in Phoc. pag. 748. — (*k*) Demosth. de coron. p. 495.

rable

rable commiſſion. Le peuple nomma Hypéride (*l*).

Il eſt beau que l'Aréopage, dépouillé de preſque toutes ſes fonctions, n'ait perdu ni ſa réputation ni ſon intégrité, & que, dans ſa diſgrace même, il force encore les hommages du public. J'en citerai un autre exemple qui s'eſt paſſé ſous mes yeux.

Il s'étoit rendu à l'aſſemblée générale, pour dire ſon avis ſur le projet d'un citoyen nommé Timarque, qui, bientôt après, fut proſcrit pour la corruption de ſes mœurs. Autolycus portoit la parole au nom de ſon corps. Ce ſénateur, élevé dans la ſimplicité des temps anciens, ignoroit l'indigne abus que l'on fait aujourd'hui des termes les plus uſités dans la converſation. Il lui échappa un mot qui, détourné de ſon vrai ſens, pouvoit faire alluſion à la vie licencieuſe de Timarque. Les aſſiſtans applaudirent avec tranſport, & Autolycus prit un maintien plus ſévère. Après un moment de ſilence, il voulut continuer; mais le peuple, donnant aux expreſſions les plus innocentes une interprétation maligne, ne ceſſa de l'interrompre par un bruit confus & des rires immodérés. Alors un citoyen diſtingué s'étant levé, s'écria: N'avez-vous pas de honte, Athéniens, de vous livrer à de pareils excès, en préſence des Aréopagites? Le peuple répondit, qu'il connoiſſoit les égards dus à la majeſté de ce tribunal, mais qu'il étoit

(*l*) Demosth. de coron. p. 495.

des circonstances où l'on ne pouvoit pas se contenir dans les bornes du respect (*m*). Que de vertus n'a-t-il pas fallu pour établir & entretenir une si haute opinion dans les esprits! & quel bien n'auroit-elle pas produit, si on avoit su la ménager!

(*m*) Æschin. in Timarch. p. 272.

Fin du Chapitre dix-septième.

CHAPITRE XVIII.

Des Accusations & des Procédures parmi les Athéniens.

LES causes que l'on porte aux tribunaux de justice, ont pour objet des délits qui intéressent le gouvernement ou les particuliers. S'agit-il de ceux de la première espèce? tout citoyen peut se porter pour accusateur : de ceux de la seconde? la personne lésée en a seule le droit. Dans les premières, on conclut souvent à la mort; dans les autres, il n'est question que de dommages & de satisfactions pécuniaires.

Dans une démocratie, plus que dans tout autre gouvernement, le tort qu'on fait à l'Etat devient personnel à chaque citoyen; & la violence exercée contre un particulier, est un crime contre l'Etat (*a*). On ne se contente pas ici d'attaquer publiquement ceux qui trahissent leur patrie, ou qui sont coupables d'impiété, de sacrilège & d'incendie (*b*) : on peut poursuivre de la même manière le général qui n'a pas fait tout ce qu'il

(*a*) Demosth. adv. Mid. p. 610. — (*b*) Poll. lib. 8, cap. 6, §. 40, etc.

devoit ou pouvoit faire; le soldat qui fuit l'enrôlement ou qui abandonne l'armée; l'ambassadeur, le magistrat, le juge, l'orateur, qui ont prévariqué dans leur ministère; le particulier qui s'est glissé dans l'ordre des citoyens, sans en avoir les qualités, ou dans l'administration, malgré les raisons qui devoient l'en exclure; celui qui corrompt ses juges, qui pervertit la jeunesse, qui garde le célibat, qui attente à la vie ou à l'honneur d'un citoyen; enfin toutes les actions qui tendent plus spécialement à détruire la nature du gouvernement, ou la sûreté des citoyens.

Les contestations élevées à l'occasion d'un héritage, d'un dépôt violé, d'une dette incertaine, d'un dommage qu'on a reçu dans ses biens, tant d'autres qui ne concernent pas directement l'Etat, font la matière des procès entre les personnes intéressées (*c*).

Les procédures varient en quelques points, tant pour la différence des tribunaux que pour celle des délits. Je ne m'attacherai qu'aux formalités essentielles.

Les actions publiques se portent quelquefois devant le Sénat ou devant le peuple (*d*), qui, après un premier jugement, a soin de les renvoyer

---

(*c*) Sigon. de rep. Athen. lib. 3. Herald. animadv. in jus Att. lib. 3. — (*d*) Demosth. in Mid. p. 603; in Everg. p. 1058. Poll. lib. 8, cap. 6, §. 51. Harpocr. in Εἰσαγ.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0300
DFG

à l'une des cours supérieures (*e*); mais, pour l'ordinaire, l'accusateur s'adresse à l'un des principaux magistrats (*f*), qui lui fait subir un interrogatoire, & lui demande s'il a bien réfléchi sur sa démarche, s'il est prêt, s'il ne lui seroit pas avantageux d'avoir de nouvelles preuves, s'il a des témoins, s'il desire qu'on lui en fourniſſe. Il l'avertit en même temps qu'il doit s'engager par un serment à suivre l'accusation, & qu'à la violation du serment est attachée une sorte d'infamie. Ensuite il indique le tribunal, & fait comparoître l'accusateur une seconde fois en sa présence : il lui réitère les mêmes questions; & si ce dernier persiste, la dénonciation reste affichée jusqu'à ce que les juges appellent la cause (*g*).

L'accusé fournit alors ses exceptions tirées ou d'un jugement antérieur, ou d'une longue prescription, ou de l'incompétence du tribunal (*h*). Il peut obtenir des délais, intenter une action contre son adversaire, & faire suspendre, pendant quelque temps, le jugement qu'il redoute.

Après ces préliminaires dont on n'a pas toujours occasion de se prévaloir, les parties font serment

---

(*e*) Demosth. in Mid. p. 637. Herald. animadv. p. 233.
(*f*) Pet. leg. Att. p. 314. — (*g*) Demosth. in Theocrin. p. 850. Id. in Mid. pag. 619 et 620. Ulpian. in orat. adv. Mid. pag. 641, 662 et 668. Pet. leg. Att. pag. 318.
(*h*) Demosth. in Pantæn. p. 992 Ulpian in orat. Demosth. adv. Mid. p. 662. Poll. lib. 8, cap. 6, §. 57. Sigon. de rep. Athen. lib. 3, cap. 4.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0301
DFG

de dire la vérité, & commencent à discuter elles-mêmes la cause. On ne leur accorde, pour l'éclaircir, qu'un temps limité & mesuré par des gouttes d'eau qui tombent d'un vase (*i*). La plupart ne récitent que ce que des bouches éloquentes leur ont dicté en secret. Tous peuvent, après avoir cessé de parler, implorer le secours des orateurs qui ont mérité leur confiance, ou de ceux qui s'intéressent à leur sort (*k*).

Pendant la plaidoirie, les témoins appelés font tout haut leurs dépositions. Car, dans l'ordre criminel, ainsi que dans l'ordre civil, il est de règle que l'instruction soit publique. L'accusateur peut demander qu'on applique à la question les esclaves de la partie adverse (*l*). Conçoit-on qu'on exerce une pareille barbarie contre des hommes dont il ne faudroit pas tenter la fidélité, s'ils sont attachés à leurs maîtres, & dont le témoignage doit être suspect, s'ils ont à s'en plaindre? Quelquefois l'une des parties présente d'elle-même ses esclaves à cette cruelle épreuve (*m*); & elle croit en avoir le droit, parce qu'elle en a le pouvoir. Quelque-

---

(*i*) Plat. in Theæt. t. 1, pag. 172. Aristoph. in Acharn. v. 693. Schol. ibid. Demosth. et Æschin. passim. Lucian. piscat. cap. 28, t. 1, p. 597. — (*k*) Demosth. in Neær. p. 863. Æschin. de fals. leg. p. 424. Id. in Ctesiph. p. 461.

(*l*) Demosth. in Neær. p. 880; in Onet. 1, pag. 924; in Pantæn. p. 993. — (*m*) Id. in Aphob. 3, p. 913; in Nicostr. p. 1107.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0302
DFG

fois elle se refuse à la demande qu'on lui en fait (*n*), soit qu'elle craigne une déposition arrachée par la violence des tourmens, soit que les cris de l'humanité se fassent entendre dans son cœur; mais alors son refus donne lieu à des soupçons très-violens, tandis que le préjugé le plus favorable pour les parties, ainsi que pour les témoins, c'est lorsqu'ils offrent pour garantir ce qu'ils avancent, de prêter serment sur la tête de leurs enfans ou des auteurs de leurs jours (*o*).

Nous observerons, en passant, que la question ne peut être ordonnée contre un citoyen, que dans des cas extraordinaires.

Sur le point de prononcer le jugement, le magistrat qui préside au tribunal, distribue à chacun des juges une boule blanche pour absoudre, une boule noire pour condamner (*p*). Un officier les avertit qu'il s'agit simplement de décider si l'accusé est coupable ou non; & ils vont déposer leurs suffrages dans une boîte. Si les boules noires dominent, le chef des juges trace une longue ligne sur une tablette enduite de cire, & exposée à tous les yeux; si ce sont les blanches, une ligne plus courte (*q*); s'il y a partage, l'accusé est absous (*r*).

(*n*) In in Steph. 1, pag. 977. Isocr. in Trapezit. t. 2, p. 477. — (*o*) Demosth. in Aphob. 3, p. 913 et 917.
(*p*) Poll. lib. 8, cap. 10, §. 123. Meurs. areop. cap. 8.
(*q*) Aristoph. in vesp. v. 106. Schol. ibid. — (*r*) Æschin. in Ctesiph. p. 469. Aristot. problem. sect. 29, t. 2, p. 812.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0303
DFG

Quand la peine est spécifiée par la loi, ce premier jugement suffit; quand elle n'est énoncée que dans la requête de l'accusateur, le coupable a la liberté de s'en adjuger une plus douce; & cette seconde contestation est terminée par un nouveau jugement auquel on procède tout de suite (*s*).

Celui qui, ayant intenté une accusation, ne la poursuit pas, ou n'obtient pas la cinquième partie des suffrages (*t*), est communément condamné à une amende de 1000 drachmes *. Mais comme rien n'est si facile ni si dangereux que d'abuser de la religion, la peine de mort est, en certaines occasions, décernée contre un homme qui en accuse un autre d'impiété, sans pouvoir l'en convaincre (*u*).

Les causes particulières suivent en plusieurs points la même marche que les causes publiques; & sont, pour la plupart, portées aux tribunaux des Archontes, qui tantôt prononcent une sentence dont on peut appeler (*x*), & tantôt se conten-

---

Id. de rhet. cap. 19, t. 2, pag. 628. — (*s*) Ulpian. in Demosth. adv. Timarch. p. 822. Pet. leg. Attic. p. 335.

(*t*) Plat. apol. Socrat. t. 1, pag. 36. Demosth. de cor. p. 517, in Mid. p. 610; in Androt. p. 702; in Aristocr. pag. 738; in Timocr. pag. 774; in Theocrin. pag. 850.

* 900 livres. Cette somme étoit très considérable, quand la loi fut établie.

(*u*) Poll. lib. 8, cap. 6, §. 41. — (*x*) Demosth. in Onet. 1, p. 920. Id. in olymp. pag. 1068. Plut. in Solon. pag. 88.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0304
DFG

tent de prendre des informations qu'ils présentent aux cours supérieures (*y*).

Il y a des causes qu'on peut poursuivre au civil, par une accusation particulière, & au criminel, par une action publique. Telle est celle de l'insulte faite à la personne d'un citoyen (*z*). Les lois, qui ont voulu pourvoir à sa sûreté, autorisent tous les autres à dénoncer publiquement l'agresseur : mais elles laissent à l'offensé le choix de la vengeance, qui peut se borner à une somme d'argent, s'il entame l'affaire au civil ; qui peut aller à la peine de mort, s'il la poursuit au criminel. Les orateurs abusent souvent de ces lois, en changeant, par des détours insidieux, les affaires civiles en criminelles.

Ce n'est pas le seul danger qu'aient à craindre les plaideurs. J'ai vu les juges, distraits pendant la lecture des pièces, perdre la question de vue, & donner leurs suffrages au hasard (*a*) ; j'ai vu des hommes, puissans par leur richesse, insulter publiquement des gens pauvres, qui n'osoient demander réparation de l'offense (*b*) : je les ai vu éterniser en quelque façon un procès, en obtenant des délais successifs, & ne permettre aux tribunaux de statuer sur leurs crimes, que lorsque

(*y*) Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. pag. 641.
(*z*) Herald. animadv. In jus Att. lib. 2, cap. 11, p. 128.
(*a*) Æschin. in Ctesiph. p. 459. — (*b*) Demosth. in Mid. p. 606.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0305
DFG

l'indignation publique étoit entièrement refroidie (*c*); je les ai vu se présenter à l'audience avec un nombreux cortège de témoins achetés, & même de gens honnêtes, qui, par foiblesse, se traînoient à leur suite, & les accréditoient par leur présence (*d*): je les ai vu, enfin, armer les tribunaux supérieurs contre des juges subalternes, qui n'avoient pas voulu se prêter à leurs injustices (*e*).

Malgré ces inconvéniens, on a tant de moyens pour écarter un concurrent, ou se venger d'un ennemi; aux contestations particulières se joignent tant d'occasions publiques, qu'on peut avancer hardiment qu'il se porte plus de causes aux tribunaux d'Athènes, qu'à ceux de la Grèce entière (*f*). Cet abus est inévitable dans un Etat qui, pour rétablir ses finances épuisées, n'a souvent d'autre ressource, que de faciliter les dénonciations publiques, & de profiter des confiscations qui en sont la suite: il est inévitable dans un Etat où les citoyens, obligés de se surveiller mutuellement, ayant sans cesse des honneurs à s'arracher, des emplois à se diputer, & des comptes à rendre, deviennent nécessairement les rivaux, les espions & les censeurs les uns des autres. Un essaim de délateurs toujours odieux, mais toujours redoutés,

(*c*) Id. ibid. p. 616 et 621. — (*d*) Demosth. in Mid. p. 625. — (*e*) Id. ibid. p. 617. — (*f*) Xenoph. de rep. Athen. p. 699.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0306
DFG

enflamme ces guerres inteſtines : ils sèment les ſoupçons & les défiances dans la ſociété, et recueillent avec audace les débris des fortunes qu'ils renverſent. Ils ont, à la vérité, contre eux, la ſévérité des lois & le mépris des gens vertueux; mais ils ont pour eux ce prétexte du bien public, qu'on fait ſi ſouvent ſervir à l'ambition & à la haine : ils ont quelque choſe de plus fort, leur inſolence.

Les Athéniens ſont moins effrayés que les étrangers, des vices de la démocratie abſolue. L'extrême liberté leur paroît un ſi grand bien, qu'ils lui ſacrifient juſqu'à leur repos. D'ailleurs, ſi les dénonciations publiques ſont un ſujet de terreur pour les uns, elles ſont, pour la plupart, un ſpectacle d'autant plus attrayant, qu'ils ont preſque tous un goût décidé pour les ruſes & les détours du barreau : ils s'y livrent avec cette chaleur qu'ils mettent à tout ce qu'ils font (*g*). Leur activité ſe nourrit des éternelles & ſubtiles diſcuſſions de leurs intérêts; & c'eſt peut-être à cette cauſe plus qu'à toute autre, que l'on doit attribuer cette ſupériorité de pénétration, & cette éloquence importune, qui diſtinguent ce peuple de tous les autres.

(*g*) Ariſtoph. in pac. v. 504. Id. in equit. v. 1314. Schol. ibid.

Fin du Chapitre dix-huitième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0307
DFG

CHAPITRE XIX.

Des Délits & des Peines.

ON a gravé quelques lois pénales ſur des colonnes placées auprès des tribunaux (*a*). Si de pareils monumens pouvoient ſe multiplier au point d'offrir l'échelle exacte de tous les délits, & celle des peines correſpondantes, on verroit plus d'équité dans les jugemens, & moins de crimes dans la ſociété. Mais on n'a eſſayé nulle part d'évaluer chaque faute en particulier ; & par-tout on ſe plaint que la punition des coupables ne ſuit pas une règle uniforme. La juriſprudence d'Athènes ſupplée, dans pluſieurs cas, au ſilence des lois. Nous avons dit que, lorſqu'elles n'ont pas ſpécifié la peine, il faut un premier jugement pour déclarer l'accuſé atteint & convaincu du crime, & un ſecond pour ſtatuer ſur le châtiment qu'il mérite (*b*). Dans l'intervalle du premier au ſecond, les juges demandent à l'accuſé à quelle peine il ſe condamne. Il lui eſt permis de choiſir la plus douce & la plus conforme à ſes intérêts, quoique l'accuſateur ait

(*a*) Lys. pro cæd. Eratoſt. pag. 17. Andoc. de myſter. pag. 12. — (*b*) Æſchin. in Ctesiph. pag. 460. Herald. animadv. in jus Attic. p. 192, §. 3. Pet. leg. Att. p. 335.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0308
DFG

proposé la plus forte & la plus conforme à sa haine : les orateurs les discutent l'une & l'autre ; & les juges, faisant en quelque manière la fonction d'arbitres, cherchent à rapprocher les parties, & mettent entre la faute & le châtiment, le plus de proportion qu'il est possible (*c*).

Tous les Athéniens peuvent subir les mêmes peines ; tous peuvent être privés de la vie, de la liberté, de leur patrie, de leurs biens & de leurs privilèges. Parcourons rapidement ces divers articles.

On punit de mort le sacrilège (*d*), la profanation des mystères (*e*), les entreprises contre l'Etat, & sur-tout contre la démocratie (*f*) ; les déserteurs (*g*), ceux qui livrent à l'ennemi une place, une galère, un détachement de troupes (*h*) ; enfin, tous les attentats qui attaquent directement la religion, le gouvernement, ou la vie d'un particulier.

On soumet à la même peine le vol commis de jour, quand il s'agit de plus de 50 drachmes *;

(*c*) Ulpian. in Demosth. adv. Timocr. pag. 822.

(*d*) Xenoph. hist. græc. lib. 1, p. 450. Id. memorab. lib. 1, p. 721. Diod. lib. 16, pag. 427. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 16. — (*e*) Andocid. de myst. part. 1, p. 1. Plut. in Alcib. t. 1, pag. 200. Pet. leg. Att. pag. 33.

(*f*) Xenoph. ibid. Andocid. de myst. pag. 13. Plut. in Publ. t. 1, p. 110. — (*g*) Suid. et Hesych. in Αὐτόμολ. Pet. leg. Att. p. 563. — (*h*) Lys. contr. Philon. p. 498.

* Plus de 45 livres.

le vol de nuit, quelque léger qu'il soit; celui qui se commet dans les bains, dans les gymnases, quand même la somme seroit extrêmement modique (*i*).

C'est avec la corde, le fer & le poison, qu'on ôte, pour l'ordinaire, la vie aux coupables (*k*); quelquefois on les fait expirer sous le bâton (*l*); d'autres fois on les jette dans la mer (*m*), ou dans un gouffre hérissé de pointes tranchantes, pour hâter leur trépas (*n*); car c'est une espèce d'impiété de laisser mourir de faim les criminels (*o*).

On détient en prison le citoyen accusé de certains crimes jusqu'à ce qu'il soit jugé (*p*); celui qui est condamné à la mort, jusqu'à ce qu'il soit exécuté (*q*); celui qui doit, jusqu'à ce qu'il ait payé (*r*). Certaines fautes sont expiées par plusieurs années ou par quelques jours de prison (*s*); d'autres doivent l'être par une prison per-

---

(*i*) Xenoph. memor. lib. 1, p. 721. Demosth. in Tim. pag. 791. Isocr. in Lochit t. 2, pag. 550. Aristot. probl. sect. 29, t. 2, p. 814. Pet. leg. Att. pag. 578. Herald. animadv. in jus Att. lib. 4, cap. 8. — (*k*) Pet. leg. Att. p. 364. Pott. archæol. græc. lib. 1, cap. 25. — (*l*) Lys. in Agorat. p. 253 et 257. — (*m*) Schol. Aristoph. in equit. v. 1360 — (*n*) Aristoph. in Plut. v. 431. Id. in equit. v. 1359. Schol. ibid. Dinarch. adv. Demosth. pag. 181.

(*o*) Sophocl. in Antig. v. 786. Schol. ibid. — (*p*) Andoc. de myst. part. 2, p. 7 et 12. — (*q*) Plat. in Phædon. t. 1, p. 58. — (*r*) Andocid. de myst. part. 1, pag. 12. Demosth. in Apat. pag. 933. Id. in Aristogit. pag. 837.

(*s*) Demosth. in Timocr. p. 789, 791 et 792.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0310
DFG

pétuelle (*t*). En certains cas, ceux qu'on y traîne, peuvent s'en garantir en donnant des cautions (*u*); en d'autres, ceux qu'on y renferme, sont chargés de liens qui leur ôtent l'usage de tous leurs mouvemens (*x*).

L'exil est un supplice d'autant plus rigoureux pour un Athénien, qu'il ne retrouve nulle part les agrémens de sa patrie, & que les ressources de l'amitié ne peuvent adoucir son infortune. Un citoyen qui lui donneroit un asyle, seroit sujet à la même peine (*y*).

Cette proscription a lieu dans deux circonstances remarquables. 1°. Un homme absous d'un meurtre involontaire, doit s'absenter pendant une année entière, & ne revenir à Athènes, qu'après avoir donné des satisfactions aux parens du mort; qu'après s'être purifié par des cérémonies saintes (ζ). 2°. Celui qui, accusé, devant l'Aréopage, d'un meurtre prémédité, désespère de sa cause, après un premier plaidoyer, peut, avant que les juges aillent au scrutin, se condamner à l'exil, & se retirer tranquillement (*a*). On confisque ses biens; & sa personne est en sûreté, pourvu qu'il ne se montre ni sur les terres de la république, ni dans

(*t*) Plat. apol. Socrat. t. 1, p. 37. — (*u*) Demosth. ibid. p. 795. — (*x*) Plat. ibid. Demosth. ibid. pag. 789. Ulpian. ibid. p. 818. — (*y*) Demosth. in Polycl. p. 1091.
(ζ) Pet. leg. Att. p. 512. — (*a*) Demosth. in Aristocr. p. 736. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 99.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0311
DFG

les solennités de la Grèce : car, dans ce cas, il est permis à tout Athénien de le traduire en justice, ou de lui donner la mort. Cela est fondé sur ce qu'un meurtrier ne doit pas jouir du même air & des mêmes avantages dont jouissoit celui à qui il a ôté la vie (*b*).

Les confiscations tournent en grande partie au profit du trésor public : on y verse aussi les amendes, après en avoir prélevé le dixième pour le culte de Minerve, & le cinquième pour celui de quelques autres divinités (*c*).

La dégradation prive un homme de tous les droits, ou d'une partie des droits du citoyen. C'est une peine très conforme à l'ordre général des choses : car il est juste qu'un homme soit forcé de renoncer aux privilèges dont il abuse. C'est la peine qu'on peut le plus aisément proportionner au délit ; car elle peut se graduer suivant la nature & le nombre de ces privilèges (*d*). Tantôt elle ne permet pas au coupable de monter à la tribune, d'assister à l'assemblée générale, de s'asseoir parmi les sénateurs ou parmi les juges ; tantôt elle lui interdit l'entrée des temples, & toute participation aux choses saintes ; quelquefois elle lui défend de paroître dans la place publique, ou de

---

[*b*] Id. ibid. p. 729 et 730. Herald. animadv. in jus Attic. p. 300. — (*c*) Demosth. adv. Timocr. pag. 701. Id. adv. Theocr. p. 852. Id. adv. Aristog. pag. 831. Id. adv. Neær. pag. 861. — (*d*) Andocid. de myst. part. 2, p. 10.

voyager

voyager en certains pays ; d'autres fois, en le dépouillant de tout, & le faisant mourir civilement, elle ne lui laisse que le poids d'une vie sans attrait, & d'une liberté sans exercice (*e*). C'est une peine très grave & très salutaire dans une démocratie, parce que les privilèges que la dégradation fait perdre, étant plus importans & plus considérés que par-tout ailleurs, rien n'est si humiliant que de se trouver au-dessous de ses égaux. Alors un particulier est comme un citoyen détrôné qu'on laisse dans la société pour y servir d'exemple.

Cette interdiction n'entraîne pas toujours l'opprobre à sa suite. Un Athénien qui s'est glissé dans la cavalerie, sans avoir subi un examen, est puni, parce qu'il a désobéi aux lois (*f*) ; mais il n'est pas déshonoré, parce qu'il n'a pas blessé les mœurs. Par une conséquence nécessaire, cette espèce de flétrissure s'évanouit, lorsque la cause n'en subsiste plus. Celui qui doit au trésor public, perd les droits du citoyen ; mais il y rentre, dès qu'il satisfait à sa dette (*g*). Par la même conséquence, on ne rougit pas, dans les grands dangers, d'appeler au secours de la patrie tous les citoyens

(*e*) Id. ibid. Demosth. orat. in Aristog. pag. 832, 834, 836 et 845. Æschin. in Ctesiph. Lys. in Andoc. pag. 115. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 662 et 665.
(*f*) Lys in Alcib. p. 277. Tayl. lection. Lysiac. p. 717.
(*g*) Demosth. in Theocrin. p. 857. Liban. in argum. orat. Demosth. adv. Aristog. p. 843.

suspendus de leurs fonctions (*h*). Mais il faut auparavant révoquer le décret qui les avoit condamnés; & cette révocation ne peut se faire que par un tribunal composé de six mille juges, & sous les conditions imposées par le Sénat & par le peuple (*i*).

L'irrégularité de la conduite & la dépravation des mœurs, produisent une autre sorte de flétrissure que les lois ne pourroient pas effacer. Mais en réunissant leurs forces à celle de l'opinion publique, elles enlèvent au citoyen qui a perdu l'estime des autres, les ressources qu'il trouvoit dans son état. Ainsi, en éloignant des charges & des emplois celui qui a maltraité les auteurs de ses jours (*k*), celui qui a lâchement abandonné son poste ou son bouclier (*l*), elles le couvrent publiquement d'une infamie qui le force à sentir le remords.

(*h*) Andocid. de myst. pag. 14. Demosth. adv. Aristog. p. 846. — (*i*) Demosth. in Timocr. p. 780. — (*k*) Diog. Laert. lib. 1, § 55. — (*l*) Andocid de myst. p. 10.

Fin du Chapitre dix-neuvième.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0314
DFG

CHAPITRE XX.

Mœurs & vie civile des Athéniens.

Au chant du coq, les habitans de la campagne entrent dans la ville avec leurs provisions, & chantant de vieilles chansons (*a*). En même temps les boutiques s'ouvrent avec bruit, & tous les Athéniens sont en mouvement (*b*). Les uns reprennent les travaux de leur profession; d'autres, en grand nombre, se répandent dans les différens tribunaux, pour y remplir les fonctions de juges.

Parmi le peuple, ainsi qu'à l'armée, on fait deux repas par jour (*c*); mais les gens d'un certain ordre se contentent d'un seul (*d*), qu'ils placent les uns à midi (*e*), la plupart avant le coucher du soleil (*f*). L'après-midi ils prennent quelques momens de sommeil (*g*), ou bien ils jouent

(*a*) Aristoph. in eccles. v. 278. — (*b*) Id. in avib. v. 490. Demet. Phaler. de elocut. cap. 161. — (*c*) Herodot. lib. 1, cap. 63. Xenoph. hist. Græc. lib. 5, pag. 573. Demosth. in Everg. p. 1060. Theophrast. charact. cap. 3. (*d*) Plat epist. 7, t. 3, p. 326. Antiphol. lib. 2, p. 185. (*e*) Athen. lib. 1, cap. 9, pag. 11 — (*f*) Id. ibid. Aristoph. in eccles. v. 648. Schol. ibid. — (*g*) Pherecr. ap. Athen. lib. 3, p. 75.

aux osselets, aux dés & à d'autres jeux de commerce (*h*).

Pour le premier de ces jeux, on se sert de quatre osselets, présentant sur chacune de leurs faces un de ces quatre nombres : 1, 3, 4, 6 (*i*). De leurs différentes combinaisons résultent 35 coups, auxquels on a donné les noms des dieux, des princes, des héros, &c. (*k*). Les uns font perdre, les autres gagner. Le plus favorable de tous est celui qu'on appelle de Vénus ; c'est lorsque les quatre osselets présentent les quatre nombres différens (*l*).

Dans le jeu des dés, on distingue aussi des coups heureux & des coups malheureux (*m*) ; mais souvent, sans s'arrêter à cette distinction, il ne s'agit que d'amener un plus haut point que son adversaire (*n*). La rafle de six est le coup le plus fortuné (*o*). On n'emploie que trois dés à ce jeu. On les secoue dans un cornet ; &, pour éviter toute fraude, on les verse dans un cylindre creux d'où ils s'échappent, & roulent sur le damier

---

(*h*) Herodot. lib. 1, cap. 63. Theoph. ap. Athen. lib. 12, p. 532. — (*i*) Lucian. de amor. t. 2, p. 415. Poll. lib. 9 cap. 7, §. 100. — (*k*) Eust. in iliad. 23, p. 1289. Meurs. de lud. Græc. in Ἀστράγ. — (*l*) Lucian. ibid. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 13 ; lib. 2, cap. 21, t. 3, p. 12 et 64 — (*m*) Meurs. de lud. Græc. in Κύβ. — (*n*) Poll. lib. 9, cap. 7, §. 117. — (*o*) Æschyl. in Agam. v. 33. Schol. ibid. Hesych. in Τρὶς, Ἓξ. Not. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0316
DFG

(*p*) *. Quelquefois, au lieu de trois dés, on se sert de trois osselets.

Tout dépend du hasard dans les jeux précédens, & de l'intelligence du joueur dans le suivant. Sur une table où l'on a tracé des lignes ou des cases (*q*), on range de chaque côté, des dames ou des pions de couleurs différentes (*r*). L'habileté consiste à les soutenir l'un par l'autre, à enlever ceux de son adversaire, lorsqu'ils s'écartent avec imprudence; à l'enfermer au point qu'il ne puisse plus avancer (*s*). On lui permet de revenir sur ses pas, quand il a fait une fausse marche (*t*) †.

Quelquefois on réunit ce dernier jeu à celui des dés. Le joueur règle la marche des pions ou des dames sur les points qu'il amène. Il doit prévoir les coups qui lui sont avantageux ou funestes; & c'est à lui de profiter des faveurs du sort, ou

---

(*p*) Æschin. in Timarch. p. 269. Poll. lib. 7, cap. 33, §. 203. Id. lib. 10, cap. 31, §. 150. Harpocr. in Διαγειτ. et in Φιμ. Vales. ibid. Suid. in Διαγ. Salmas. in Vopisc. pag. 469.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*q*) Sophocl. ap. Poll. lib. 9, cap. 7, §. 97.

(*r*) Poll. ibid. §. 98. — (*s*) Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 487. — (*t*) Id. in Hipparch. t. 2, p. 229. Hesych. et Suid. in Ἀναθ.

† On présume que ce jeu avoit du rapport avec le jeu des dames, ou celui des échecs; et le suivant, avec celui du trictrac. On peut voir Meurs. de lud. Græc in Περὶ. Buleng. de lud. veter. Hyde hist. Nerd. Salmas in Vopisc. pag. 459.

d'en corriger les caprices (*u*). Ce jeu, ainsi que le précédent, exigent beaucoup de combinaisons; on doit les apprendre dès l'enfance (*x*); & quelques-uns s'y rendent si habiles, que personne n'ose lutter contre eux, & qu'on les cite pour exemples (*y*).

Dans les intervalles de la journée, sur-tout le matin avant midi, & le soir avant souper, on va sur les bords de l'Ilissus & tout autour de la ville, jouir de l'extrême pureté de l'air & des aspects charmans qui s'offrent de tous côtés (*z*); mais, pour l'ordinaire, on se rend à la place publique, qui est l'endroit le plus fréquenté de la ville (*a*). Comme c'est là que se tient souvent l'assemblée générale, & que se trouvent le palais du Sénat & le tribunal du premier des Archontes, presque tous y sont entraînés par leurs affaires ou par celles de la république (*b*). Plusieurs y viennent aussi, parce qu'ils ont besoin de se distraire; & d'autres parce qu'ils ont besoin de s'occuper. A certaines heures, la place délivrée des embarras du marché, offre un champ libre à ceux qui veulent jouir du spectacle de la foule, ou se donner eux-mêmes en spectacle.

[*u*] Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 604. Plut. in Pyrr. t. 1, pag. 400. — (*x*) Plat. de rep lib. 2, pag 374. (*y*) Athen. lib. 1, cap. 14, pag. 16. — (*z*) Plat. in Phæd. t. 3. p. 227 et 229. — (*a*) Meurs. in Ceram. c. 16. (*b*) Demosth. in Aristog. p. 836.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0318
DFG

Autour de la place sont des boutiques de parfumeurs *, d'orfévres, de barbiers, &c. ouvertes à tout le monde (c), où l'on discute avec bruit les intérêts de l'Etat, les anecdotes des familles, les vices & les ridicules des particuliers. Du sein de ces assemblées, qu'un mouvement confus sépare & renouvelle sans cesse, partent mille traits ingénieux ou sanglans, contre ceux qui paroissent à la promenade avec un extérieur négligé (d), ou qui ne craignent pas d'y étaler un faste révoltant (e); car ce peuple, railleur à l'excès, emploie une espèce de plaisanterie d'autant plus redoutable, qu'elle cache avec soin sa malignité (f). On trouve quelquefois une compagnie choisie, & des conversations instructives, aux différens portiques distribués dans la ville (g). Ces sortes de rendez-vous ont dû se multiplier parmi les Athéniens. Leur goût insatiable pour les nouvelles, suite de l'activité de leur esprit & de l'oisiveté de leur vie, les force à se rapprocher les uns des autres.

Ce goût si vif, qui leur a fait donner le nom

---

* Au lieu de dire *aller chez les parfumeurs*, on disoit *aller au parfum*, comme nous disons *aller au café*. (Poll. lib. 10, cap. 2, §. 19. Schol. Aristoph. in equit. v. 1372. Spanh. et Custer. ibid.)

(c) Aristoph. ibid. Lys. adv. delat. p. 413. Demosth. in Mid. p. 606. Id. in Phorm. p. 942. Theophr. charact. cap. 11. Casaub. et Duport. ibid. Terent. in Phorm. act. 1, scen. 2, v. 29. — (d) Theophr. charact. cap. 19. (e) Id. cap. 21. — (f) Lucian. de gymn. t. 2, p. 897. (g) Theophr. charact. cap. 2.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0319
DFG

de bayeurs ou badauds (*h*), se ranime avec fureur pendant la guerre. C'est alors qu'en public, en particulier, leurs conversations roulent sur des expéditions militaires; qu'ils ne s'abordent point sans se demander avec empressement s'il y a quelque chose de nouveau (*i*); qu'on voit de tous côtés des essaims de nouvellistes, tracer sur le terrain ou sur le mur la carte du pays où se trouve l'armée (*k*), annoncer des succès à haute voix, des revers en secret (*l*), recueillir & grossir des bruits qui plongent la ville dans la joie la plus immodérée, ou dans le plus affreux désespoir (*m*).

Des objets plus doux occupent les Athéniens pendant la paix. Comme la plupart font valoir leurs terres, ils partent le matin à cheval; &, après avoir dirigé les travaux de leurs esclaves, ils reviennent le soir à la ville (*n*).

Leurs momens sont quelquefois remplis par la chasse (*o*), & par les exercices du gymnase (*p*). Outre les bains publics, où le peuple aborde en foule, & qui servent d'asyle aux pauvres contre les rigueurs de l'hiver (*q*), les particuliers en ont

---

(*h*) Aristoph. in equit. v. 1260. — (*i*) Demosth. philip. 1, p. 49. — (*k*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 199; in Nic. p. 531. — (*l*) Theophr. charact. cap. 8. — (*m*) Plut. in Nic. t. 1, pag. 542. Id. in garrul. t. 2, pag. 509.

(*n*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 831. — (*o*) Id. ibid. Plat. de rep. lib. 2, pag. 373. Aristoph. in av. v. 1082.

(*p*) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452. — (*q*) Aristoph. in Plut. v. 535. Schol. ibid.

dans

dans leurs maisons (*r*). L'usage leur en est devenu si nécessaire, qu'ils l'ont introduit jusque sur leurs vaisseaux (*s*). Ils se mettent au bain souvent après la promenade, presque toujours avant le repas (*t*). Ils en sortent parfumés d'essences; & ces odeurs se mêlent avec celles dont ils ont soin de pénétrer leurs habits, qui prennent divers noms, suivant la différence de leur forme & de leurs couleurs (*u*).

La plupart se contentent de mettre par-dessus une tunique qui descend jusqu'à mi-jambe (*x*), un manteau qui les couvre presque en entier. Il ne convient qu'aux gens de la campagne, ou sans éducation, de relever au-dessus des genoux les diverses pièces de l'habillement (*y*).

Beaucoup d'entre eux vont pieds nus (*z*); d'autres, soit dans la ville, soit en voyage, quelquefois même dans les processions (*a*), couvrent leur tête d'un grand chapeau à bords détroussés.

Dans la manière de disposer les parties du vêtement, les hommes doivent se proposer la décence, les femmes y joindre l'élégance & le goût. Elles

---

(*r*) Plat. in Phædon. t. 1, p. 116. Demosth. in Conon. pag. 1110. Theophr. cap. 28. — (*s*) Spanh. in Aristoph. nub. v. 987. — (*t*) Id. ibid. — (*u*) Poll. lib. 7, cap. 13. Wink. hist. de l'art, liv. 4, chap. 5. — (*x*) Thucyd. lib. 1, cap. 61. — (*y*) Theophr. charact. cap. 4. Casaub. ibid. Athen. lib. 1, cap. 18, pag. 21. — (*z*) Plat. in Phæd. t. 3, pag. 229. Athen. lib. 13, cap. 5, pag. 583.

(*a*) Dessins de Nointel, conservés à la bibliothèque du roi.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0321
DFG

portent, 1°. une tunique blanche, qui s'attache avec des boutons sur les épaules, qu'on serre au-dessous du sein avec une large ceinture (*b*) & qui descend à plis ondoyans jusqu'aux talons (*c*); 2°. une robe plus courte, assujétie sur les reins par un large ruban (*d*), terminée dans sa partie inférieure, ainsi que la tunique, par des bandes ou raies de différentes couleurs (*e*), garnie quelquefois de manches qui ne couvrent qu'une partie des bras; 3°. un manteau qui tantôt est ramassé en forme d'écharpe, & tantôt se déployant sur le corps, semble, par ses heureux contours, n'être fait que pour le dessiner. On le remplace très souvent par un léger mantelet (*f*). Quand elles sortent, elles mettent un voile sur leur tête.

Le lin (*g*), le coton (*h*), & sur-tout la laine, sont les matières le plus souvent employées pour l'habillement des Athéniens. La tunique étoit autrefois de lin (*i*); elle est maintenant de coton. Le peuple est vêtu d'un drap qui n'a reçu aucune teinture, & qu'on peut reblanchir (*k*). Les gens riches préfèrent des draps de couleur. Ils estiment

---

(*b*) Achil. Tat. de Clitoph. et Leucip. amor. lib. 1, cap. 1. (*c*) Poll. lib. 7, cap. 16. — (*d*) Id. ibid. cap. 14, §. 65. — (*e*) Id. ibid cap. 13, §. 52; cap. 14, §. 6. (*f*) Winkelm. hist. de l'art, lib. 4, cap. 5, pag. 185. (*g*) Poll. lib. 7, cap. 16. — (*h*) Id. ibid. cap. 17. Pausan. lib. 5, p. 384; lib. 7, p. 578. Goguet, de l'origine des lois, etc. t. 1, p. 120. — (*i*) Thucyd. lib. 1, cap. 6. (*k*) Ferrar. de re vest. lib. 4, cap. 13.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0322
DFG

ceux que l'on teint en écarlate, par le moyen de petits grains rougeâtres qu'on recueille sur un arbrisseau (*l*); mais ils sont encore plus de cas des teintures en pourpre (*m*), sur-tout de celles qui présentent un rouge très foncé & tirant sur le violet (*n*).

On fait pour l'été des vêtemens très légers (*o*). En hiver, quelques-uns se servent de grandes robes qu'on fait venir de Sardes, & dont le drap fabriqué à Ecbatane en Médie, est hérissé de gros flocons de laine, propres à garantir du froid (*p*).

On voit des étoffes que rehausse l'éclat de l'or (*q*); d'autres, où se retracent les plus belles fleurs avec leurs couleurs naturelles (*r*); mais elles ne sont destinées qu'aux vêtemens dont on couvre les statues des dieux (*s*), ou dont les acteurs se parent sur le théâtre [*t*]. Pour les interdire aux femmes honnêtes, les lois ordonnent aux femmes de mauvaise vie de s'en servir [*u*].

Les Athéniennes peignent leurs sourcils en noir, & appliquent sur leur visage une couleur de blanc de céruse avec de fortes teintes de rouge [*x*].

(*l*) Goguet, de l'origine des lois, etc. t. 1, pag 105. (*m*) Plut. de Alcib. t. 1, pag. 198. — (*n*) Goguet, ibid. pag. 100. — (*o*) Schol. Aristoph. in av. v. 716. (*p*) Aristoph. in vesp. v. 1132. — (*q*) Poll. lib. 4, cap. 18, §. 116. — (*r*) Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 557. (*s*) Aristot. œcon. t. 1, p. 511. Ælian var. hist. lib. 1, cap. 20. — (*t*) Poll. ibid. — [*u*] Pet. leg. Att. p. 477. [*x*] Xenoph. memor. lib. 5, pag. 847. Lys. de cæde

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0323
DFG

Elles répandent sur leurs cheveux couronnés de fleurs [y], une poudre de couleur jaune [z]; &, suivant que leur taille l'exige, elles portent des chaussures plus ou moins hautes [a].

Renfermées dans leur appartement, elles sont privées du plaisir de partager & d'augmenter l'agrément des sociétés que leurs époux rassemblent. La loi ne leur permet de sortir pendant le jour, que dans certaines circonstances; & pendant la nuit, qu'en voiture & avec un flambeau qui les éclaire (b). Mais cette loi défectueuse, en ce qu'elle ne peut être commune à tous les états, laisse les femmes du dernier rang dans une entière liberté (c), & n'est devenue pour les autres qu'une simple règle de bienséance, règle que des affaires pressantes ou de légers prétextes font violer tous les jours (d). Elles ont d'ailleurs bien des motifs légitimes pour sortir de leurs retraites. Des fêtes particulières, interdites aux hommes, les rassemblent souvent entre elles (e). Dans les fêtes publiques, elles assistent aux spectacles, ainsi qu'aux

---

Eratosth. p. 8. Eubul. ap. Athen. lib. 13, p. 557. Alex. ibid. pag. 568. Etym. magn. in Ἔφημ. — (y) Simon. ap. Stob. serm. 71, pag. 436. — (z) Schol. Theocr. idyll. in 2, v. 88. Hesych. in Θάλ. Salm. in Plin. pag. 1163.

(a) Lys. in Simon pag. 72. Xenoph. ibid. Alex. ap. Athen. ibid. — (b) Plut. in Solon. t. 1, pag. 90.

(c) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 15, t. 2, pag. 383.

(d) Plut. in Pericl. t. 1, p. 157 et 160. — (e) Aristoph. in Lysist. v. 1. Schol. ibid.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0324
DFG

cérémonies du temple. Mais, en général, elles ne doivent paroître qu'accompagnées d'eunuques (*f*) ou de femmes esclaves qui leur appartiennent, & qu'elles louent même pour avoir un cortège plus nombreux (*g*). Si leur extérieur n'est pas décent, des magistrats chargés de veiller sur elles, les soumettent à une forte amende, & font inscrire leur sentence sur une tablette qu'ils suspendent à l'un des platanes de la promenade publique (*h*).

Des témoignages d'un autre genre les dédommagent quelquefois de la contrainte où elles vivent. Je rencontrai un jour la jeune Leucippe, dont les attraits naissans & jusqu'alors ignorés brilloient à travers un voile que le vent soulevoit par intervalles. Elle revenoit du temple de Cérès, avec sa mère & quelques esclaves. La jeunesse d'Athènes, qui suivoit ses pas, ne l'aperçut qu'un instant; & le lendemain je lus sur la porte de sa maison, au coin des rues, sur l'écorce des arbres, dans les endroits les plus exposés, ces mots tracés par des mains différentes: » Leucippe est belle; rien » n'est si beau que Leucippe (*i*). »

Les Athéniens étoient autrefois si jaloux, qu'ils

(*f*) Terent. in eunuch. act. 1, scen. 2, v. 87.
(*g*) Theophr. charact. cap. 22. Casaub. ibid.
(*h*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 112. Not. jung. ibid.
(*i*) Eurip. ap. Eustath. in lib. 6. Iliad. t. 2, pag. 632. Callim. ap. schol. Aristoph. in Acharn. v. 144. Kuster. ibid. Suid. in Καλ.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0325
DFG

ne permettoient pas à leurs femmes de se montrer à la fenêtre (*k*). On a reconnu depuis, que cette extrême sévérité ne servoit qu'à hâter le mal qu'on cherchoit à prévenir (*l*). Cependant elles ne doivent pas recevoir des hommes chez elles en l'absence de leurs époux (*m*); & si un mari surprenoit son rival au moment que celui-ci le déshonore, il seroit en droit de lui ôter la vie (*n*), ou de l'obliger par des tourmens à la racheter (*o*); mais il ne peut en exiger qu'une amende décernée par les juges, si la femme n'a cédé qu'à la force. On a pensé, avec raison, que dans ces occasions la violence est moins dangereuse que la séduction (*d*).

Le premier éclat d'une infidélité de cette espèce, n'est pas l'unique punition réservée à une femme coupable & convaincue. On la répudie sur le champ; les lois l'excluent pour toujours des cérémonies religieuses (*q*); & si elle se montroit avec une parure recherchée, tout le monde seroit en droit de lui arracher ses ornemens, de déchirer ses habits, & de la couvrir d'opprobres (*r*).

Un mari obligé de répudier sa femme, doit

(*k*) Aristoph. in Thesmoph. v. 797 et 804. — (*l*) Menand. ap. Stob. serm. 72, pag. 440. — (*m*) Demosth. in Everg. p. 1057 et 1060 — (*n*) Lys. pro cæd. Eratosth. pag 15. — (*o*) Aristoph. in Plut. v. 168. Schol. ibid.
(*p*) Lys. pro cæd. Eratosth. p. 18. — (*q*) Demosth. in Neær. p. 875. — (*r*) Æschin. in Timarch. pag. 289.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0326
DFG

auparavant s'adreſſer à un tribunal auquel préſide un des principaux magiſtrats (*s*). Le même tribunal reçoit les plaintes des femmes qui veulent ſe ſéparer de leurs maris. C'eſt là qu'après de longs combats entre la jalouſie & l'amour, comparut autrefois l'épouſe d'Alcibiade, la vertueuſe & trop ſenſible Hipparète. Tandis que d'une main tremblante elle préſentoit le placet qui contenoit ſes griefs, Alcibiade ſurvint tout-à-coup. Il la prit ſous le bras ſans qu'elle fît la moindre réſiſtance; & traverſant avec elle la place publique, aux applaudiſſemens de tout le peuple, il la ramena tranquillement dans ſa maiſon (*t*). Les écarts de cet Athénien étoient ſi publics, qu'Hipparète ne faiſoit aucun tort à la réputation de ſon mari, ni à la ſienne. Mais, en général, les femmes d'un certain état n'oſent pas demander le divorce; &, ſoit foibleſſe ou fierté, la plupart aimeroient mieux eſſuyer en ſecret de mauvais traitemens, que de s'en délivrer par un éclat qui publieroit leur honte ou celle de leurs époux (*u*). Il eſt inutile d'avertir que le divorce laiſſe la liberté de contracter un nouvel engagement.

La ſévérité des lois ne ſauroit éteindre dans les cœurs le deſir de plaire; & les précautions de la

(*s*) Pet. in leg. Att. p. 457 et 459. — (*t*) Andoc. in Alcib. p. 30. Plut. in Alcib. t. 1, p. 195. — (*u*) Eurip. in Med. v. 236.

jalousie ne servent qu'à l'enflammer. Les Athéniennes, éloignées des affaires publiques par la constitution du gouvernement, & portées à la volupté par l'influence du climat, n'ont souvent d'autre ambition que celle d'être aimées, d'autre soin que celui de leur parure, & d'autre vertu que la crainte du déshonneur. Attentives, pour la plupart, à se couvrir de l'ombre du mystère, peu d'entre elles se sont rendues fameuses par leurs galanteries.

Cette célébrité est réservée aux courtisanes. Les lois les protègent, pour corriger peut-être des vices plus odieux (*x*); & les mœurs ne sont pas assez alarmées des outrages qu'elles en reçoivent: l'abus va au point de blesser ouvertement la bienséance & la raison. Une épouse n'est destinée qu'à veiller sur l'intérieur de la maison, & qu'à perpétuer le nom d'une famille, en donnant des enfans à la république (*y*). Les jeunes gens qui entrent dans le monde, des hommes d'un certain âge, des magistrats, des philosophes, presque tous ceux qui jouissent d'un revenu honnête, réservent leur complaisance & leurs attentions pour des maîtresses qu'ils entretiennent, chez qui ils passent une partie de la journée, & dont quelquefois ils

(*x*) Athen. lib. 13, pag. 569. — (*y*) Demosth. in Neær. p. 881.

ont des enfans qu'ils adoptent, qu'ils confondent avec leurs enfans légitimes (z).

Quelques-unes élevées dans l'art de séduire, par des femmes qui joignent l'exemple aux leçons (a), s'empressent à l'envi de surpasser leurs modèles. Les agrémens de la figure & de la jeunesse, les grâces touchantes répandues sur toute leur personne, l'élégance de la parure, la réunion de la musique, de la danse & de tous les talens agréables, un esprit cultivé, des saillies heureuses, l'artifice du langage & du sentiment (b), elles mettent tout en usage pour retenir leurs adorateurs. Ces moyens ont quelquefois tant de pouvoir, qu'ils dissipent auprès d'elles leur fortune & leur honneur, jusqu'à ce qu'ils en soient abandonnés, pour traîner le reste de leur vie dans l'opprobre & dans les regrets.

Malgré l'empire qu'exercent les courtisanes, elles ne peuvent paroître dans les rues avec des bijoux précieux (c); & les gens en place n'osent se montrer en public avec elles (d).

Outre cet écueil, les jeunes gens ont encore à regretter le temps qu'ils passent dans ces maisons

---

(z) Athen. ibid. pag. 576 et 577. Pet. leg. Att. p. 141.
(a) Alex. ap. Athen. lib. 13, pag. 568. Demosth. in Neær. p. 863. — (b) Athen. lib. 13. p. 577, 583, etc.
(c) Terent. in eunuch. act. 4, scen. 1, v. 13. Meurs. Them. Att. lib. 1, cap. 6. — (d) Terent. ibid. act. 3, scen. 2, v. 42.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0329
DFG

fatales où l'on donne à jouer, où se livrent des combats de coqs (*e*) qui souvent occasionnent de gros paris. Enfin ils ont à craindre les suites mêmes de leur éducation dont ils méconnoissent l'esprit. A peine sortent-ils du gymnase, qu'animés du desir de se distinguer dans les courses de chars & de chevaux, qui se font à Athènes & dans les autres villes de la Grèce, ils s'abandonnent sans réserve à ces exercices. Ils ont de riches équipages ; ils entretiennent un grand nombre de chiens & de chevaux (*f*); & ces dépenses, jointes au faste de leurs habits, détruisent bientôt entre leurs mains l'héritage de leurs pères (*g*).

On va communément à pied, soit dans la ville, soit aux environs. Les gens riches tantôt se servent de chars & de litières, dont les autres citoyens ne cessent de blâmer & d'envier l'usage (*h*), tantôt se font suivre par un domestique qui porte un pliant, afin qu'ils puissent s'asseoir dans la place publique (*i*), & toutes les fois qu'ils sont fatigués de la promenade. Les hommes paroissent presque toujours avec une canne à la main (*k*); les femmes très souvent avec un parasol (*l*). La

(*e*) Isocr. areop. t. 1, p. 335. Æschin. in Tim. p. 268. (*f*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 196. Terent. in Andr. act. 1, scen. 1, v. 28. — (*g*) Aristoph. in nub. v. 13. (*h*) Demosth. in Mid. p. 628. Id. in Phænip. p. 1025. Dinarch. adv. Demosth. p. 177. — (*i*) Aristoph. in equit. v. 1381. Hesych. in Ὀκλασί. — (*k*) Plat. in Protag. t. 1, pag. 310. Aristoph. in eccles. v. 74. — (*l*) Aristoph. in

nuit on se fait éclairer par un esclave, qui tient un flambeau orné de différentes couleurs (*m*).

Dans les premiers jours de mon arrivée, je parcourois les écriteaux placés au-dessus des portes des maisons. On lit sur les uns : MAISON A VENDRE (*n*), MAISON A LOUER; sur d'autres : C'EST LA MAISON D'UN TEL, QUE RIEN DE MAUVAIS N'ENTRE CÉANS (*o*). Il m'en coûtoit pour satisfaire cette petite curiosité. Dans les principales rues, on est continuellement heurté, pressé, foulé par quantité de gens à cheval, de charretiers (*p*), de porteurs d'eau (*q*), de crieurs d'édits (*r*), de mendians (*s*), d'ouvriers, & d'autres gens du peuple. Un jour que j'étois avec Diogène à regarder de petits chiens, que l'on avoit dressés à faire des tours (*t*), un de ces ouvriers, chargé d'une grosse poutre, l'en frappa rudement, & lui cria : Prenez garde. Diogène lui répondit sur le champ : » Est-ce que tu veux me frapper une seconde fois (*u*)? »

Si la nuit on n'est accompagné de quelques domestiques, on risque d'être dépouillé par les

---

equit. v. 1345. Schol. ibid. Poll. lib. 7, §. 174.

(*m*) Aristoph. in nub. v. 614. Id. in Lysistr. v. 1219. Schol. in vesp. v. 1364. — (*n*) Diog. Laert. in Diog lib. 6, §. 47. — (*o*) Id. ibid. §. 39. Clem. Alex. strom. lib. 7, pag. 843. — (*p*) Plut. in Alcib. t. 1, pag 192.

(*q*) Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 17. — (*r*) Aristoph. in av. v. 1038. — (*s*) Isocr. areop. t. 1, p. 353 et 354.

[*t*] Xenoph. memor. p. 855. — (*u*) Diog. Laert. lib. 6, §. 41.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0331
DFG

filous (*x*), malgré la vigilance des magistrats obligés de faire leur ronde toutes les nuits (*y*). La ville entretient une garde de Scythes (*z*), pour prêter main-forte à ces magistrats, exécuter les jugemens des tribunaux, entretenir le bon ordre dans les assemblées générales & dans les cérémonies publiques (*a*). Ils prononcent le grec d'une manière si barbare, qu'on les joue quelquefois sur le théâtre (*b*); & ils aiment le vin au point que pour dire, boire à l'excès, on dit, boire comme un Scythe (*c*).

Le peuple est naturellement frugal. Les salaisons & les légumes font sa principale nourriture. Tous ceux qui n'ont pas de quoi vivre, soit qu'ils aient été blessés à la guerre, soit que leurs maux les rendent incapables de travailler, reçoivent tous les jours du trésor public une ou deux oboles (*d*) que leur accorde l'assemblée de la nation. De temps en temps on examine dans le Sénat le rôle de ceux qui reçoivent ce bienfait; & l'on en exclut ceux qui n'ont pas le même titre pour le recevoir

(*x*) Aristoph. in eccles. v. 664. — (*y*) Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. pag 630. — (*z*) Aristoph. in Acharn. v. 54. Schol ibid. Suid in Τοξότ. Meurs. Ceram. gem. cap. 16. Jungerm. in Poll. lib. 8, cap. 10, §. 132.

(*a*) Aristoph. in Lysist. v. 434. — (*b*) Id in Thesmoph. v. 1016. Schol. ibid Demetr. de elocut. cap. 96.

(*c*) Herodot. lib. 6, cap 84. Aristot. problem. sect. 3, t. 2, pag. 695. Athen. lib. 10, cap 7, pag. 427.

(*d*) Lys. adv. delat. p. 414 et 416. Aristid. panathen. t. 1, p. 331. Hesych. et Harpocr. in Ἀδῶν.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0332
DFG

(*e*). Les pauvres obtiennent encore d'autres soulagemens à leur misère. A chaque nouvelle lune, les riches exposent dans les carrefours, en l'honneur de la déesse Hécate, des repas qu'on laisse enlever au petit peuple (*f*).

J'avois pris une note exacte de la valeur des denrées; je l'ai perdue: je me rappelle seulement que le prix ordinaire du blé (*g*) étoit de 5 drachmes par médimne *. Un bœuf de la première qualité (*h*) valoit environ 80 drachmes **; un mouton, la cinquième partie d'un bœuf (*i*), c'est-à-dire, environ 16 drachmes †; un agneau, 10 drachmes ¶ (*k*).

On conçoit aisément que ces prix haussent dans les temps de disette. On a vu quelquefois le médimne de froment monter de 5 drachmes, qui est son prix ordinaire, jusqu'à 16 drachmes, & celui de l'orge, jusqu'à dix-huit (*l*). Indépendamment

---

(*e*) Æschin. in Timarch. p. 276. — (*f*) Aristoph. in Plut. v. 594. Schol. ibid Demosth. in Conon. 1114.

(*g*) Demosth. in Phorm. p. 946.

* 4 livres 10 sols. En mettant la drachme à 18 sols, et le médimne à un peu plus de 4 boisseaux (Goguet, orig. des lois, t. 3, p. 260), notre septier de blé auroit valu environ 13 de nos livres.

(*h*) Marm. Sandwic. p. 35.

** Environ 72 livres.

(*i*) Demetr. Phaler. ap. Plut. in Solon. t. 1. p. 91.

† Environ 14 livres 8 sols.

¶ 9 livres. Voyez la note à la fin du volume.

(*k*) Menand. ap Athen. lib. 4, p. 146; lib. 8, p. 364.

(*l*) Demosth. in Phorm. p. 946. Id. in Phænip. p. 1025.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0333
DFG

de cette cause passagère, on avoit observé, lors de mon séjour à Athènes, que depuis environ 70 ans, les denrées augmentoient successivement de prix, & que le froment en particulier valoit alors deux cinquièmes de plus qu'il n'avoit valu pendant la guerre du Péloponèse (*m*).

On ne trouve point ici des fortunes aussi éclatantes que dans la Perse ; & quand je parle de l'opulence & du faste des Athéniens, ce n'est que relativement aux autres peuples de la Grèce. Cependant quelques familles en petit nombre se sont enrichies par le commerce, d'autres par les mines d'argent qu'elles possèdent à Laurium. Les autres citoyens croient jouir d'une fortune honnête, lorsqu'ils ont en biens fonds 15 ou 20 talens *, & qu'ils peuvent donner 100 mines de dot à leurs filles (*n*) †.

Quoique les Athéniens aient l'insupportable défaut d'ajouter foi à la calomnie, avant que de l'éclaircir (*o*), ils ne sont méchans que par légèreté ; & l'on dit communément que, quand ils sont bons, ils le sont plus que les autres Grecs, parce que leur bonté n'est pas une vertu d'éducation (*p*).

(*m*) Aristoph. in eccles. v. 380 et 543.
* Le talent valoit 5400 livres.
(*n*) Demosth in Steph. 1, p. 978.
† 9000 livres. Voyez la note à la fin du volume.
(*o*) Plut. præc. ger. reip. t. 2, 799. — (*p*) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0334
DFG

Le peuple est ici plus bruyant qu'ailleurs. Dans la première classe de citoyens, règnent cette bienséance qui fait croire qu'un homme s'estime lui-même, & cette politesse qui fait croire qu'il estime les autres. La bonne compagnie exige de la décence dans les expressions & dans l'extérieur (*q*); elle sait proportionner au temps & aux personnes les égards par lesquels on se prévient mutuellement (*r*), & regarde une démarche affectée ou précipitée, comme un signe de vanité ou de légèreté [*s*]; un ton brusque, sententieux, trop élevé, comme une preuve de mauvaise éducation ou de rusticité [*t*]. Elle condamne aussi les caprices de l'humeur [*u*], l'empressement affecté, l'accueil dédaigneux & le goût de la singularité.

Elle exige une certaine facilité de mœurs, également éloignée de cette complaisance qui approuve tout, & de cette austérité chagrine qui n'approuve rien [*x*]. Mais ce qui la caractérise le plus, est une plaisanterie fine & légère [*y*] qui réunit la décence à la liberté, qu'il faut savoir pardonner

(*q*) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, pag. 448. Theophr. charact. cap. 4. — (*r*) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54. Spanh. in Aristoph. Plut. v. 325.

(*s*) Demosth. in Pantæn. pag. 995. — (*t*) Id. ibid. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 21, t. 2, p. 572. Theophr. ibid. cap. 4. — (*u*) Id. ibid. cap. 13, 15 et 17. — (*x*) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54. Id. rhet. lib. 2, cap. 4, t. 2, p. 552. — (*y*) Id. magn. moral. lib. 1, cap. 31, t. 2, p. 164. Id. rhet. p. 552.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0335
DFG

aux autres, & se faire pardonner à soi-même, que peu de gens savent employer, que peu de gens même savent entendre. Elle consiste... non je ne le dirai pas. Ceux qui la connnoissent, me comprennent assez, & les autres ne me comprendroient pas. On la nomme à présent adresse & dextérité, parce que l'esprit n'y doit briller qu'en faveur des autres, & qu'en lançant des traits il doit plaire & ne pas offenser [ϛ]: on la confond souvent avec la satire, les facéties ou la bouffonnerie [a]; car chaque société a son ton particulier. Celui de la bonne compagnie s'est formé presque de notre temps. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'ancien théâtre avec le nouveau. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que les comédies étoient pleines d'injures grossières & d'obscénités révoltantes, qu'on ne souffriroit pas aujourd'hui dans la bouche des acteurs [b].

On trouve dans cette ville plusieurs sociétés dont les membres s'engagent à s'assister mutuellement. L'un d'eux est-il traduit en justice ? est-il poursuivi par des créanciers ? il implore le secours de ses associés. Dans le premier cas, ils l'accompagnent au tribunal, & lui servent, quand ils en sont requis, d'avocats ou de témoins [c]; dans

(ϛ) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 14, t. 2, p. 56.
(a) Isocrat. areop. t. 1, pag. 336. — (b) Aristot. ibid.
(c) Lys. delat. in obtrect. p. 159.

le

le second, ils lui avancent les fonds nécessaires, sans en exiger le moindre intérêt, & ne lui prescrivent d'autre terme pour le rembourſement, que le retour de sa fortune ou de son crédit (*d*). S'il manque à ses engagemens, pouvant les remplir, il ne peut être traduit en justice; mais il est déshonoré (*e*). Ils s'assemblent quelquefois, & cimentent leur union par des repas où règne la liberté (*f*). Ces associations que formèrent autrefois des motifs nobles & généreux, ne se soutiennent aujourd'hui que par l'injustice & par l'intérêt. Le riche s'y mêle avec les pauvres, pour les engager à se parjurer en sa faveur (*g*); le pauvre avec les riches, pour avoir quelque droit à leur protection.

Parmi ces sociétés, il s'en est établi une dont l'unique objet est de recueillir toutes les espèces de ridicules, & de s'amuser par des saillies & des bons mots. Ils sont au nombre de 60, tous gens fort gais & de beaucoup d'esprit; ils se réunissent de temps en temps dans le temple d'Hercule, pour y prononcer des décrets en présence d'une foule de témoins attirés par la singularité du spectacle.

[*d*] Theophr. charact. cap. 15 et 17. Casaub. in Theophr. cap. 15. Pet. leg. Att. p. 429. — [*e*] Herald. animadv. in Salmas. lib. 6, cap. 3, p. 414. — (*f*) Æschin. in Ctes. pag. 468. Duport. in Theophr. cap. 10, pag. 351.
(*g*) Demosth. ap. Harpocr. in Ἐρανν.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0337
DFG

Les malheurs de l'Etat n'ont jamais interrompu leurs assemblées (*h*).

Deux sortes de ridicules, entre autres, multiplient les décrets de ce tribunal. On voit ici des gens qui outrent l'élégance attique, & d'autres la simplicité spartiate. Les premiers ont soin de se raser souvent, de changer souvent d'habits, de faire briller l'émail de leurs dents, de se couvrir d'essences (*i*). Ils portent des fleurs aux oreilles (*k*), des cannes torses à la main (*l*), & des souliers à l'Alcibiade. C'est une espèce de chaussure dont Alcibiade a donné la première idée, & dont l'usage subsiste encore parmi les jeunes gens jaloux de leur parure (*m*). Les seconds affectent les mœurs des Lacédémoniens, & sont en conséquence taxés de Laconomanie (*n*). Leurs cheveux tombent confusément sur leurs épaules ; ils se font remarquer par un manteau grossier, une chaussure simple, une longue barbe, un gros bâton, une démarche lente (*o*), & si je l'ose dire, par tout l'appareil de la modestie. Les efforts des premiers bornés à s'attirer l'attention, révoltent encore moins que ceux des seconds qui en veulent direc-

(*h*) Athen. lib. 14, p. 614. — (*i*) Theophr. charact. cap. 5. — (*k*) Cratin ap. Athen. lib. 12, pag. 553.
(*l*) Theophr. ibid. — (*m*) Athen. lib. 12, pag. 534.
(*n*) Aristoph. in av. v. 1281. Plat. in Protag. t. 1, pag. 342. Demosth. in Conon. pag. 1113. — (*o*) Demosth. ibid. Plut. in Phoc, p. 746.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0338
DFG

tement à notre estime. J'ai vu des gens d'esprit traiter d'insolence cette fausse simplicité (*p*). Ils avoient raison. Toute prétention est une usurpation; car nous avons pour prétentions les droits des autres.

(*p*) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 13, t. 2, p. 56.

Fin du Chapitre vingtième & du Tome second.

NOTES.

CHAPITRE I, pag. 6.

Sur les Privilèges que Leucon & les Athéniens s'étoient mutuellement accordés.

AFIN que ces privilèges fussent connus des commerçans, on les grava sur trois colonnes, dont la première fut placée au Pirée; la seconde au Bosphore de Thrace; la troisième au Bosphore Cimmérien, c'est-à-dire, au commencement, au milieu, à la fin de la route que suivoient les vaisseaux marchands (*a*).

CHAPITRE III, pag. 63.

Sur Sapho.

L'ENDROIT où la chronique de Paros parle de Sapho, est presque entièrement effacé sur le marbre (*b*); mais on y lit distinctement qu'elle prit la fuite, & s'embarqua pour la Sicile : ce ne fut donc pas, comme on l'a dit, pour suivre Phaon,

(*a*) Demosth. in Leptin. p. 546. — (*b*) Marm. Oxon. epoch. 37.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0340
DFG

qu'elle alla dans cette île. Il est à présumer qu'Alcée l'engagea dans la conspiration contre Pittacus, & qu'elle fut bannie de Mytilène, en même temps que lui & ses partisans.

MÊME CHAPITRE, pag. 66.

Sur l'Ode de Sapho.

En lisant cette traduction libre, que je dois à l'amitié de M. l'abbé de Lille, on s'appercevra aisément qu'il a cru devoir profiter de celle de Boileau, & qu'il ne s'est pas proposé autre chose que de donner une idée de l'espèce de rythme que Sapho avoit inventé, ou du moins fréquemment employé. Dans la plupart de ses ouvrages, chaque strophe étoit composée de trois vers hendécasyllabes, c'est-à-dire de onze syllabes, & se terminoit par un vers de cinq syllabes.

CHAPITRE V, pag. 81.

Sur Epaminondas.

Cléarque de Solos, cité par Athénée (*a*), rapportoit un fait propre à jeter des soupçons sur la pureté des mœurs d'Epaminondas : mais ce fait, à peine indiqué, contrediroit les témoignages de toute l'antiquité, & ne pourroit nullement s'allier

(*a*) Athen. lib. 13, cap. 6, pag. 590.

avec les principes sévères dont ce grand homme ne s'étoit point départi, dans les circonstances même les plus critiques.

CHAPITRE IX, pag. 161.

Sur le temps où l'on célebroit les grandes Fêtes de Bacchus.

On présume que les grandes Dionysiaques, ou Dionysiaques de la ville, commençoient le 12 du mois élaphébolion (*a*). Dans la 2e. année de la 104e. olympiade, année dont il s'agit ici, le 12 du mois élaphébolion tomba au 8 avril de l'année julienne proleptique, 362 avant J. C.

CHAPITRE XII, pag. 211.

Sur le Plan d'Athènes.

J'ai cru devoir mettre sous les yeux du lecteur l'esquisse d'un plan d'Athènes, relatif au temps où je place le voyage du jeune Anacharsis. Il est très imparfait, & je suis fort éloigné d'en garantir l'exactitude.

Après avoir comparé ce que les anciens auteurs ont dit sur la topographie de cette ville, & ce que

(*a*) Dodwel. de Cycl. p. 298. Id. ann. Thucyd. p. 165. Corsin. fast. Attic. t. 2, p. 326 et 385.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0342
DFG

les voyageurs modernes ont cru découvrir dans ses ruines, je me suis borné à fixer, le mieux que j'ai pu, la position de quelques monumens remarquables. Pour y parvenir, il falloit d'abord déterminer dans quel quartier se trouvoit la place publique, que les Grecs nommoient Agora, c'est-à-dire, marché.

Dans toutes les villes de la Grèce, il y avoit une principale place décorée de statues, d'autels, de temples & d'autres édifices publics, entourée de boutiques, couverte, en certaines heures de la journée, des provisions nécessaires à la subsistance du peuple. Les habitans s'y rendoient tous les jours. Les vingt mille citoyens d'Athènes, dit Démosthène (*a*), ne cessent de fréquenter la place, occupés de leurs affaires, ou de celles de l'Etat.

Parmi les anciens auteurs, j'ai préféré les témoignages de Platon, de Xénophon, de Démosthène, d'Eschine, qui vivoient à l'époque que j'ai choisie. Si Pausanias (*b*) paroît ne pas s'accorder entièrement avec eux, j'avertis qu'il s'agit ici de la place qui existoit de leur temps, & non de celle dont il a parlé. Je ferois la même réponse à ceux qui m'opposeroient des passages relatifs à des temps trop éloignés de mon époque.

PLACE PUBLIQUE, ou AGORA. Sa position est déterminée par les passages suivans. Eschine dit (*c*): » Transportez-vous en esprit au Phœcile (c'étoit » un célèbre portique); car c'est dans la place » publique que sont les monumens de vos grands » exploits. » Lucien introduit plusieurs philosophes

---

(*a*) Demosth. in Aristog. p. 836. — (*b*) Pausan. lib. 1.
(*c*) Æschin. in Ctesiph. p. 458.

dans un de ses dialogues (*d*), & fait dire à Platon : » Il n'est pas nécessaire d'aller à la maison » de cette femme (la philosophie). A son retour » de l'Académie, elle viendra, suivant sa coutume, » au Céramique, pour se promener au Pœcile. » » A la prise d'Athènes par Sylla, dit Plutarque (*e*), » le sang versé dans la place pnblique, inonda le » Céramique, qui est au-dedans de la porte » Dipyle, & plusieurs assurent qu'il sortit par la » porte, & se répandit dans le fauxbourg. »

Il suit de là, 1°. que cette place étoit dans le quartier du Céramique; 2°. qu'elle étoit près de la porte Dipyle; c'est celle par où l'on alloit à l'Académie; 3°. que le Pœcile étoit dans la place.

Eschine, dans l'endroit que je viens de citer, fait entendre clairement que le Métroon se trouvoit dans la place. C'étoit une enceinte & un temple en l'honneur de la mère des dieux. L'enceinte renfermoit aussi le palais du sénat; & cela est confirmé par plusieurs passages (*f*).

Après le Métroon, j'ai placé les monumens indiqués tout de suite par Pausanias (*g*), comme le Tholus, les statues des Eponymes, &c. J'y ai mis avec Hérodote (*h*), le temple d'Eacus; & d'après Démosthènes (*i*), le Léocorion, temple construit en l'honneur de ces filles de Léos, qui se sacrifierent autrefois pour éloigner la peste.

PORTIQUE DU ROI. Je l'ai placé dans un

(*d*) Lucian. in piscat. t. 1, pag. 581. — (*e*) Plut. in Syll t. 1, p. 460. — (*f*) Æschin. in Ctes. p. 458. Plut. vit. x rhet. t. 2, pag. 842. Suid in Μητραγ. Harpocr. in ὁ Κάθωτεν. — (*g*) Pausan lib. 1, cap. 5, pag 12.

(*h*) Herodot. lib. 5, cap. 89. — (*i*) Demosth. in Conon. p. 1109 et 1113.

point

point où se réuniſſoient deux rues qui conduiſoient à la place publique : la premiere eſt indiquée par Pauſanias [k], qui va de ce portique au Métroon ; la ſeconde, par un ancien auteur [l] qui dit poſitivement, que depuis le Pœcile & le Portique du Roi, c'eſt-à-dire, depuis l'un de ces portiques juſqu'à l'autre, on trouve pluſieurs Hermès, ou ſtatues de Mercure, terminées en gaîne.

Pœcile & Portique des Hermès. D'après ce dernier paſſage, j'ai mis le Pœcile au bout d'une rue qui va du portique du Roi juſqu'à la place publique. Il occupe ſur la place un des coins de la rue. Au coin oppoſé, devoit ſe trouver un édifice, nommé tantôt portique des Hermès, & tantôt ſimplement les Hermès (m). Pour prouver qu'il étoit dans la place publique, deux témoignages ſuffiront. Mnéſimaque diſoit dans une de ſes comédies : » Allez-vous-en à l'Agora, aux » Hermès (n). » En certaines fêtes, dit Xénophon (o), il convient que les cavaliers rendent des honneurs aux temples & aux ſtatues » qui ſont dans l'Agora. Ils commenceront aux » Hermès, feront le tour de l'Agora, & reviendront aux Hermès. » J'ai penſé, en conſéquence, que ce portique devoit terminer la rue où ſe trouvoit une ſuite d'Hermès.

Le Pœcile étoit dans la place, du temps d'Eſchile ; il n'y étoit plus du temps de Pauſanias,

(k) Pausan. ibid. cap. 3. — (l) Ap. Harpocr. in Ἑρμαῖ.
(m) Æschin. in Ctesiph. p. 458. Lys in Pancl. p. 398. Demosth. in Leptin. p. 557. Meurs. Athen. Attic. lib 1, cap. 3. — (n) Mnesin. ap. Athen. lib. 9, cap. 15, p. 402.
(o) Xenoph. de mag. equit. p. 959.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0345
DFG

qui parle de ce portique avant que de se rendre à la place (*p*) : il s'étoit donc fait des changemens dans ce quartier. Je suppose qu'au siècle où vivoit Pausanias, une partie de l'ancienne place étoit couverte de maisons ; que vers sa partie méridionale, il ne restoit qu'une rue, où se trouvoit le Sénat, le Tholus, &c. ; que sa partie opposée s'étoit étendue vers le nord, & que le Pœcile en avoit été séparé par des édifices : car les changemens dont je parle n'avoient pas transporté la place dans un autre quartier. Pausanias la met auprès du Pœcile ; & nous avons vu que du temps de Sylla, elle étoit encore dans le Céramique, auprès de la porte Dipyle.

A la faveur de cet arrangement, il est assez facile de tracer la route de Pausanias. Du portique du Roi, il suit une rue qui se prolonge dans la partie méridionale de l'ancienne place ; il revient par le même chemin ; il visite quelques monumens qui sont au sud-ouest de la citadelle, tel qu'un édifice qu'il prend pour l'ancien Odéum (p. 20), l'Eleusinium (p. 35), &c. ; il revient au portique du Roi (p. 36) ; & prenant par la rue des Hermès, il se rend d'abord au Pœcile, & ensuite à la place qui existoit de son temps (p. 39), laquelle avoit, suivant les apparences, fait partie de l'ancienne, ou du moins n'en étoit pas fort éloignée. J'attribuerois volontiers à l'empereur Hadrien la plupart des changemens qu'elle avoit éprouvés.

En sortant de l'Agora, Pausanias va au Gymnase de Ptolémée (p. 39), qui n'existoit pas à l'époque dont il s'agit dans mon ouvrage ; & de

(*p*) Pausan. lib. 1, cap. 15, p. 36; cap. 17, p. 39.

là, au temple de Théſée, qui exiſte encore aujourd'hui. La diſtance de ce temple à l'un des points de la citadelle, m'a été donnée par M. Foucherot, habile ingénieur, qui avoit accompagné en Grèce M. le comte de Choiſeuil-Gouffier, & qui depuis, ayant viſité une ſeconde fois les antiquités d'Athènes, a bien voulu me communiquer les lumières qu'il avoit tirées de l'inſpection des lieux.

J'ai ſuivi Pauſanias juſqu'au Prytanée (p. 41). De là il m'a paru remonter vers le nord-eſt. Il y trouve pluſieurs temples, ceux de Séraphis, de Lucine, de Jupiter Olympien (p. 42). Il tourne à l'eſt, & parcourt un quartier qui, dans mon plan, eſt au-dehors de la ville, & qui de ſon temps y tenoit, puiſque les murailles étoient détruites. Il y viſite les jardins de Vénus, le Cynoſarge, le Lycée (p. 44). Il paſſe l'Iliſſus, & va au ſtade (p. 45 & 46).

Je n'ai pas ſuivi Pauſanias dans cette route, parce que pluſieurs des monumens qu'on y rencontroit, étoient poſtérieurs à mon époque, & que les autres ne pouvoient entrer dans le plan de l'intérieur de la ville : mais je le prends de nouveau pour guide, lorſque, de retour au Prytanée, il ſe rend à la citadelle, par la rue des Trépieds.

Rue des Trépieds. Elle étoit ainſi nommée, ſuivant Pauſanias (q), parce qu'on y voyoit pluſieurs temples où l'on avoit placé des trépieds de bronze en l'honneur des dieux. Quel fut le motif de ces conſécrations ? Des victoires remportées par les tribus d'Athènes aux combats de muſique & de danſe. Or, au pied de la citadelle, du

(q) Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46.

côté de l'est, on a découvert plusieurs inscriptions qui font mention de pareilles victoires (*r*). Ce joli édifice, connu maintenant sous le nom de Lanterne de Démosthène, faisoit un des ornemens de la rue. Il fut construit en marbre, à l'occasion du prix décerné à la tribu Acamantide, sous l'archontat d'Evænète (*s*), l'an 335 avant J. C., un an après qu'Anacharsis eut quitté Athènes. Près de ce monument fut trouvée, dans ces derniers temps, une inscription rapportée parmi celles de M. Chandler (*t*). La tribu Pandionide y prescrivoit d'élever, dans la maison qu'elle possédoit en cette rue, une colonne pour un Athénien nommé Nicias, qui avoit été son Chorège, & qui avoit remporté le prix aux fêtes de Bacchus, & à celles qu'on nommoit Thargélies Il y étoit dit encore, que désormais (depuis l'archontat d'Euclide, l'an 403 avant J. C.), on inscriroit sur la même colonne les noms de ceux de la tribu, qui, en certaines fêtes mentionnées dans le décret, remporteroient de semblables avantages.

D'après ce que je viens de dire, il est visible que la rue des Trépieds longeoit le côté oriental de la citadelle.

Odéum de Périclès. Au bout de la rue dont je viens de parler, & avant que de parvenir au théâtre de Bacchus, Pausanias trouva un édifice dont il ne nous apprend pas la destination. Il observe seulement qu'il fut construit sur le modèle

(*r*) Chandl. travels in Greece, p. 99. Id. inscr. in not. p. XXVII. — (*s*) Spon, t. 2, pag. 200. Whel. book 5, pag. 397. Le Roi, ruines de la Grèce, part. 1, pag. 20. Stuart, antiq. of Athens, chap. 4, p. 27. — (*t*) Chandl. inscript. part. 2, p. 49. Ibid. in not. p. XXII.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0348
DFG

de la tente de Xerxès, & qu'ayant été brûlé pendant le siége d'Athènes par Sylla, il fut refait depuis (*u*). Rapprochons de ce témoignage les notions que d'autres auteurs nous ont laissées sur l'ancien Odéum d'Athenes. Cette espece de théâtre (*x*) fut élevé par Péricles (*y*), & destiné au concours des pieces de musique (*z*) : des colonnes de pierre ou de marbre en soutenoient le comble, qui étoit construit des antennes & des mâts enlevés aux vaisseaux des Perses (*a*), & dont la forme imitoit celle de la tente de Xerxes (*b*). Cette forme avoit donné lieu à des plaisanteries. Le poëte Cratinus, dans une de ses comédies, voulant faire entendre que la tête de Périclès se terminoit en pointe, disoit que Périclès portoit l'Odéum sur sa tête (*c*). L'Odéum fut brûlé au siége d'Athènes par Sylla (*d*), & réparé bientôt après par Ariobarzane, roi de Cappadoce (*e*).

Par ces passages réunis de différens auteurs, on voit clairement que l'édifice dont parle Pausanias est le même que l'Odéum de Périclès; & par le passage de Pausanias, que cet Odéum étoit placé entre la rue des Trépieds, & le théâtre de Bacchus. Cette position est encore confirmée par l'autorité de Vitruve, qui met l'Odéum à la gauche du théâtre (*f*). Mais Pausanias avoit déjà donné le

---

(*u*) Pausan. lib. 1, cap. 20, pag. 47. — (*x*) Suid. in Ὠιδ. Schol. Aristoph. in vesp. v. 1104. — (*y*) Plut. in Per. t. 1, pag. 160. Vitruv. lib. 5, cap. 9. Suid. ibid.

(*z*) Hesych. in Ὠιδ. — (*a*) Vitruv. ibid. Theophr. charact. cap. 3. — (*b*) Plut. ibid. — (*c*) Cratin. ap. Plut. ibid. — (*d*) Appian. de bell. Mithrid. p. 331. — (*e*) Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 23, hist. p. 189. — (*f*) Vitruv. lib. 5, cap. 9.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0349
DFG

nom d'Odéum à un autre édifice. Je répondrai bientôt à cette difficulté.

THÉATRE DE BACCHUS. A l'angle sud-oueſt de la citadelle, exiſtent encore les ruines d'un théâtre qu'on avoit pris juſqu'à préſent pour celui de Bacchus, où l'on repréſentoit des tragédies & des comédies. Cependant M. Chandler (*g*) a placé le théâtre de Bacchus à l'angle ſud-eſt de la citadelle; & j'ai ſuivi ſon opinion, fondée ſur pluſieurs raiſons. 1°. A l'inſpection du terrain, M. Chandler a jugé qu'on avoit autrefois conſtruit un théâtre en cet endroit; & M. Foucherot a depuis vérifié le fait. 2°. Pauſanias (*h*) rapporte, qu'au-deſſus du théâtre on voyoit de ſon temps un trépied, dans une grotte taillée dans le roc; & juſtement au-deſſus de la forme théâtrale reconnue par M. Chandler, eſt une grotte creuſée dans le roc, & convertie depuis en une égliſe, ſous le titre de *Panagia ſpiliotiſſa*, qu'on peut rendre par *Notre Dame de la Grotte*. Obſervons que le mot *ſpiliotiſſa* déſigne clairement le mot σπηλαίον, que Pauſanias donne à la caverne. Voyez ce que les voyageurs ont dit de cette grotte (*i*). Il eſt vrai qu'au-deſſus du théâtre du ſud-oueſt, ſont deux eſpèces de niches; mais elles ne ſauroient, en aucune manière, être confondues avec la grotte dont parle Pauſanias. 3°. Xénophon (*k*), en parlant de l'exercice de la cavalerie, qui ſe faiſoit au Lycée, ou plutôt auprès du Lycée, dit:

(*g*) Chandl. travels in Greece, p. 64. — (*h*) Pausan. lib. 1, cap. 21, pag. 49. — (*i*) Whel. a journ. pag. 368. Spon, t. 2, pag. 97. Chandl. travels in Greece, pag. 62.
(*k*) Xenoph. de mag. equit. p. 959.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0350
DFG

» Lorsque les cavaliers auront passé l'angle du » théâtre qui est à l'opposite, &c. » : donc le théâtre étoit du côté du Lycée. 4°. J'ai dit que dans les principales fêtes des Athéniens, des chœurs tirés de chaque tribu se disputoient le prix de la danse & de la musique ; qu'on donnoit à la tribu victorieuse un trépied qu'elle consacroit aux dieux ; qu'au-dessous de cette offrande, on gravoit son nom, celui du citoyen qui avoit entretenu le chœur à ses dépens, quelquefois celui du poëte qui avoit composé les vers, ou de l'instituteur qui avoit exercé les acteurs (*l*). J'ai dit aussi que du temps de Pausanias, il existoit un trépied dans la grotte qui étoit au-dessus du théâtre. Aujourd'hui même on voit à l'entrée de cette grotte une espèce d'arc de triomphe, chargé de trois inscriptions tracées en différens temps, en l'honneur de deux tribus qui avoient remporté le prix (*m*). Une de ces inscriptions est de l'an 320 avant J. C., & n'est postérieure que de quelques années au voyage d'Anacharsis.

Dès qu'on trouve à l'extrémité de la citadelle, du côté du sud-est, les monumens élevés pour ceux qui avoient été couronnés dans les combats que l'on donnoit communément au théâtre (*n*), on est fondé à penser que le théâtre de Bacchus étoit placé à la suite de la rue des Trépieds, & précisément à l'endroit où M. Chandler le suppose. En effet, comme je le dis dans ce douzième chapitre, les trophées des vainqueurs devoient être auprès du champ de bataille.

(*l*) Plut. in Themist. t. 1, p. 114. — (*m*) Whel. ibid. Le Roi, ruines de la Grèce, t. 2, p. 5. — (*n*) Demosth. in Mid. p. 606 et 612.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0351
DFG

Les auteurs qui vivoient à l'époque que j'ai choisie, ne parlent que d'un théâtre. Celui dont on voit les ruines à l'angle sud-oueſt de la citadelle, n'exiſtoit donc pas de leur temps. Je le prends, avec M. Chandler, pour l'Odéum qu'Hérode, fils d'Atticus, fit conſtruire environ 500 ans après, & auquel Philoſtrate donne le nom de théâtre (*o*). » L'odéum de Patras, dit Pauſanias (*p*), » ſeroit le plus beau de tous, s'il n'étoit effacé » par celui d'Athènes, qui ſurpaſſe tous les autres » en grandeur & en magnificence. C'eſt Hérode » l'Athénien qui l'a fait, après la mort & en l'hon- » neur de ſa femme. Je n'en ai pas parlé dans ma » deſcription de l'Attique, parce qu'il n'étoit pas » commencé quand je compoſai cet ouvrage. » Philoſtrate remarque auſſi que le théâtre d'Hérode étoit un des plus beaux ouvrages du monde (*q*).

M. Chandler ſuppoſe que l'Odéum ou théâtre d'Hérode, avoit été conſtruit ſur les ruines de l'Odéum de Périclès. Je ne puis être de ſon avis. Pauſanias qui place ailleurs ce dernier édifice, ne dit pas, en parlant du premier, qu'Hérode le rebâtit, mais qu'il le fit, ἐποίησεν. Dans la ſuppoſition de M. Chandler, l'ancien Odéum auroit été à droite du théâtre de Bacchus, tandis que, ſuivant Vitruve, il étoit à gauche (*r*). Enfin, j'ai fait voir plus haut que l'Odéum de Périclès étoit à l'angle ſud-eſt de la citadelle.

On conçoit à préſent pourquoi Pauſanias, en longeant le côté méridional de la citadelle, depuis

---

(*o*) Philostr. de vit. sophist. in Herod. lib. 2, p. 551.
(*p*) Pausan. lib. 7, cap. 20, pag. 574. — (*q*) Philostr. ibid. — (*r*) Vitruv. lib. 5, cap. 9.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0352
DFG

l'angle sud-est, où il a vu le théâtre de Bacchus, ne parle ni de l'Odéum, ni d'aucune espèce de théâtre : c'est qu'en effet il n'y en avoit point dans l'angle sud-ouest, quand il fit son premier livre, qui traite de l'Attique.

Pnyx. Sur une colline peu éloignée de la citadelle, on voit encore les restes d'un monument qu'on a pris tantôt pour l'Aréopage (*s*), tantôt pour le Pnyx (*t*), d'autres fois pour l'Odéum (*u*). C'est un grand espace dont l'enceinte est en partie pratiquée dans le roc, & en partie formée de gros quartiers de pierres taillées en pointes de diamant. Je le prends, avec M. Chandler, pour la place du Pnyx, où le peuple tenoit quelquefois ses assemblées. En effet, le Pnyx étoit entouré d'une muraille (*x*) ; il se trouvoit en face de l'Aréopage (*y*) ; de ce lieu on pouvoit voir le port de Pirée (*z*). Tous ces caractères conviennent au monument dont il s'agit. Mais il en est un encore plus décisif : » Quand le peuple est assis sur ce rocher, dit » Aristophane, &c. (*a*) ; » & c'est du Pnyx qu'il parle. J'omets d'autres preuves qui viendroient à l'appui de celles-là.

Cependant Pausanias paroît avoir pris ce monument pour l'Odéum. Qu'en doit-on conclure ? Que de son temps le Pnyx, dont il ne parle pas, avoit changé de nom, parce que le peuple ayant cessé de s'y assembler, on y avoit établi le concours

---

(*s*) Spon, voyag. t. 2, p. 116. — (*t*) Chandl. travels in Greece, chap. 13, p 68. — (*u*) Whel. book 5, p. 382. Le Roi, ruines de la Grèce, t. 1, p. 18. — (*x*) Philochor. ap. schol. Aristoph. in av. v. 998. — [*y*] Lucian in his accusat. t. 2, p. 801. — [*z*] Plut. in Themist. t. 1, p. 121.

(*a*) Aristoph. in equit. v. 751.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0353
DFG

des musiciens. En rapprochant toutes les notions qu'on peut avoir sur cet article, on en conclura que ce concours se fit, d'abord, dans un édifice construit à l'angle sud-est de la citadelle; c'est l'Odéum de Périclès: ensuite dans le Pnyx; c'est l'Odéum dont parle Pausanias: enfin, sur le théâtre dont il reste encore une partie à l'angle sud-ouest de la citadelle; c'est l'Odéum d'Hérode, fils d'Atticus.

TEMPLE DE JUPITER OLYMPIEN. Au nord de la citadelle, subsistent encore des ruines magnifiques qui ont fixé l'attention des voyageurs. Quelques-uns (*b*) ont cru y reconnoître les restes de ce superbe temple de Jupiter Olympien, que Pisistrate avoit commencé, qu'on tenta plus d'une fois d'achever, dont Sylla fit transporter les colonnes à Rome, & qui fut enfin rétabli par Hadrien (*c*). Ils s'étoient fondés sur le récit de Pausanias, qui semble en effet indiquer cette position (*d*); mais Thucydide (*e*) dit formellement, que ce temple étoit au sud de la citadelle; & son témoignage est accompagné de détails qui ne permettent pas d'adopter la correction que Valla & Paulmier proposent de faire au texte de Thucydide. M. Stuart (*f*) s'est prévalu de l'autorité de cet historien, pour placer le temple de Jupiter Olympien au sud-est de la citadelle, dans un endroit où existent encore de grandes colonnes que l'on appelle communément colonnes d'Hadrien. Son

---

(*b*) Whel. book 5, pag. 392. Spon, t. 2, pag. 108.
[*c*] Meurs. Athen. Attic. lib. 1, cap. 10. — [*d*] Pausan. lib. 1, cap. 18, p. 42. — [*e*] Thucyd. lib. 2, cap. 15.
[*f*] Stuart, antiq. of. Athens, chap. 5, p. 38.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0354
DFG

opinion a été combattue par M. le Roi (*g*), qui prend pour un reste du Panthéon de cet empereur les colonnes dont il s'agit. Malgré la déférence que j'ai pour les lumières de ces deux savans voyageurs, j'avois d'abord soupçonné que le temple de Jupiter Olympien, placé par Thucydide au sud de la citadelle, étoit un vieux temple, qui, suivant une tradition rapportée par Pausanias (*h*), fut, dans les plus anciens temps, élevé par Deucalion, & que celui de la partie du nord avoit été fondé par Pisistrate. De cette manière, on concilieroit Thucydide avec Pausanias; mais, comme il en résulteroit de nouvelles difficultés, j'ai pris le parti de tracer au hasard, dans mon plan, un temple de Jupiter Olympien au sud de la citadelle.

M. Stuart a pris les ruines qui sont au nord, pour les restes du Pœcile (*i*); mais je crois avoir prouvé que ce célèbre portique tenoit à la place publique, située auprès de la porte Dipyle. D'ailleurs, l'édifice dont ces ruines faisoient partie, paroît avoir été construit du temps d'Hadrien (*k*), & devient par-là étranger à mon plan.

STADE. Je ne l'ai pas figuré dans ce plan, parce que je le crois postérieur aux temps dont je parle. Il paroît en effet, qu'au siècle de Xénophon, on s'exerçoit à la course, dans un espace, peut-être dans un chemin qui commençoit au Lycée, & qui se prolongeoit vers le sud, sous les murs de la ville (*l*). Peu de temps après,

---

[*g*] Le Roi, ruines de la Grèce, t. 2, pag. 21.
[*h*] Pausan. ibid. p. 43. — (*i*) Stuart, ibid. p. 40.
(*k*) Le Roi, ruines de la Grèce, t. 2, pag. 16.
(*l*) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 476. Id. de magist. equit. p. 959.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0355
DFG

l'orateur Lycurgue fit applanir & entourer de chauſſées un terrain, qu'un de ſes amis avoit cédé à la république (*m*). Dans la ſuite, Hérode, fils d'Atticus, reconſtruiſit & revêtit preſque entièrement de marbre le Stade dont les ruines ſubſiſtent encore (*n*).

MURS DE LA VILLE. Je ſupprime pluſieurs queſtions qu'on pourroit élever ſur les murailles qui entouroient le Pirée & Munichie, ſur celles qui du Pirée & de Phalère aboutiſſoient aux murs d'Athènes. Je ne dirai qu'un mot de l'enceinte de la ville. Nous ne pouvons en déterminer la forme; mais nous avons quelques ſecours pour en connoître à peu-près l'étendue. Thucydide (*o*) faiſant l'énumération des troupes néceſſaires pour garder les murailles, dit que la partie de l'enceinte qu'il falloit défendre, étoit de 4 ſtades (c'eſt-à-dire, 4063 toiſes & demie), & qu'il reſtoit une partie qui n'avoit pas beſoin d'être défendue: c'étoit celle qui ſe trouvoit entre les deux points où venoient aboutir d'un côté le mur de Phalère, & de l'autre celui du Pirée. Le ſcholiaſte de Thucydide donne à cette partie 17 ſtades de longueur, & compte en conſéquence, pour toute l'enceinte de la ville, 60 ſtades (c'eſt-à-dire, 5670 toiſes; ce qui feroit de tour à peu-près deux lieues & un quart, en donnant à la lieue 2500 toiſes). Si l'on vouloit ſuivre cette indication, le mur de Phalère remonteroit juſqu'auprès du Lycée; ce qui n'eſt pas poſſible. Il doit s'être gliſſé une faute conſidérable dans le ſcholiaſte.

(*m*) Lycurg. ap. Plut. x rhet. vit. t. 2, pag. 841.
(*n*) Pausan. lib. 1, cap. 19, pag. 46. Philostr. de vit. sophist. lib. 2, p. 550. — [*o*] Thucyd. lib. 2, cap. 13.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0356
DFG

Je m'en suis rapporté à cet égard, ainsi que sur la disposition des longues murailles, & des environs d'Athènes, aux lumières de M. Barbié, qui, après avoir étudié avec soin la topographie de cette ville, a bien voulu exécuter le foible essai que je présente au public. Comme nous différons sur quelques points principaux de l'intérieur, il ne doit pas répondre des erreurs qu'on trouvera dans cette partie du plan. Je pouvois le couvrir de maisons, mais il étoit impossible d'en diriger les rues.

MÊME CHAPITRE, pag. 211.

Sur deux inscriptions rapportées dans ce Chapitre.

J'AI rendu le mot ΕΔΙΔΑΣΚΕ, qui se trouve dans le texte Grec, par ces mots, *avoit composé la pièce*, *avoit fait la tragédie*. Cependant, comme il signifie quelquefois, *avoit dressé les acteurs*, je ne réponds pas de ma traduction. On peut voir sur ce mot les notes de Casaubon sur Athénée (lib. 6, cap. 7, p. 260); celles de Taylor sur le marbre de Sandwich (pag. 71); Van Dale sur les Gymnases (p. 686); & d'autres encore.

MÊME CHAPITRE, pag. 220.

Sur la manière d'éclairer les Temples.

LES temples n'avoient point de fenêtres : les uns ne recevoient le jour que par la porte; en

d'autres, on suspendoit des lampes devant la statue principale (*a*); d'autres étoient divisés en trois nefs, par deux rangs de colonnes. Celle du milieu étoit entièrement découverte, & suffisoit pour éclairer les bas-côtés qui étoient couverts (*b*) Les grandes arcades qu'on apperçoit dans les parties latérales d'un temple qui subsiste encore parmi les ruines d'Agrigente (*c*), ont été ouvertes long-temps après sa construction.

MÊME CHAPITRE, pag. 222.

Sur les colonnes de l'intérieur des Temples.

Il paroît que, parmi les Grecs, les temples furent d'abord très petits. Quand on leur donna de plus grandes proportions, on imagina d'en soutenir le toît par un seul rang de colonnes placées dans l'intérieur, & surmontées d'autres colonnes qui s'élevoient jusqu'au comble. C'est ce qu'on avoit pratiqué dans un de ces anciens temples dont j'ai vu les ruines à Pæstum.

Dans la suite, au lieu d'un seul rang de colonnes, on en plaça deux; & alors les temples furent divisés en trois nefs. Tels étoient celui de Jupiter à Olympie, comme le témoigne Pausanias (*d*); & celui de Minerve à Athènes, comme M. Foucherot s'en est assuré. Le temple de Minerve à

(*a*) Strab. lib. 9, p. 396. Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 63.
(*b*) Strab. lib. 9, p. 396. Vitruv. lib. 3, cap. 1, p. 41.
(*c*) D'Orville, Sicula, cap. 5, p. 97. — (*d*) Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 400.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0358
DFG

Tégée en Arcadie, construit par Scopas, étoit du même genre. Pausanias dit (*e*) que, dans les colonnes de l'intérieur, le premier ordre étoit Dorique, & le second Corinthien.

MÊME CHAPITRE, pag. 223.

Sur les proportions du Parthénon.

SUIVANT le Roi (*f*), la longueur de ce temple est de 214 de nos pieds, 10 pouces 4 lignes; & sa hauteur, de 65 pieds. Evaluons ces mesures en pieds Grecs; nous aurons pour la longueur environ 227 pieds, & pour la hauteur, environ 68 pieds 7 pouces. Quant à la largeur, elle paroît désignée par le nom d'hécatonpédon (100 pieds) que les anciens donnoient à ce temple. M. le Roi a trouvé en effet que la frise de la façade avoit 94 de nos pieds, & 10 pouces; ce qui revient aux 100 pieds Grecs (*g*).

MÊME CHAPITRE, pag. 225.

Sur la quantité de l'or appliqué à la statue de Minerve.

THUCYDIDE dit (*h*) 40 talens; d'autres auteurs (*i*) disent 44; d'autres, enfin, 50 (*k*). Je

(*e*) Pausan. lib. 8. cap. 45, p. 693. — (*f*) Le Roi, ruines de la Grèce, première part. p. 30; 2e. part. pl. XX.
(*g*) Id. ibid. p. 29. — (*h*) Thucyd. lib. 2, cap. 13.
(*i*) Philochor. ap. schol. Aristoph. in pac. v. 604.
(*k*) Diod. Sic. lib. 12, p. 96.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0359
DFG

m'en rapporte au témoignage de Thucydide. En supposant que de son temps la proportion de l'or à l'argent étoit de 1 à 13, comme elle l'étoit du temps d'Hérodote, les 40 talens d'or donneroient 520 talens d'argent, qui, à 5400 livres le talent, formeroient un total de 2,808,800 livres. Mais, comme au siècle de Périclès, la drachme valoit au moins 19 sols, & le talent 5700 liv. (voyez la note qui accompagne la table de l'évaluation des monnoies, Tom. IX.), les 40 talens dont il s'agit, valoient au moins 2,694,000 livres.

MÊME CHAPITRE, pag. 226.

Sur la manière dont l'or étoit distribué sur la statue de Minerve.

La Déesse étoit vêtue d'une longue tunique, qui devoit être en ivoire. L'égide, ou la peau de la chèvre Amalthée, couvroit sa poitrine, & peut-être son bras gauche, comme on le voit sur quelques-unes de ses statues. Sur le bord de l'égide étoient attachés des serpens; dans le champ, couvert d'écailles de serpens, paroissoit la tête de Méduse. C'est ainsi que l'égide est représentée dans les monumens & dans les auteurs anciens (*l*). Or, Isocrate, qui vivoit encore dans le temps où je suppose le jeune Anacharsis en Grèce, observe (*m*) qu'on avoit volé le Gorgonium; & Suidas (*n*),

---

(*l*) Virgil. æneid. lib. 8, v. 436. — (*m*) Isocr. adv. Callim. t. 2, p. 511. — (*n*) Suid. in Φιλαίας.

en

en parlant du même fait, ajoute qu'il avoit été arraché de la ſtatue de Minerve. Il paroît, par un paſſage de Plutarque (*o*), que, par ce mot, il faut entendre l'égide.

Voyons à préſent de quoi étoit faite l'égide enlevée à la ſtatue. Outre qu'on ne l'auroit pas volée, ſi elle n'avoit pas été d'une matière précieuſe, Philochorus nous apprend (*p*) que le larcin dont on ſe plaignoit, concernoit les écailles & les ſerpens. Il ne s'agit pas ici d'un ſerpent que l'artiſte avoit placé aux pieds de la Déeſſe. Ce n'étoit qu'un acceſſoire, un attribut, qui n'exigeoit aucune magnificence. D'ailleurs, Philochorus parle de ſerpens au pluriel.

Je conclus de ce que je viens de dire, que Phidias avoit fait en or les écailles qui couvroient l'égide, & les ſerpens qui étoient ſuſpendus tout autour. C'eſt ce qui eſt confirmé par Pauſanias (*q*). Il dit que Minerve avoit ſur ſa poitrine une tête de Méduſe en ivoire ; remarque inutile, ſi l'égide étoit de la même matière, & ſi ſa tête n'étoit pas relevée par le fond d'or ſur lequel on l'avoit appliquée. Les ailes de la Victoire que Minerve tenoit dans ſes mains, étoient auſſi en or. Des voleurs qui s'introduiſirent dans le temple, trouvèrent les moyens de les détacher ; &, s'étant diviſés pour en partager le prix, ils ſe trahirent eux-mêmes (*r*).

D'après différens indices que je ſupprime, on peut préſumer que les bas-reliefs du caſque, du bouclier, de la chauſſure, & peut-être du piédeſtal,

(*o*) Plut. in Themist. t. 1, p. 117. — (*p*) Philochor. ap. schol. Aristoph. in pac. v. 604. — (*q*) Pausan. lib. 1, cap. 24, p. 58. (*r*) Demosth. in Timocr. p. 792. Ulpian. ibid. p. 821.

étoient du même métal. La plupart de ces ornemens subsistoient encore à l'époque que j'ai choisie. Ils furent enlevés quelque temps après, par un nommé Lacharès (*s*).

CHAPITRE XIV, pag. 242.

Sur les Présidens du Sénat d'Athènes.

TOUT ce qui regarde les officiers du Sénat, & leurs fonctions, présente tant de difficultés, que je me contente de renvoyer aux savans qui les ont discutées, tels que Sigonius (de republ. Ather. lib. 2, cap. 4); Petav. (de doctrin. temp. lib. 2, cap. 1); Dodwel. (de Cycl. dissert, 3, §. 43); Sam. Pet. (leg. Attic. p. 188); Corsin. (fast. Attic. t. 1, dissert. 6).

MÊME CHAPITRE, pag. 249.

Sur les décrets du Sénat & du peuple d'Athènes.

RIEN ne s'exécutoit qu'en vertu des lois & des décrets (*t*). Leur différence consistoit en ce que les lois obligeoient tous les citoyens, & les obligeoient pour toujours; au lieu que les décrets proprement dits, ne regardoient que les particuliers, & n'étoient que pour un temps. C'est par

(*s*) Pausan. ibid. cap. 25, pag. 61. — (*t*) Demosth. in Timoc. p. 787.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0362
DFG

un décret, qu'on envoyoit des ambassadeurs, qu'on décernoit une couronne à un citoyen, &c. Lorsque le décret embrassoit tous les temps & tous les particuliers, il devenoit une loi.

CHAPITRE XVII, pag. 283.

Sur un jugement singulier de l'Aréopage.

Au fait que je cite dans le texte, on peut en ajouter un autre qui s'est passé long-temps après, & dans un siècle où Athènes avoit perdu toute sa gloire, & l'Aréopage conservé la sienne. Une femme de Sicyone, outrée de ce qu'un second mari, & le fils qu'elle en avoit eu, venoient de mettre à mort un fils de grande espérance, qui lui restoit de son premier époux, prit le parti de les empoisonner. Elle fut traduite devant plusieurs tribunaux qui n'osèrent ni la condamner, ni l'absoudre. L'affaire fut portée à l'Aréopage, qui, après un long examen, ordonna aux parties de comparoître dans 100 ans (*a*).

CHAPITRE XX, pag. 309.

Sur le jeu des dés.

M. de Peiresc avoit acquis un calendrier ancien, orné de dessins. Au mois de janvier, étoit repré-

(*a*) Val. Max. lib. 8, cap. 1. Aul. Gell. lib. 12, cap. 7; et alii.

senté un joueur qui tenoit un cornet dans sa main & en versoit des dés dans une espèce de tour placée sur le bord du damier (*b*).

MÊME CHAPITRE, pag. 325.

Prix de diverses marchandises.

J'AI rapporté dans le texte le prix de quelques comestibles, tel qu'il étoit à Athènes, du temps de Démosthène. Environ 60 ans auparavant, du temps d'Aristophane, la journée d'un manœuvre valoit 3 oboles (9 sols) (*c*); un cheval de course, 12 mines ou 1200 drachmes (1080 liv.) (*d*); un manteau, 20 drachmes (18 livres); une chaussure, 8 drachmes (7 livres 4 sols) (*e*).

MÊME CHAPITRE, pag. 326.

Sur les biens que Démosthène avoit eus de son père.

LE père de Démosthène passoit pour être riche (*f*): cependant il n'avoit laissé à son fils qu'environ 14 talens, environ 75,600 livres (*g*). Voici quels étoient les principaux effets de cette succession :

1°. Une manufacture d'épées, où travailloient

(*b*) Vales. in Harpocr. pag. 79. — (*c*) Aristoph. in eccles. v. 310. — [*d*] Id. in nub. v. 1227. — [*e*] Id. in Plut. v. 983. — (*f*) Demosth. in Aphob. pag. 896, 901, 904. — (*g*) Id. ibid. p. 895.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0364
DFG

30 esclaves (*h*). Deux ou trois qui étoient à la tête, valoient chacun 5 à 600 drachmes, environ 500 livres; les autres, au moins 300 drachmes, 270 livres : ils rendoient par an 30 mines, ou 2700 livres tous frais déduits. 2°. Une manufacture de lits, qui occupoit 20 esclaves, lesquels valoient 40 mines, ou 3600 livres : ils rendoient par an 12 mines, ou 1080 livres. 3°. De l'ivoire, du fer, du bois (*i*); 80 mines, ou 7200 livres. L'ivoire servoit, soit pour les pieds des lits (*k*), soit pour les poignées & les fourreaux des épées (*l*). 4°. Noix de galle, & cuivre; 70 mines, ou 6300 livres. 5°. Maison; 30 mines, ou 2700 liv. 6°. Meubles, vases, coupes, bijoux d'or, robes, & toilette de la mère de Démosthène; 100 mines, ou 9000 livres. 7°. De l'argent prêté, ou mis dans le commerce, &c. (*m*).

(*h*) Demosth. in Aphob. p. 896. — (*i*) Id. ibid.
(*k*) Plat. ap. Athen. lib. 2, cap 9, pag. 48.
(*l*) Demosth. ibid. p. 898. Diog. Laert. lib. 6, §. 65.
(*m*) Demosth. ibid. p. 896.

Fin des Notes du Tome second.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0365
DFG

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce Volume.

CHAPITRE I. *Départ de Scythie. Chersonèse Taurique. Le Pont-Euxin. Etat de la Grèce, depuis la prise d'Athènes, en 404 avant J. C., jusqu'au moment du Voyage. Le Bosphore de Thrace. Arrivée à Byzance.* Page 1

CHAP. II. *Description de Byzance. Voyage de cette ville à Lesbos. Le détroit de l'Hellespont. Colonies Grecques.* 37

CHAP. III. *Description de Lesbos. Pittacus, Alcée, Sapho.* 49

CHAP. IV. *Départ de Mytilène. Description de l'Eubée. Arrivée à Thèbes.* 67

CHAP. V. *Séjour à Thèbes. Epaminondas. Philippe de Macédoine.* 79

CHAP. VI. *Départ de Thèbes. Arrivée à Athènes. Habitans de l'Attique.* 91

CHAP. VII. *Séance de l'Académie.* 106

CHAP. VIII. *Lycée. Gymnases. Isocrate. Palestres. Funérailles des Athéniens.* 128

CHAP. IX. *Voyage à Corinthe. Xénophon. Timoléon.* 154

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0366
DFG

CHAP. X. *Levées, Revue, Exercice des Troupes chez les Athéniens.* 162
CHAP. XI. *Séance au Théâtre.* 191
CHAP. XII. *Description d'Athènes.* 198
CHAP. XIII. *Bataille de Mantinée. Mort d'Épaminondas.* 231
CHAP. XIV. *Du Gouvernement actuel d'Athènes.*
CHAP. XV. *Des Magistrats d'Athènes.* 239
CHAP. XVI. *Des Tribunaux de Justice à Athènes.* 275
CHAP. XVII. *De l'Aréopage.* 282
CHAP. XVIII. *Des Accusations & des Procédures parmi les Athéniens.* 291
CHAP. XIX. *Des Délits & des Peines.* 300
CHAP, XX. *Mœurs & vie civile des Athéniens.* 307
Notes. 332

Fin de la Table du tome second.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0367
DFG

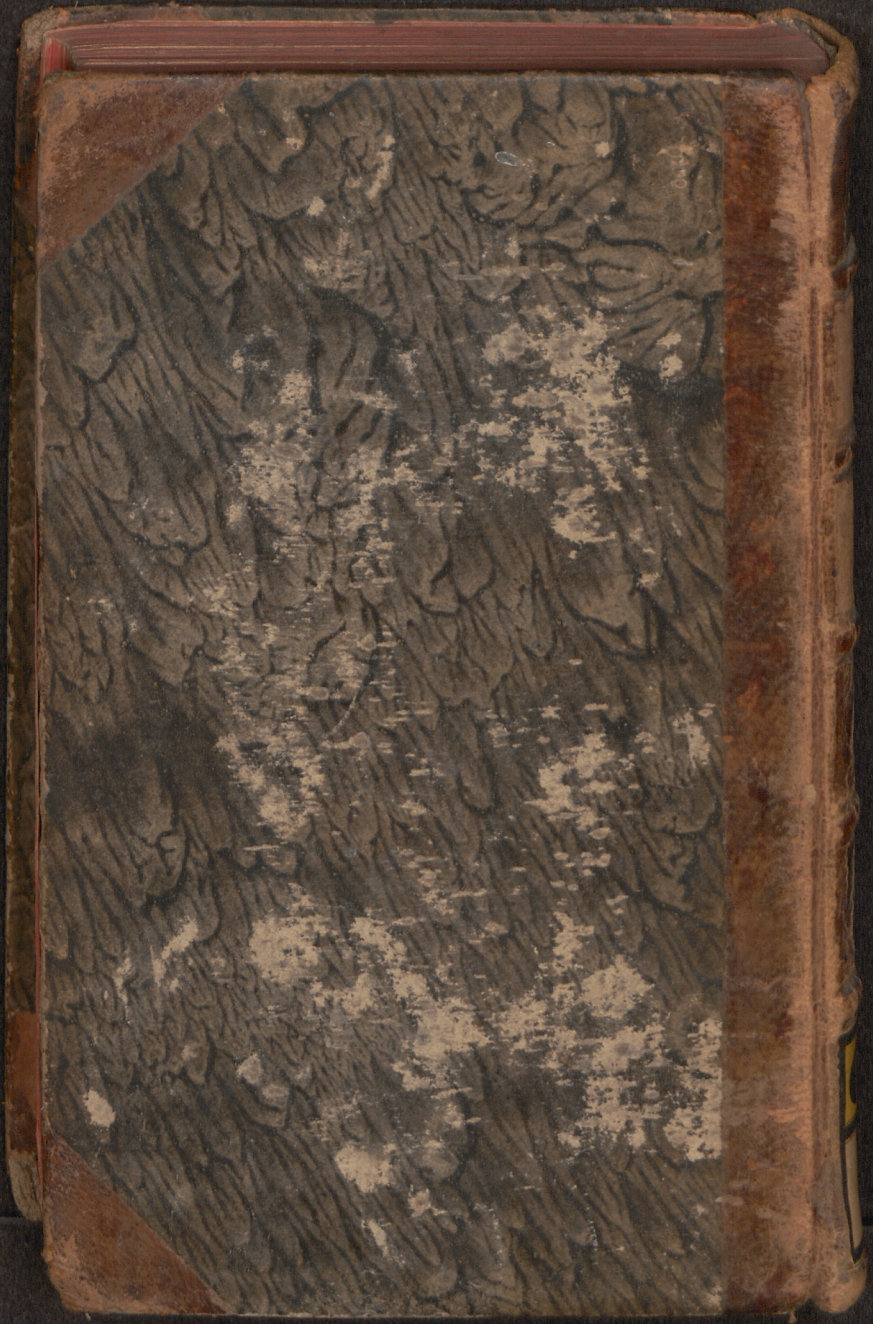

Landesbibliothek
Mecklenburg-Vorpommern
Günther Uecker

https://purl.uni-rostock.de
/rosdok/ppn1766516432/phys_0372

DFG

Tégée en Arcadie, construit par Scopas, étoit d
même genre. Pausanias dit (*e*) que, dans les colo
nes de l'intérieur, le premier ordre étoit Dorique
& le second Corinthien.

MÊME CHAPITRE, pag. 223.

Sur les proportions du Parthénon.

SUIVANT le Roi (*f*), la longueur de ce tem
ple est de 214 de nos pieds, 10 pouces 4 ligne
& sa hauteur, de 65 pieds. Evaluons ces mesur
en pieds Grecs; nous aurons pour la longue
environ 227 pieds, & pour la hauteur, enviro
68 pieds 7 pouces. Quant à la largeur, elle paro
désignée par le nom d'hécatonpédon (100 pieds
que les anciens donnoient à ce temple. M. le Ro
a trouvé en effet que la frise de la façade avo
94 de nos pieds, & 10 pouces; ce qui revie
aux 100 pieds Grecs (*g*).

MÊME CHAPITRE, pag. 225.

Sur la quantité de l'or appliqué à la statue de Minerv

THUCYDIDE dit (*h*) 40 talens; d'autres au
teurs (*i*) disent 44; d'autres, enfin, 50 (*k*).

(*e*) Pausan. lib. 8. cap. 45, p. 693. — (*f*) Le Ro
ruines de la Grèce, première part. p. 30; 2e. part. pl. X
(*g*) Id. ibid. p. 29. — (*h*) Thucyd. lib. 2, cap. 13.
[*i*] Philochor. ap. schol. Aristoph. in pac. v. 604.
(*k*) Diod. Sic. lib. 12, p. 96.

Landesbibliothek Mecklenburg-Vorpommern Günther Uecker
https://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn1766516432/phys_0373
DFG